

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
BASSE-NORMANDIE

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 7

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE**

2007

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE, DE L'ETHNOLOGIE,
DE L'INVENTAIRE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION
MISSION ARCHÉOLOGIE**

2008

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

13 bis, rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 40 / Fax. 02 31 23 84 65

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

13 bis, rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 19 / Fax. 02 31 38 39 20

Le bilan scientifique annuel a été conçu pour diffuser rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions, au plan scientifique et administratif. Il s'adresse également aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches menées dans la région.

Sauf avis contraire, les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés par les responsables des opérations.

Les avis exprimés n'engagent que les auteurs.

Coordination et secrétariat de rédaction :

*Christelle GUILLAUME
Anne ROPARS*

Suivi scientifique et administratif :

Agents du Service régional de l'archéologie

Bibliographie :

*Marina BLEGER
Claude JIGAN
Anne ROPARS*

Cartographie :

Anne ROPARS

Réalisation et impression :

*NORMAND'IMAGE
8, Espace Jean Mantelet
Boulevard de l'Espérance
14123 CORMELLES-LE-ROYAL
Tél. : 02 31 35 24 84*

Photographie de couverture :

*RI (Orne), le Fresne.
Une partie des puits d'extraction de silex
au centre de la minière (cliché Erik Gallouin, INRAP).*

ISSN 1240-8603 © 2008

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

Avant-propos	9
Bilan et orientations de la recherche archéologique	11
Résultats scientifiques significatifs	15
Tableau de présentation générale des opérations	19
CALVADOS	20
Carte des opérations	20
Tableau des opérations	21
ARGENCES – Domaine du Décauville	23
BANVILLE – Eperon de La Burette	24
BAYEUX – 51-53 rue de Bretagne	26
BAYEUX – Route de Vaux-sur-Aure	27
BERNIÈRES-SUR-MER – Le Clos du Pavillon et Le Camp de Pie	27
BIÉVILLE-BEUVILLE – Le Château	28
BLAINVILLE-SUR-ORNE – Espace artisanal	28
CABOURG – Station d'épuration	29
CAGNY – Extension DECATHLON	30
COMMES – Le Mont Cavalier	32
CONDÉ-SUR-IFS – La Bruyère du Hamel	33
CORMELLES-LE-ROYAL – Aire des Gens du Voyage	34
COURSEULLES-SUR-MER – Saint-Ursin-de-Courtisigny	35
ETERVILLE – Le Clos des Lilas	38
FALAISE – Le Château	39
FALAISE – Z.A. Expansia	41
GIBERVILLE – La Delle de Derrière l'Eglise	43
HERMANVILLE-SUR-MER – Le Vinetot	46
HÉROUVILLETTE – Sainte-Honorine-la-Chardronnette	46
HÉROUVILLETTE – Lotissement Les Pérelles	46
IFS – Object'ifs sud	46
LA POMMERAYE – Château Ganne	48
LISIEUX – Collège Notre-Dame	50
LIVAROT – CD n° 579	51
MANERBE – Chapelle Saint-Sauveur	51
NEUILLY-LA-FORÊT – Saint-Lambert	52
RANVILLE – Le Moulin d'Eau	53
SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE – ZAC Porte de la Suisse Normande	53
SAINT-CONTEST – Parc tertiaire Espace d'entreprise	53

SAINT-DÉSIR – <i>Oppidum du Castellier</i>	54
SAINT-PIERRE-SUR-DIVES – <i>Abbaye Notre-Dame</i>	56
SAINT-SYLVAIN – <i>Rue Vilaine / Chemin rural d'Argences</i>	56
THAON – <i>Eglise Saint-Pierre</i>	58
VIEUX – <i>Chemin des Gaudines</i>	59
VIEUX – <i>Route de Maltot</i>	60
VIEUX – <i>Place Saint-Martin</i>	60
VIEUX – <i>Le Champ des Crêtes</i>	61
VIEUX – <i>Le Hameau du Closet</i>	63
VIEUX – <i>Parcelle AH 30p</i>	63
VIEUX – <i>Place d'Armes</i>	64
Barreau A 13 / RN 13 – <i>Contournement sud-est de Caen</i>	65
Barreau de liaison RD 562 / RN 158 et <i>chemin de liaison le long de la RN 158</i>	66
Archéologie du paysage de la Plaine de Caen – <i>Prospection thématique</i>	66
VERSAINVILLE – <i>La Grande Haie</i>	68
VIEUX – <i>Prospection pédestre sur le territoire de la commune</i>	69

MANCHE

70

Carte des opérations	70
Tableau des opérations	71
AGNEAUX – <i>La Croix Carrée II</i>	73
AUXAIS – <i>L'Herbage</i> et SAINT-ANDRÉ-DE-BOHON – <i>Le Bas Quesnay</i>	74
BARNEVILLE-CARTERET – <i>Le Cap de Carteret</i>	75
BARNEVILLE-CARTERET – <i>Carrefour Boudet</i>	76
BRILLEVAST – <i>Le Hameau Valognes – Etude du mobilier céramique</i>	77
RN 174 – <i>Section Porte Verte / RN 13</i>	78
DIGULLEVILLE – <i>Jardeheu</i>	79
DIGULLEVILLE – <i>Jardeheu – La Gravette</i>	80
FLAMANVILLE – <i>Extension du parking sud de la centrale</i>	81
FLAMANVILLE – <i>RD 4 – Desserte sud du site CNPE</i>	82
GRANVILLE – <i>Cours Jonville</i>	82
HAMBYE – <i>Le Hamel Grente</i>	82
LE MONT-SAINT-MICHEL – <i>Terrasse de l'Hôtellerie</i>	83
LES MOITIERS D'ALLONNE – <i>Dunes d'Hatainville</i>	84
LESTRE – <i>Chapelle Saint-Michel</i>	85
LIEUSAIN – <i>Ferme de la Fosse</i>	86
MONTAIGU-LA-BRISETTE – <i>Le Hameau Dorey – Fouille programmée</i>	87
MONTAIGU-LA-BRISETTE – <i>Le Hameau Dorey – Sondages</i>	88
SAINT-FROMOND – <i>Briqueterie du Porribet</i>	90
SAINT-GERMAIN-DES-VAUX – <i>Hâvre de Bombec</i>	90
SAINT-PIERRE-EGLISE / CLITOURPS – <i>Le Mont Etolan</i>	91
TEURTHÉVILLE-BOCAGE – <i>Le Pas du Vivray</i>	92
VAUVILLE – <i>La Lande à Carnet</i>	94
Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de La Hague	95
NORD-EST DU COTENTIN – <i>L'habitat littoral dans l'Antiquité</i>	96
NORD COTENTIN – <i>Les occupations littorales</i>	97
SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE – <i>Cours de la Douve</i>	98

ORNE

100

Carte des opérations	100
Tableau des opérations	101
ALENÇON – <i>Les Grouas</i>	103
ARGENTAN / FONTENAI-SUR-ORNE / SARCEAUX – <i>Aménagement de la RD 924</i>	104
ARGENTAN – <i>La Gravelle</i>	104
AUNOU-LE-FAUCON – <i>Manoir de la Tour aux Anglais</i>	105
FONTENAI-SUR-ORNE – <i>A 88 – Les Fresneaux</i>	105
FONTENAI-SUR-ORNE – <i>A 88 – La Patte d'Oie</i>	106
FONTENAI-SUR-ORNE et SARCEAUX – <i>ZAC Actival d'Orne</i>	107
GOULET – <i>A 88 – Le Mont</i>	110
IGÉ – <i>Le Crochemélier</i>	111

LES VENTES DE BOURSE – Le Logis des Ventes	113
MACÉ – Les Hernies	113
MÉDAVY – Le Château	115
MERRI – Le Camp de Bierre	116
NÉCY – Maison Rouge – ZAC de Nécy	118
NOCÉ – Manoir de Courboyer	118
RI – A 88 – Le Moulin Foulon	119
RI – A 88 – Le Fresne	120
SAINTE-CÉRONNE-LÈS-MORTAGNE / SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEL – Le Mont Romigny	122
SAINTE-CÉRONNE-LÈS-MORTAGNE / SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEL – ZAC des Gaillons	124
SÉES – Rue de la Sente aux Boeufs	124
VALFRAMBERT – VC n° 7 – Résidence du Village 1	124
VALFRAMBERT – VC n° 7 – Résidence du Village 2	125
Massif forestier de BELLÈME	125
La métallurgie du fer avant le haut fourneau dans le Maine (Mayenne, Orne, Sarthe)	126

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

128

Carte des opérations	128
Tableau des opérations	129
L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie – Projet collectif de recherche	131
Les premiers Hommes en Normandie – Projet collectif de recherche	132
Les sites fortifiés de hauteur en Basse-Normandie – Projet collectif de recherche	134
Marais de la Dives, marais du Cotentin et du Bessin – Prospection aérienne	135

Bibliographie régionale

138

Liste des programmes de recherches nationaux

148

Liste des abréviations

149

Personnel du Service régional de l'archéologie

150

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Avant-propos

2 0 0 7

Chacun connaît cette publicité qui critique l'aspect inesthétique du vêtement qui ne va avec rien, et sa couleur jaune fluo, mais conclut sur le fait que celui-ci peut sauver et sauvera des vies. Dans un tout autre domaine, on pourra nous reprocher que le bilan scientifique régional est un ouvrage qui ne bénéficie pas d'une belle maquette. Il n'est pas non plus soutenu par une belle iconographie. C'est du noir et blanc et à l'époque de la couleur cela fait presque malvenu. Le texte est brut et les grandes envolées lyriques y paraissent absentes. Mais le bilan scientifique c'est bien plus !

C'est la mémoire brute d'une recherche passionnée. C'est site par site, opération après opération, année par année, la volonté de conserver et diffuser sans tarder les résultats des opérations archéologiques engagées, avec l'aide financière des collectivités, de décideurs privés ou publics.

Le bilan scientifique régional c'est aujourd'hui une somme d'informations inégalées, ouverte à tous, recueillie par des archéologues relevant d'organismes de recherche ou d'associations multiples mais œuvrant dans un même but, celui de recenser, étudier et valoriser le patrimoine archéologique, enfoui comme hors sol.

Depuis 1991, ce sont donc 16 volumes qui ont été publiés et on mesurera la richesse de ce qui constitue une base de données sans pareille et surtout une aide à la recherche indispensable. Le bilan scientifique peut sauver des sites, du moins de l'oubli.

Et l'année 2007 aura apporté son content de résultats, marquée par le début des recherches programmées sur le forum antique de Vieux (Calvados), la fouille de l'important site de minières néolithiques de silex de Ri (Orne) ou d'un quartier artisanal de l'agglomération antique de Montaigu-la-Brisette (Manche). Et il y a de la place aussi pour ces petites découvertes, certes plus modestes, mais combien enrichissantes pour mieux appréhender les mille représentations de l'occupation humaine : tel l'habitat ouvert du II^e âge du Fer mis au jour sur la ZAC des Gaillons à Saint-Hilaire-le-Châtel (Orne) ou les traces d'une présence humaine à la fin du III^e millénaire sur ce qui deviendra bientôt le parking sud de la centrale de Flamanville (Manche). Avec ses expositions dont « ArchéOrne » et « La Hache et la Meule », ou la publication de l'ouvrage sur « l'Archéologie en Normandie », l'année 2007 est pleine de trouvailles et invite à la découverte.

Bonne lecture.

*La directrice-adjointe en charge de l'intérim du
directeur régional des affaires culturelles,
Catherine REFLÉ*

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Bilan et orientations de la recherche archéologique

2 0 0 7

Cent trois opérations ont été réalisées durant l'année 2007, ce qui la situe au même rythme constaté en 2006. Toutefois, plusieurs facteurs ont marqué cette année et la distinguent des années précédentes.

Au global, on constate que la recherche, qu'elle soit programmée ou préventive, illustre l'élargissement considérable des champs d'enquête depuis plus de 15 années, tant thématiques (depuis les premières occupations humaines, jusque l'étude des ateliers de production du début de la période contemporaine) que chronologiques avec les questionnements formulés au sujet des XIX^e et XX^e siècles (installations pré-industrielles et industrielles, et les vestiges du dernier conflit mondial). L'année 2007 semble un aboutissement de cette progression indéniable de la recherche dont les champs d'enquête englobent par exemple l'étude paléo-environnementale des basses vallées (projet L. Lespez) ou l'archéologie industrielle (sites de Saint-Fromond et Hambye - Manche).

C'est aussi une année qui voit croître de manière très importante la part de l'Orne dans l'archéologie préventive. À cela nul étonnement puisque le volume des opérations y est lié à l'autoroute A 88 qui génère plusieurs fouilles importantes, dont celles des minières de silex néolithiques de Ri, d'une vaste enceinte du Néolithique à Goulet ou du site médiéval des Fresneaux à Fontenai-sur-Orne, représentant près de la moitié des opérations de fouilles préventives conduites en Basse-Normandie cette année.

Cette archéologie préventive voit aussi l'irruption du premier opérateur privé, Arkémine, sur un site antique à Livarot, si on excepte l'intervention de J. Mastrolorenzo, retenu pour l'étude des remparts du château de Falaise.

À l'opposé de la chaîne opératoire et constituant le volet diffusion des connaissances, il faut saluer une année au cours de laquelle colloques et tables-rondes se sont succédés, dont celles célébrant les 50 ans du centre Michel De Bouärd (FRE 3119 de l'Université de Caen), et l'inauguration de deux expositions. La première, qui poursuit les collaborations mises en place avec le service régional de Haute-Normandie, proposait au Muséum d'Histoire Naturelle du Havre (Seine-Maritime)

une première synthèse sur la période du Néolithique en Normandie. Intitulée « *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* », elle s'est accompagnée d'un catalogue de qualité et fut suivie du colloque Internéo toujours organisé au Havre. La seconde, inaugurée à Alençon (Orne) et intitulée « *ArchéOrne, 250 ans d'archéologie dans l'Orne* » est le fruit d'un projet du service régional qui a coordonné chaque étape de la conception du projet et associé l'ensemble des acteurs de la recherche intervenant sur ce département. L'exposition soutenue par le Conseil général de l'Orne et les musées d'Alençon, Flers et Saint-Cyr-la-Rosière, a donné lieu à un très beau catalogue complété par la publication d'un bulletin spécial de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Orne consacré aux fouilles récentes. Cette même année 2007 a vu entre autres la parution au sein des éditions Ouest-France d'un ouvrage consacré à « *l'Archéologie en Normandie* », celle des actes du colloque « *2004 - La Normandie entre Plantagenêts et Capétiens* » et la publication de l'excellente thèse de F. Epaud, « *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie. Evolution des techniques et des structures de charpenterie aux XII^e et XIII^e siècles.* »

Archéologie préventive

La recherche préventive est restée soutenue avec 974 dossiers instruits au titre des Codes de l'Urbanisme ou de l'Environnement. Mais les chiffres traduisent mal une évolution que connaît actuellement la Basse-Normandie, laquelle fut constatée précédemment en Bretagne. En premier lieu les projets ont connu une augmentation très sensible de leur surface et il est désormais courant de voir émerger des ZAC de plus de 20 ha. En second lieu, on note que les aménageurs nous contactent de plus en plus systématiquement pour connaître la sensibilité patrimoniale du sous-sol constituant l'assiette de leur projet à venir. Ainsi depuis 2003, les demandes d'informations ont été multipliées

par 2,5 et l'augmentation est de 16 % entre 2006 et 2007. D'une certaine manière, on ne peut que se réjouir de cette démarche qui vise à fonder les concertations le plus en amont possible du dépôt d'un dossier. Enfin, les demandes de réalisations anticipées d'un diagnostic ont aussi augmenté, tout en restant dans un volume somme toute assez modeste. Il s'agit ici d'aménageurs

qui ont clairement affiché leur souhait de voir inscrire la réalisation d'un diagnostic (qu'ils savaient indispensable) dans un calendrier acceptable pour leur projet et ont préféré payer la redevance d'archéologie préventive en contrepartie (ZAC et lotissements souvent).

Années	2003	2004	2005	2006	2007
PC/PD/DT/ITD + CU (depuis 2006) ▶ art 8	122	200	249	353	320
PL ▶ art 8	282	377	384	400	361
ZAC ▶ art 8	1	14	2	7	-
Installations classées et Études d'impact ▶ art 8	66	115	88	43	45
Bâti MH ▶ art 8				14	7
Demandes d'infos ▶ art 10	89	64	118	185*	219*
Demandes anticipées de diagnostics ▶ art 12				9	22
Totaux	560	770	841	1011	974

* dont 107 émanant de bureaux d'études

Le nombre de prescriptions de diagnostics a sensiblement augmenté en 2007, étant supérieur aux chiffres des 5 dernières années. Il est révélateur d'une réelle augmentation des projets d'aménagements dans toute la région, principalement dans le Calvados et sur la périphérie caennaise, qui de surcroît concentre les zones archéologiques les plus denses. Mais il reste limité vis à vis de nombre de régions françaises. On reconnaîtra qu'il tient certes compte des moyens des opérateurs dont l'INRAP (l'effectif de la base de Bourguébus demeurant insuffisant malgré de récentes arrivées), mais aussi des seuils de prescription définis au sein du service régional, lesquels retiennent en particulier la présence d'un site

connu ou la surface supérieure à 10 ha comme critères de motivation. On ne sera donc pas étonné de constater que plus de 90 % des diagnostics réalisés ont été positifs et que près de 30 % ont donné lieu à des prescriptions de fouilles préventives, l'ensemble des opérations ayant été conduit sur une surface de 2 889 107 m². Le service se réserve toutefois chaque année la possibilité de prescrire dans des zones pour lesquelles la carte archéologique est muette. On comprendra la nécessité d'une telle démarche au risque de laisser longtemps « *terra incognita* » des territoires peu ou pas documentés à ce jour.

Années	2003	2004	2005	2006	2007
Prescriptions de diagnostics émises	33	44	55	44	59
Prescriptions de diagnostics réalisées**	51	39	34	37	36
Prescriptions de fouilles émises	5	16	9	17	11
Prescriptions de fouilles réalisées**	7	12	10	5	11

** dans l'année de référence et qui ont pu être émises les années précédentes

On peut se réjouir des excellentes relations entretenues avec l'INRAP et les autres intervenants (Service départemental d'archéologie du Calvados, opérateurs privés...). Pour ce qui relevait du plan de charge de l'INRAP, des réunions mensuelles de programmation avec l'assistant scientifique et technique de l'INRAP (M. Baillieu) ont permis de programmer de manière concertée les interventions et de répondre aux demandes des aménageurs. Toutefois, il faut souligner que le service régional de l'archéologie se trouve parfois dans une situation délicate : il doit parfois inciter l'INRAP à intervenir rapidement à la suite de demandes pressantes d'aménageurs dont on se rend compte arrivant sur site qu'ils ne maîtrisaient pas encore la propriété de leurs parcelles ou leur accessibilité, le projet pouvant être aussi techniquement non abouti (présence d'une ligne à haute tension sur la parcelle, non compatibilité avec le P.L.U., problème avec la loi sur l'eau, financement incertain...).

En matière de résultats scientifiques, les résultats ont été à la hauteur de l'investissement. Pour ce qui concerne les diagnostics, il faut souligner l'apport de l'opération conduite sur la liaison RN13/A13, laquelle intéresse autant la période antique que celle du haut Moyen Âge avec la présence d'espaces funéraires mérovingiens en lien étroit avec un important réseau viaire. À Cagny, ce sont deux enclos fossoyés du premier âge du Fer associés à des espaces funéraires qui ont été reconnus, alors qu'à Hérouvillette, un habitat s'apparente à La Tène ancienne. À Saint-Sylvain, ce sont deux grandes fosses d'extraction de pierres pour l'élévation d'un monument mégalithique situé entre elles qui ont été mises au jour. Dans la Manche, le diagnostic d'une section de la RN 174 aura livré les suites d'un habitat laténien reconnu sur des parcelles limitrophes alors que dans l'Orne il faut essentiellement souligner l'importance des découvertes sur la ZAC Actival d'Orne à Fontenai-sur-Orne. Bordée par l'A 88, cette ZAC recouvre une grande nécropole à inhumations du premier âge du Fer, deux sites laténiens et l'extension d'un vaste habitat (hameau ?) des XI^e-XII^e siècles. En ce qui concerne les fouilles préventives (11 réalisées en 2007), on se reportera au chapitre des résultats scientifiques significatifs.

Archéologie programmée

Corollaire de la recherche préventive, permettant d'aborder des thématiques peu ou prou concernées par cette dernière (fortifications, sites de hauteur, édifices religieux...) et enrichissant par ailleurs les méthodologies, la recherche programmée demeure très dynamique en Basse-Normandie. On le doit en particulier au soutien

financier des Conseils généraux des trois départements et à l'appui de plusieurs associations très actives dont le Groupe de recherches archéologiques du Cotentin (GRAC) et Archéo 125, que nous remercions ici. Il faut aussi souligner l'action du Service départemental d'archéologie du Calvados dont les agents assument la responsabilité de plusieurs opérations d'envergure (Manerbe et Vieux par exemple). Au global, ce sont quelque 34 opérations qui auront été soutenues pour un montant global de 483 000 € dont une part Etat de 196 750 €. On mesure ici l'importance du soutien des collectivités. Cette recherche archéologique, dont le développement constitue une priorité au sein des actions du service régional, a pour caractéristique d'associer étroitement chercheurs professionnels et bénévoles. Elle repose sur des projets collectifs de recherche qui sont très structurants (par exemple pour le PCR « Les premiers Hommes en Normandie » ou celui consacré à l'étude de l'occupation sur la longue durée de la presqu'île de la Hague – Manche) et se manifeste aussi par des fouilles majeures (Vieux, La Pommeraye, Thaon, Montaignu-la-Brisette...). Enfin, elle comprend une part non négligeable de projets d'aide à l'édition comme d'aide à l'organisation de colloques pour un montant subventionné de 35 000 €. Il s'agit là encore d'une volonté affichée par le service régional qui se veut incitateur pour permettre une meilleure diffusion de la recherche. Notre seul regret est lié à l'évolution des montants du programme 186 qui suit une courbe descendante inversement proportionnelle à celle de la recherche programmée. Une meilleure lisibilité de ce programme permettrait assurément de consolider nos actions qui s'intègrent dans une programmation scientifique régionale définie depuis 1998. Là encore et pour ce qui concerne les résultats scientifiques, on se reportera au chapitre suivant.

L'année 2008 devrait poursuivre la dynamique constatée en 2007, en particulier pour la recherche programmée qui s'appuiera davantage sur les projets collectifs. Ce devrait être aussi une année importante pour ce qui concerne la participation d'opérateurs privés à l'archéologie préventive ainsi que pour les publications et les colloques : ouvrage sur l'habitat aristocratique laténien de Courseulles-sur-Mer (I. Jahier), édité au sein des Documents d'Archéologie Française, remise du manuscrit sur les sites de Cairon (C. Marcigny) et celui protohistorique de l'Etoile à Mondeville (C.-C. Besnard-Vauterin), ou tenue du colloque consacré à l'archéologie et les vestiges des grands conflits XIX^e-XX^e siècles, qui sera organisé avec le Mémorial de la Paix à Caen, par exemple.

François FICHET de CLAIRFONTAINE
Conservateur régional de l'archéologie

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Résultats scientifiques significatifs

2 0 0 7

PRÉHISTOIRE

Si le Projet collectif de recherche consacré aux « *Premiers Hommes en Normandie* » a su générer de nombreuses études et opérations de terrain, il faut avant tout signaler l'intervention réalisée à **Saint-Pierre-Eglise** (Manche), où les Paléolithiques ont occupé des dépressions pour produire des mobiliers lithiques qui attestent de la mise en œuvre de plusieurs matières premières (silex, quartz, grès, conglomérat), ce qui confère au site de production d'outils bifaciaux une originalité toute particulière. Pour ce qui concerne le Néolithique, la découverte principale et sans doute l'un des temps forts de la recherche cette année en Basse-Normandie, a concerné la fouille d'une minière de silex au « **Fresne** » à **Ri** (Orne). Profitant des expériences jusqu'alors acquises, l'opération préventive a porté sur une surface de 2 ha recensant quelque 650 puits. Elle a abordé la question de l'organisation des modes et pratiques d'extraction, de l'excavation de faible profondeur à celles s'enfonçant jusque 4 à 6 m et desservant des galeries sur 3 niveaux. Par ailleurs, l'identification des productions (production de lames de hache) et l'analyse de la (ou des) chaîne(s) opératoire(s) ont constitué le second volet de l'intervention, ici complétée par une approche expérimentale.

PROTOHISTOIRE

À Eterville (Calvados), une recherche programmée au lieu-dit « le Clos des Lilas » a permis de compléter les données sur une nécropole ayant évolué entre le milieu du VI^e et le milieu du III^e siècle av. J.-C. Il a ainsi été possible de reconnaître ses prolongements à l'est et à l'ouest. Avec la découverte d'une vaste nécropole du premier

âge du Fer lors du diagnostic mené sur la « ZAC Actival d'Orne » à **Fontenai-sur-Orne** (Orne), on peut aussi mentionner la fouille d'une petite aire d'inhumation plus tardive au « **Moulin Foulon** » à **Ri** (Orne), laquelle a livré des mobiliers (torques, fibules, chaînettes, bracelets), ainsi que peut-être une tombe à char (?). Après l'étude d'un petit enclos du second âge du Fer associé à un souterrain sur la « ZAC Object'Ifs Sud » à **Ifs** (Calvados), un second établissement a été fouillé à proximité immédiate à **Cornelles-le-Royal** (Calvados). Cette opération, d'une superficie de près de 6000 m², a achevé l'étude débutée sur cet enclos laténien il y a près de 10 ans. Elle a précisé son plan ainsi que sa durée d'occupation depuis La Tène ancienne (fin V^e - début IV^e avant J.-C.) jusqu'au milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Elle a aussi permis de localiser une petite nécropole associée probablement à l'habitat et confirmé par ailleurs cette densité peu commune de sites protohistoriques (tous les 200 mètres !) dans cette aire de la Plaine de Caen. À **Fontenai-sur-Orne** (Orne), à la « **Patte d'Oie** », c'est aussi une occupation de La Tène ancienne matérialisée par une série de 26 bâtiments et groupements de poteaux, et de fosses, qui a été reconnue, se singularisant par l'absence de fossés de délimitation qui apparaît exceptionnelle dans le contexte régional. Sur la « ZAC Expansia » à **Falaise** (Calvados), un habitat fossoyé complexe placé dans une fourchette chronologique allant du IV^e siècle à la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. a été reconnu permettant de compléter nos connaissances sur la morphologie des occupations fossoyées protohistoriques au sud de la Plaine de Caen. On notera qu'aux marges de ce site, a été mis au jour un édifice composé d'au moins trois pièces et qui semble datable de la fin de la période antique sinon du haut Moyen Âge.

PÉRIODE ANTIQUE

La fouille conduite au 51-53 rue de Bretagne à **Bayeux** (Calvados) est l'une des rares menées aujourd'hui au sein des milieux urbains normands. Renseignant l'évolution d'un quartier de la périphérie nord de la cité antique d'*Augustodurum*, elle aura livré le plan d'édifices maçonnés qui se sont succédés entre la fin du I^{er} siècle après J.-C. jusqu'au III^e siècle. À **Vieux** (*Aregenua*), ancienne capitale des Viducasses, pas moins de sept opérations ont été conduites, abordant aussi bien la périphérie du site avec des installations artisanales découvertes au « Hameau du Closet », que le cœur politique, administratif et religieux de la cité, avec le début du programme de recherche sur le forum. À propos de ce dernier qui constitue l'amorce d'un projet très ambitieux, les sondages ont permis de confirmer le plan général du forum, bordé de 2 *decumanii*. L'ensemble monumental présente dans son aspect terminal une place centrale de 3500 m², entourée de deux ailes sur ses longs côtés au nord et au sud, aménagées en trois espaces : une série de boutiques et deux galeries / portiques. À l'extrémité Est a été dégagée la moitié septentrionale d'un bâtiment à gradin qui semble bien être une curie. Le site de **Montaigu-la-Brisette** (Manche) fut le siège d'une agglomération antique pour laquelle sondages et fouilles programmées tentent avec succès de présenter un schéma d'organisation et d'évolution. Cette année, l'opération conduite sur le « Hameau Dorey » a poursuivi l'étude du lit ancien du ruisseau traversant le site et qui a fait l'objet d'un vaste aménagement hydraulique. Elle a aussi livré un ensemble d'édifices qui sont pour certains élevés le long du cours d'eau (dont un probable moulin reconnu dès 2006). À l'arrière a été localisé un bâtiment pourvu d'hypocaustes et qui semble bien être un édifice balnéaire. À **Giberville** (Calvados), sur la « Delle de Derrière l'Eglise », c'est un habitat groupé des II^e-III^e siècles formé de plusieurs constructions à fondations de pierre et implantées au pied du versant qui a été reconnu, dont un grand édifice organisé autour d'une cour ou *atrium* central et comprenant un ensemble de caves profondes dans lesquelles ont été recueillis de nombreux pesons en calcaire. Les fouilles conduites le long du CD 579 à **Livarot** (Calvados) ont livré les restes d'une unité complexe de forge associée aux ruines de différents fours de réduction et à plusieurs puits, dont un cuvelé. Ces derniers étaient destinés au prélèvement de l'eau et non à l'extraction de minerai, le travail de forge assurant une production d'objets et d'outils divers, du clou au produit de qualité. Pour terminer la période antique, on doit mentionner la poursuite des études

conduites sur le sanctuaire complexe des « Hernies » à **Macé** (Orne). Elles ont concerné principalement le dégagement d'une seconde cour pourvue de deux édicules associés à des fosses et des rejets rituels.

PÉRIODE MÉDIÉVALE

La nécropole mérovingienne de la Chapelle Saint-Sauveur à **Manerbe** (Calvados) aura livré quelque 113 sépultures datables du VII^e siècle ap. J.-C. L'étude anthropologique confirme qu'il s'agit d'une population paysanne somme toute assez proche de celle du site de Verson (Calvados). Il faut par ailleurs noter la mise au jour d'une tombe qui paraît privilégiée par sa position topographique et se trouve placée sous la chapelle reconstruite au XIV^e siècle. L'individu âgé, porteur d'un scramasaxe et présentant des caractères discrets qui l'apparentent à d'autres individus du site funéraire, semble bien contemporain de la première phase du site. La poursuite des recherches sur l'église Saint-Pierre de **Thaon** (Calvados) aura complété le plan de l'édifice antique des II^e-III^e siècles ap. J.-C., au dessus duquel les édifices religieux se sont succédés. La fouille qui aura déjà livré quelque 317 sépultures suggère une répartition des inhumations en fonction de critères sociaux et d'âge. L'habitat rural a surtout été abordé sur le site des « Fresneaux » à **Fontenai-sur-Orne** (Orne). À une première occupation (fond de cabane, fosses et silos) attribuable au haut Moyen Âge a succédé un vaste ensemble très original. Il comprend d'une part un petit établissement fossoyé de type « *moated site* », ceint d'un fossé en fer à cheval et abritant une terrasse sur laquelle un grand édifice sur poteaux plantés a été reconnu. À cet établissement qui pourrait être une maison forte aristocratique semble lié un parcellaire quadrangulaire formé de plusieurs unités spatiales accolées, desservies par un chemin de terre et abritant plusieurs grands édifices sur poteaux. Cet ensemble (dépendance ou hameau) est daté des XI^e-XII^e siècles.

Pour ce qui concerne la castellologie, il faut ici souligner l'important programme de recherche conduit sur le site du « Château Ganne » à **La Pommeraye** (Calvados). L'année 2007 a permis de reconnaître le fossé séparant la basse-cour de la grande tour-porche. La poursuite de la fouille sous un grand édifice de 40 m x 9 m, laquelle avait démontré qu'il recouvrait la base d'un rempart de terre, a démontré l'existence d'une occupation datable probablement du X^e siècle ap. J.-C., associée à un édifice sur poteaux de 20 m² et flanqué d'un foyer. Au nord a été précisée l'évolution d'un édifice domestique initialement

associé à un four puis lié à un puits dont l'accès nécessita la construction d'un couloir après l'aménagement d'une terrasse et de la courtine. À l'issue du programme pluriannuel, nos connaissances sur ce site castral permettent de distinguer quatre phases chronologiques, la première se situant au X^e siècle (structures en creux dans le rocher). La seconde est datée des X^e-XI^e siècles et voit les premiers aménagements (renforcement ou construction du rempart) tout en conservant les structures sur poteaux. La troisième voit l'édification des bâtiments maçonnés aux XI^e-XII^e siècles et la quatrième correspond à l'aménagement simultané de la terrasse et de la courtine au XIII^e siècle. L'artisanat céramique a enfin été concerné par la fouille d'une aire d'extraction d'argile et de rejets de rebuts de cuisson à **Lieusaint** (Manche), laquelle a livré un abondant mobilier caractéristique des XI^e-XII^e siècles.

Dans le cadre du PCR sur l'exploitation du littoral en Basse-Normandie, une pêcherie en bois des XI^e et XII^e siècles a été fouillée à **Saint-Pair-sur-Mer**. Son plan quasi intégralement relevé constitue une documentation unique pour l'ensemble du littoral français à cette période. De plus, les autres pêcheries médiévales (Champeaux, Saint-Lô d'Ourville) étudiées dans le cadre de ce programme ont toutes donné lieu à des calages dendrochronologiques.

PÉRIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Au « Hamel Grente » à **Hambye** (Manche) ont été mis au jour au sein d'un édifice de 50 m² au minimum, les structures d'un atelier de fondeurs de cloches de la première moitié du XIX^e siècle, dont deux puits de coulage et les restes probables d'une étuve. À **Saint-Fromond** (Manche), sur l'atelier de production de terre cuite du « Porribet » (vers 1854 - 1880), une première campagne de fouille a livré le plan d'un vaste édifice de type halle destiné au séchage des produits, et plus partiellement un second de même fonction mais qui semble plus vaste encore.

François FICHET de CLAIRFONTAINE
Conservateur régional de l'archéologie

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale
des opérations

2 0 0 7

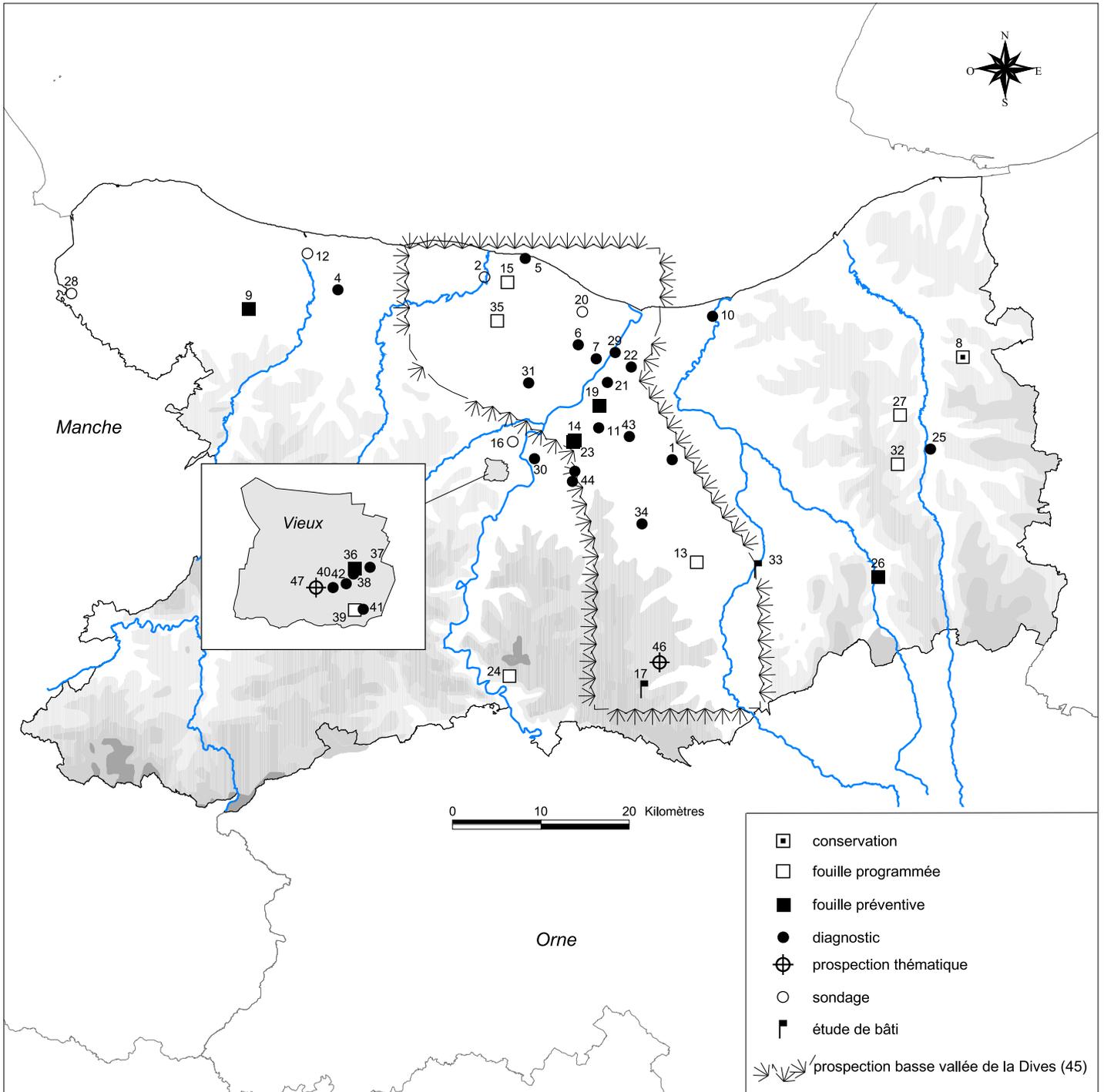
OPÉRATIONS	Calvados	Manche	Orne	Opérations inter-dép.	TOTAL
DIAGNOSTIC (DIAG)	22	5	9	-	36
ÉTUDE DE BÂTI (EB)	2	2	-	-	4
ÉTUDE DOCUMENTAIRE (DOC)	-	-	1	-	1
FOUILLE PRÉVENTIVE (FPREV)	6	-	5	-	11
FOUILLE PROGRAMMÉE ANNUELLE (FPA) ET PLURIANNUELLE (FPP)	6	3	2	-	11
MODIFICATION CONSISTANCE DE PROJET (MODIF)	1	-	-	-	1
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	-	1	-	3	4
PROSPECTION DIACHRONIQUE (PRD)	-	2	1	1	4
PROSPECTION THÉMATIQUE (PRT)	3	2	1	-	6
PROGRAMME D'ANALYSES (PAN)	1	1	-	-	2
SONDAGE (SD)	5	13	3	-	21
SURVEILLANCE DE TRAVAUX (ST)	-	-	2	-	2
TOTAL	46	29	24	4	103

BASSE-NORMANDIE
CALVADOS

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations

2 0 0 7



BASSE-NORMANDIE
CALVADOS

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations

2 0 0 7

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
1	ARGENCES - Domaine du Décauville	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	BRO-FER-GAL	*
2	BANVILLE – Eperon de La Burette	KERDIVEL Gwénolé (BÉN)	SD	NÉO - FER	*
3	BAYEUX - 51-53 rue de Bretagne <i>Opération 2006</i>	SCHUTZ Grégory (SDAC)	FPREV	GAL	-
4	BAYEUX - Route de Vaux-sur-Aure	DELAHAYE François (INR)	DIAG	GAL-MA	-
5	BERNIERES-SUR-MER - Le Clos du Pavillon et Le Camp de Pie	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	BRO	*
6	BIEVILLE-BEUVILLE - Le Château	HINCKER Vincent (SDAC)	DIAG	<i>Opération négative</i>	*
7	BLAINVILLE-SUR-ORNE - Espace artisanal	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	FER-GAL	*
8	BLANGY-LE-CHÂTEAU – Le bourg	-	MODIF	MA	-
9	BLAY - Le Castel	DELAHAYE François (INR)	FPREV	-	☾
10	CABOURG - Station d'épuration	CARPENTIER Vincent (INR)	DIAG	-	*
11	CAGNY - Extension DECATHLON	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	FER	*
12	COMMES - Le Mont Cavalier	GIRAUD Pierre (SDAC)	SD	BRO - FER	-
13	CONDE-SUR-IFS - La Bruyère du Hamel	DRON Jean-Luc (BÉN)	FPP	NÉO	*
14	CORMELLES-LE-ROYAL - Aire des Gens du Voyage	LEPAUMIER Hubert (INR)	FPREV	FER	-
15	COURSEULLES-SUR-MER - Saint-Ursin-de-Courtisigny	HANUSSE Claire (SUP)	FPA	MA	*
16	ETERVILLE - Le Clos des Lilas	JAHIER Ivan (INR)	SD	FER	*
17	FALAISE – Le Château	MASTROLORENZO Joseph (ENT)	EB	MA	*
18	FALAISE – Z.A. Expansia – 1ère tranche <i>Opération 2006</i>	BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile (INR)	FPREV	MUL	-
19	GIBERVILLE – La Delle de Derrière l'Eglise	CARPENTIER Vincent (INR)	FPREV	MUL	-
20	HERMANVILLE-SUR-MER - Le Vinetot	COUANON Pascal (SRA)	SD	<i>Opération négative</i>	-
21	HEROUVILLETTE - Sainte-Honorine-la-Chardronnette Chemin rural n° 6	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	GAL	*
22	HEROUVILLETTE - Lotissement les Pérelles - Avenue de Cabourg	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	FER-GAL	*
23	IFS - Object'ifs sud - parcelle AR 67	BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile (INR)	FPREV	FER	-
24	LA POMMERAYE - Château Ganne	FLAMBARD-HERICHER Anne-Marie (SUP)	FPP	MA	*

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
25	LISIEUX - Collège Notre-Dame	DELAHAYE François (INR)	DIAG	GAL - MOD	*
26	LIVAROT - CD n° 579	COLLIOU Christophe (ENT)	FPREV	GAL	-
27	MANERBE - Chapelle Saint-Sauveur	HINCKER Vincent (SDAC)	PAN	MA	*
28	NEUILLY-LA-FORÊT - Saint-Lambert	FAUQ Bertrand (SRA)	SD	CON	-
29	RANVILLE - Le Moulin d'Eau	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	MOD	*
30	SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE - ZAC Porte de la Suisse Normande - 1ère tranche	FROMONT Nicolas (INR)	DIAG	RÉC	*
31	SAINT-CONTEST - Parc tertiaire « Espace d'entreprise »	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	GAL	*
32	SAINT-DÉSIR - Oppidum du Castellier	GIRAUD Pierre (SDAC)	FPA	FER - GAL	-
33	SAINT-PIERRE-SUR-DIVES – Abbaye Notre-Dame	DESLOGES Jean (SRA)	EB	MA	-
34	SAINT-SYLVAIN - Rue Vilaine / Chemin rural d'Argences	FROMONT Nicolas (INR)	DIAG	NÉO	*
35	THAON - Eglise Saint-Pierre	DELAHAYE François (INR)	FPP	GAL-MA	*
36	VIEUX - Chemin des Gaudines	HINCKER Vincent (SDAC)	FPREV	HMA	*
37	VIEUX - Route de Maltot	HINCKER Vincent (SDAC)	DIAG	MOD-CON	*
38	VIEUX - Place Saint-Martin	HINCKER Vincent (SDAC)	DIAG	HMA - MA	*
39	VIEUX - Le Champ des Crêtes	JARDEL Karine (SDAC)	FPA	GAL	*
40	VIEUX – Le Hameau du Closet	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	GAL	*
41	VIEUX - Parcelle AH 30p	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	GAL	*
42	VIEUX - Place d'Armes	SCHUTZ Grégory (SDAC)	DIAG	GAL - HMA	*

Tracés routiers

43	Barreau A 13 - RN 13, contournement sud-est de Caen	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	MUL	*
44	Barreau de liaison RD 562 / RN 158 et chemin de liaison le long de la RN 158	GIRAUD Pierre (SDAC)	DIAG	NÉO	-

Prospections thématiques

45	Archéologie du paysage de la Plaine de Caen	LESPEZ Laurent (SUP)	PRT	MUL	*
46	VERSAINVILLE – La Grande Haie	CHARRAUD François (BÉN)	PRT	NÉO-PRO	*
47	VIEUX - Prospection pédestre sur le territoire de la commune	SCHUTZ Grégory (SDAC)	PRT	GAL	*

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

* rapport consultable au service

▶ opération en cours

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▶ figureront dans le BSR 2008.

ARGENCES
Domaine du Décauville

BRONZE-FER
GAULE ROMAINE

La société Francelot ayant reçu l'autorisation de construire un lotissement sur les parcelles n° 81 et 82 de la section cadastrale B de la commune d'Argences, une opération de diagnostic archéologique a été confiée à l'INRAP en préalable à la réalisation de ce projet. Ce dernier concerne une surface de 49 797 m² située au nord-ouest de la commune.

Située à une vingtaine de kilomètres au sud-est de l'agglomération caennaise, la commune d'Argences se trouve aux limites nord-est de la Plaine de Caen qui constitue le grand domaine agricole de la Basse-Normandie. Entre les rives de l'Orne et de la Dives, elle se voit partagée en deux, avec à l'est des paysages de marais qui caractérisent les alentours de la Dives, et à l'ouest l'*openfield* céréalier typique du sud de Caen.

Peu de sites sont actuellement recensés sur la commune d'Argences. Cependant, directement au nord des parcelles concernées par le projet, un enclos curvilinéaire protohistorique a été repéré par prospection aérienne. À environ 800 m à l'ouest du secteur, un enclos circulaire de l'âge du Bronze est localisé vers « l'Orme de la Vierge ».

Deux sites sont également connus comme représentants du Moyen Âge classique. Il s'agit de l'église du village, et d'une chapelle située au lieu-dit « Saint-Gilles », à environ deux kilomètres à l'Est. Plusieurs indices de sites sont également recensés, notamment néolithiques

et du Moyen Âge, mais ne présentant aucune localisation précise.

Au terme de ce diagnostic, deux sites ont été découverts dont l'importance est variable :

- un petit enclos circulaire, au nord de l'emprise, ne semble pas pouvoir apporter d'informations nouvelles sur ce genre d'installation, son emprise étant réduite et ses alentours vierges de structures annexes. Ce type de structure est généralement attribué à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer ;
- une partie d'enclos cloisonné, limitant un espace renfermant une concentration de trous de poteau, est située au centre de l'emprise. Au vu du nombre de trous de poteau, il semble possible de parler d'habitat. Le peu de mobilier recueilli ne permet pas d'établir de datation précise, mais il est attribuable a priori au début de la période antique. L'état d'arasement de l'ensemble limite toutefois les possibilités d'interprétation.

Il est tout de même intéressant de constater la structuration du paysage à une époque probablement ancienne et d'imaginer une installation de l'habitat dans la parcelle située à l'ouest de manière peut-être plus significative.

Agnès HÉRARD

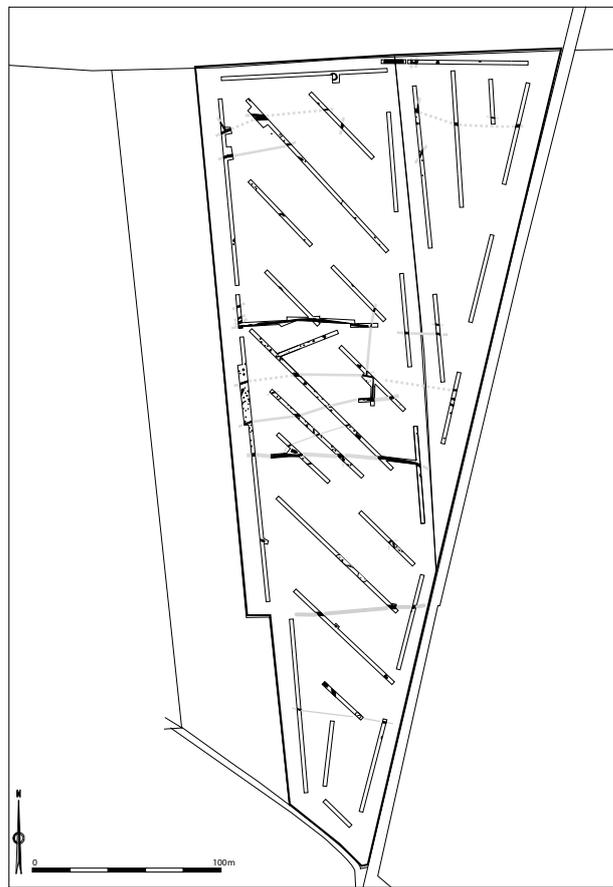


Fig. 1 - ARGENCES, Domaine du Décauville. Plan général des tranchées et des vestiges archéologiques (plan INRAP).

NÉOLITHIQUE

FER

BANVILLE Éperon de La Burette

Suite aux travaux effectués en 2005 sur le même site, qui avaient permis de dater deux tronçons de fossés du Néolithique moyen et du Premier âge du Fer, une fouille programmée de trois semaines a été menée sur l'éperon de la Burette à Banville afin de préciser la chronologie générale du site. La superficie décapée (environ 800 m²) a été placée immédiatement au sud du sondage de 2005.

Cette fouille a permis d'observer le système d'entrée strictement dans le même axe entre le fossé néolithique (structure 2) et le fossé de la fin du Premier âge du Fer (structure 1). Elle s'est concentrée sur la compréhension de la structure 2. Ainsi, en l'état de l'analyse, il apparaît que cette dernière a bien été creusée et a fonctionné au Néolithique moyen. Cependant, la découverte de mobilier de l'âge du Fer en son sein atteste d'une histoire complexe, où il apparaît que ce fossé a fait l'objet d'un comblement volontaire à cette époque.

L'occupation néolithique a été précisée surtout à l'est du site avec de très nombreuses structures de type fosses circulaires ou ovalaires, peut-être des silos. D'autres structures apparaissent comme des structures de combustion. La majorité de ces structures livrent d'abondants restes carpologiques et ont conduit à effectuer plusieurs prélèvements. De manière générale,

le mobilier lithique, céramique et osseux est abondant. Il nous faut signaler la découverte de deux coupes à socle (qui ont fait l'objet d'une présentation au colloque interrégional du Havre de novembre 2007), archéologiquement complètes, et d'une hache en dolérite. En outre, une des fosses a livré ce qui apparaît comme un dépôt animal, accompagné d'un objet en bois de cerf perforé.

L'ouest de la fouille est apparu très perturbé. Certaines structures sont attribuables sans conteste au Néolithique moyen, mais les nombreux trous de calage de poteaux n'ont pas encore été datés. En effet, un bâtiment rectangulaire sur poteaux orientés nord-sud et ouvert à l'Est est à attribuer soit à l'âge du Bronze soit au Second âge du Fer, en l'état de nos travaux.

En conclusion, il apparaît que les résultats de cette fouille sont largement positifs et inscrivent le site dans la plupart des problématiques régionales et extra-régionales, notamment celles relatives à une meilleure compréhension des sites d'habitat de cette période et sur celles relatives à la place de la Normandie aux carrefours de multiples influences avec à l'est le Bassin Parisien, à l'ouest la Bretagne et au sud le Centre-Ouest.

Gwenolé KERDIVEL



Fig. 2 - BANVILLE, la Burette. Vue aérienne.



Fig. 3 - BANVILLE, la Burette. Fosse néolithique.

La fouille préventive s'est déroulée préalablement à la construction d'un immeuble d'habitation sur parking souterrain, au 51-53 rue de Bretagne, à Bayeux, par la société *La Construction Résidentielle (L.C.R.)*. L'opération a concerné les parcelles AE 127 et 129 constituant le parc d'un hôtel particulier du XVIII^e siècle, l' Hôtel Saint-Paul, sur une superficie d'environ 960 m².

L'occupation se caractérise dans un premier temps par une série de fosses et de fossés aménagés dans le substrat, datés de la seconde moitié du I^{er} siècle. La seconde phase d'occupation, vers la fin du I^{er} – début du II^e siècle, est marquée par la construction d'un bâtiment sur solins très partiellement conservé. Ce dernier a en effet été largement perturbé par l'installation au même emplacement, au cours du II^e siècle, d'un bâtiment maçonné dont la fouille a permis de dégager 5 pièces et qui reprend en partie le plan du bâtiment précédent. Seul l'angle nord-ouest de cette construction (habitat ?) est visible dans l'emprise étudiée. La majeure partie de l'édifice se développe en effet sous les propriétés

voisines vers l'est et au sud tandis que tout le secteur au nord et à l'ouest apparaît non bâti (à l'exception d'une importante citerne de 3 m de côté et 3,5 m de profondeur) et accueille une succession de remblais sur des surfaces atteignant parfois plusieurs dizaines de mètres carrés.

La fin de l'occupation antique est marquée par la destruction et la récupération du bâtiment maçonné dans la seconde moitié du III^e et au IV^e siècle. Quelques structures excavées (fossés ou carrières ?) apparaissent vers les XIII^e - XV^e siècles à l'emplacement du secteur précédemment non bâti avant que la zone ne soit occupée à partir du XVIII^e siècle par le parc de l'Hôtel Saint-Paul et quelques bâtiments de service.

L'opération préventive de la rue de Bretagne a offert ainsi l'opportunité de renseigner ce secteur situé à la périphérie nord du chef-lieu de cité des Baiocasses jusqu'à présent peu documenté.

Grégory SCHUTZ



Fig. 4 - BAYEUX, rue de Bretagne. Dégagement du bâtiment sur solins du I^{er} siècle.

L'opération de diagnostic archéologique réalisée au nord de la commune de Bayeux, sur de vastes parcelles dominant la vallée de l'Aure, a été motivée par le projet d'aménagement d'un lotissement sur une surface de 12 ha.

Les tranchées ont permis de mettre en évidence plusieurs réseaux parcellaires se succédant depuis La Tène finale jusqu'au Moyen Âge. Le principal réseau est à rattacher à une occupation du Haut-Empire matérialisée sur l'emprise du projet par un petit bâtiment rectangulaire fortement arasé et dont ne subsistent que les fondations. Il est associé à plusieurs fossés parcellaires et à un probable chemin. Au nord-est de ce bâtiment, plusieurs fosses et fossés ont livré un lot de céramique antique important.

Cette céramique constitue un ensemble homogène daté largement du Haut-Empire (1^{er}-milieu du III^e siècle). Elle compose ainsi un lot indéniablement rattaché à l'aire domestique, fait de mortiers et de pots à cuire, d'écuelles, de bols et de nombreuses cruches. Des amphores de type Dressel 20 et des amphores régionales attestent de la consommation sur ce site d'huile d'olive hispanique et de vin. Ce répertoire est ainsi classique pour l'époque et pour la région, notamment par la profusion de cruches à lèvre en poulie à pâte claire et de pots à cuire à lèvre en bourrelet à pâte grise, déjà observés sur des sites de l'ouest de la Plaine de Caen et du Bessin.

François DELAHAYE et Lénaïg FÉRET

La société Investir Immobilier ayant reçu l'autorisation de construire un lotissement sur les parcelles n° 108 et 364p de la section cadastrale AH de la commune de Bernières-sur-Mer, une opération de diagnostic archéologique a été confiée à l'INRAP en préalable à la réalisation de ce projet. Ce dernier concerne une surface de 54 500 m² située au nord-est de la commune, et accolée à une parcelle dans laquelle bon nombre de vestiges avaient été relevés lors du diagnostic effectué en préalable à la première tranche du lotissement. En effet, en 2000 et 2005, de nombreux fossés de parcellaire attribués à l'âge du Bronze, plusieurs enclos circulaires accompagnés d'inhumations, des fosses et fossés gallo-romains, ainsi qu'une occupation néolithique, avaient été relevés sur les terrains à l'ouest.

Située à une vingtaine de kilomètres au nord de l'agglomération caennaise, la commune de Bernières-sur-Mer se trouve aux limites nord de la Plaine de Caen, caractérisé par l'*openfield* céréalier. Sous-tendue par des calcaires du Bathonien, elle est caractérisée, sous la couche charruée, par une couverture limono-argileuse d'ampleur variable. Ici, cette dernière est très importante sur toute la zone considérée, puisqu'elle atteint des épaisseurs allant de 70 à 130 cm. Avant l'apparition du substrat, s'intercale en plus une couche de loess apparaissant sous les limons pédogénésés.

Afin d'éviter des problèmes de déstabilisation des bâtiments, et un surcoût dû au compactage des terres, l'aménageur a demandé à l'INRAP que les sondages soient effectués selon un plan préétabli. Un plan de tranchées a donc été étudié et une implantation a été effectuée par un géomètre.

Au terme de cette intervention, il apparaît que l'essentiel des vestiges découverts consiste en une trame de fossés parcellaires répartis sur toute l'emprise. Une concentration dans la partie nord laisse supposer une reprise des tracés à plusieurs époques successives, peut-être très proches. Bien que peu de fossés se raccordent à ceux déjà connus, le parcellaire découvert lors de cette opération semble adopter la même orientation et compléter la trame déjà existante. Les structures des précédentes opérations avaient été attribuées à l'âge du Bronze. Les fossés découverts dans l'emprise du présent projet complètent donc la connaissance du paysage de l'époque bien que la datation des vestiges découverts ici ne puisse être établie avec précision.

Ces nouvelles découvertes peuvent donc permettre d'affiner la connaissance des diverses formes du paysage à des périodes anciennes.

Agnès HÉRARD

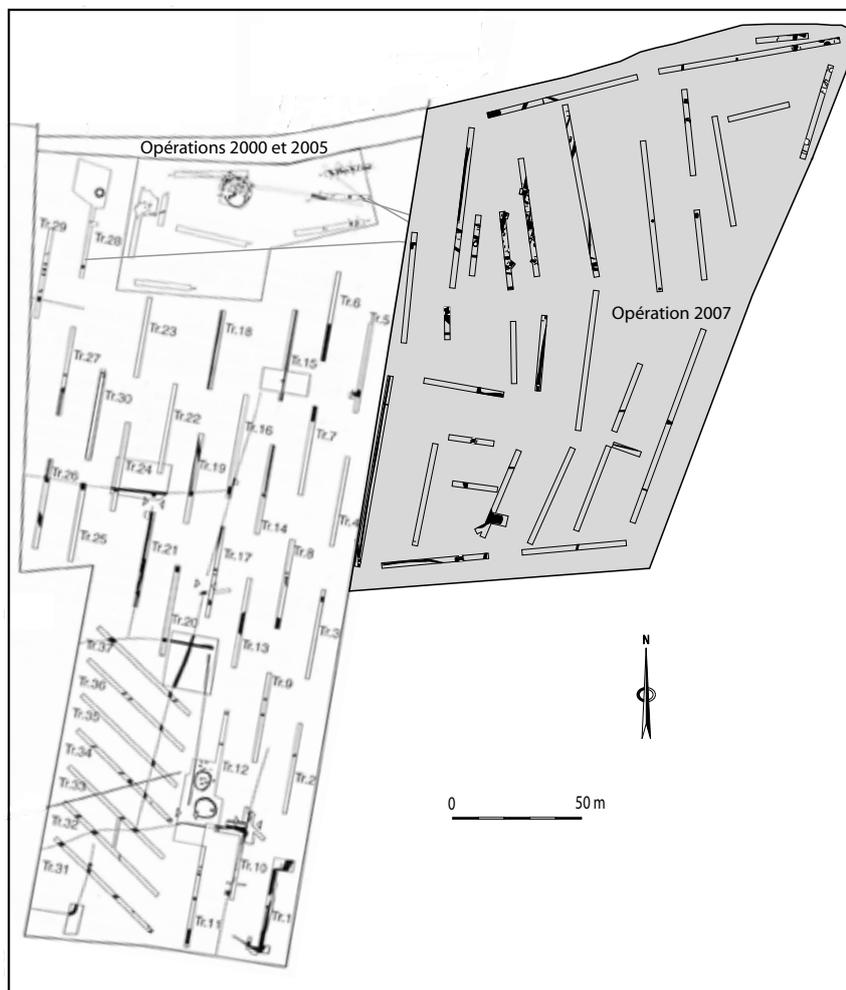


Fig. 5 - BERNIÈRES-SUR-MER, le Clos du Pavillon. Plan général des opérations archéologiques.

BIÉVILLE-BEUVILLE Le Château

Le diagnostic archéologique conduit immédiatement au nord-est de l'habitat mérovingien fouillé en 2002 au lieu-dit « Le Château » a permis de constater l'absence complète de vestiges dans la parcelle considérée. Cette

absence atteste de fait d'une limitation du développement de cette occupation aristocratique dans ladite direction.

Vincent HINCKER et Guillaume MARIE

FER
GAULE ROMAINE

BLAINVILLE-SUR-ORNE Espace artisanal

Le diagnostic de cet espace artisanal, qui accompagne le réaménagement d'un échangeur entre la RD 515 et la RD 141, à l'entrée orientale de Blainville, est la troisième opération de sondages conduite sur le site protohistorique et antique des Portes de la Mer. Découvert avec la viabilisation de ce lotissement, il a fait l'objet d'une première exploration en 2001, sous la conduite de C. Billard, mais le tiers médian avait déjà été détruit dans les années 1980, lors de la création de la RD 141. Tout récemment, le redressement de cette route a été précédé d'un deuxième diagnostic sur le site, mené en 2006 par le service d'archéologie du Conseil général

du Calvados, sous la direction de N. Coulthard. Dans ce contexte, l'emprise diagnostiquée correspond à la frange méridionale du site, en une bande qui représente sans doute un quart de sa surface, et à sa marge orientale. Outre un ensemble de vestiges postérieurs à l'époque gallo-romaine, mais non figurés sur le cadastre de 1808, et parmi lesquels se comptent surtout un long fossé et un grand bâtiment sur fondations maçonnées (grange ?), toutes les structures se rapportent au site protohistorique et antique. Elles ne se comprennent cependant pas sans leur raccordement aux vestiges mis au jour en 2001 et 2006.

L'occupation protohistorique se caractérise par un enclos fossoyé quadrangulaire, dont seul le côté nord-est demeure mal localisé. Le fossé présente, dans notre tranchée 6, un profil transversal en V, et mesure 3,60 m de large, pour une profondeur de 2,50 m sous la surface actuelle. Deux creusements successifs, de gabarits sensiblement équivalents, peuvent être distingués à partir de sa coupe. Le dernier est daté par le mobilier céramique de l'extrême fin de la période laténienne (seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.), mais quelques autres éléments de formes, recueillis dans un fossé qui prolonge un côté de l'enclos, suggèrent une datation plus ancienne, à la fin de La Tène moyenne ou au début de La Tène finale (seconde moitié du II^e siècle av. J.-C.). Le recreusement du fossé et ces deux horizons chronologiques nous conduisent à proposer la succession de deux enclos appuyés sur une même limite au sud-est, mais bornés par des fossés distincts à l'ouest. Ce doublement des creusements est cohérent avec les découvertes de 2006, pour le flanc sud-ouest, et il est attesté par celles de 2001, pour le flanc nord-ouest.

La limite sud-est de l'enclos est donc un élément pérenne de la structure parcellaire laténienne, du reste bien discrète. Cette limite se trouve prolongée sur près de 200 m par plusieurs fossés, dont un a livré en outre le fragment d'une cruche gallo-romaine, datable, au plus tôt, de la deuxième moitié du I^{er} siècle.

Cette occupation gallo-romaine se réduit à peu près aux vestiges mis au jour en 2001. Ils comprenaient un bâtiment sur fondations maçonnées, de 9 m par 6, avoisiné de quelques fosses, et inséré dans un réseau

parcellaire. Le mobilier céramique avait permis de dater cette occupation de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e, mais quelques éléments nouvellement observés attestent une fréquentation dans la deuxième moitié du III^e siècle. La frange méridionale, explorée par les deux derniers diagnostics, ne livre que quelques fosses et débris antiques, puis, dans notre tranchée 4, ce seul fragment de cruche gallo-romaine.

Le site semble donc restreint à quelque 2000 ou 3000 m², fixés contre un fossé dégagé en 2001. La limite laténienne en est un parallèle oriental, à une soixantaine de mètres du bâtiment antique. Des fossés perpendiculaires à ces deux axes conduisent à restituer l'existence d'un parcellaire plus complet, de même qu'un fossé isolé, découvert au sud-est de l'emprise. Ce dernier a livré un maigre lot de mobilier céramique, caractéristique cependant de la fin du I^{er} siècle et du début du II^e.

Les vestiges gallo-romains ne permettent donc pas de qualifier assurément l'occupation, mais il serait difficile d'y voir une *villa*, ou même une exploitation agricole plus réduite. S'il faut en effet rapprocher la faible extension du site, le nombre réduit de structures dans cette surface, d'une période de fréquentation couvrant près de deux siècles, il ne semble pas que ces types puissent être des comparaisons appropriées. En l'état, nous proposons d'y voir au contraire une annexe agricole, telle qu'il en a été reconnu à Creully, « Le Clos de l'Épinette », pour en rester à une comparaison géographiquement et chronologiquement proche.

Ludovic LE GAILLARD

CABOURG

Station d'épuration

Le projet d'agrandissement de la station d'épuration de Cabourg, conduit par la Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives (CCED), a commandé la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique en raison du caractère sensible de cet espace, particulièrement riche en vestiges archéologiques, archives sédimentaires et environnementales. Les tranchées ouvertes dans le périmètre actuel de la station et dans la parcelle limitrophe au Nord, sur la rive gauche de la Dives, n'ont livré aucun élément archéologique matériel mais ont permis, en revanche, de mettre au jour une passée tourbeuse inédite, de formation relativement récente mais antérieure aux aménagements contemporains, qui offre l'une des premières opportunités de tenter une approche paléopaysagère dans ce secteur estuarien encore largement méconnu, à partir des matériaux polliniques préservés dans la tourbe. Après enregistrement stratigraphique et échantillonnage, une datation radiocarbone a été commandée tandis que l'étude palynologique a été confiée à Delphine Barbier

(INRAP). Cette opération a également permis de regrouper et cartographier les données stratigraphiques produites à l'occasion des nombreux sondages géotechniques qui accompagnent le développement de l'estuaire de la Dives. On notera que certaines zones riveraines du fleuve et de l'estuaire affichent une destruction quasi complète de leurs archives sédimentaires, des suites d'importantes opérations de remblaiement conduites dans le dernier quart du XX^e siècle, jusqu'à 3 m de profondeur et plus, dans les alluvions de la rive cabourgeaise. Des sondages similaires, d'ores et déjà programmés dans le cours de l'année 2008 au sein de ce même espace, apporteront de nouveaux compléments au panel de connaissances archéologiques, géoarchéologiques et paléoenvironnementales aujourd'hui disponible autour de cette zone humide dotée d'un potentiel historique considérable.

Vincent CARPENTIER

CAGNY

Extension Décathlon

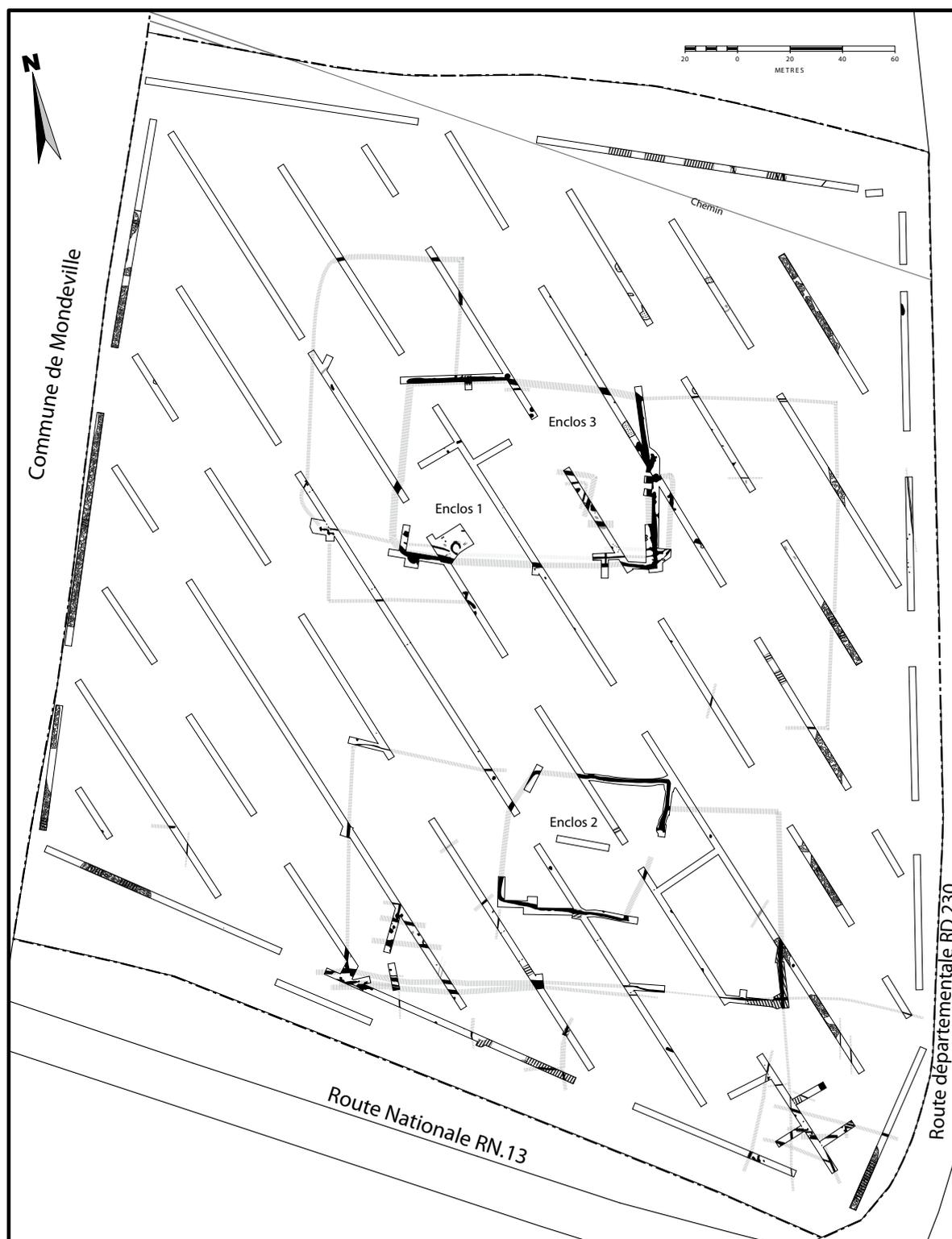


Fig. 6 - CAGNY, extension DECATHLON. Plan général des structures mises au jour.

La société Décathlon ayant reçu l'autorisation de construire un entrepôt logistique sur les parcelles n° 62 et 142 de la section cadastrale D de la commune de Cagny, une opération de diagnostic archéologique a été confiée à l'INRAP en préalable à la réalisation de ce projet. Ce dernier concerne une surface de 170 193 m²

située à l'ouest de la commune, à l'angle de la route départementale 230 allant à Giberville et de la route nationale 13 dite route de Paris. Le diagnostic a été réalisé dans un secteur particulièrement riche, et sur une parcelle où un cliché aérien présentait deux enclos quadrangulaires.

Au terme de cette opération de diagnostic et de l'étude de ses données, il apparaît que plusieurs sites sont présents sur l'emprise de ce projet de construction. Un petit ensemble de fossés et une carrière antique dans l'angle sud-est sont les seuls représentants de la période. Ils sont sans doute à mettre en relation avec la voie antique bien connue passant sous la route nationale 13 très proche.

La découverte majeure de cette opération consiste en trois enclos protohistoriques situés au milieu de l'emprise concernée par le projet d'aménagement.

Le plus petit est un enclos circulaire accompagné d'au moins quatre sépultures dont l'emprise semble assez limitée. Ce genre de monument est traditionnellement attribué à l'âge du Bronze avec une pérennité au premier âge du Fer.

Le second consiste en un enclos quadrangulaire avec ouverture à l'est qui représente une emprise d'environ 4 200 m². Si très peu de structures ont été trouvées dans son espace interne, son fossé présente un creusement en V qui peut atteindre 180 cm par rapport à la surface actuelle et son remplissage est légèrement stratifié. Il est englobé dans une parcelle beaucoup plus grande dans laquelle un groupement de structures est identifiable à l'ouest. La surface totale comprenant l'enclos principal et la parcelle attenante représente environ 20 000 m². La céramique recueillie dans ces diverses structures permet d'attribuer les installations à la fin du premier âge du Fer et tout début du second.

Dans le troisième ensemble, l'enclos principal, nettement plus imposant, présente une superficie de 10 400 m². De forme plus ou moins rectangulaire, il semble être pourvu d'une entrée complexe à l'est, et doté d'un puissant fossé stratifié dans lequel la présence d'une palissade est fortement soupçonnée. Les structures internes, très peu explorées afin de les préserver au mieux pour une fouille à venir, se présentent sous diverses formes, et un enclos interne est pressenti. Deux parcelles sont accolées vers l'ouest à cet enclos, représentant respectivement 6 600 et 1 700 m². Une troisième parcelle prolonge l'espace vers l'est, mais son tracé n'a pu être correctement repéré. Les éléments céramiques recueillis sont importants, notamment dans le fossé de l'enclos principal, et leur examen permet de dater l'ensemble de la fin du Hallstatt et début de La Tène ancienne.

Ces deux ensembles d'habitat s'inscrivent dans un secteur particulièrement riche sur le plan archéologique et notamment pour la période protohistorique. Cependant, les sites alentours s'inscrivent principalement dans les siècles suivants, comme c'est le cas pour les sites du MIR et de l'Etoile sur la commune de Mondeville, et ne présentent que des éléments ponctuels de la période couverte par les sites de Cagny. La pertinence de ces installations consiste également dans le fait d'avoir une vue d'ensemble sur l'habitat et ses installations annexes telles que les parcelles attenantes.

Agnès HÉRARD

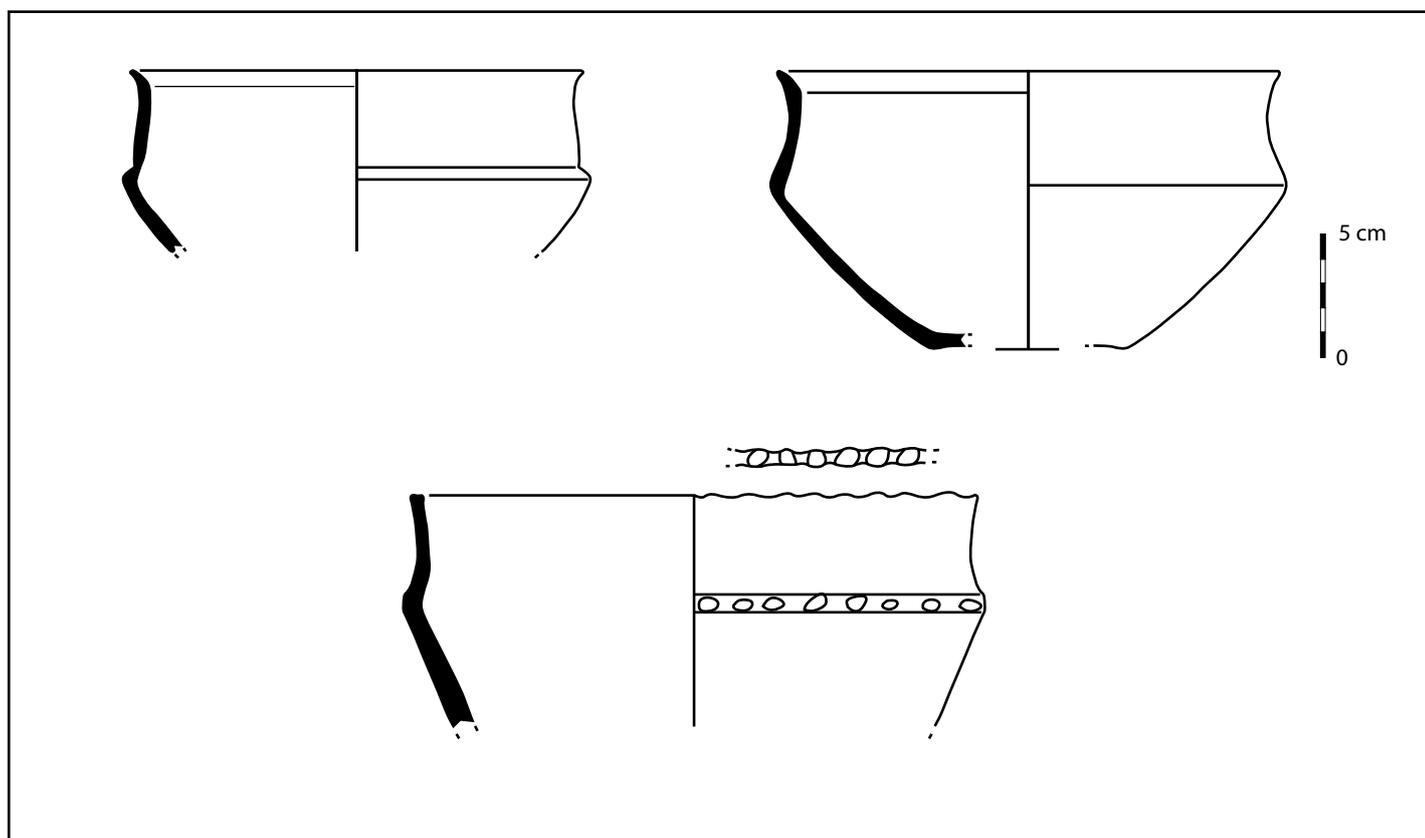


Fig. 7 - CAGNY, extension DECATHLON. Céramiques fin I^{er} âge du Fer.

Présentation

Cette opération de sondages a été réalisée dans le cadre du Programme Collectif de Recherche sur les sites fortifiés protohistoriques de hauteur en Basse-Normandie. Le Mont Cavalier ou Butte d'Escure est localisé sur la commune de Commes à proximité de la route de Bayeux à Port-en-Bessin. Il s'agit d'un site fortifié installé sur un éperon calcaire aux pentes escarpées dominant la vallée de l'Aure. Un important rempart de plus de 6 m de hauteur barre l'accès au plateau du côté est. Ce talus mesure 55 m de largeur, près de 150 m de longueur et comprend au sommet un aménagement plus resserré, d'environ 1,50 m de hauteur, interprété comme un mur parcellaire médiéval ou d'époque moderne. La surface

de l'aire enclose atteint un peu plus de 4,5 ha.

Cette intervention d'une durée de 2 semaines comprenait plusieurs objectifs : faire un premier diagnostic du site afin d'évaluer l'état de conservation d'éventuels vestiges, d'en connaître la complexité, de réaliser une première étude du système de fortification et surtout d'apporter les premiers éléments de datation des occupations protohistoriques de l'éperon. Nous avons également réalisé un sondage à l'extérieur du site sur un petit replat où un aménagement de château d'eau était prévu, afin de nous assurer qu'aucun vestige archéologique n'était menacé par ce projet.



Fig. 8 - COMMES, le Mont Cavalier. Voirie de galets (Tène finale).

Résultats

L'objectif de cette opération qui visait à apporter des éléments de datation de la ou des occupations de cet éperon semble atteint. Nous avons recueilli quelques indices d'activité humaine dès le Néolithique ou l'âge du Bronze avec la présence dans un niveau inférieur d'un épandage de charbon de bois et de terre rubéfiée associé à un peu de matériel lithique. L'installation suivante

est identifiée par un lot conséquent de céramiques attribuées au Hallstatt D (VI^e-V^e siècle) ; elle pourrait être établie uniquement sur la partie occidentale de l'éperon. Le système défensif du site, d'après les informations récoltées lors de cette intervention, apparaît assez tardif, contrairement aux hypothèses émises jusqu'à présent. En effet, les couches fossilisées par la fortification

ainsi que les niveaux correspondant au rempart ou à des colluvions qui en sont issues ont livré du matériel attribuable à La Tène finale. La chaussée de galets d'environ 2 m de largeur, localisée dans trois sondages, probablement de la fin de la période gauloise, devait sans doute longer l'enceinte sur la totalité de son tracé. Notons l'absence de mobilier gallo-romain, dans les différents contextes mis au jour, alors que plusieurs découvertes anciennes d'objets de cette période, dont des monnaies, sont mentionnées. Ce fait peut s'expliquer par une mauvaise attribution d'une partie de ce mobilier, par des vestiges isolés ou encore par une installation très localisée sur l'éperon.

Dans la partie étudiée, le rempart de barrage se présente sous la forme d'un talus de terre de très grande dimension, environ 7 m de hauteur. L'étude de sa facture et de son phasage reste à réaliser. Une importante structure excavée, jusqu'alors insoupçonnée, a été repérée à l'avant de ce rempart ; cela pourrait être un grand fossé renforçant le système défensif de l'éperon.

L'état de conservation des vestiges sur ce site est inégal en raison de sa topographie irrégulière. Les parties hautes et celles en pente ont subi une forte érosion et souvent le substrat calcaire affleure. De plus, des carrières d'extraction de plaquettes de calcaire ont probablement

détruit de nombreuses structures antérieures. Par contre, également du fait de la topographie du site et de l'existence d'un rempart de contour, l'accumulation de colluvions, notamment entre les pentes et le talus, a sans doute permis de préserver certaines structures ou niveaux d'occupations souvent détruits sur les sites de hauteur.

Le potentiel archéologique du Mont Cavalier reste important malgré l'arasement d'une grande partie du site. Il est fort probable que le système d'entrée, situé au nord du rempart de barrage, soit bien conservé et riche d'enseignements sur le phasage du site, principalement à La Tène finale. C'est également l'endroit où le talus est le plus accessible pour son étude.

L'occupation du premier âge du Fer soulève de nombreuses interrogations notamment celle de sa localisation : s'étend-elle sur la totalité de la surface enclose ou se cantonne-t-elle à la partie occidentale de l'éperon ? Le système défensif de cette période n'a pu être reconnu lors de cette campagne de sondage ; il reste à le localiser (au niveau du micro-vallon ou sous le rempart de barrage) et à l'identifier.

Pierre GIRAUD

CONDÉ-SUR-IFS La Bruyère du Hamel

NÉOLITHIQUE

Cette avant-dernière campagne avait comme objectif prioritaire d'avancer le plus possible dans la connaissance de la première occupation néolithique datée de la transition entre le Néolithique ancien et le Néolithique moyen (première moitié du V^e millénaire). Le vieux sol conservé sous les tombes à couloir est au cœur du travail de l'équipe depuis plusieurs années. Son étude, dans le secteur nord, a encore une fois associé une approche manuelle des niveaux supérieurs (très riches en mobilier et fouillés par passes de 5 cm) et le recours à un tractopelle qui permet dans un second temps d'atteindre le substrat dans lequel se lisent les structures profondes. 440 m² ont été exhaustivement fouillés dont 260 m² de vieux sol d'un seul tenant sous la tombe D et ses éboulis. Vingt-cinq faits y ont été recensés dont quatorze se sont révélés d'origine archéologique, six des leurres géomorphologiques et cinq n'ont été reconnus qu'en coupe.

En limite de site, une assez grande fosse circulaire creusée dans le substrat a été identifiée par la présence d'un niveau régulier de plaquettes calcaires calibrées et chauffées. Celles-ci reposent sur un radier de plaquettes ne présentant aucune trace de combustion, ce qui exclut une chauffe sur place. L'absence de mobilier ne permet pas de préciser ni la fonction ni la datation de cette belle structure. Cependant, et à titre d'hypothèse, on note la proximité formelle avec des empierrements mis au jour dans la partie sud du site et datant d'une occupation protohistorique (sans doute celle de La Tène ancienne). Cette attribution fonctionnelle et chronologique bien

fragile nous incite à prendre en compte l'éventuelle présence de témoins de l'âge du Fer dans la partie nord du site.

En ce qui concerne la nécropole du Néolithique moyen II (aux environs de 4 000 avant notre ère), a été découvert un (et sans doute deux) four(s) à pierres chauffantes, l'un d'eux n'ayant été fouillé qu'à moitié. Ces structures de combustion s'inscrivent dans une grande fosse circulaire, comblée de plaquettes calcaires décimétriques disposées souvent à plat avec un pendage discret mais fréquent vers le centre. Les parois de la fosse sont en pente régulière et le fond dans leur continuité. Leur remplissage est entièrement noirci par une poudre de charbon omniprésente. Le seul mobilier associé à la chauffe, malgré un tamisage partiel, est du charbon de bois sous forme de miettes, de petits blocs et de bûchettes centimétriques. Leur parenté évidente avec les cinq structures repérées plus au sud confirme l'importance de ces fours culinaires (à l'étouffée) en usage lors de phases anciennes (de construction ?) de la nécropole, probablement pour des banquets.

Dans les niveaux supérieurs, sur les bords de l'un des deux fours, du mobilier plus ancien a été piégé lors du remblaiement. Il correspond au niveau d'occupation le plus ancien (Néolithique moyen I) qui a aussi livré plusieurs petites structures (1 m de diamètre au mieux) témoignant de gestes du quotidien : une vidange de foyer, trois fosses utilisées comme dépotoir contenant un mobilier varié et assez abondant ainsi que les vestiges

d'une structure de combustion ayant rubéfié le sommet du substrat (four ?) détruit avant la fin de la phase. Le vieux sol a continué à livrer une grande quantité de matériel détritique, tant organique que céramique et lithique, en particulier un disque de schiste qui, comme les lames très nombreuses, témoigne de liens avec la culture de Villeneuve Saint-Germain implantée dans la région au début du V^e millénaire. Au plan fonctionnel, l'analyse de la répartition et de la composition du mobilier

se poursuit avec comme objectif d'interpréter au mieux le fonctionnement de cette occupation domestique à laquelle manquent les données concernant le bâti alors que les témoins de la vie quotidienne sont extrêmement nombreux.

Jean-Luc DRON, François CHARRAUD, Nicolas FROMONT,
David GÂCHE et Marion LEMÉE

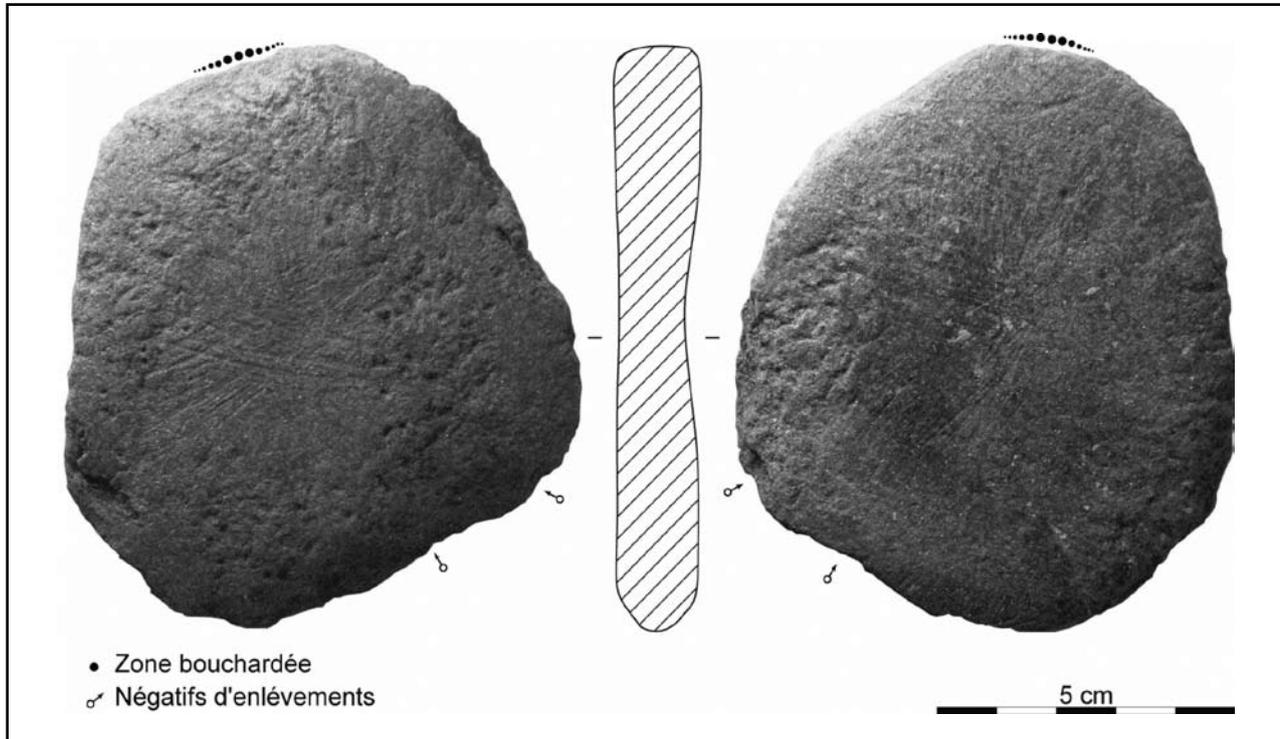


Fig. 9 - CONDÉ-SUR-IFS, la Bruyère du Hamel. Disque en siltite métamorphique.

FER

CORMELLES-LE-ROYAL

Aire des Gens du Voyage

La fouille de « l'Aire des Gens du Voyage » achève l'étude d'un site dont les premières informations avaient été recueillies par F. Delahaye (Afan/Inrap) et V. Carpentier (Afan/Inrap) il y a dix ans maintenant, à l'occasion des opérations liées aux travaux d'aménagement de l'échangeur de Cormelles-le-Royal. À l'issue de cette nouvelle et dernière opération, le plan du site apparaît complet. Dans son extension maximale, l'enclos atteint un peu plus de 6000 m². Les fossés qui le délimitent proposent des dimensions qui atteignent 1,60 m de profondeur pour 2,40 m de largeur (dimensions mesurées au niveau du décapage, estimées au niveau du sol actuel à plus de 2 m de profondeur pour une ouverture de 3,2 m). Globalement l'histoire de l'établissement recouvre une période assez longue, initiée à La Tène ancienne, sans doute vers la fin du V^e ou le début du IV^e siècle avant notre ère, pour s'achever à la veille de la Conquête. De par ses caractéristiques, il s'apparente aux autres enclos gaulois reconnus en périphérie caennaise, que ce soit à Mondeville ou bien encore à Ifs. Parmi les quelque 200 structures inventoriées au cours de l'opération, on notera tout particulièrement la présence d'une cave, vaste

structure d'un peu plus de 8 m² qui entame le substrat loessique et calcaire sur plus d'un mètre (soit près de deux mètres sous le niveau du sol actuel). Six emplacements de poteaux verticaux témoignent d'une armature boisée. Ce type de structure commence à être bien documenté dans la région et trouve de très bons parallèles sur les sites de « Bellevue » à Agneaux (Manche), du « Parc sur l'Herbage » à Saint-Martin-des-Entrées (Calvados) ou encore sur celui « d'Object'Ifs sud », ensemble 5 à Ifs (Calvados). À Cormelles, cette cave s'ajoute au souterrain déjà étudié par V. Carpentier.

La quantité de mobilier collecté est assez importante. Pour la seule moitié du site étudiée cette année, elle s'élève à 7583 restes céramiques, 3450 restes osseux et près de 150 éléments lithiques. Parmi ces vestiges mobiliers, on notera tout particulièrement la présence de nombreuses meules à grains, de nombreuses fusaioles (mais d'aucun peson), de scories, d'un couteau en fer, d'une sorte de gouge elle aussi en fer, d'un potin et d'un fragment de bracelet en lignite. Au-delà de cet inventaire, le dépôt d'un crâne de canidé et d'un crâne de bovidé

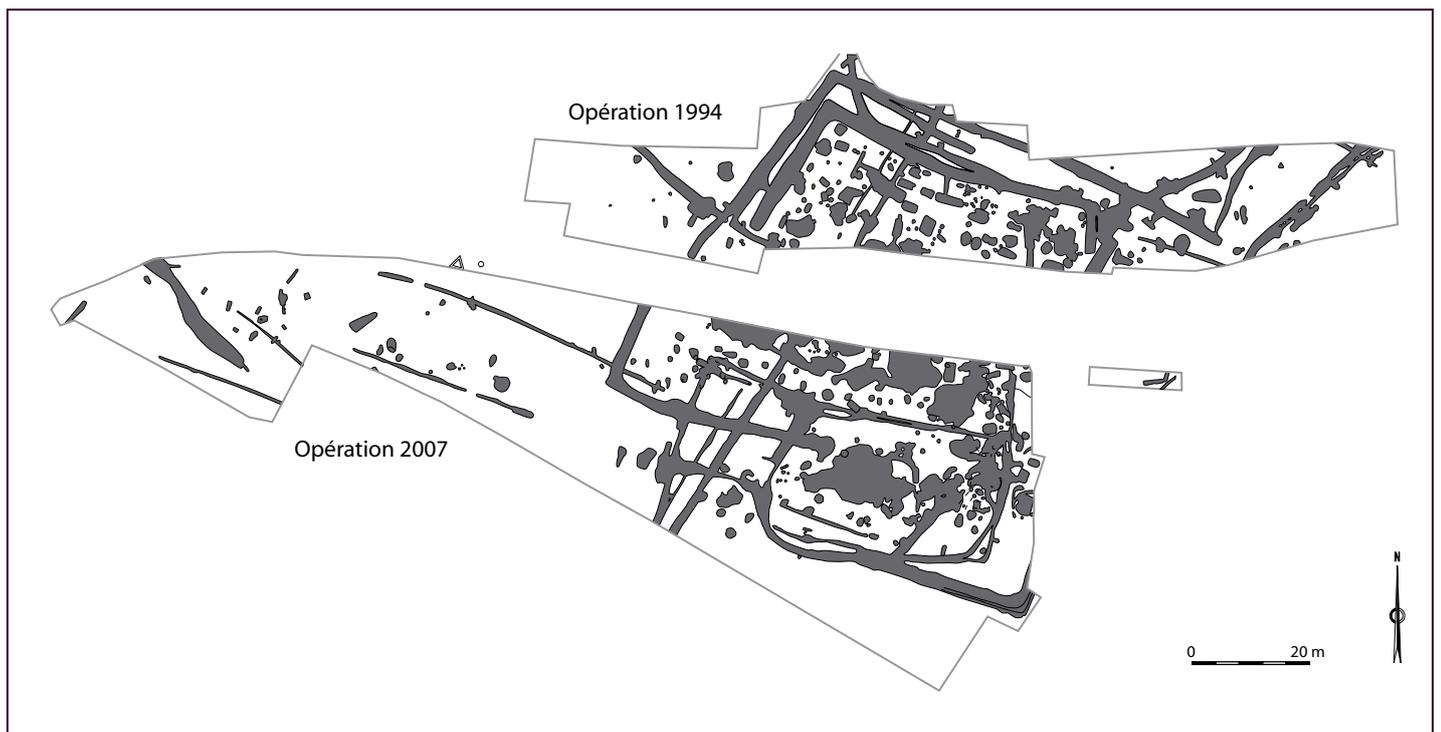


Fig. 10 - CORMELLES-LE-ROYAL, aire des Gens du Voyage. Plan général du site.

à l'extrémité de l'un des fossés illustre des pratiques cultuelles au cœur même de l'aire domestique. Quantités, qualités et contextes d'abandon ou de dépôts de ces mobiliers sont comparables à ce que l'on observe par ailleurs sur les autres sites contemporains de ce secteur de la périphérie caennaise.

En marge de l'habitat, une petite nécropole de 6 sépultures à inhumations a pu être étudiée. En raison d'un état de conservation relativement mauvais des ossements, nous ne pouvons pas véritablement préciser les gestes funéraires. Sur deux tombes, les crânes retrouvés en position verticale ont, semble-t-il, été adossés à la paroi de la fosse. Les corps dans la

majorité des cas devaient quant à eux être déposés en décubitus dorsal. Le mobilier d'accompagnement est particulièrement indigent. Pour l'instant, le seul élément clairement identifié qui puisse être associé à l'une des sépultures correspond à un bracelet en lignite.

En définitive, ce qui surprend le plus dans cet environnement archéologique, c'est bien la concentration et la proximité des enclos domestiques du second âge du Fer. Avec des distances inter-sites de l'ordre de 200 mètres, le maillage de l'occupation rurale gauloise apparaît ici particulièrement serré.

Hubert LEPAUMIER

COURSEULLES-SUR-MER

Fosses Saint-Ursin

MOYEN ÂGE

La fouille des vestiges du village de Courtisigny s'est poursuivie au cours de l'année 2007 dans le cadre d'une autorisation annuelle (cf. BSR des années précédentes). Cette campagne a concerné quatre espaces différents : dans trois cas, il s'agit du prolongement des travaux entrepris au cours des campagnes précédentes (zones 2, 5 et 6) ; une nouvelle zone a été ouverte à l'est des secteurs d'habitation déjà explorés, à l'emplacement supposé du chemin est-ouest.

Dans la zone 2, la fouille du seul puits découvert à ce jour, localisé dans une cour largement ouverte sur le chemin (COUR 3), s'est poursuivie (sous la responsabilité de L. Dujardin et de J.-F. Legendre). À 16 mètres de profondeur, le fond du puits n'est toujours pas atteint. Le comblement reste semblable à celui que nous avons rencontré dans les niveaux supérieurs, composé de moellons de calcaire, de blocs taillés, de

fragments de meules et surtout de restes osseux. Au terme de cette campagne, pas moins de 61 chiens y ont été découverts. Aucun élément de datation direct n'étant disponible dans le comblement, une datation ¹⁴C a été réalisée sur l'un des deux chiens extraits au cours de cette année : le résultat donne un âge calibré de 1303 à 1415 ap. J.-C. (LY-14408). Le puits a donc été comblé alors que la majeure partie des bâtiments des alentours étaient encore en fonction. L'hypothèse de l'existence d'un second puits doit donc être envisagée. L'étude archéozoologique de l'ensemble du matériel découvert et à découvrir - nous espérons poursuivre la fouille le plus profondément possible - permettra de préciser éventuellement les conditions dans lesquelles ces animaux ont été jetés dans le puits et les causes du décès (épidémie, traitement des peaux...).



Fig. 11 - COURSEULLES-SUR-MER, fosses Saint-Ursin. Plan général des espaces bâtis.

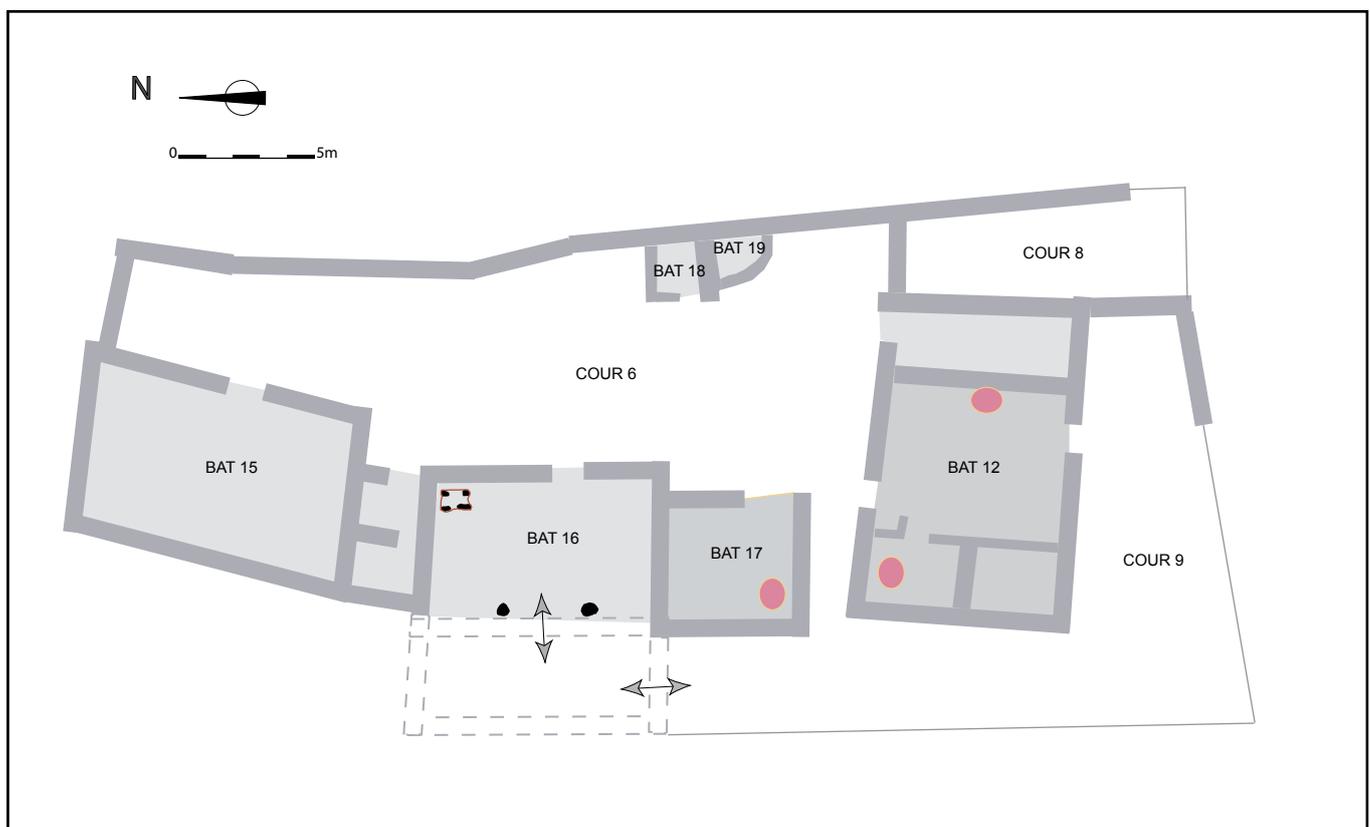


Fig. 12 - COURSEULLES-SUR-MER, fosses Saint-Ursin. Zone 5 (chantier 1), détail du secteur et mise en interprétation des structures découvertes.

Dans la zone 5, située au sud-ouest de la cour dans laquelle le puits est localisé, nous avons poursuivi la fouille de l'ensemble bordant le chemin est-ouest composé d'un grand bâtiment (BAT 12) et d'une cour (COUR 9). Nous avons encore étendu l'espace de travail vers l'ouest, au pied du versant, jusqu'à la limite des remblais contemporains qui y sont accumulés. Les constats que nous avons effectués cette année confirment que ces vestiges sont bien dans la continuité de ceux qui ont été découverts dans les années soixante-dix : nous avons pu mettre au jour en particulier la continuité d'une pièce située au nord-ouest dans laquelle un foyer ouvert quadrangulaire comprenant 2 états avait été étudié par nos prédécesseurs. Tel qu'il est apparu au terme de cette campagne, l'ensemble comprend donc un grand bâtiment (BAT 12) dont les limites ont été précisées bien que subsistent quelques incertitudes concernant son angle sud-ouest. Ce bâtiment dont les dimensions pourraient atteindre 12,30 m au plus sur 8 m possédait deux ouvertures opposées : l'une donnant sur la cour sud (COUR 9), l'autre sur la vaste cour nord (COUR 6). Ce bâtiment se compose d'une pièce principale (6,38 m sur 5,50 m) qui possède, appuyé contre la cloison orientale, un vaste foyer implanté dans une petite dépression creusée dans le substrat calcaire. Cette structure est aménagée avec un encadrement de pierres posées à chant délimitant un arc de cercle à l'intérieur duquel un hérisson composé de cailloux et de tessons est construit. Deux foyers se sont succédés. Le plus ancien, décalé vers l'ouest, est aménagé dans une légère dépression circulaire à l'origine, dans laquelle est implanté un premier hérisson dont les restes sont conservés, et au sommet duquel est déposée une couche de limon rubéfié. L'aménagement du deuxième foyer a entraîné le creusement d'une deuxième fosse recoupant la première. Un cendrier pratiquement carré était aménagé à l'aplomb du mur contre lequel prennent appui les structures du dernier état du foyer, à la limite sud de son radier ; large de 0,40 m, profond d'une trentaine de centimètres, il était comblé d'un mélange de cendres et d'un limon brun ayant flué des couches supérieures, et fermé par une grosse pierre plate qui avait partiellement basculé dans le cendrier. L'implantation de ce cendrier et les éléments stratigraphiques montrent que celui-ci a bien fonctionné avec l'état 2. Au nord-ouest se trouve une pièce partiellement fouillée dans les années soixante-dix. Elle possédait un foyer ouvert quadrangulaire quasiment adossé au mur est-ouest. Le mur sud de cette pièce n'est conservé que sur une assise posée directement sur le substrat calcaire qui, à cet endroit, remonte en pente douce vers la pièce principale. Cette pièce mesure 2,50 m sur 3,28 m. Dans l'angle sud-ouest, une fosse de plan quasiment carré (1,10 m de largeur) creusée sur 0,70 m de profondeur, a été mise au jour. Elle était comblée sur les trois-quarts de sa hauteur de moellons provenant des structures voisines. Les restes d'un parement (3 assises) augmentant sa hauteur ont été observés dans l'angle sud-ouest ; ce parement a pu éventuellement recevoir un système de fermeture. Dans le fond de cette fosse, des déchets provenant d'une vidange de foyer ont été découverts : cendres, valves de moules, os alimentaires, et une quarantaine de tessons de poterie datables du XIV^e siècle qui situent la phase d'abandon de cette structure. Associé à ces

matériaux, un soc de charrue en fer en exceptionnel état de conservation a été découvert. On peut interpréter cette fosse comme une structure de stockage. La présence de celle-ci et du foyer laisse à penser que cette pièce devait servir de cuisine. La situation au sud de cette pièce est confuse compte tenu du mauvais état de conservation et de la présence de fosses d'extraction partiellement remblayées antérieurement à l'aménagement de cette extrémité du bâtiment. La pièce localisée à l'extrémité orientale, qui comme la pièce principale occupe toute la largeur du bâtiment, a été intégralement fouillée. Très peu de matériel y a été découvert, ce qui incite à l'interpréter comme une annexe, espace de stockage ou écurie comme nous l'avions suggéré l'année dernière. Par ailleurs, rien ne permet d'assurer que cette pièce, qui doit se trouver cependant sous le même toit, communique avec la pièce principale qui la borde à l'ouest. Nous savons en revanche, grâce au compte-rendu rédigé en 1972, qu'une ouverture se trouvait au nord et était dotée d'un plan incliné descendant dans la cour 6.

En avant de ce bâtiment, bordant le chemin est-ouest, se trouve une cour (COUR 9) de forme trapézoïdale qui mesure d'est en ouest environ 6,60 m pour une largeur qui varie de 3,10 m à 4,20 m ; à l'instar de ce qui a été observé ailleurs sur le site, elle a été aménagée à l'emplacement d'une carrière comblée de déchets de taille.

Ces structures composent, avec celles découvertes dans les années soixante-dix, un vaste ensemble aménagé perpendiculairement au chemin principal. Il comprend une maison d'habitation parallèle au chemin, dont elle est séparée par une cour, et qui barre au nord une grande cour (COUR 6) le long de laquelle se développe, sur le côté ouest, une file de quatre bâtiments de dimensions inégales, comprenant notamment un deuxième bâtiment d'habitation (identifié par son foyer), et des annexes : une grange partiellement fouillée dans laquelle a été découvert un aménagement - fosse et trous de poteaux - interprété comme l'emplacement d'un métier à tisser ; la présence de deux trous de poteaux, localisés au centre de cet espace, suggère que le bâtiment se poursuit à l'ouest ; un troisième grand bâtiment dont la fonction est incertaine occupe l'angle nord-ouest de la cour ; enfin trois autres petites structures de moins de 3 m² de superficie complètent cet ensemble. Cette unité, qui occupe environ 700 m², peut être interprétée comme une unité agricole, autrement dit une ferme.

La zone 6 située plus à l'est et au sud du chemin structurant, a été prolongée vers l'ouest afin de nous assurer de l'emplacement exact du « Chantier 2 » dont l'implantation par rapport aux autres vestiges restait incertaine, aucun plan d'ensemble n'ayant été réalisé au terme des fouilles des années 1970. L'extension de la zone de fouille antérieure, sur une même largeur (4,50 m), a donc permis de prolonger d'une dizaine de mètres le sondage initial, et un léger réajustement dans l'angle nord-est a été pratiqué afin de contrôler l'emplacement du seuil du bâtiment fouillé par A. Bertolotti et D. Sautai en 1972-1973. La fouille 2007 a permis de comprendre les conditions dans lesquelles cette partie du site a été remblayée mécaniquement par l'ancien propriétaire après les premières campagnes et de constater qu'une

partie des structures a été arasée. Nous avons donc pu également mettre au jour une petite partie des vestiges découverts précédemment, ainsi que de nouvelles structures qui contribuent à compléter partiellement notre connaissance des aménagements situés entre la cour 7 localisée en 2006 et le « Chantier 2 ». Deux cours supplémentaires ont été partiellement identifiées. La première (COUR 10) est située dans le prolongement du bâtiment fouillé par nos prédécesseurs. La seconde (COUR 11) implantée à 0,80 m en contrebas de la première, appartient à une nouvelle unité dont l'existence se déduit grâce aux anomalies topographiques, entre l'emplacement du chemin est-ouest et la nouvelle cour. La fouille a permis par ailleurs de constater que l'angle sud-ouest du bâtiment associé à la cour 10 est chaîné au mur de la cour 11. Il s'agit là de l'unique indice direct découvert sur le site qui fournit une chronologie relative entre deux unités, montrant ainsi clairement que le bâtiment 20 est bâti dans un deuxième temps. Un abondant mobilier métallique (130 objets) a été découvert dans ces deux cours sur quelques mètres carrés (clés, boucles, fer à cheval, couteaux...)

Le sondage réalisé plus à l'est, orienté nord-sud, de 12 m de long sur 2 m de large, a permis de mettre au jour des structures bordant au sud le chemin est-ouest, axe de circulation dont l'emprise a été repérée sur une portion de la tranchée. Ces structures très arasées sont apparues assez rapidement sous le niveau humique peu épais (0,10 m à 0,20 m). Bien que limité, ce sondage a montré qu'il existait une nouvelle unité donnant sur le chemin : une tranchée de fondation permettant l'implantation de pierres barrant un seuil a été identifiée au nord, indiquant la présence d'un bâtiment qui se prolonge à l'est et à l'ouest du sondage.

Cette campagne a permis de compléter utilement nos informations sur la topographie du site aussi bien au nord qu'au sud du chemin structurant est-ouest. Une dernière campagne nous permettra de cerner les informations potentiellement conservées dans le prolongement de la cour 11 qui appartient à une nouvelle unité que nous caractériserons en 2008.

Claire HANUSSE

FER

ÉTERVILLE Le Clos des Lilas

Depuis son identification en 1995, la nécropole des I^{er} / II^e âge du Fer d'Eterville, implantée à l'emplacement du projet de lotissement du Clos des Lilas (Dumont-Hérard, 1995), a fait l'objet de diverses interventions. Parmi elles, une fouille de sauvetage urgent en 2003/2004 qui permit d'en établir une fréquentation sur près de 3 siècles, entre le milieu du VI^e et le milieu du III^e siècle av. notre ère, et d'en découvrir sur une surface de 12 500 m², 10 monuments avérés accompagnés de 125 inhumations.

Malgré tout, l'emprise, plus étroite que le gisement lui-même, en masquait semble-t-il deux prolongements importants à l'est et à l'ouest limitant considérablement les conclusions quant à la représentativité d'ensemble. Il demeurerait bien difficile dans ce contexte d'évaluer l'étendue du dispositif et le nombre de ses défunts, c'est-à-dire d'en déterminer finalement la composition, l'organisation, comme ses propres critères de recrutement (âge, sexe, niveau social ...).

La demande de sondages programmés déposée ici, auprès de la DRAC de Basse-Normandie et du Conseil Général du Calvados, visait en conséquence à prospecter les 3 parcelles herbagères situées à l'ouest de la nécropole et tout ou partie de la longue pièce de labour située à l'est, sur laquelle un prolongement probable de l'aqueduc identifié de part et d'autre lors de diagnostics antérieurs (ZAC de l'Intendance, RD 8...) fut certainement mis au jour, mais sous la forme assez surprenante d'un simple fossé.

Contre toute attente, les tranchées ouvertes à cette occasion ont permis d'établir que 85 à 90 % de la nécropole avaient déjà été étudiés lors des opérations

antérieures. L'extension attendue à l'ouest, contre le groupe de sépultures le plus étoffé de la nécropole, et notamment à hauteur du monument 10 indiqué par leur implantation, s'est finalement révélée très limitée. En dehors de 10 à 15 sépultures supplémentaires dans cette direction, les sondages y confirment surtout l'existence d'un onzième monument, d'un modèle encore inédit au sein du dispositif.

À l'est, l'adossement probable du monument 1-2 (fondé au VI^e siècle av. J.-C.) à un paysage organisé, le long d'un chemin desservant un parcellaire structuré contournant le dispositif par le nord et au-delà duquel plus aucune sépulture n'est effectivement identifiée, reste malgré tout un élément inespéré. On peut penser qu'à terme, au-delà de ses propres indications chronologiques témoignant de sa contemporanéité à tel ou tel autre site, la relation de la nécropole à ce réseau agraire permettra d'en mieux évaluer le lien avec les habitats environnants déjà repérés par sondages et prospection aérienne sur ce secteur.

Pour l'heure, le nombre de défunts inhumés sur la nécropole d'Eterville apparaît finalement réduit par rapport à la durée d'utilisation du site et, avec une proportion de 10 à 15 inhumations par génération seulement, interviendra de façon décisive dans l'analyse des critères de recrutement et l'interprétation d'ensemble.

Ivan JAHIER

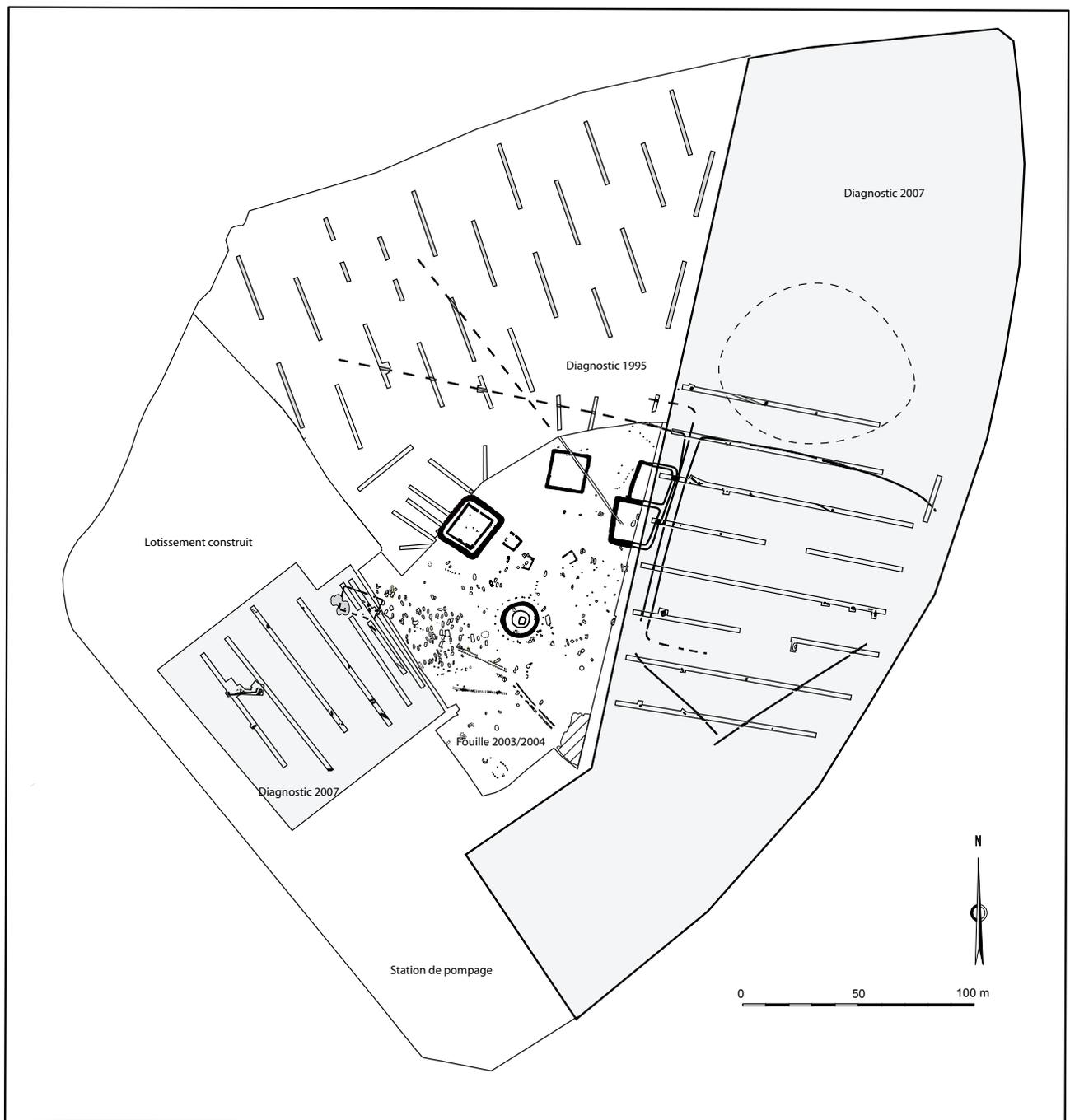


Fig. 13 - ETERVILLE, le Clos des Lilas. Plan général des opérations archéologiques (de 1995 à 2007).

FALAISE Le Château

MOYEN ÂGE

Le château de Falaise bénéficie, durant une période de quatre années (2007-2011), d'un programme de réflexion et de mise en valeur touchant une partie importante de l'enceinte. Les travaux concernent l'enceinte nord-est (du bastion à la porte Saint-Nicolas ainsi que le fossé), l'enceinte sud et l'enceinte sud-ouest (de la Porte des Champs à la Tour de la Reine). Un suivi archéologique des élévations et des parties enfouies affectées par les travaux est mené simultanément.

Au cours de l'année 2007, des sondages d'évaluation ont été effectués dans le fossé est (3 dans le fossé et 1 autre au niveau de la rampe d'accès) afin de déterminer le profil original du fossé et d'évaluer la puissance stratigraphique et monumentale du site. Les premières observations archéologiques confirment que la partie est de l'enceinte du château est défendue par un fossé de plus de 20 m de large à l'ouverture et d'une profondeur d'environ 11 à 12 m. Ce dernier est

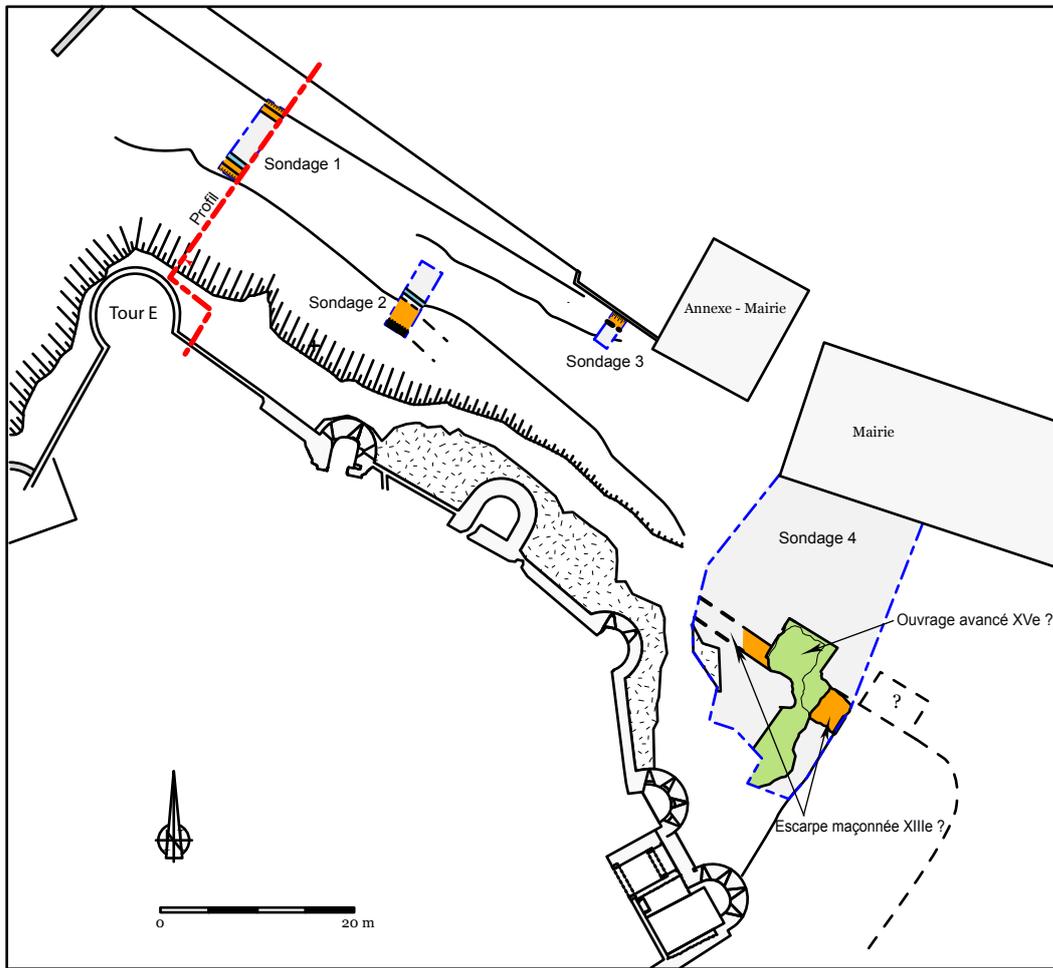


Fig. 14 - FALAISE, le Château. Plan masse du dispositif d'entrée.

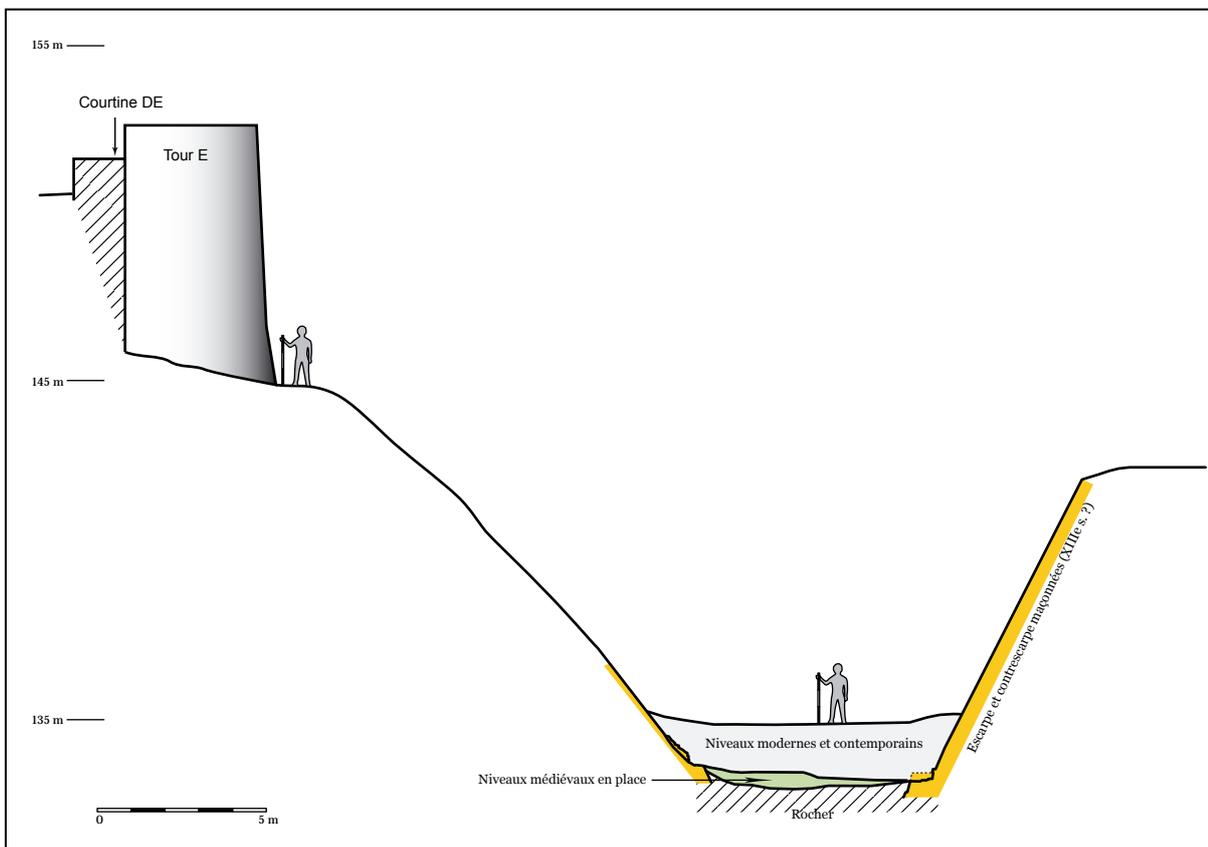


Fig. 15 - FALAISE, le Château. Profil du fossé nord.

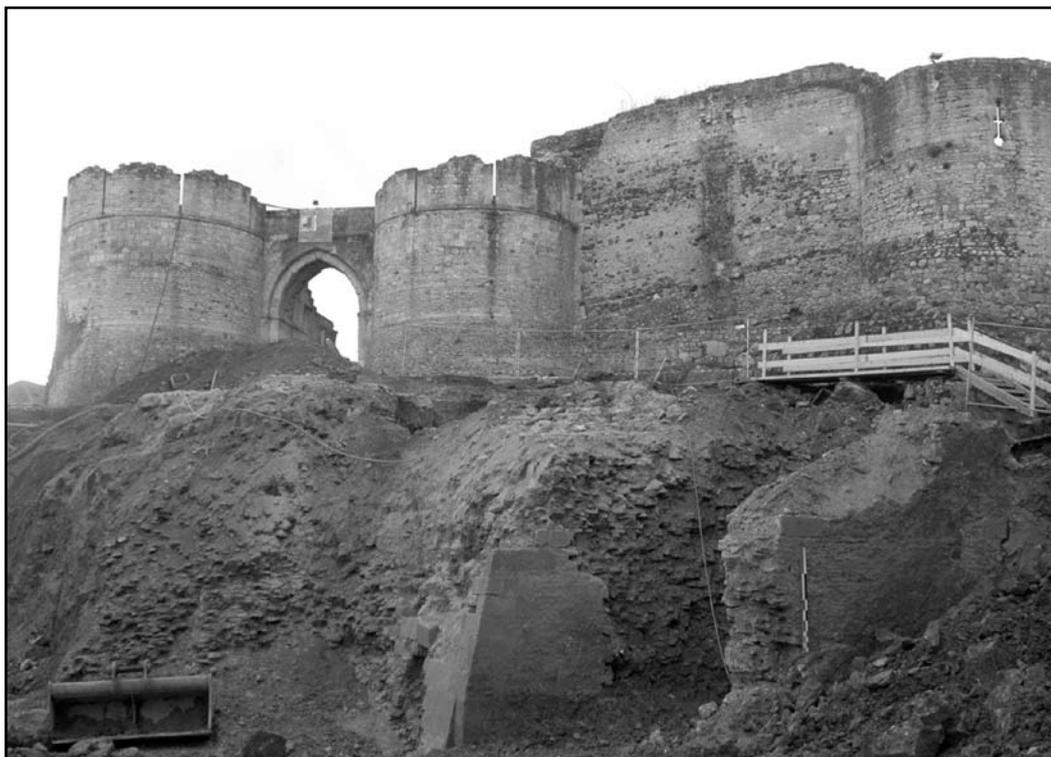


Fig. 16 - FALAISE, le Château. Escarpe et ouvrage avancé au devant de la Porte Saint-Nicolas.

composé d'un fond plat d'une largeur d'environ 7 m et présente une escarpe et une contrescarpe maçonnées avec un fruit d'environ 65°. Les maçonneries sont construites principalement en moellons de calcaire et quelques moellons de grès grossièrement équarris disposés soigneusement en assise.

La contrescarpe maçonnée a été également repérée de l'extrémité nord du fossé jusqu'au pied de l'angle nord-ouest de l'annexe de la mairie. Si le parement de l'escarpe est un habillage du rocher de l'éperon, la mise en œuvre de la contrescarpe est probablement artificielle. Ainsi, une levée des terres a dû être réalisée puis un mur de soutènement formant la contrescarpe a sans doute été construit afin de contenir le remblai. Seuls des sondages archéologiques dans le jardin, au nord de l'annexe, confirmeraient cette hypothèse.

Le sondage au niveau de la rampe d'accès a permis de démontrer que l'escarpe maçonnée du fossé se trouve, quant à elle, à environ 20 m de la porte Saint-Nicolas, ce qui atteste la présence d'une avant-cour devant l'entrée actuelle. Les sondages ont également mis au jour un ouvrage rectangulaire (6 m x 5,50 m) construit

postérieurement à l'escarpe et appuyé à cette dernière. Il est construit en moellons de grès et de calcaire pour le blocage et en pierre de taille de calcaire pour les parements. Il s'agit probablement des vestiges d'une tour carrée appartenant à une entrée composée de deux tours encadrant un passage. Même si une chronologie relative a pu être déterminée, il est difficile de proposer des dates absolues sans étude poussée (l'étude des vestiges sera réalisée durant l'année 2008 lors de leur restauration).

Les sondages archéologiques ont donc apporté une plus grande connaissance sur l'aspect originel du fossé protégeant le front est de l'enceinte du château mais également de nouveaux éléments sur les différents systèmes de défense avancés qui en protégeaient l'entrée (avant-cour et ouvrage avancé). Ces découvertes confirment, une nouvelle fois, l'importance et la nécessité de réaliser un suivi archéologique des différents travaux de restauration menés sur un édifice.

Joseph MASTROLORENZO

FALAISE

Z.A. Expansia – 1^{ère} tranche
(opération 2006)

MULTIPLE

À l'emplacement de la future zone d'activités au nord de Falaise a été effectuée une fouille préventive sur un habitat du second âge du Fer, étudiable dans son intégralité. Le site permet d'aborder, à travers son organisation spatiale et son intégration dans la trame

d'établissements gaulois environnants, la question des modes d'exploitation des terroirs avant la conquête romaine, à l'image des réseaux d'exploitations de la Plaine de Caen et du Bassin de la Seulles.



Fig. 17 - FALAISE, ZA Expansia. Bâtiment antique (?) rectangulaire en pierres (cliché D. Corde, INRAP).

L'habitat laténien se présente sous forme d'un réseau fossoyé complexe de plus d'un hectare de superficie, enveloppant des fosses, des fours et des vestiges de fondation d'édifices en bois. Autour de cet ensemble s'organisent un chemin en terre, reconnu sur plus de 200 m, et l'amorce d'un parcellaire, au sein duquel se trouvent dispersées des carrières à ciel ouvert et deux sépultures isolées.

L'histoire de ce gisement se place dans une fourchette chronologique allant du IV^e siècle à la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Elle est marquée par trois grandes phases de modifications et de réaménagements des clôtures, dont les empreintes apparaissent dans les stratigraphies des intersections de fossés.

La première installation, attribuable à la deuxième moitié de La Tène ancienne, est matérialisée par un enclos de plan trapézoïdal, orienté nord-nord-est / sud-sud-ouest. Sa superficie est d'un peu plus de 1 400 m². Une entrée est ménagée au milieu du côté est. Le fossé d'enclos, dont le comblement montre une succession de strates limoneuses, hydromorphes au fond et anthropisées vers le milieu et le sommet, a fonctionné à ciel ouvert et était sans doute doublé d'un talus interne. La façade orientale de cette clôture est doublée à l'extérieur par un fossé de palissade, laissant un espace de circulation de 4 m de large. Peu de vestiges d'habitations sont attribués avec certitude à cette première installation en raison de la superposition des différentes phases et du manque de mobilier céramique.

Dans une deuxième phase d'aménagement a été créé un espace clôturé à l'ouest du précédent. Sa durée s'échelonne *grosso modo* entre la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne. Le plan trapézoïdal de cette clôture, dont le côté oriental reprend

le tracé occidental de la première phase, couvre une superficie d'un peu moins de 1 200 m². L'entrée est supposée à l'est, mais elle n'est pas matérialisée par une interruption de fossé comme pour la précédente phase. Le fossé montre là aussi un comblement progressif avec des dépôts stériles hydromorphes au fond et des limons sombres mêlés de rejets de combustion et de résidus domestiques dans les niveaux intermédiaires et supérieurs. Cette structure ouverte, qui a en même temps joué un rôle de drainage, était doublée d'un talus interne mis en évidence à certains endroits par un apport de sédiments plus important depuis l'intérieur de l'habitat. Au sud-est de cette clôture se raccorde un aménagement fossoyé, formant avec la palissade déjà existante un petit espace clos rectangulaire qui a peut-être fonctionné comme avant-cour devant l'entrée de l'habitat. Les vestiges liés à cette phase sont deux ensembles de trous de poteau, correspondant aux fondations de bâtiments en bois. L'un présente un plan carré sur neuf poteaux, de 4 m de côté, que l'on peut interpréter comme grenier surélevé. L'autre comporte un plan rectangulaire à abside triangulaire de 8,5 m de long par 5 m de large.

La troisième phase d'aménagement, datée de La Tène moyenne à la première moitié de La Tène finale, s'étend sur une surface d'environ 7 500 m² et est composée de différents espaces clôturés, dont les fossés, tout comme ceux des phases précédentes, suivent essentiellement des axes nord-nord-est / sud-sud-ouest ou perpendiculaires. L'ensemble se structure autour d'un espace clos central, de plan trapézoïdal de 1 800 m², qui constitue apparemment, par la nature et le nombre de ses vestiges internes, le cœur de l'habitat. Son côté ouest réemprunte partiellement le tracé oriental de la deuxième phase. Le côté sud est formé par un double

fossé, tandis que la face orientale est constituée de deux tronçons de fossés, indépendants des autres côtés et interrompus pour ménager une entrée. Le processus de comblement est semblable à celui des précédents fossés et résulte là aussi d'un colmatage progressif d'une structure qui a fonctionné à ciel ouvert, doublée d'un talus interne. Tous les vestiges internes se trouvent d'ailleurs éloignés des abords de fossés pour laisser place à un talus, en dehors du côté méridional où il était dressé dans l'intervalle du double fossé. Ces vestiges concernent entre autres trois plans de bâtiments. Un long édifice rectangulaire à deux nefs et abside triangulaire, de 20 m de long par 6 m de large, comporte l'habitation principale, située le long du côté occidental de la clôture. Un autre bâtiment, situé tout près de l'angle sud-ouest, montre un plan rectangulaire à six poteaux de 5 m de long par 3 m de large. Sa petite superficie évoque une fonction de dépendance (grenier ?). Un troisième édifice, situé à l'est, est représenté par un plan rectangulaire de 6,5 m de long par 3,5 m de large, mais semble incomplet. Parmi les fosses, peu nombreuses, sont à signaler deux probables silos de forme cylindrique, ainsi qu'une vaste dépression au centre, peu profonde, créée sans doute tout au long de l'occupation par un piétinement répété, notamment par les animaux de ferme.

Sur la périphérie nord, ouest et sud-ouest de cette aire s'étend un espace contigu, ceinturé par une deuxième clôture. Cette zone est séparée en deux par un fossé interne et accessible à l'est et au sud. Au vu de leurs comblements progressifs, ces fossés ont fonctionné à ciel ouvert avec en même temps un rôle de drainage. Une construction, probablement un grenier, se situe dans la zone au nord, montrant un plan quadrangulaire de 3 m sur 2,5 m. À proximité se situe une vaste dépression, très peu profonde, comparable à celle de l'espace central. Enfin, un dernier espace clos, de 600 m² de superficie, est établi au sud-est de l'aire centrale, accessible par un large passage. Au vu du faible nombre de vestiges au sein de ces espaces périphériques, leur destination est fort probablement différente de celle du cœur de

l'habitat. Un usage comme enclos pour le pacage du bétail paraît vraisemblable.

En l'absence de mobilier caractéristique des dernières décennies avant notre ère (poteries de type Besançon par exemple), l'abandon du site se place vers le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. La question qui s'ensuit, est celle d'une éventuelle coïncidence avec la conquête romaine.

À la fin du I^{er} siècle après J.-C., voire le II^e siècle, s'installe sur le site un réseau parcellaire ordonnancé, suivant une base nord-nord-ouest / sud-sud-est. Ce parcellaire fait partie du domaine agricole qui se développe autour de la villa de Vaston, située tout près au sud. Dans un de ces fossés ont été déposés des restes de deux incinérations, en urne et en vrac. Une inhumation se situe à proximité. Tout au sud de l'emprise de fouille ont été découvertes des fondations en pierres d'un bâtiment, dont l'origine remonte peut-être également à l'Antiquité au vu de son orientation parallèle à la trame parcellaire. Son plan rectangulaire de 13,8 m de long par 5,4 m de large, apparu à la base du labour, est composé de deux pièces, présentant une différence dans les largeurs de fondation et dans leurs remblais. La construction a donc subi un réaménagement ou un agrandissement. À l'intérieur est apparue une sépulture, tête à l'ouest, accompagnée d'une plaque boucle en bronze et d'un autre objet métallique non prélevé. D'autres restes humains affleuraient à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice. Ces sépultures font a priori partie de la nécropole toute proche, détectée lors du diagnostic en 2004 et sur laquelle des mesures conservatoires ont été émises. La disposition de ces sépultures autour de la construction, sans recouper ses murs, semble témoigner de sa durée d'existence et de sa fréquentation en tant que lieu funéraire. À partir de la plaque boucle, de type triangulaire "à bossettes" décoré d'incisions, la datation de cet ensemble funéraire peut être affinée au haut Moyen Âge.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN

GIBERVILLE

La Delle de Derrière l'Église

MULTIPLE

Les vestiges formant le site gallo-romain de la « Delle de Derrière l'Église » ont été mis en évidence au cours d'un diagnostic conduit par Benjamin Hérard (INRAP) en janvier 2005, dans l'emprise d'un projet de lotissement développé par la société SEPRODIM EDIFIDES sur la commune de Giberville, au nord-est de la périphérie caennaise. La surface couverte par ce projet avoisine quelque 2 ha, au pied du versant occidental de la vallée de la Gronde, modeste affluent de l'Orne, en bordure immédiate de l'agglomération et de l'église médiévale de Giberville dont les origines, de même que celles du cimetière aujourd'hui recouvert par la voirie contemporaine, remontent à l'époque mérovingienne. Au pied du versant, en rive même de la Gronde, ont jadis été signalées, vers 1830, les ruines d'un grand édifice en pierre attribué aux II^e-III^e siècles, conservées en élévation sur plus de 1 m. Le plan de ce bâtiment était formé d'une

succession d'au moins sept « bassins » carrés au fond dallé, mesurant 1,30 m de côté, dépourvus d'entrée et alignés parallèlement au cours d'eau. Un grand trépied de bronze découvert dans ce même site a été publié dans la *Statistique monumentale* d'Arcisse de Caumont en 1847, et figure aujourd'hui dans une vitrine du Musée de Normandie.

Le décapage, prescrit sur toute la hauteur du coteau exception faite des abords de la Gronde, a permis d'identifier l'existence d'un habitat groupé des II^e-III^e siècles formé de plusieurs constructions à fondations de pierre, implantées au pied du versant. Parmi ces constructions fortement arasées, a été reconnu un grand édifice organisé « à la romaine » autour d'une cour ou *atrium* central, comprenant un ensemble de caves profondes dans lesquelles ont été recueillis de

nombreux pesons en calcaire, ainsi qu'un puits chemisé. Ce bâtiment était environné d'au moins trois ou quatre autres constructions sur fondations de pierre, tandis que d'autres édifices sur poteaux ont été mis au jour à faible distance vers le nord, un peu plus haut sur la pente. Les espaces de circulation entre les bâtiments en dur ont été empierrés par des apports de chaussin. Les ruines observées en limite d'emprise, de même que les microreliefs visibles à la surface du sol en direction du marais de la Gronde, confirment l'extension spatiale de cet habitat vers le fond de la vallée, où a été mis au jour le grand bâtiment aux sept bassins alignés décrit au XIX^e siècle. Les constructions érigées depuis sur le bord de la Gronde ont totalement recouvert les vestiges antérieurs, mais une série de sondages pratiqués à la tarière dans le marais avec Laurent Lespez (lab. Géophen, LETG UMR 6554) a permis de noter la présence de nombreux débris de construction pouvant être rapportés aux phases d'occupation anciennes de ce secteur. Ces témoins d'occupation s'inscrivent au sein d'un réseau parcellaire, également attribué au Haut-Empire, dont l'extension a été observée au nord de l'habitat, en direction de l'église, et se prolonge hors emprise de part et d'autre à l'est et à l'ouest. Il s'agit d'une organisation parcellaire quadrillée séparant l'espace dévolu aux constructions d'une grande parcelle non bâtie, occupant toute la pente au-delà d'un fossé de séparation, au sein de laquelle ont été identifiées quelques partitions internes déterminées au moyen de clôtures d'envergure limitée. D'autres témoins d'installation antiques contemporains de l'habitat situé en bas de pente ont été mis au jour de part et d'autre de cette parcelle, en limites est et ouest du décapage, au nombre desquels deux puits chemisés dont la fouille a été conduite jusqu'à 7 m de profondeur (*i.e.* au maximum des possibilités offertes par l'opération). Ces deux puits peuvent être attribués à l'époque gallo-romaine mais semblent relever de phases successives. Le plus ancien, à l'est, a livré de la céramique des II^e-III^e siècles ainsi qu'un lot de faune en parfait état de conservation dont l'étude a été confiée à Stéphane Frère (INRAP/CRAVO). Il était entouré par un groupement de silos, de datation identique, qui permet d'envisager le prolongement soit de l'habitat identifié en contrebas, soit d'une autre unité domestique limitrophe à l'est de la parcelle plantée. Le puits situé à l'ouest a livré pour tout mobilier une série de pesons en calcaire dont l'étude est actuellement menée par Élise Séhier (INRAP). Ces pièces ont notamment pu être comparées à de nombreux autres pesons, d'un type distinct, mis au jour dans le bâtiment principal dégagé au bas de la pente. Leurs différences morphologiques, en accord avec les données régionales actuellement disponibles, paraissent refléter une chronologie relative dans les aménagements. De fait, ce troisième puits serait, en l'état des données, postérieur aux précédents.

Seul le fond du puits inscrit dans la cour ou *atrium* du bâtiment principal a pu être atteint. Un niveau de vase préservé au fond dans la nappe a donné lieu à l'échantillonnage de prélèvements destinés à une analyse palynologique qui a été confiée à Delphine Barbier (INRAP). Le matériel pollinique observé, très bien conservé, confirme l'existence d'un paysage agricole largement ouvert dominé par les cultures céréalières. Parmi les autres témoins archéoenvironnementaux livrés

par ce site gallo-romain, une profonde fosse associée à l'un des bâtiments en dur a également livré, dans la partie basale de son comblement, une série de pépins dessiqués qui ont été identifiés comme provenant de raisins et de pommes manifestement déposés pêle-mêle. Une datation radiocarbone pratiquée sur ce matériau carpologique inédit au plan régional a permis de confirmer en 2008 son attribution à la phase d'occupation de l'habitat gallo-romain. Il pourrait s'agir de fruits importés ou produits localement ; eu égard à l'importance que revêt cette découverte inédite en Normandie, l'opportunité d'une étude carpologique plus poussée est envisagée avec Marie-Pierre Ruas (CNRS-FRAMESPA de Toulouse).

L'ensemble des témoins d'habitat antiques paraît avoir été abandonné dans le cours du III^e siècle. Notons toutefois que les nombreux vestiges archéologiques recensés à ce jour dans le proche environnement confirment la pérennité de noyaux d'occupation pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. Cette période est également documentée dans l'emprise de la « Delle de derrière l'Église » par un groupe d'excavations subrectangulaires de type fond de cabane dont trois sont concentrées dans l'angle sud-est du bâtiment principal gallo-romain dont elles recoupent les ruines. Ces fosses n'ont livré aucun élément de datation précis, à l'exception d'une poignée de tessons tournés à pâte grisâtre, rugueuse, assez caractéristique des productions locales du haut Moyen Âge. De plus, une fibule ansée symétrique a été recueillie à la surface des niveaux de démolition du bâtiment principal gallo-romain, ces quelques indices allant dans le sens d'une fréquentation au moins ponctuelle du site au cours du haut Moyen Âge.

À ces témoins domestiques s'ajoute un ensemble de vestiges funéraires mis au jour tout à l'opposé du site antique vers le nord, aux abords immédiats de l'église Saint-Martin de Giberville. En limite du décapage et en rive du parking actuel, a été dégagée une vingtaine de sépultures organisées en rangées parallèles, pour la plupart situées immédiatement au-delà d'un fossé de délimitation est-ouest fermant la parcelle nue. Dépourvues de tout mobilier datant, ces inhumations ont été déposées dans des fosses creusées « sur mesure » et fréquemment aménagées de coffrages composés de dalles calcaires prélevées sur place. Plusieurs d'entre elles ont manifestement été pillées. Quatre datations radiocarbone entreprises sur des squelettes ont permis de préciser leur chronologie. Le plus ancien, déposé au sud du fossé délimitant l'espace funéraire, remonte à la fin du VII^e ou au VIII^e siècle. La fosse qui le contient recoupe le remplissage terminal d'un fossé parcellaire gallo-romain, confirmant ainsi la chronologie relative de l'ensemble. Les autres sépultures s'échelonnent de l'époque carolingienne au XIV^e siècle, retraçant ainsi la durée d'utilisation de l'ancien cimetière ecclésial de Saint-Martin de Giberville, telle qu'elle était déjà connue par les travaux de C. Pilet. Il a en outre été possible de préciser la limite sud de ce cimetière, celle-ci ayant vraisemblablement été déterminée par un fossé postérieurement à la fin du VII^e ou au VIII^e siècle, quelque temps après la fondation du cimetière primitif mérovingien.



Fig. 18 - GIBERVILLE, Delle de Derrière l'Église. Vue en coupe du puits 399, dans la cour ou l'*atrium* d'un bâtiment des II^e-III^e siècles. Les sédiments vaseux préservés au fond ont été échantillonnés en vue d'analyses palynologiques.

Un dernier épisode dans l'histoire de l'occupation de la « Delle de Derrière l'Église » se traduit à l'Époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles) par la création de deux réseaux successifs de fosses de plantations arbustives organisés à partir d'intervalles récurrents. Les fosses les plus anciennes offrent des dimensions plus réduites, tandis que les plus récentes recoupent et se superposent à plusieurs reprises au dispositif antérieur. Presque toutes ces excavations ont livré du mobilier céramique et surtout des fragments de tuile datant du Haut-Empire, associés à plusieurs reprises avec quelques tessons modernes (terres cuites glaçurées vertes, grès) qui fournissent un *terminus post quem* vers le XVI^e siècle, les plus récentes datant vraisemblablement plutôt de la seconde moitié du XVII^e voire du XVIII^e siècle seulement. Dotées de parois verticales et d'un fond plat, ces fosses très comparables accueillent un remplissage hétérogène incluant dans une matrice limoneuse divers éléments rapportés (cailloutis, argile cuite, céramique, coquilles d'huîtres...), généralement inclus dans un mince lit de terre noirâtre situé dans la moitié inférieure du remplissage, et surmontant fréquemment un comblement plus argileux vers le fond. Cette disposition découle très vraisemblablement d'apports d'engrais organiques associés aux plantations. Le mobilier semble provenir majoritairement des terres formant le recouvrement de la parcelle, encore notablement riches en fragments de tuiles romaines qui ont dû être dispersées des suites d'une mise en labour de la parcelle au cours du Moyen Âge, ainsi que dans une bien moindre mesure des apports

d'engrais. En outre, certaines excavations présentent de légères traces de rubéfaction laissées par une exposition au feu au niveau des parois, antérieure au remplissage, caractéristique traduisant potentiellement une pratique d'assainissement de la fosse avant la plantation. Les données recueillies au sujet de ces fosses, initialement, attribuées à l'époque gallo-romaine, paraissent tout à fait évocatrices de plantations arbustives, en particulier fruitières, positionnées sur ce coteau idéalement exposé.

Renouant avec les découvertes échelonnées du début du XIX^e siècle à nos jours, cette opération de fouille a permis de mettre au jour une séquence complexe d'occupations du Haut-Empire à l'Époque moderne, à la périphérie immédiate du village actuel de Giberville. La synthèse des données aujourd'hui disponibles pour ces périodes permet de comprendre que l'abandon de l'habitat gallo-romain, au cours du III^e siècle, ne constitue qu'une donnée relative eu égard aux nombreux témoins attestant la pérennité de l'occupation au Bas-Empire et surtout au cours du haut Moyen Âge dans les proches parages du site gallo-romain. Vestiges domestiques et funéraires se combinent ici pour illustrer à cette époque les prémices de l'agglomération villageoise de Giberville, au sein d'un terroir occupé de longue date et dont l'espace fut aménagé à une échelle notable durant le Haut-Empire.

Vincent CARPENTIER

HERMANVILLE-SUR-MER

Le Vinetot

Un cliché réalisé en prospection aérienne montrait la présence de substructions pouvant s'apparenter à des bâtiments d'une *villa* antique, dans une parcelle au sud du bourg d'Hermanville, numérotée ZA 63. En préalable à la construction d'une maison d'habitation, un diagnostic archéologique a été réalisé sur l'ensemble de la parcelle concernée (7800 m²), située à moins de 100 m au nord du site repéré sur la photo aérienne. Cette opération a été réalisée à la demande du propriétaire afin de libérer son terrain de toute contrainte archéologique. Les 12

tranchées réalisées à l'aide d'un tracto-pelle n'ont révélé la présence d'aucune structure archéologique ancienne (à l'exception d'une limite parcellaire aujourd'hui effacée) et aucun mobilier autre que contemporain. Enfin, une prospection pédestre réalisée sur la totalité de la parcelle cultivée (3 ha) n'a pas permis de retrouver des indices permettant d'attribuer au site une quelconque datation.

Pascal COUANON et Bertrand FAUQ

GAULE ROMAINE

HÉROUVILLETTE

Sainte-Honorine-la-Chardronnette Chemin rural n° 6

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Sainte-Honorine-la-Chardronnette (commune d'Hérouvillette) en préalable à la construction d'un lotissement constitué de 17 maisons d'habitation. L'emprise du projet correspondait à 19 930 m². Les sondages ont révélé la présence d'un état ancien du parcellaire ainsi que la présence de petites carrières à ciel ouvert probablement

destinées à extraire du loess ou du cailloutis calcaire. Les sondages effectués dans ces dernières ont livré peu de mobilier ; cependant, la quasi-totalité de ce dernier est attribuable à la période gallo-romaine.

Benjamin HÉRARD

FER

GAULE ROMAINE

HÉROUVILLETTE

Lotissement les Pérelles - Avenue de Cabourg

Le diagnostic archéologique portait sur une surface d'environ 6 hectares sur laquelle la société Francelot avait un projet de lotissement. La présence proche d'habitats du second âge du Fer, d'un cimetière du haut Moyen Âge ainsi que de structures fossoyées visibles sur les photographies aériennes témoignait de la sensibilité archéologique de ce secteur.

Le diagnostic archéologique a confirmé la présence de vestiges archéologiques. Un site d'habitat attribuable à La Tène ancienne occupe la partie Est de l'emprise et se prolonge en dehors, dans cette même direction. Il s'agit d'un enclos renfermant des structures sur trous de poteau, des fosses de natures diverses et, sans doute, quelques installations périphériques de natures analogues. Un système parcellaire gallo-romain, constitué d'un réseau

de fossés orthonormé, a pu être décelé sur l'emprise. Curieusement, ce parcellaire ne semble remanier que très partiellement l'enclos protohistorique pourtant largement plus ancien. Il n'est pas possible, dans l'état actuel des données, de proposer une explication à ce phénomène. Le site de l'âge du Fer, quoique arasé, présente un intérêt sur le plan scientifique si l'on en juge le manque de données sur cette période dans cette partie de la région où se situe notamment la limite entre deux *civitates* gauloises. L'échantillon céramique, recueilli sur une surface d'exploration assez faible du fossé d'enclos, laisse augurer la possibilité de constituer un corpus pouvant servir de référent pour de futures recherches.

Benjamin HÉRARD

FER

IFS

Object'Ifs Sud - parcelle AR 67

Dans le cadre de l'extension de la ZAC "Object'Ifs Sud" sur la parcelle AR 67, une fouille préventive a été réalisée à l'emplacement d'un petit habitat clos du second âge du Fer, localisé juste au nord des vastes investigations

archéologiques effectuées en 2000-2002. Ce site complète ainsi l'image de la densité de l'occupation et l'intensité de l'exploitation du terroir à l'époque gauloise dans ce secteur de la Plaine de Caen.



Fig. 19 - IFS, Object'Ifs sud. Torque à tampons en bronze avec bracelet en fer, en cours de fouille.



Fig. 20 - IFS, Object'Ifs sud. Souterrain.

L'habitat est cerné par une clôture fossoyée, sans doute doublée d'un talus, qui a connu, d'après les premières données de fouille, au moins deux phases de réaménagements. L'ensemble présente un plan trapézoïdal, orienté nord-est/sud-ouest, d'une superficie estimée à 1400 m², dont environ 1000 m² accessibles à la fouille. Les vestiges à l'intérieur de cet espace, en grand nombre, concernent en premier lieu des trous de poteau, permettant de localiser au moins deux bâtiments, dont un long édifice rectangulaire à deux nefs de 20 m de long par 5 m de large, situé le long du côté nord-ouest de la dernière phase d'aménagement de clôture. Le plan de l'autre bâtiment paraît plus confus au vu du grand nombre de trous de poteau, témoignant de plusieurs reprises. À cet endroit est apparu un souterrain constitué d'une chambre rectangulaire de 3,6 m de long par 1,8 m de large et de deux escaliers dans les angles opposés. Une autre particularité du site est apportée par une fosse, de plan rectangulaire de 3 m de long par 1,5 m de large, montrant au fond un faible surcreusement, de 1,9 m de long sur 50 cm de large, et dans chaque angle une excavation pour caler une poutre. Une première hypothèse que l'on pourrait avancer pour cette fosse, dans l'attente de l'étude du site, est celle d'un fond d'atelier, peut-être d'un

métier à tisser. Le centre de l'habitat est occupé par une vaste dépression oblongue, de 16 m de long par 7,5 m de large et 1,8 m de profondeur, autrement dit d'une envergure très importante par rapport à la surface de l'enclos. L'interprétation de cette structure au colmatage limoneux organique, dépendra des résultats d'analyses micromorphologiques actuellement en cours.

Un rapide survol du mobilier céramique permet de caler cet habitat dans un large horizon chronologique de La Tène moyenne et finale. Des traces d'occupation plus anciennes sont toutefois attestées à travers la découverte, au fond d'une petite fosse, de restes osseux humains accompagnés d'un bracelet en fer et d'un torque à tampons en bronze, daté de la fin de La Tène ancienne. La présence de ces restes de sépulture est peu surprenante ici au vu de la proximité d'autres inhumations datées de la fin de La Tène ancienne ou du début de La Tène moyenne (ensemble 28 de la ZAC Object'Ifs Sud), mais elle est singulière par la nature du mobilier, les torques à tampons étant en effet caractéristiques dans l'Est de la France.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN

MOYEN ÂGE

LA POMMERAYE

Château Ganne

L'année 2007 concluait un programme de trois ans portant sur la basse cour principale du château : il importait donc de mener à leur terme les études entreprises depuis 2004 et d'en tirer les conclusions. Ce programme comportait l'étude du bâti de la tour porche qui donne accès à la haute cour, élément encore conservé en élévation, et la fouille d'une partie de la basse cour principale. Deux secteurs de cette dernière étaient encore en cours d'étude en 2007. Au nord, le secteur 3 qui s'étend le long de la courtine, dans l'alignement de la chapelle mise en évidence en 2005 et 2006, et le secteur 2, placé en face du précédent, le long de la courtine sud. En outre une tranchée d'exploration allant de la basse cour à la haute cour devait permettre de vérifier la présence d'un fossé comblé.

Courtine et terrasse

La tranchée effectuée au tractopelle a montré sans ambiguïté l'existence d'un fossé creusé dans le rocher, qui, du côté de la basse cour, présente un replat aménagé creusé de dépressions carrées à la fonction inconnue et une paroi de contrescarpe presque verticale. Du côté de la tour porche le rocher n'est pas visible, l'escarpe est constituée par un mur de grès schisteux appareillé qui s'achève, dans le prolongement du mur latéral de la tour porche, par un pilier à base quadrangulaire aux angles sculptés de godrons. Le comblement du fossé est constitué de débris de démolition très meubles qui n'ont pas permis de mettre en évidence le profil du creusement, toutefois les sondages effectués avec la pelle en ont donné la profondeur approximative. Le comblement a très probablement été réalisé à l'époque où les ruines ont été intégrées dans un parc romantique.

Il ne fait aucun doute que les déblais qui encombraient la tour porche ont, à cette occasion, été évacués ne laissant dans le passage qu'une stratigraphie de très faible épaisseur. Les terres de comblement du fossé (mortier pulvérulent, blocs de pierre de très grandes dimensions) ne renfermaient presque aucun mobilier. La présence du fossé implique que l'accès à la tour porche devait s'effectuer par un pont. Son emplacement n'a pas été recherché, ce qui aurait supposé d'étendre la zone dégagée, pour ne pas compromettre l'accès à la haute cour, accès indispensable aussi bien pour son étude future que pour son entretien régulier.

Secteur 2

Dans le secteur 2, au sud de la basse cour, les recherches se sont poursuivies dans le très vaste bâtiment de 40 m x 9 m qui borde la courtine. La fouille 2006 avait révélé son organisation interne en trois pièces inégales : A, B et C, de plus en plus petites de l'est vers l'ouest. Elle avait montré l'installation du bâtiment recoupant la base d'un rempart de terre suivi du rehaussement de celui-ci pour former une terrasse, puis la construction de la courtine maçonnée qui ceinture une grande partie du site. Elle avait enfin révélé, dans une petite partie de la pièce A fouillée jusqu'au substrat, la présence de trous de poteau creusés dans le rocher témoignant d'une occupation antérieure au rempart de terre, dont la base recouvrait certains d'entre-eux. Il convenait donc d'élargir la zone observable pour tenter de découvrir la logique d'agencement de ces poteaux et leur fonction. La moitié de la surface des pièces A et B a été dégagée. Elle a permis de mettre en évidence une saignée creusée dans le rocher, limitant la partie la plus haute et aboutissant

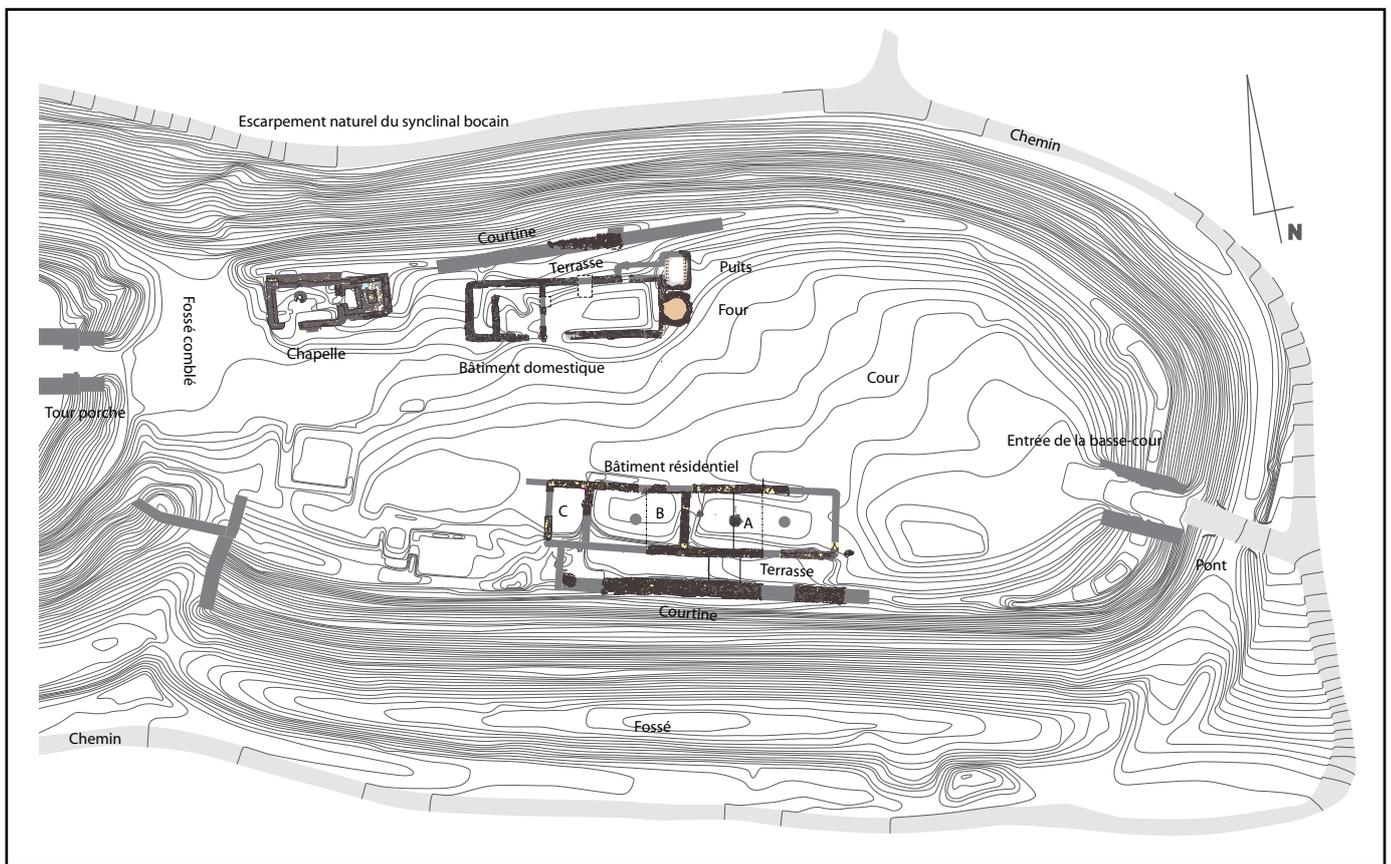


Fig. 21 - LA POMMERAYE, Château Ganne. Plan des structures découvertes.

aux traces d'un petit bâtiment sur poteaux de 5 m sur 4 m flanqué d'un foyer. Cet aménagement qui passe sous le mur de refend du bâtiment et se poursuit du côté opposé est incontestablement antérieur aux structures bâties et même au rempart de terre. Les rares fragments de céramique mis au jour permettent de le situer au X^e siècle.

Les abords de ce grand bâtiment ont également été étudiés. Il s'agissait de savoir comment on accédait à la terrasse qui longe la courtine. Une pente douce à la surface aménagée a été mise en évidence à l'extrémité orientale du bâtiment, un trou de poteau dans cette pente suggère que la terrasse pouvait être abritée. Il n'existait pas de dispositif similaire à son extrémité ouest qui s'achevait en cul-de-sac contre un mur perpendiculaire. En revanche, des aménagements maçonnés ont été découverts, leur fouille n'est pas terminée et leur identification encore incertaine. Enfin, un muret dont la fonction reste à déterminer prolonge vers l'ouest le mur de façade du bâtiment.

Secteur 3

Au nord, dans le secteur 3, la fouille du bâtiment domestique dont le plan avait été mis en évidence en 2006 a été achevée. Dans la phase finale, deux portes s'ouvrent dans son mur de façade (mur latéral sud). La porte orientale donne sur une large pièce avec, en pignon, un vaste four. Le mur latéral nord est percé d'une ouverture permettant d'accéder à un petit couloir longeant le bâtiment pour aboutir à la fosse qui voisine avec le four. Il ne s'agit pas, comme la terre noire qui la comblait en surface le suggérait, d'une fosse cendrier, mais probablement d'un puits creusé dans le rocher. Ce puits n'était accessible, dans la

dernière phase d'occupation, que depuis l'intérieur du bâtiment. Une ouverture centrale dans le plancher posé sur des lambourdes fichées dans les quatre angles de la maçonnerie, permettait de puiser l'eau. La seconde pièce qui occupait l'extrémité occidentale du bâtiment était plus petite que celle que nous venons de présenter. Dans la dernière phase d'occupation, elle était divisée en deux par un refend sud-nord, appuyé contre le mur latéral sud et laissant un passage auprès du mur nord de la pièce. La petite pièce du fond devait servir de zone de stockage tandis que la pièce précédente au sol jonché de débris culinaires, de débris de céramique et d'objets métalliques, semble avoir été utilisée comme zone d'habitat et comme zone de travail. C'est à cette époque que la terrasse et la courtine semblent avoir été aménagées nécessitant la construction du couloir et du petit édicule qui protège le puits.

La phase précédente correspond à la construction du bâtiment déjà muni du four et possédant une issue au nord permettant, par l'extérieur, d'accéder au puits. Dans l'angle nord-ouest de cette pièce un aménagement dallé plus ancien est encore en usage à cette époque. La pièce occidentale s'organise autour d'un vaste foyer préexistant au bâtiment de pierre qui constitue semble-t-il un aménagement en dur qui vient remplacer une construction de bois préalable tout en respectant les espaces dévolus à des fonctions bien spécifiques.

Des aménagements sur poteaux constituent les traces des constructions des deux premières phases d'occupation, mais les éléments découverts sont trop partiels pour permettre de dégager un plan défini. Un alignement de poteaux reprend le tracé du mur latéral sud et une rigole reliant deux fosses dessine un arc de cercle autour de deux foyers superposés qui correspondent

aux deux premières phases d'occupation. Les foyers devaient être abrités par une couverture reposant sur les poteaux et la rigole a de toute évidence servi à protéger les foyers du ruissellement démontrant, d'une part, que le bâtiment devait être à claire-voie vers le nord, d'autre part qu'il existait sans doute déjà un rempart de terre provoquant le déversement des eaux de pluie vers le centre de l'enceinte. La rigole et les fosses attenantes ont livré du mobilier métallique et céramique. Il est difficile de l'attribuer à une phase particulière et c'est plutôt à l'abandon de l'activité et au comblement des structures qu'il convient de le rattacher. Enfin une série de fosses peu profondes et souvent de forme quadrangulaire s'étendaient dans la pièce orientale, mais sont à rattacher à l'occupation primitive du site.

La stratigraphie, le mobilier métallique et l'étude de la céramique permettent de définir quatre périodes d'occupation. La première doit se situer au X^e siècle, elle se traduit par des structures en creux dans le rocher, la seconde qui voit les premiers aménagements (renforcement ou construction du rempart) tout en conservant les structures sur poteaux correspond aux X^e-XI^e siècles. La troisième voit l'édification des bâtiments maçonnés aux XI^e-XII^e siècles et la quatrième correspond à l'aménagement simultané de la terrasse et de la courtine au XIII^e siècle. L'étude approfondie du mobilier métallique et les résultats des ¹⁴C en cours devraient permettre de préciser cette chronologie.

Anne-Marie FLAMBARD-HÉRICHER

GAULE ROMAINE
MODERNE

LISIEUX Collège Notre-Dame

Le projet de construction d'un nouveau restaurant scolaire dans l'enceinte du collège Notre-Dame a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique, celui-ci étant localisé à proximité de la nécropole Michelet fouillée de 1990 à 1993 par Didier Paillard.

Les sondages ont permis de mettre au jour quelques structures, principalement modernes, et un ancien puits dont la partie supérieure a été utilisée comme fosse-dépotoir après son abandon. Cette fosse a livré un mobilier céramique abondant, caractéristique de la sphère domestique. Ce lot est principalement représenté par des céramiques à pâte claire et à pâte sombre constituées de formes ouvertes (plats, gobelets,

écuelles) et de formes fermées, majoritaires (cruches et pots). Les productions des ateliers du Centre de la Gaule sont également attestées (sigillée, céramique à paroi fine, céramique métallescente), ainsi que des fragments d'amphore de production régionale ou d'importation (amphore à huile de bétique avec anse marquée d'un timbre mal imprimé). Ce lot peut être attribué à la seconde moitié du II^e siècle et à la première moitié du III^e siècle. Un élément de tabletterie a également été recueilli dans le comblement. Il peut être mis en relation avec les traces d'activités artisanales reconnues sur le site de Michelet.

François DELAHAYE et Lénaïg FÉRET

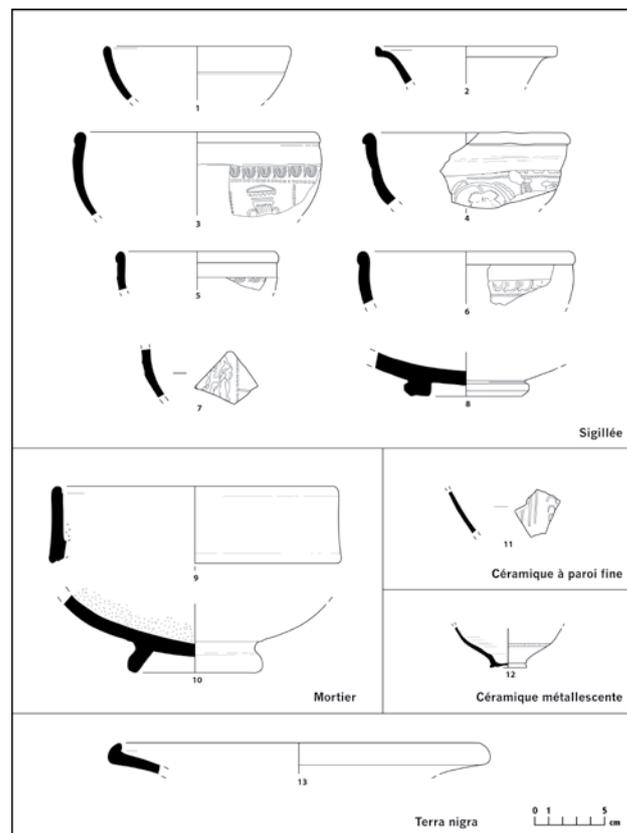


Fig. 22 - LISIEUX, collège Notre-Dame. Céramique du Haut-Empire.

Préalablement à la construction d'une ZAC à la sortie de Livarot, le diagnostic archéologique, mené en juin 2004, avait révélé la présence d'une quantité importante de résidus, probablement gallo-romains, liés à la métallurgie du fer.

Cette partie de Livarot n'avait pas connu de fouille et le site n'avait jamais été signalé. L'opération d'archéologie préventive a concerné une surface de 4 500 m². La phase de terrain a permis de reconnaître différents vestiges et de réaliser un échantillonnage des résidus métallurgiques. Ces derniers ont fait l'objet d'une approche analytique, menée par C. Colliou au laboratoire Pierre Süe (CEA/CNRS) de Saclay. En terme de structures, les restes d'une unité complexe de forge, les ruines de différents fours de réduction, plusieurs puits, dont un cuvelé, et une organisation de fossés ont été retrouvés. Certains des fossés recelaient des fragments de céramique de belle facture, témoignages d'une zone d'habitat proche, voire attenante au site.

Les différents puits retrouvés lors de la fouille servaient pour obtenir de l'eau et non du minerai de fer. La matière première réduite sur le site devait probablement être récupérée sur le haut du relief. Différents prélèvements réalisés dans la ville révèlent l'importance de l'activité métallurgique dans le passé de Livarot.

Les analyses archéométriques ont mis en évidence une production de métal qui s'est effectuée avec des rendements très divers. Le travail de forge portait sur un éventail très large de production, partant du clou jusqu'à l'objet manufacturé de qualité. La fouille particulièrement soignée des structures de forge et les résultats du laboratoire ont permis d'émettre diverses propositions sur l'organisation du travail dans l'atelier de forge.

Christophe COLLIOU

MANERBE

Chapelle Saint-Sauveur

MOYEN ÂGE

L'année 2007 marque l'achèvement de l'étude de la nécropole mérovingienne de Manerbe avec la finalisation de l'étude d'anthropologie physique de la population inhumée dans ce cimetière au cours du VII^e siècle. Ce travail a été mené dans le cadre d'un partenariat avec le laboratoire d'anthropologie du Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales - Centre Michel de Boüard, FRE n° 3119, CNRS-Université de Caen Basse-Normandie.

Cent treize sépultures ont été fouillées dans la nécropole de Manerbe datée du VII^e siècle ap. J-C. S'y ajoutent 5 ossuaires qui contenaient les vestiges osseux d'individus déplacés au moment de travaux de nivellement intervenus au XVI^e siècle. La conservation médiocre des vestiges osseux limite les possibilités de discrimination par sexe et par genre. Parmi les 120 individus recensés, il a été possible d'identifier 28 hommes (23,3 % de l'effectif total) et 22 femmes (18,3 %). Les sujets immatures sont au nombre de 15 et représentent 12,5 % de l'effectif total exhumé. Les sujets de moins de 10 ans ne représentent que 8,3 % de la population globale, là où le taux de mortalité attendu pour cette tranche d'âge dans une population historique devrait varier entre 43 et 53 %. Cette sous-représentation des jeunes pourrait être due à un problème de conservation différentielle osseuse (plus grande fragilité physico-chimique des os des jeunes enfants) ou à un enfouissement à plus faible profondeur des petites fosses. Pour les adultes, l'âge au décès a pu être reconnu pour 43 individus (soit 35,9 % de l'effectif total). Neuf femmes, 3 hommes et 3 individus dont le genre n'a pu être déterminé sont morts entre 20 et 40 ans.

Pour 15 hommes, 7 femmes et 7 individus sans genre établi, l'âge au décès peut être fixé entre 40 et 60 ans. Enfin, pour les séniles, entendus comme les individus morts après 60 ans, l'effectif recensé se compose de 2 hommes, 3 femmes et d'un individu dont les restes osseux étaient trop mal conservés pour en estimer le genre. Comparées aux courbes de mortalité d'une population « naturelle » pour une espérance de vie à 20 et 30 ans établies selon les tables-types de Ledermann, celles de Manerbe, hommes et femmes, présentent un profil descendant. Les hommes jeunes (jusqu'à 40 ans) s'inscrivent dans les limites de la courbe d'espérance de vie à 20 ans. Par contre, les sujets masculins les plus âgés sont nettement sous-représentés par rapport à la courbe de référence. Les femmes semblent avoir de meilleures conditions de vie puisqu'elles suivent davantage la courbe d'une espérance de vie de 30 ans. Néanmoins, les dernières classes d'âges des femmes sont également sous-représentées par rapport à la population de référence.

De rares caractères discrets ont été reconnus. La proximité de certains individus qui en sont porteurs ou leur association chez plusieurs défunts pourrait indiquer d'éventuels regroupements familiaux. Néanmoins, l'échantillon étudié est trop lacunaire pour attester de tels regroupements de manière certaine. Six individus porteurs de *foramens supra* orbitaires sont groupés dans un rayon de 5 mètres (sép. 1017, 1111, 1128, 1158, 1175, 1214). Deux individus inhumés côte à côte présentent une gouttière soléaire (sép. 1163 et 1164). Trois individus métropiques sont réunis dans la partie occidentale de la

nécropole (sép. 1164, 1173, 1192). Enfin, deux hommes inhumés l'un à côté de l'autre, présentent une apophyse sus-épitrochléenne (sép. 1190 et 1207). En outre, des individus possèdent plusieurs caractères discrets qui se retrouvent associés chez d'autres individus : un homme âgé (sép. 1017) a ainsi une gouttière obélique et une perforation olécranienne qui se retrouvent cumulées chez deux autres sujets (sép. 1125, 1153). Le même a une dépression rétro-bregma et une dépression pré-lambda qui sont également reconnues ensemble chez un autre individu (sép. 1067). Il partage également l'association d'une gouttière obélique et une dépression rétro-bregma avec un autre homme mature (sép. 1142) et celle d'une dépression rétro-bregma et d'une perforation olécranienne avec un troisième homme mature (sép. 1207). L'homme qui réunit tous ces caractères discrets avec un certain nombre d'individus disséminés dans l'ensemble du cimetière se trouve être un porteur de scramasaxe fort âgé qui fut inhumé avec une plaque-boucle en fer ronde à décor damasquiné datée des années 560-610. Appartenant à la phase d'inhumation la plus ancienne, cette sépulture occupe la partie sommitale d'une anomalie topographique sur laquelle se placent les vestiges de la chapelle Saint-Sauveur de Manerbe. Cette tombe se trouve ainsi localisée au centre de l'espace interne de l'édifice rectangulaire reconstruit au début du XVI^e siècle.

Dans l'ensemble de l'échantillon étudié, l'état sanitaire apparaît très médiocre. Six individus sont porteurs de *cribra orbitalia*, affection qui serait liée à des anémies chroniques d'origine alimentaire, notamment des carences en fer. La déhiscence des arcs postérieurs du sacrum, pathologie qui serait également révélatrice d'une carence en vitamine B9 (acide folique), a été observée sur deux hommes. Dix individus présentent des hypoplasies de l'émail dentaire consécutives à un trouble de la calcification lié à un arrêt de la croissance. Le nombre de caries observées à Manerbe est élevé. En effet, sur 32 adultes observés, 20 sont porteurs de caries plus ou moins graves, alors qu'aucun immature n'est touché. Un tiers des dents étudiées montre des traces d'abcès dentaires. Les kystes semblent se développer avec l'âge, puisque les individus touchés sont majoritairement matures ou âgés. Enfin, les pathologies observées sont dégénératives ou trouvent leur origine dans des activités répétitives. L'ensemble des caractéristiques révélées par l'étude anthropologique évoque avant tout un monde paysan sensiblement proche de celui qui est à l'origine de la nécropole de Verson (Calvados). Les conclusions de cette étude viennent de ce fait corroborer celles de l'analyse des gestes funéraires et du mobilier accompagnant les défunts dans leur tombe.

Vincent HINCKER et Arnaud POIRIER

CONTEMPORAIN

NEUILLY-LA-FORÊT Saint-Lambert

L'intervention effectuée sur le four de la ferme de Saint-Lambert n'a pas donné les résultats escomptés. Cette boulangerie construite au XVIII^e siècle ne semble pas, d'après les textes, avoir été utilisée. Ce bâtiment reste par ailleurs énigmatique par sa conception architecturale : il est de forme hexagonale avec un toit pyramidal en moellon, ce qui en fait le seul bâtiment érigé de cette façon recensé dans le Calvados. Il constitue la seule boulangerie à 2 fours connue encore en élévation.

Les nombreux aménagements et transformations intérieurs (béton, nettoyage haute pression...) comme extérieurs (remblai) effectués par les propriétaires n'ont pas permis une étude approfondie du site.

Bertrand FAUQ

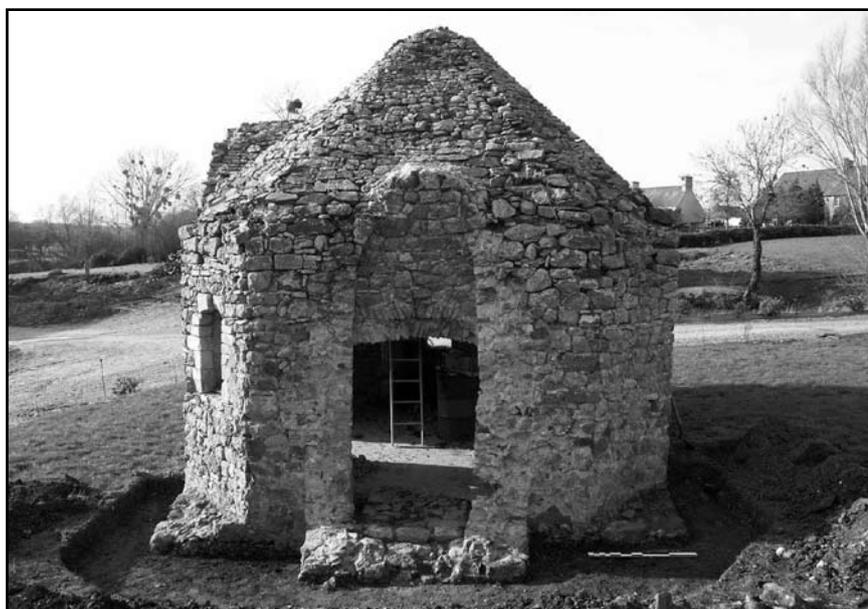


Fig. 23 - NEUILLY-LA-FORÊT, Saint-Lambert. Boulangerie hexagonale à 2 fours.

RANVILLE

Le Moulin d'Eau

MODERNE

Le diagnostic réalisé à Ranville sur la parcelle AK 207, en préalable au projet d'installation d'une station d'épuration, n'a livré que de très modestes indices d'occupation humaine. Deux chemins anciens traversent l'emprise. L'un d'entre eux est probablement un diverticule ou la continuation du chemin rural n° 116 dit du Bas de Ranville au Marais. Il n'est pas bordé de fossés mais matérialisé par une couche de graviers mêlés à des galets, épaisse d'une vingtaine de centimètres, qui apparaît dès l'enlèvement de la terre arable. Le second chemin, vraisemblablement plus

ancien, mais cependant moderne, est quant à lui bordé de deux fossés particulièrement chargés en scories et fragments de briques qui semblent indiquer - à quelque distance - la présence d'une installation métallurgique. Les rares tronçons de fossés observés dans l'emprise de la parcelle semblent correspondre à des limites de champs. Quelques fosses sont également présentes mais l'exploration de celles-ci n'a pas permis de recueillir des éléments de datation.

Benjamin HÉRARD

SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE

ZAC Porte de la Suisse Normande - 1^{ère} tranche

PÉRIODE RÉCENTE

Le diagnostic archéologique mené sur le projet de la « ZAC Porte de la Suisse Normande » à Saint-André-sur-Orne a concerné un peu plus de 5 ha situés à proximité de l'Orne, sur une de ses anciennes terrasses. Il s'agit en effet d'un replat situé à 30 m au-dessus de la vallée et une trentaine de mètres également en dessous du plateau de la Plaine de Caen. Le substratum est constitué de galets, sables pris dans une masse argileuse.

Les tranchées ouvertes, couvrant 7 % de la surface menacée, n'ont pas conduit à l'observation de vestiges

nécessitant des observations complémentaires. Les seuls reconnus consistent en un système de drainage dans la partie nord-ouest de l'emprise. Il s'agit d'un réseau de fossés fermés contenant des drains en terre cuite qui viennent se jeter dans un puisard constitué d'un amoncellement de blocs calcaires. Il débouche sur un fossé ouvert évacuant son trop plein d'eau vers le bas de pente. La datation de cet ensemble est récente.

Nicolas FROMONT

SAINT-CONTEST

Parc tertiaire Espace d'entreprise

GAULE ROMAINE

Le diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise de l'extension du parc d'activités « Espace d'entreprise » a révélé la présence d'un parcellaire protohistorique dans la moitié nord de la zone explorée. Les fossés mis en évidence semblent concorder avec le réseau repéré lors du diagnostic archéologique mené en 2000 à l'emplacement des bâtiments de la Chambre de Commerce et d'Industrie et des entreprises aujourd'hui installées.

Dans la moitié sud de l'emprise, est localisé un vaste site gallo-romain partiellement reconnu par C. Jigan entre 1982 et 1984. Sur le côté ouest du Chemin de Bitôt, est présent un réseau complexe de fossés entourant de grandes excavations peu profondes dont la fonction n'a pu être déterminée. Ces fossés, dont la largeur excède souvent 2 m, ont livré essentiellement du mobilier gallo-romain mais des fragments de céramiques attribuables à l'âge du Fer sont parfois présents. Il est probable que ce réseau de fossés remonte - pour partie au moins - à la période laténienne et ait subi un réaménagement intensif aux débuts de l'époque gallo-romaine. Il pourrait fort bien s'agir d'un site de transition entre ces deux périodes.

Des fours en terre cuite sont répartis dans l'angle formé par le Chemin de Bitôt et la route départementale n° 126. La voie antique empierrée déjà repérée dans les années 1980 sur le côté sud de la RD 126, longe le chemin rural. Deux sépultures isolées ont été mises au jour. La première correspond à un individu adulte inhumé sur le bord de la voie antique tandis que la seconde correspond à un enfant de moins de 10 ans déposé dans le comblement de l'une des grandes fosses énigmatiques repérées dans ce secteur. La fouille de ces sépultures n'a pas livré d'éléments de datation. Les restes très dégradés d'un petit bâtiment rectangulaire en pierre calcaire ont été décelés sur le bord de la voie gallo-romaine.

De l'autre côté du Chemin de Bitôt, ont été repérées les fondations d'un grand bâtiment quadrangulaire qui semblait initialement pourvu d'un mur d'enceinte. Les vestiges sont très arasés et les niveaux d'occupation ont disparu. Le mobilier est rare mais est attribuable exclusivement à la période antique. Quelques fosses s'apparentant à des structures de stockage sont disposées aux abords de cette construction.

Un chemin à double fossé vient aboutir sur l'extrémité du mur d'enceinte en direction de l'est. L'aire de circulation de ce chemin n'a pas été décelée mais l'exploration des fossés bordiers a permis de recueillir, là encore, quelques tessons gallo-romains et protohistoriques (ces derniers en nombre très limité). Il est fort probable qu'il s'agisse d'un chemin de tradition gauloise en rapport avec l'habitat laténien mis au jour en 1982 de l'autre côté de la route départementale, dont les aménagements semblent se poursuivre sur le côté ouest du chemin de Bitôt.

Une vaste carrière de pierres occupe la périphérie nord du grand bâtiment gallo-romain. À différentes hauteurs de son comblement de limon, ont été collectés des tessons de céramiques gallo-romains ainsi que quelques ossements animaux. Nos moyens mécaniques et les contraintes de sécurité n'ont pas permis d'atteindre le fond du creusement qui est situé largement à plus de 2,50 m depuis la surface actuelle.

Cette carrière semble avoir une origine antique ou médiévale. Dans le premier cas et de par son ampleur, il n'est pas exclu que son exploitation ait nécessité une

infrastructure conséquente. Les substructions antiques localisées à peu de distance pourraient fort bien y correspondre car il n'est pas établi qu'elles constituent les éléments d'un habitat ou d'une *villa*. En revanche, on notera qu'une grande *villa* gallo-romaine est attestée à seulement 500 m à l'ouest, au lieu-dit des « Pépinières Alapérine » (ce site a été reconnu par B. Edeine au début des années 1980).

Au terme de cette opération de diagnostic, il est établi que de nombreux vestiges sont inscrits dans la partie ouest de l'emprise, de part et d'autre du Chemin de Bitôt. Leur concentration semble plus importante notamment sur le côté ouest du chemin. Le très faible enfouissement des vestiges rend difficilement conciliable leur sauvegarde avec les constructions projetées. De par sa complexité et sa densité de structures, le seul diagnostic ne permet pas d'obtenir les informations quant à la nature et la fonction exactes de ce gisement. Seule une fouille préventive avec une approche exhaustive et un décapage intégral du site le permettrait.

Benjamin HÉRARD

FER

GAULE ROMAINE

SAINT-DÉSIR Oppidum du Castellier



Fig. 24 - SAINT-DÉSIR, oppidum du Castellier. Vue aérienne du décapage près du rempart nord (cliché Anne Blanchard).

Cette campagne de fouille, sur ce site de 167 hectares considéré comme le chef-lieu des Lexoviens, concerne des parcelles explorées par des sondages et des prospections géophysiques réalisés les années précédentes.

Un décapage d'environ 600 m², à proximité immédiate du rempart nord, avait pour objectif d'ouvrir une fenêtre sur un « quartier » de l'oppidum repéré lors de la campagne

de sondages 2006 et de tenter d'en déterminer la fonction.

Les vestiges laténiens sont répartis de façon inégale : le tiers nord-est de la zone décapée compte la plus grande concentration de structures avec près d'une trentaine sur un peu moins de quarante recensées.

Un réseau de petits fossés ou tranchées compartimente l'espace de ce secteur. Une phase d'occupation comprend plusieurs greniers. La grande quantité de



Fig. 25 - SAINT-DÉSIR, oppidum du Castellier. Bâtiment gallo-romain.

graines carbonisées mise au jour dans certaines structures (fossés, fosses, trous de poteaux) et en épandage témoigne d'un épisode d'incendie. L'abondance de clous, de charbon de bois et la pauvreté en torchis des niveaux riches en semences brûlées nous renseignent sur la facture de ces structures de stockage.

Cette zone semble avoir ensuite eu une vocation artisanale : un four arasé et sa fosse de travail (atelier de potier ?), de nombreux rejets de curages de foyer et des résidus de forge l'attestent.

La partie sud du décapage a également livré une incinération, ainsi qu'une probable inhumation (les ossements ne sont pas conservés).

Le mobilier issu de la fouille de ce secteur comprend essentiellement des fragments de céramiques avec 1040 tessons de poteries (5,271 kg) dont une quarantaine d'éléments de forme. Un peu plus de vingt morceaux d'amphores vinaires italiques (Dressel 1 A et B) proviennent de différentes structures. Ce matériel appartient exclusivement à des productions de la fin du II^e siècle ou de la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C. Dans ce secteur, un important réseau de fossés et quelques fosses sont attribuables à la fin du Moyen Âge. Ces vestiges pourraient correspondre à une activité de tuiliers ; un four a été mis au jour en 2006 à quelques mètres, au niveau du rempart.

La fouille a également porté sur une zone d'environ 500 m² dans le secteur central de l'oppidum, là où un bâtiment antique avait été localisé en 2006. Une partie de ce bâtiment, une *villa* périurbaine malheureusement arasée, a été explorée. D'après le mobilier découvert (céramique, verre, quelques fibules en bronze...),

l'édification du bâtiment se situe à la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle après J.-C. Un niveau de remblai important recouvrant le bâtiment abandonné permet de situer la fin de l'occupation dans le courant du III^e siècle après J.-C. Il s'agit d'un bâtiment de construction soignée dont les soubassements en pierres de calcaire oolithique et bioclastique oxfordien sont érigés sur des fondations débordantes de silex. Les parements des murs sont taillés, le blocage est composé essentiellement de petites pierres calcaires non taillées mais aussi de silex, noyés dans du mortier. Quelques cloisons internes, sans doute en matériaux périssables, sont matérialisées par des alignements de silex formant solin. Les pièces sont organisées autour d'un espace ouvert pouvant être une cour ou un jardin. Le bâtiment est doté d'aménagements de confort, tels le chauffage sous le sol, et sans doute d'un étage. Le système d'hypocauste fouillé est un aménagement secondaire.

Sous ce bâtiment et les quelques niveaux correspondants, plusieurs tronçons de fossés appartiennent à une ou plusieurs phases d'occupation antérieures, dont certains pourraient dater de la fin de l'époque gauloise. Les remplissages de ces fossés ont livré très peu d'éléments de datation.

Ainsi la fouille nous renseigne sur l'implantation d'un domaine gallo-romain sur les terres du chef-lieu des Lexoviens *Noviomagus* (Lisieux), cité peu explorée archéologiquement en dehors de Lisieux même. Surtout, elle confirme la « romanisation » de cette place forte gauloise quelques dizaines d'années seulement après la création de la ville de *Noviomagus*.

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Abbaye Notre Dame

Restitution d'un pavement médiéval

Jusqu'en 1921, le sanctuaire de l'église abbatiale s'ornait d'un pavement en carreaux de terre cuite émaillée attribué au XIII^e siècle. À cette date, l'état d'usure justifia le transfert des meilleurs carreaux dans la salle capitulaire où ils furent rassemblés sur une plateforme en béton.

Récemment, le projet de restauration de ladite salle capitulaire posa à nouveau le problème du devenir du pavement. Celui-ci, bien que réduit aux carreaux historiés et resserré en carré, couvre encore une superficie de 16 m², ce qui a permis d'envisager son retour dans la partie centrale du sanctuaire.

Les travaux préparatoires de ce nouveau transfert, en 1997, amenèrent la mise au jour d'un ensemble de dix sept sépultures jusqu'alors insoupçonnées. Outre la datation au XIII^e siècle du groupe funéraire, les fouilles

qui s'ensuivirent établirent un rapport entre la disposition des tombes et le pavement dans sa structure initiale (Cf. BSR 1997). Il s'imposait par conséquent de restituer le pavement au plus près de la disposition d'origine. C'est l'objectif de l'étude actuellement en cours. À partir de relevés et de photographies anciennes conservés en archives, le calepinage de pose s'appuie sur la géométrie ornementale telle qu'elle est perceptible dans les sources. Une lecture symbolique des formes est également prise en compte. La combinaison d'une trame orthonormée et d'une grande rosace à huit cercles concentriques, est manifestement conforme au lieu liturgique mais elle n'est pas sans rappeler une vieille tradition iconographique dont les racines remontent à l'Antiquité.

Jean DESLOGES

SAINT-SYLVAIN

Rue Vilaine / Chemin rural d'Argences

Réalisé au printemps 2007, le diagnostic de la parcelle située « rue Vilaine / chemin rural d'Argences » à Saint-Sylvain a conduit à la découverte de diverses structures archéologiques d'importance variable, plus ou moins bien calées chronologiquement. Les plus singulières sont deux ensembles de creusements datant du Néolithique. La commune de Saint-Sylvain se trouve au milieu de la Plaine de Caen / Falaise et abrite les sources de la Muance, affluent de la Dives. Le substratum de la parcelle sondée est constitué d'assises carbonatées du Bathonien, parfois remaniées, et localement recouvertes de limon pédogénésé.

Le premier ensemble néolithique (A) est formé de deux vastes creusements, 13 m par 4,30 à 7,15 m, orientés ouest-nord-ouest / est-sud-est, placés quasiment en vis-à-vis et distants d'environ 13 m. Dans le détail, ils sont constitués d'une série d'excavations en alvéoles plus ou moins profondes. Le comblement est bipartite : d'abord, reposant sur le fond, des venues minérales (cailloutis, bloc et sable calcaire), puis des passées limoneuses chargées en matière organique. L'organisation de ces unités suggère l'existence d'une accumulation de sédiments sur l'espace situé entre les deux creusements. Cet espace a fait l'objet d'un décapage partiel qui n'a mis en évidence aucune structure. Le mobilier recueilli n'est pas très abondant – silex, tessons et ossements ainsi qu'un pic sur bois de cerf – mais permet un ancrage dans le Néolithique.

À 50 m à l'ouest se trouve l'ensemble B qui se développe en dehors de l'emprise. Il est formé d'une série de fosses, plus ou moins coalescentes en surface, formant

deux arcs de cercles situés en vis-à-vis et séparés de 16 m environ. L'orientation est légèrement différente : nord-nord-ouest / sud-sud-est. Les creusements sont plus modestes et comblés de venues caillouteuses plus ou moins chargées en limon. Le mobilier est rare : un ossement et un abraseur passif en calcaire. Il ne permet aucun calage chronologique ; celui-ci n'est établi qu'à partir de la ressemblance entre cet ensemble et l'ensemble A pour ce qui est de l'organisation spatiale des creusements et de la nature des complements.

D'autres vestiges, trous de poteaux, fosses et empièchement rubéfiés ont été découverts au sud des deux ensembles. Leur datation n'est jamais assurée, il n'est donc pas évident de les lier à l'occupation néolithique. Ceci paraît peu probable car les creusements sont maintenant beaucoup plus réguliers. À l'opposé, dans l'angle nord-est de la parcelle, six creusements formant trois paires sont comblés de limon et plus ou moins chargés en blocs calcaires rubéfiés, en nodules de terre cuite et en charbons. Quelques silex taillés y ont également été retrouvés. La destinée et la datation de ces aménagements restent indéterminées.

Les ensembles néolithiques de Saint-Sylvain, de par leur organisation spatiale, évoquent fortement les monuments funéraires fouillés à Balloy, « Les Réaudins » et datés du Cerny. Mais ces derniers semblent toujours, sauf dans un cas, dépourvus de tumulus. D'autres comparaisons s'établissent avec certains monuments du Centre-Ouest comme ceux de Benon à « Champ-Châlon » qui associent tumulus et excavations périphériques.

La découverte de Saint-Sylvain donne l'opportunité de mieux appréhender ce qui apparaît comme les premières manifestations régionales du gigantisme funéraire

caractéristique du Néolithique moyen et déjà illustrées à Rots ou Fleury-sur-Orne.

Nicolas FROMONT

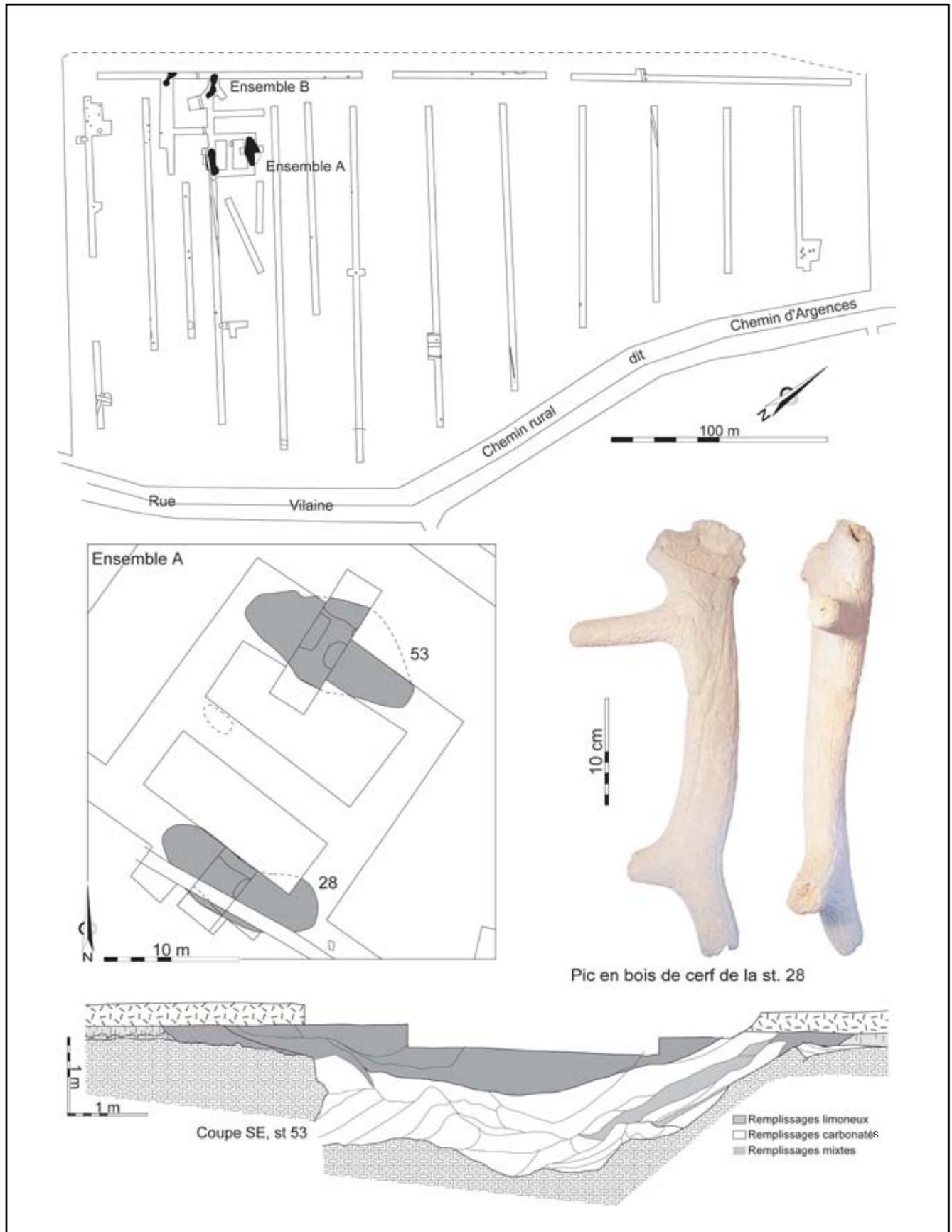


Fig. 26 - SAINT-SYLVAIN, rue Vilaine. Vestiges néolithiques.

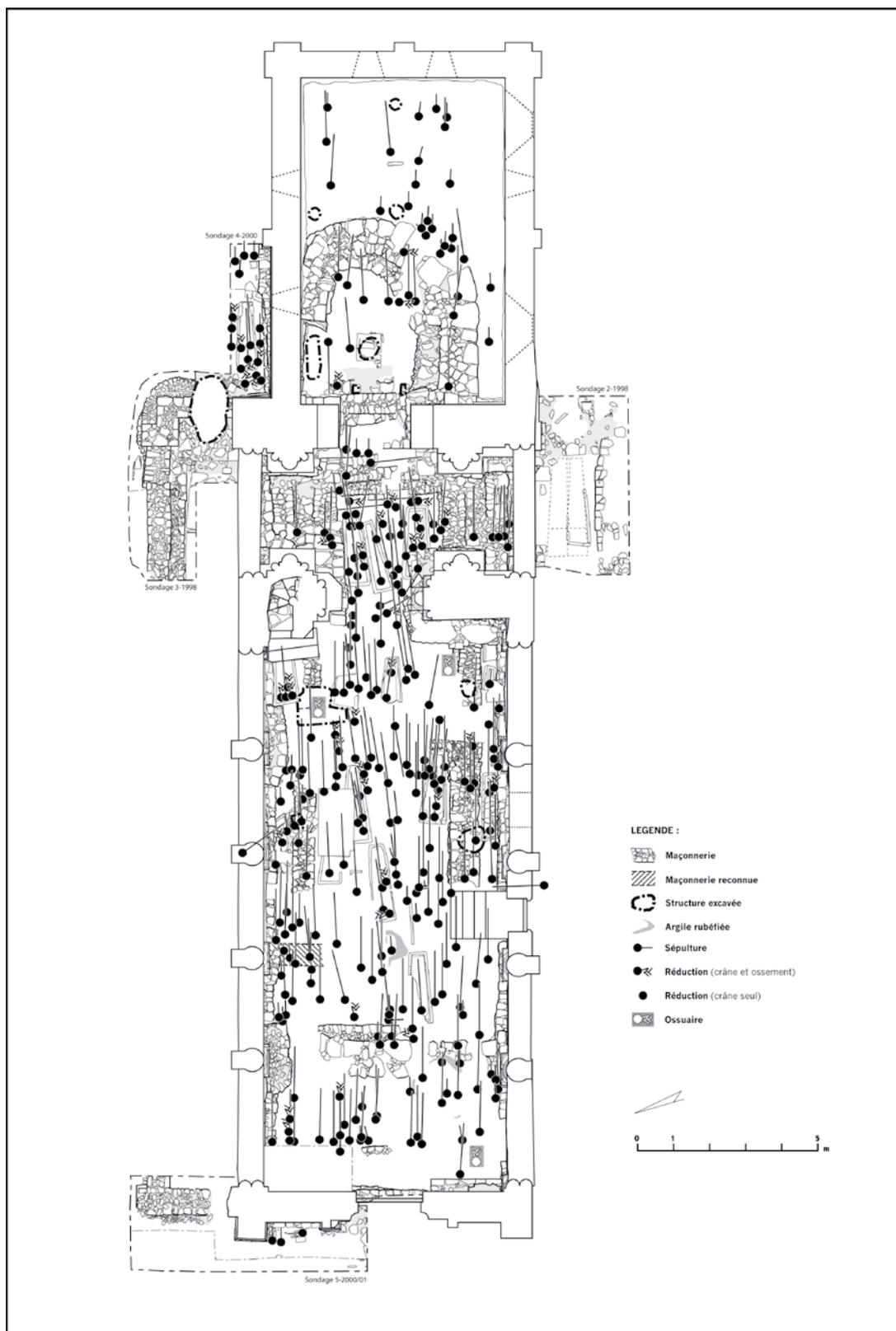


Fig. 27 - THAON, église Saint-Pierre. Plan général des structures et sépultures mises au jour à l'issue de la campagne 2007.

La campagne de fouille 2007 qui s'inscrit dans un nouveau programme pluriannuel pour les années 2007-2009, a été marquée par la forte remontée de la nappe phréatique engendrée par les intempéries du printemps et accentuée par les précipitations abondantes de

la seconde moitié du mois de juillet. L'inondation des zones de fouille à l'intérieur de l'église n'a pas permis de poursuivre les recherches dans le chœur, la travée sous clocher et les deux travées orientales de la nef.

L'étude des premières travées de la nef a permis de mettre au jour un nouveau mur, orienté nord-sud, partiellement recouvert par plusieurs inhumations. Sa mise en œuvre constituée de blocs calcaires assisés liés par un mortier compact blanchâtre, permet de le rapprocher des maçonneries attribuées à l'occupation antique du site qui se développe au cours des II^e et III^e siècles. Ce nouveau tronçon dont le dégagement sera poursuivi lors de la prochaine campagne, permet de compléter le plan de cet établissement gallo-romain. Dans la troisième travée, ce sont les traces d'un second moule à cloche qui ont pu être mises en évidence. Ce moule se différencie de celui mis au jour dans la première travée l'année dernière par ses dimensions plus modestes, par sa localisation dans l'axe médian de la nef et par son niveau d'apparition relativement haut, ce dernier conduisant à penser qu'une partie de sa structure initiale pourrait être encore conservée.

À l'issue de cette dernière campagne, 317 sépultures ont été identifiées dans l'église Saint-Pierre ou dans ses abords immédiats. La fouille a porté cette année principalement sur des inhumations en cercueil et sur plusieurs sépultures d'immatures et de périnataux inhumés dans des tombes aménagées avec encadrement en pierres calcaires. La présence en grand nombre de ces sépultures dans ce secteur de l'église est à relever. Elle corrobore les hypothèses développées lors des dernières campagnes concernant la répartition des sépultures selon des critères sociaux et d'âge. Dans le cas présent, ces sépultures d'enfants seraient à mettre en relation avec la présence des fonts baptismaux qui sont le plus souvent situés proches du portail occidental.

François DELAHAYE et Vanessa BRUNET

VIEUX Chemin des Gaudines

HAUT MOYEN ÂGE

La fouille a concerné une portion du village carolingien de Saint-Martin de Vieux qui a déjà fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques. Les parcelles étudiées se situent entre les vestiges d'habitats mérovingiens et carolingiens reconnus au lieu-dit « Les Gaudines » et une aire sépulcrale dont l'origine remonte apparemment à la seconde moitié du VII^e siècle. Ce cimetière composé d'inhumations en sarcophages et de sépultures plus tardives en coffrage de bois est apparemment lié à un édifice de culte disparu à la fin de la période médiévale. La fouille conduite en 2007 a permis d'observer trois fossés parcellaires orientés d'est en ouest qui témoignent de l'implantation d'une nouvelle trame parcellaire à la charnière entre les VI^e et VII^e siècles. La parcelle bordée au sud par un premier fossé et au nord par les deux autres, reste vierge de vestiges d'habitat jusqu'à la période carolingienne (ici entendu entre la seconde moitié du VIII^e et la fin du X^e siècle). Durant cette période, l'implantation d'un bâtiment associant dans son architecture des poteaux de bois et des solins de pierres témoigne de la densification de l'occupation domestique entre la zone d'habitat mérovingien reconnue au nord-ouest et le cimetière localisé au sud. Les fossés creusés durant la période précédente sont alors comblés. Néanmoins le rôle structurant des axes parcellaires qu'il manifeste est encore perceptible durant cette période carolingienne. Il faut y voir le maintien des haies initialement plantées le long de ces creusements, haies qui survivent bien après le comblement définitif des fossés associés. Le bâtiment de bois et de pierre présente des caractéristiques similaires à celles observées dans les constructions contemporaines fouillées au lieu-dit « Les Gaudines ».

De plan rectangulaire allongé, la bâtisse longue de près de 17 m et large de 5,4 m est signalée par l'alignement des trous d'ancrage des poteaux de bois qui soutenaient la poutre faîtière et les bases de solins qui composaient les parois de la construction. Deux solins disposés perpendiculairement à l'axe de la bâtisse marquent une division de l'espace interne en trois pièces. L'une d'elles a livré les restes très arasés d'un four. Le mauvais état de conservation de cette structure de combustion ne permet pas d'en évaluer la fonction tout comme il est impossible d'établir l'usage de la bâtisse en général. Cette dernière ouvre par l'ouest sur une cour empierrée où furent creusés de rares fosses et trous d'ancrage de poteau dont l'organisation ne permet pas d'envisager de destination spécifique. Seuls trois larges trous d'implantation de pièces de bois probablement assez longues suggèrent l'existence d'un second édifice édifié à l'ouest de la cour. Observé en limite de la zone d'étude, son plan n'a cependant pas pu être reconnu. La parcelle concernée par la fouille de 2007 redevient apparemment par la suite vierge d'installations attestant de l'existence de constructions. Seules diverses séries de creusements liés à l'implantation d'arbres fruitiers témoignent de l'usage de cette parcelle en tant que verger au cours des périodes modernes et contemporaines. À partir de ce constat, sensiblement identique à ceux opérés à partir des fouilles précédentes, il est possible d'envisager une fossilisation depuis les XI^e et XII^e siècles de l'usage attribué aux espaces à l'intérieur du hameau de Saint-Martin de Vieux.

Vincent HINCKER

Les seuls vestiges rencontrés à l'occasion du diagnostic conduit sur la parcelle ZB 102 de la commune de Vieux sont des fosses et un fossé pouvant être attribués chronologiquement aux périodes moderne ou contemporaine. Le fossé apparaît comme une simple

limite parcellaire et les fosses peuvent être interprétées comme des aménagements de bordures de route de type chablis.

Vincent HINCKER et Guillaume MARIE

Le diagnostic conduit en septembre 2007, au cœur du hameau Saint-Martin de Vieux, dans les parcelles numérotées AB 13, 107 et 108, a permis d'observer des vestiges pouvant être classés en trois grandes phases d'utilisation de l'espace. Les traces d'occupation les plus anciennes sont constituées de lambeaux de sols, de tronçons de solins en pierre, d'un fossé, de trous d'ancrage de poteau et d'un fond de cabane attestant de la présence d'un habitat. Les destructions occasionnées par les creusements postérieurs limitent considérablement l'interprétation de ces vestiges. L'absence de mobilier ne permet pas non plus de les relier aux occupations antiques reconnues quelques dizaines de mètres au sud ou à l'occupation médiévale observée au nord. Rien ne permet non plus de les interpréter toutes comme des traces d'une occupation contemporaine. Si le fond de cabane renvoie à un modèle en usage durant tout le haut Moyen Âge, les autres vestiges observés peuvent tout aussi bien être rattachés à la même période ou signaler des installations périphériques de la ville antique. Quoi qu'il en soit, ces vestiges d'habitat apparaissent, dans leur majorité, antérieurs à la transformation de cet espace en aire sépulcrale. Les tombes rencontrées dans le cadre du diagnostic mené en septembre 2007 sont des inhumations en coffrage de bois calées à l'aide de blocs de pierres parmi lesquels se remarquent des remplois d'éléments architecturaux antiques et de fragments de cuves de sarcophages. Ces sépultures sont grossièrement disposées selon des alignements nord-sud dessinant l'emprise d'un cimetière relativement bien structuré où les recoupements et les superpositions sont occasionnels. Les restes osseux sont très bien conservés et augurent d'analyses anthropologiques fécondes dans

la restitution des gestes funéraires. L'absence de mobilier et le caractère chronologiquement ubiquiste des modes d'inhumation interdit d'attribuer toute datation précise à ces sépultures. Néanmoins leur inscription dans un cimetière ayant fait l'objet de plusieurs observations archéologiques antérieures permet de les placer dans une fourchette chronologique large allant du début du VIII^e siècle au début du XVIII^e siècle, date à laquelle le cimetière Saint-Martin de Vieux est vendu et retransformé en terre agricole. La fin de l'utilisation de l'espace en tant que cimetière est tout aussi peu renseignée du point de vue chronologique. Plusieurs excavations dont l'une couvre plus de 400 m² sont venues détruire de nombreuses sépultures. Les motivations à l'origine de ces creusements ne sont pas clairement identifiées. Sont-ils les témoins des affouillements du cimetière à des fins plus ou moins honorables d'érudition ? Ou sont-ils le résultat d'une simple activité d'extraction de plaquette calcaire à des fins architecturales ou agricoles ? La datation de ces travaux d'affouillement reste ignorée. Faut-il les lier à la réappropriation du terrain par l'agriculteur pour lequel une source du XVIII^e siècle nous informe qu'il fut l'acquéreur du cimetière Saint-Martin acheté auprès de la fabrique de Vieux ? Après ces travaux, les terrains sont remblayés sur une hauteur variant de 60 cm à 1,30 m afin de leur donner une surface plane, propice à leur transformation en jardins. Cette utilisation est celle à laquelle les parcelles AB 13, 107 et 108 ont été destinées jusqu'à ce qu'il soit envisagé d'y implanter la construction à l'origine du diagnostic conduit en septembre 2007.

Vincent HINCKER et Guillaume MARIE

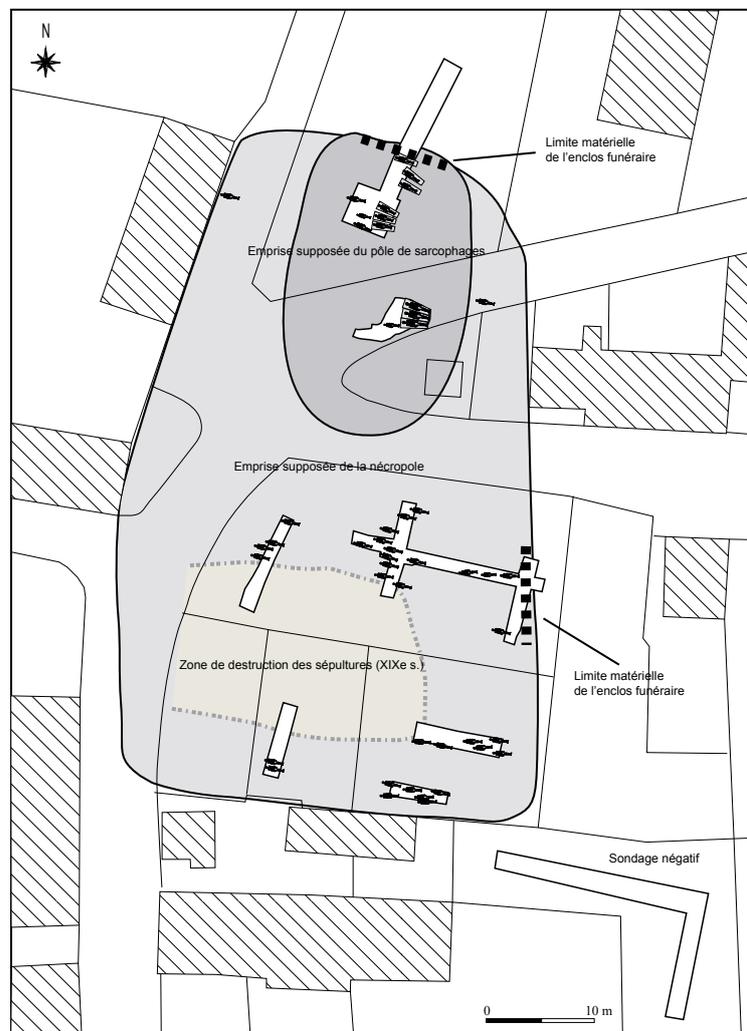


Fig. 28 - VIEUX, place Saint-Martin. Restitution du plan de la nécropole du lavoir Saint-Martin.

VIEUX Le Champ des Crêtes

GAULE ROMAINE

La fouille programmée effectuée durant l'été 2007 proposait une nouvelle orientation de la recherche sur *Aregenua* dirigée sur l'ensemble monumental de l'administration civile et politique de la cité. Cette première campagne de fouille a permis de resituer le *forum* dans le tissu urbain et d'en établir le plan général. Par ailleurs, le dégagement de la moitié septentrionale du bâtiment à gradin connu par un plan du XIX^e siècle, a confirmé l'hypothèse d'une curie.

Le *forum* est ainsi longé par deux *decumani* sur ses longs côtés et couvre la largeur d'une *insula*. Il présente un plan rectangulaire d'environ 115 m x 51,50 m ce qui constitue des dimensions modestes. L'ensemble monumental tel qu'il nous apparaît pour les derniers états présente une place centrale de 51,50 m de large sur approximativement 68 m de long, entourée de deux ailes sur ses longs côtés au nord et au sud, aménagées en trois espaces : une série de boutiques et deux galeries / portiques. Alors que l'aile sud conserve cette configuration, l'aile nord fait l'objet de réaménagements à la dernière phase, qui entraînent la fermeture du portique en « pièces » (boutiques ? *scholae* ?).

La curie présentait des structures bien conservées en dépit des fouilles des Antiquaires de Normandie qui se sont limitées à dégager les murs et le sol du dernier état du bâtiment, laissant par ailleurs de nombreux éléments de décor dans les remblais antiques réutilisés pour combler le site au XIX^e siècle.

La fouille entreprise sur cette curie a dévoilé deux phases de construction. La première concerne un bâtiment aux dimensions extérieures d'environ 12,15 m sur 14,60 m. D'autres pièces ou édifices de même longueur sont apposés sur les côtés nord et sud formant ainsi une galerie de bâtiments administratifs et civils fermés par un mur de façade à la construction « monumentale » en bordure de l'*area*, et par un imposant mur oriental doté de contreforts. Dans une seconde phase, la limite du bâtiment est repoussée à l'Est et la curie s'en voit agrandie présentant alors un édifice de 14,80 m tandis que sa largeur est maintenue (14,60 m). Le mur oriental du précédent état est en partie conservé pour former un podium qui fait face à trois rangées de gradins disposés en arc de cercle. Deux, voire trois revêtements successifs de sols et de murs se succèdent. Le dernier est un revêtement de dalles de calcaire posé sur le sol

de l'hémicycle et sur les gradins tandis que le podium semble plaqué de marbre de Vieux. Les différentes composantes ornementales retrouvées dans les remblais et très probablement issues de la curie mais aussi peut-être des bâtiments adjacents, témoignent d'une grande richesse tant au niveau des matériaux utilisés que de la finesse iconographique. Le décor ostentatoire met en œuvre des marbres veinés de l'Allier, des schistes

bitumineux autunois, des calcaires des Pyrénées, des marbres blancs veinés de Skyros, de Chemtou et de Phrygie dans une marqueterie ornant le sol, tandis qu'un fond bleu utilisant le bleu égyptien, et rehaussé de fleurons jaune pâle ornait une voûte.

Karine JARDEL, Jean-Yves LELIÈVRE et Grégory SCHUTZ



Fig. 29 - VIEUX, le Champ des Crêtes. Vue générale de la curie.



Fig. 30 - VIEUX, le Champ des Crêtes. Aile nord du *forum* (boutiques et galerie).

Devançant la viabilisation d'un lotissement, ce diagnostic d'une surface proche des quatre hectares est une première à Vieux. C'est l'occasion, au demeurant assez rare pour un chef-lieu de cité antique, d'investir une part importante de sa périphérie : l'emprise jouxte la trame viaire orthonormée, en symétrie nord-occidentale du théâtre et de son quartier est, fouillé récemment. Cet angle se montre cependant bien moins occupé, puisque cet espace est presque vierge de tout bâti. Sous-tendu par les couches affleurantes du calcaire bajocien, caractérisé par des rognons gris pris dans un sable argileux, il est néanmoins percé de nombreuses carrières, associées à plusieurs fours à chaux.

L'espace est parcellisé par un réseau de petits fossés, reconnu sur les trois quarts de l'emprise. Son orientation est légèrement divergente par rapport à celle de la trame viaire. Dans ce cadre parcellaire s'installent et s'étendent des carrières, qui peuvent se développer sur une dizaine de mètres, et atteindre pour les plus vastes 30 m, et peut-être 80 m de long pour l'une d'elles. Leur profondeur ne semble pas dépasser 3 m sous la surface actuelle. L'extraction a visé sans nul doute les rognons calcaires du substrat bajocien. Ils servent quelquefois dans la construction, mais nous supposons qu'ils ont été ici majoritairement ou exclusivement brûlés dans des fours à chaux.

Deux ont été mis au jour, mais la description ancienne d'un four similaire à ces exemplaires mériterait un réexamen, qui porterait sans doute à trois le nombre de fours à chaux dans ce secteur. Les deux structures observées sont des ovales de 3 à 4 m de large, pour 4 à 5 m de long. Elles ouvrent dans l'angle de carrières, par un alandier grossièrement monté de rognons calcaires et d'argile, dont le sommet est conservé, pour un four au moins, à 1,80 m sous la surface actuelle. La profondeur

des fours à chaux est donc celle des carrières, à 3 m environ.

Carrières et fours à chaux sont comblés, dès l'extraction pour les premières, par d'abondants stériles, en fin d'exploitation pour les seconds, ou du moins pour l'un d'eux, par la ruine du mur maçonné dans la chambre. Toutes ces excavations sont condamnées par des couches épaisses de rejets domestiques brassés, donc en position secondaire, issus de dépotoirs primaires non identifiés.

La datation, fournie par les mobiliers céramiques issus des carrières et des fours à chaux, couvre toute la première moitié du II^e siècle. La mise en place du parcellaire est donc antérieure à cette période, mais rien ne permet de préciser si elle se fait avec la fondation de la ville, autour du changement d'ère, ou plus tard dans le I^{er} siècle. On peut supposer que les dépotoirs auxquels appartiennent les mobiliers se sont constitués en même temps que l'extraction du calcaire et sa transformation en chaux, avant d'être rapportés en comblement des excavations autour de 150.

Cette première moitié du II^e siècle correspond à l'essor de la ville antique, que traduit l'extension de l'emprise urbaine et la multiplication des édifices en pierres. Les carrières et fours à chaux de cette périphérie nord-est répondraient donc à l'accroissement de la demande en matériaux de construction, et, plus spécifiquement sans doute, en chaux uniquement. Par l'ampleur finale des carrières, la multiplication des fours, et sa proximité à la ville, il est probable que ce secteur a fourni une part importante – ou majoritaire – de la chaux dans ces années de renouvellement architectural.

Ludovic LE GAILLARD

Les tranchées ouvertes sur un projet de construction privée, dans une emprise de 944 m², mettent d'abord en évidence un relief initial nettement plus accentué qu'aujourd'hui. La première occupation antique, sur cette marge orientale d'*Aregenua*, s'implante ici sur le versant d'un talweg, peu lisible, mais topographiquement attesté entre le théâtre et la vallée de la Guigne (lavoir des Mareaux). Cette occupation s'accommode de la pente par l'aménagement de terrasses, attestées par deux méplats, à l'ouest et à l'est, et des altitudes au substrat de 37,70 m et 37,10 m NGF.

La terrasse supérieure, fortement touchée par un arasement moderne, ne présente plus guère de vestiges. Néanmoins, deux fossés et une paire de fondations,

fraction probable d'une plus vaste construction, montrent qu'il n'y a pas de hiatus dans le tissu urbain antique.

La terrasse inférieure n'a été arasée que très superficiellement, et concentre l'essentiel des vestiges observés. Ils s'organisent en deux bandes orientées nord-sud, qui sont vraisemblablement le reflet de deux terrasses primitives, ensuite mises à niveau et confondues dans la seule "terrasse inférieure". Sur une première bande s'étend un long bâtiment rectangulaire sur fondations maçonnées, de 5,90 m par 15 m au plus. Aucun refend n'y a été relevé, mais il semble que son extrémité méridionale, par son encaissement, implique une subdivision, et peut-être une cave. Sur la deuxième bande nord-sud ne se relèvent qu'un mur est-ouest et les sols successifs d'un espace indéterminé.

De fait, les stratigraphies sont assez bien préservées pour lire sur cette terrasse une évolution détaillée de l'occupation antique. Si l'extérieur septentrional du bâtiment 1 présente cinq sols successifs, les environs de l'édifice, au sud, permettent d'avancer une évolution en quatre ou cinq étapes principales. La première est caractérisée par des rejets de curages d'un ou plusieurs fours sur une terrasse primitive, et la deuxième par l'exhaussement de celle-ci jusqu'au niveau de la terrasse inférieure. L'état initial du bâtiment 1, probable construction sur sablière basse, pourrait accompagner cet exhaussement. La troisième étape est celle du bâtiment sur fondations maçonnées, la quatrième d'un autre édifice, construit à l'ouest, lié aux fondations de la terrasse supérieure. Une étroite voie en cavée pourrait y être associée, ou déterminer, enfin, une cinquième étape.

Cette occupation borde une voie est-ouest, relevée au nord de la parcelle, et ponctuellement détruite par l'arasement moderne. À l'altitude de la terrasse inférieure, elle possède deux de ses empièvements successifs, et une partie du troisième. Cette voie se trouve sur le tracé hypothétique du *decumanus* H, proposé par P. Vipard en 2000. Joint à la rue R, axe discordant du réseau viaire à la marge orientale d'*Aregenua*, il pourrait obliquer vers le nord-est, et éviter un fort dénivelé dans le talweg.

Les datations obtenues par le mobilier céramique se concentrent sur un ensemble conséquent issu d'un remblai du bâtiment 1, et sur des lots plus maigres recueillis dans son extérieur septentrional. Le premier désigne une occupation au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C., mais les seconds restent vagues sur une fréquentation au II^e ou au III^e siècle.

Ludovic LE GAILLARD

GAULE ROMAINE
HAUT MOYEN ÂGE

VIEUX Place d'Armes

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre du projet de construction d'une maison individuelle, située Place d'Armes, à Vieux. L'opération a concerné les parcelles AC 41 et 89 et s'est étendue sur une superficie totale de 1102 m².

Le diagnostic a mis en évidence la présence de plusieurs structures excavées apparaissant dans le substrat calcaire. Au nombre de 30, ces structures correspondent pour la moitié à des trous de poteaux (15) et à 9 segments de fossés et 6 fosses.

Les structures observées lors du diagnostic se trouvent principalement dans la tranchée 1 (25 structures contre 5 observées dans la tranchée 2). Les trous de poteaux

sont quasi exclusivement localisés à l'extrémité nord de la tranchée 1 tandis que la tranchée 2 présente quant à elle plusieurs perturbations modernes.

L'ensemble des structures présente un arasement important qui a rendu difficile toute interprétation et restitution de plan.

Le mobilier archéologique recueilli permet d'envisager une occupation à l'époque antique (II^e et III^e siècles notamment et à partir du IV^e siècle) et vraisemblablement également au haut Moyen Âge (époque carolingienne).

Grégory SCHUTZ

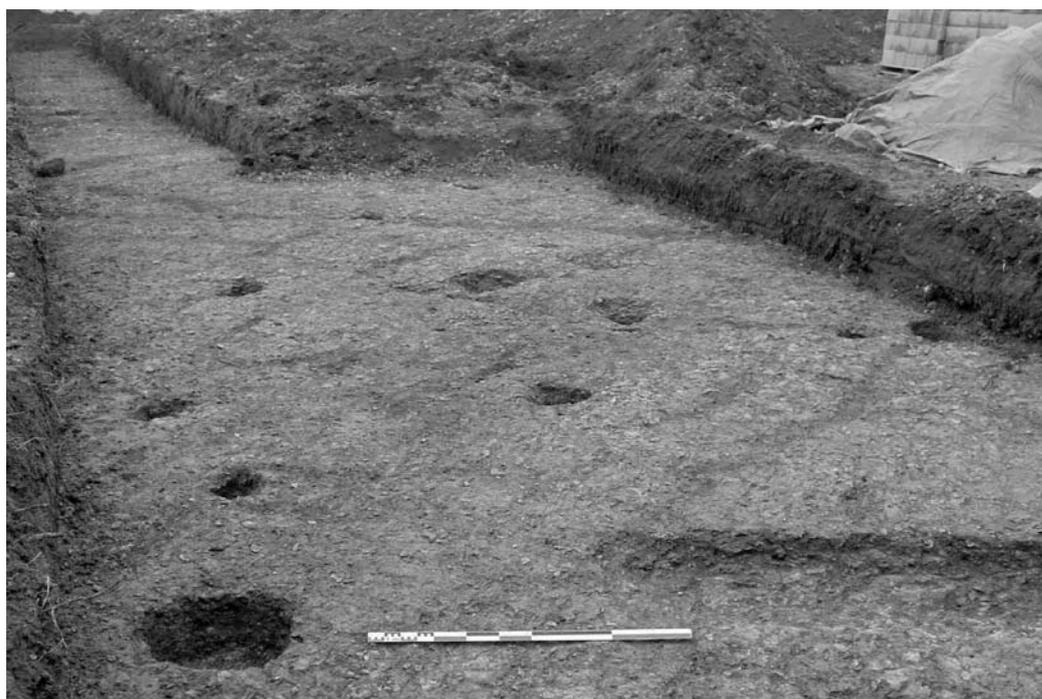


Fig. 31 - VIEUX, place d'Armes. Habitats antique et médiéval sur poteaux de bois.

Un diagnostic archéologique s'est déroulé sur l'emprise du projet de construction par la Société des Autoroutes Paris-Normandie d'un tronçon autoroutier visant à relier la RN13 sur le territoire de la commune de Cagny (Frénouville) à l'autoroute A13 sur le territoire de la commune de Banneville-la-Campagne. Cet aménagement n'est qu'un tronçon d'un projet plus vaste qui doit à terme constituer le grand contournement sud-est de Caen, en doublement extérieur de l'actuel boulevard périphérique. Les territoires des communes de Cagny, Frénouville, Emiéville et Banneville-la-Campagne sont concernés par ce projet d'aménagement. Au sud, l'emprise des travaux bute sur la RN13. L'extrémité nord de l'emprise se situe sur l'autoroute A13 non loin du haras de Manneville. Le projet couvre une superficie de 370 500 m² pour une longueur axiale de 4 km environ. La bande roulante présente des largeurs comprises entre 45 et 80 mètres. Des empiètements s'observent par endroits, aux franchissements des routes, à l'emplacement des bassins d'orage.

Le tracé a livré quatre secteurs positifs auxquels s'ajoutent quelques données paléoenvironnementales extraites des abords du ruisseau de Cagny en collaboration avec L. Lespez, de l'Université de Caen. Le secteur choisi pour l'implantation du barreau autoroutier est situé en bordure de marécage au sud et sur un plateau un peu plus relevé au nord.

Le secteur 1 a révélé l'emplacement d'un carrefour de 3 chemins parmi lesquels le chemin Saulnier, un itinéraire dont l'importance à l'époque romaine et médiévale est assurée par des découvertes anciennes et récentes mais dont l'origine pourrait remonter à la période gauloise. Les trois chemins délimitent des quartiers de terres parcourus pour les uns par des fossés parcellaires antiques ou protohistoriques, pour un autre par un enclos probablement protohistorique. Trois modestes nécropoles parsèment le secteur dont deux ne sont pas datées. La troisième du VI^e siècle ap. J.-C. a livré des individus en armes. Ce secteur est une occasion favorable pour dater relativement les chemins à travers les carrefours et absolument par le mobilier archéologique. C'est aussi l'occasion de mettre en relation chronologique les aménagements bordiers (agricoles, funéraires) avec le fonctionnement des chemins.

Le secteur 2 est plus discret en vestiges. Il s'agit d'un ensemble de quelques fossés parcellaires mal ou pas datés, probablement protohistoriques pour les uns, avec quelques fosses éparses et un bâtiment sur sablière incomplètement révélé.

Le secteur 3 est constitué d'un assemblage de fossés qui, s'ils se referment, le font en dehors de l'emprise. Ils sont accompagnés de structures ponctuelles de type fosses, silos, carrières de loess (dont une réutilisée en sépulture) et plans de petits bâtiments sur poteaux. Le mobilier recueilli correspond à de la céramique indifféremment gallo-romaine ou protohistorique pour les fossés. Pour les fosses, le mobilier est plutôt daté de La Tène avec une préférence pour La Tène ancienne et accompagné de fragments de meule et de torchis avec empreinte de clayonnage. Ajoutons enfin la présence, un peu à l'écart, d'un cercle fort mal conservé de 8 mètres de diamètre, matérialisé par deux fossés conservés sur 5 cm sous le décapage et disposés en arcs face à face. Cette structure évoque l'âge du Bronze sans plus de précision.

Le secteur 4 se définit en deux espaces. Le premier très étendu est parcouru par quelques fossés parcellaires ayant livré un peu de mobilier céramique du Haut-Empire. Après un vide d'une centaine de mètres, les creusements reprennent pour se densifier sur plus d'un hectare. En cet endroit se trouve une forte densité de fossés dont les recoupements montrent une chronologie relative en trois phases. Il semble qu'un enclos constitue une de ces phases, précédée par quelques linéaments de fossés puis supplantée par de grands linéaires qui la traversent. Des bâtiments et quelques fosses ont été identifiés au sein de l'enclos ou un peu en dehors, ainsi que des fosses d'extraction. Le mobilier montre deux phases d'occupation, la première étant ténue et relevant de la Protohistoire, la seconde étant située autour du I^{er} siècle ap. J.-C. En l'état des connaissances, rien ne peut être dit de la continuité ou non de l'occupation sur les lieux entre les deux périodes. La fonction d'habitat est attestée par la nature des rejets observés dans les fossés.

Les occupations humaines répertoriées sur l'emprise semblent devoir commencer autour de la période néolithique avec quelques éléments mobiliers ténus (secteur 1), se prolonger autour de l'âge du Bronze avec le cercle du secteur 3, puis à La Tène ancienne sur le même secteur 3. C'est à la fin de la Protohistoire que semble se développer pleinement le secteur avec un habitat (secteur 4) se développant sur la Protohistoire et le Haut Empire, des vestiges parcellaires (secteur 3) et un réseau viaire (secteur 1) occupant le plateau pendant huit siècles au moins, de la fin de la Protohistoire jusqu'au VII^e siècle ap. J.-C.

David FLOTTÉ

**Barreau de liaison RD 562 / RN 158
et chemin de liaison le long de la RN 158
SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY - TILLY-LA-CAMPAGNE**

Ce diagnostic archéologique a été réalisé par le service d'archéologie du Calvados sur l'emprise d'un chemin de 8 m de largeur et d'un peu plus de 400 m de longueur situé le long de la route de Falaise sur les communes de Tilly-la-Campagne et de Saint-Martin-de-Fontenay. Les vestiges mis au jour couvrent diverses périodes avec des fossés parcellaires et/ou d'enclos, des carrières de calcaire et quelques « trous d'homme » de la dernière guerre mondiale.

La découverte la plus intéressante est une fosse attribuable au Néolithique ancien. Sa forme est plus ou moins ovale, avec des contours assez irréguliers. Elle mesure 4,5 m de longueur, 2 m de largeur pour une profondeur maximale de 70 cm. Nous avons pu distinguer trois remplissages différents dont un très organique qui a conservé des écofacts. Le mobilier exhumé de ces différentes couches est plutôt abondant : tessons de

poterie, restes fauniques. L'un des tessons est orné d'impressions au peigne. Cette fosse a également livré 611 pièces lithiques dont 583 en silex, qui sont toutes façonnées en matières premières régionales. Le taux de fragmentation des silex est élevé, environ 50%. L'ensemble des supports montre des caractéristiques rattachables au Néolithique ancien (culture du Villeneuve-Saint-Germain) : présence importante de supports laminaires, burins, etc... L'examen tracéologique des silex a révélé un spectre fonctionnel assez diversifié : travail des peaux, des graminées, ainsi que de l'os, même si peu d'objets ont conservé une usure identifiable. Cette opération archéologique extrêmement limitée par sa surface ne permet pas de définir la nature de cette fosse ; appartient-elle à un site assez vaste ou à une occupation isolée et ponctuelle ?

Pierre GIRAUD

**Archéologie du paysage de la Plaine de Caen
du Néolithique à l'époque mérovingienne**

Le projet collectif de recherche intitulé « Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne » s'inscrit dans l'ensemble des recherches sur les dynamiques des paysages sur la longue durée qui se sont multipliées en France au cours de ces dernières années. Ce projet de recherche étudie la Plaine de Caen qui constitue la partie la plus occidentale du Bassin de Paris. La zone d'étude choisie occupe une surface d'environ 1240 km² et délimite un espace d'une cinquantaine de kilomètres de longueur du nord au sud pour une largeur ouest-est de presque trente kilomètres. Cet espace s'impose pour le type d'étude envisagé par son potentiel archéologique et paléoenvironnemental. En effet, un nombre très important de découvertes archéologiques a été effectué ces dernières années à l'occasion de nombreuses fouilles préventives et programmées résultant, en particulier, de la croissance de l'agglomération caennaise et des travaux routiers pour la desservir. Ces fouilles auxquelles se sont ajoutées régulièrement, depuis vingt ans maintenant, des prospections aériennes systématiques, fournissent de nombreuses données sur les habitats et la mise en valeur de l'espace du Néolithique à nos jours et permettent d'envisager une étude des facteurs environnementaux de l'habitat et des conséquences des modes de peuplement et de mise en valeur sur les paysages. Enfin, l'importance des archives sédimentaires dans les vallées qui l'encadrent (Dives, Seullès) ou la traversent (Orne, Seullès, Laizon) ont permis de produire de nouvelles et nombreuses données paléoenvironnementales sur la dynamique des paysages depuis le Néolithique. C'est dans cette perspective, alliant un espace riche d'informations archéologiques et

paléoenvironnementales et une approche pluridisciplinaire sur la longue durée encore rarement pratiquée dans les espaces de plaines et plateaux dans la partie occidentale du Bassin de Paris, que se positionne ce PCR. La période étudiée court du Néolithique jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne (fin du VII^e siècle). Elle doit permettre d'étudier le rôle fondamental de la néolithisation puis des transformations des systèmes socio-économiques et plus particulièrement des périodes de croissance démographique et de mise en valeur agricole ou à l'inverse de déprise ou de réorganisation des systèmes agraires dans les dynamiques paysagères au cours de la Protohistoire et des premières époques historiques.

La recherche s'appuie sur une méthodologie en trois temps : inventaire/confrontation/nouvelles investigations. En 2007, la phase d'inventaire a été entamée avec un recensement des études géoarchéologiques intra-sites prenant en compte les différentes études spécialisées informant sur les paysages anciens. Parallèlement, a été conduit l'inventaire des données disponibles hors-sites, acquises par des investigations paléoenvironnementales pratiquées dans les archives naturelles que constituent les fonds de vallée. Cela concerne plus précisément les données géomorphologiques et pédologiques, archéobotaniques (palynologiques, anthracologiques, carpologiques et xylogologiques) et archéozoologiques et les analyses portant sur les matières premières en terre, publiées et non publiées, exploitées ou non par les rapports de fouilles. Au total, 71 entités archéologiques ayant fait l'objet d'une ou plusieurs études paléoenvironnementales et 18 entités paléoenvironnementales ont été recensées. Il s'agissait de la première étape d'un travail consistant

à créer une base de données géoarchéologiques et paléoenvironnementales accessible à tous. Parallèlement, une première réflexion collective a permis de construire l'architecture de la base de données. Elle a associé archéologues et spécialistes du SRA Basse Normandie, du SDAC, de l'INRAP, du CRAVO et des universités de Caen (GEOPHEN-UMR 6554 CNRS ; CRAHM-UMR 6577 CNRS) et de Rennes 1 (CREAAH-UMR 6566 CNRS). La base de données proposée joint deux bases de données correspondant aux deux types d'entités recensées et est articulée autour de la base de données et du système géographique PATRIARCHE de la Carte Archéologique (SRA Basse-Normandie).

Par ailleurs, le dialogue interdisciplinaire autour des relations entre les Sociétés et la Nature à travers la gestion des ressources environnementales et de ses conséquences paysagères, a été entamé à l'occasion de deux séminaires organisés à la MRSH de Caen le 11 juin et

le 24 septembre. Ils ont permis de réunir des archéologues, géoarchéologues et paléoenvironnementalistes, de préciser les enjeux fondamentaux de la recherche et d'identifier une communauté de chercheurs intéressés par la problématique et de constituer, au-delà de l'équipe de coordination, une équipe d'animation rassemblant des chercheurs d'horizons différents, prêts à s'investir durablement dans le programme.

Enfin, durant cette première année, une prospection paléoenvironnementale a été conduite dans la vallée de la Seulles. Elle permet de compléter les données acquises jusqu'à présent dans les vallées qui encadrent ou traversent la Plaine de Caen et souligne, en particulier, le rôle du premier millénaire avant notre ère dans les colmatages limoneux qui caractérisent tous les fonds de vallées étudiés.

Laurent LESPEZ, Cécile GERMAIN-VALLÉE et Xavier SAVARY

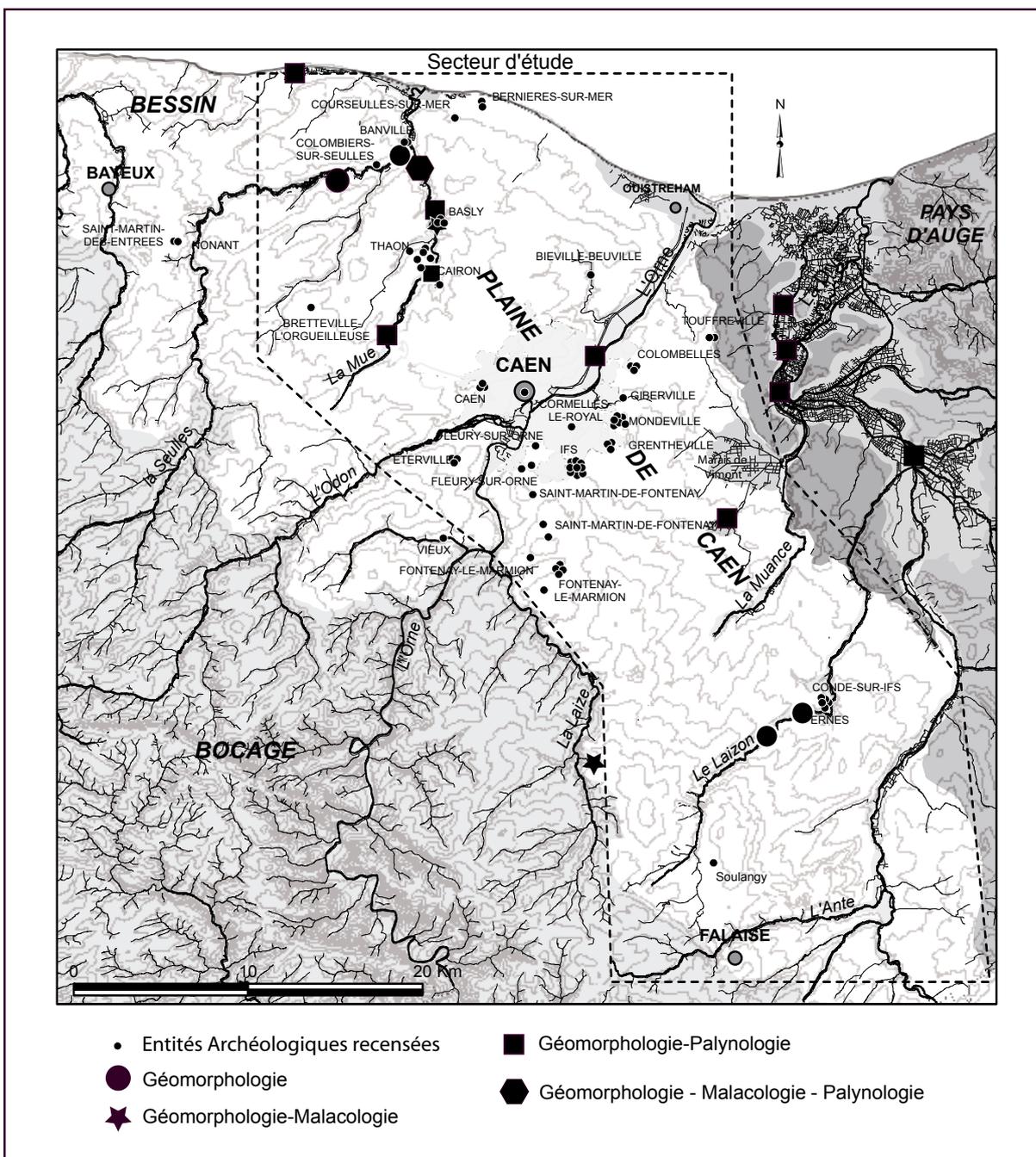


Fig. 32 - Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne.

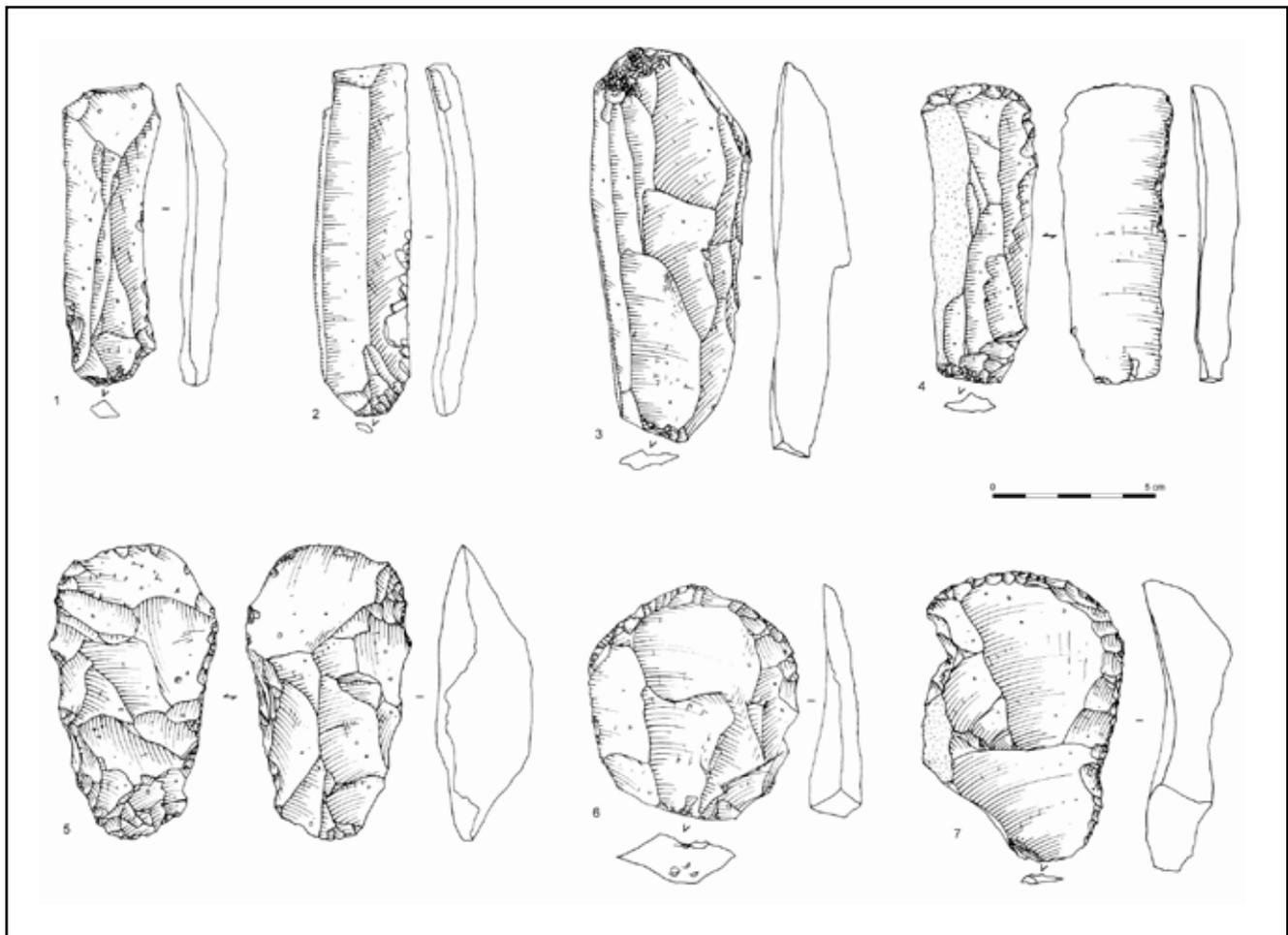


Fig. 33 - VERSAINVILLE, la Grande Haie. Mobilier lithique.

1 à 3 : éléments de débitage laminaire - 4 : grattoir sur lame - 5 : tranchet - 6 et 7 : grattoirs sur éclats (dessins F. Charraud).

Le site de « la Grande Haie » à Versainville est situé au sud de la Plaine de Caen, à environ cinq kilomètres de Falaise, dans le bassin versant de l'Ante, affluent de la Dives. Il est situé en position topographique de rebord de plateau, à environ 2,5 km à vol d'oiseau des plus proches affleurements d'argiles à silex connus. Il fut découvert lors de prospections de surface qui ont essentiellement livré du mobilier rapportable au Néolithique ancien.

La détection de vestiges d'habitat de cette occupation néolithique (culture de Villeneuve-Saint-Germain) a guidé le déroulement de cette opération et a donné lieu à la mise en place d'un protocole méthodologique tout à fait nouveau pour ce type de site. Trois étapes d'exploration se sont ainsi succédées : une détection par prospection de surface avec enregistrement des concentrations de mobilier, des prospections géophysiques, à titre expérimental sur ce type de site (réalisées par la société Terra Nova), puis des sondages mécaniques. Le but de l'opération est de ce point de vue de préciser des informations déjà disponibles par des interventions ponctuelles, peu intrusives, et permettant de préciser le contexte des vestiges connus.

Le deuxième aspect, d'ordre chronoculturel, a consisté à reconnaître les différentes phases d'occupation du site, à préciser sa nature et son contexte géomorphologique. Il s'agissait notamment de répondre à des questions concernant l'évolution des pratiques techniques et socio-économiques au Néolithique par l'analyse de la structuration des productions lithiques (industries en silex et parure).

Outre les apports limités de la prospection pédestre, la prospection géophysique a permis de détecter un certain nombre de faits archéologiques. L'ouverture des sondages a permis de les rapporter essentiellement aux périodes protohistoriques. Ce sont principalement deux fossés dont certains éléments céramiques renvoient à une occupation des débuts de la Protohistoire, sans doute de l'âge du Bronze. Un autre ensemble de structures difficilement interprétables en l'absence de décapage extensif, a été daté de la Protohistoire sans plus de précision.

Deux structures sont néanmoins attribuables au Néolithique ancien (St. 35 et 47). Il s'agit de deux fosses aux contours difficilement perceptibles et qui ont livré

un petit corpus de mobilier lithique. Il a été envisagé dans un premier temps qu'il pouvait s'agir de fosses latérales, souvent associées à l'architecture domestique des cultures de tradition rubanée, mais sous réserve d'un décapage plus large, et d'indices tangibles, cette proposition a été laissée en suspens.

Cette opération montre la nécessité de multiplier les opérations de prospection géophysique en vue d'affiner la méthode et de la rendre plus efficace, son intérêt pour l'étude des périodes protohistoriques étant évident.

On a vu également que les sondages constituaient encore une méthode de détection de sites du Néolithique ancien indispensable pour les zones limoneuses. Dans la continuité des travaux effectués depuis 2005 sur la caractérisation des productions lithiques du sud de la Plaine de Caen, la recherche de contextes archéologiques doit être poursuivie, de façon à préciser et à dater les nombreuses collections et indices de sites disponibles.

François CHARRAUD, Nicolas FROMONT,
Guillaume HULIN, Marion LEMÉE et Jean-Luc DRON

VIEUX

Aregenua

Prospection pédestre sur le territoire de la commune

GAULE ROMAINE

La prospection pédestre s'est déroulée en novembre et décembre 2007 à l'ouest du village de Vieux (Calvados), ancien chef-lieu de cité antique des Viducasses, connu sous le nom d'*Aregenua*. L'opération a concerné un ensemble de parcelles situées dans la périphérie ouest de l'agglomération antique, de part et d'autre du Chemin Haussé, voie figurant sur la Table de Peutinger, reliant Chartres à Bayeux et passant par Vieux (AI 47, 50, AI 58, 61, 69, 122, et 123 ainsi que ZD 17 et 20). La prospection thématique engagée en 2007 a pour objectif, par le biais de ramassages de surface, de

compléter nos connaissances sur la périphérie de la ville gallo-romaine afin notamment de mieux en cerner les limites. L'opération, prévue sur plusieurs années, projette par la suite d'étudier les zones situées au sud, à l'est ainsi qu'au nord de la commune. Le matériel collecté, actuellement en cours d'étude, appartient essentiellement aux époques antique et moderne. Il faut noter également la découverte d'une hache polie et de plusieurs fragments d'outillage en silex.

Grégory SCHUTZ



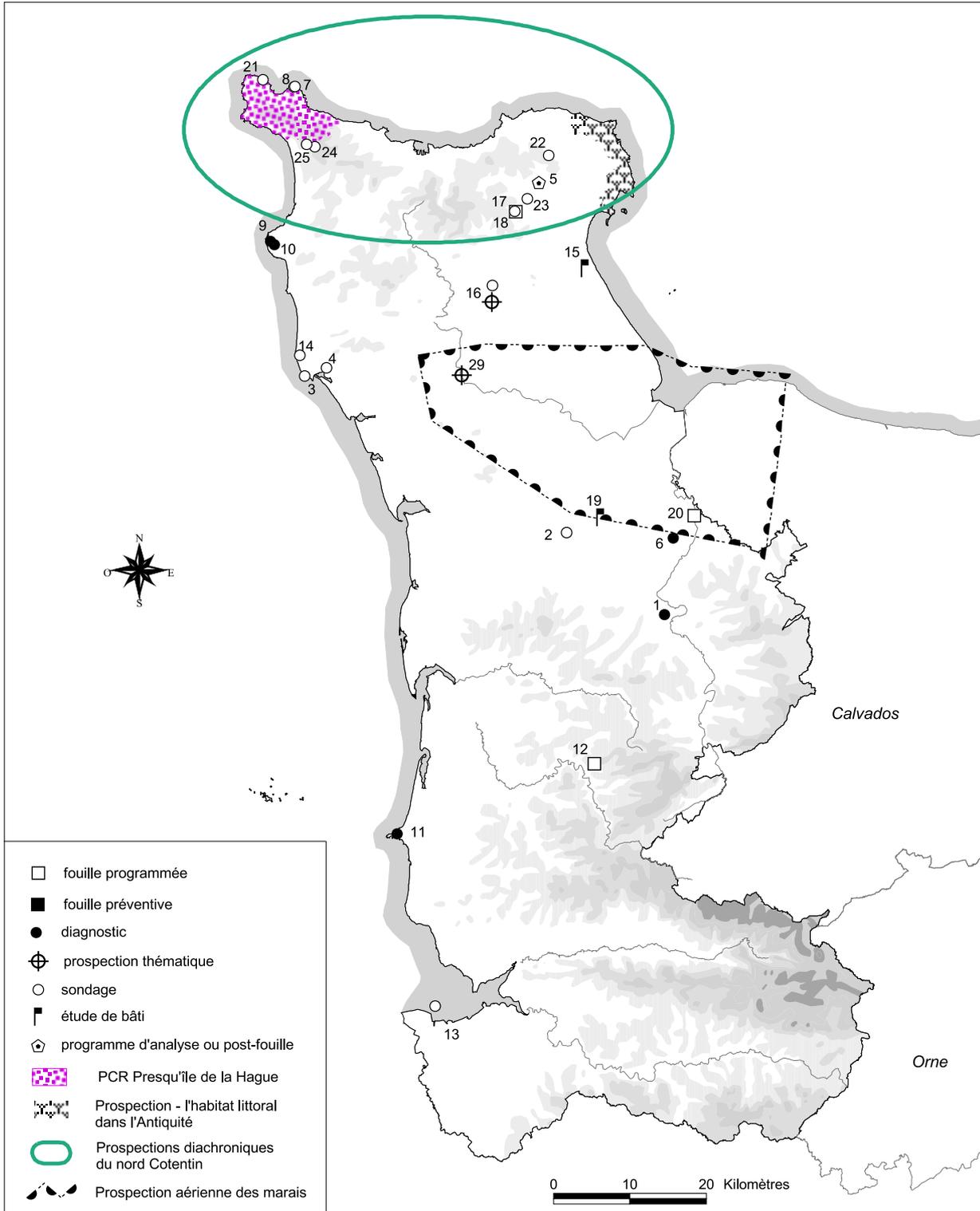
Fig. 34 - VIEUX, prospection sur le territoire de la commune.

BASSE-NORMANDIE
MANCHE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations

2 0 0 7



BASSE-NORMANDIE
MANCHE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableaux des opérations

2 0 0 7

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
1	AGNEAUX - La Croix Carrée II	GIAZZON David (INR)	DIAG	MUL	*
2	AUXAIS - L'Herbage	DE CHAZELLES Claire-Anne (SUP)	SD	CON	*
3	BARNEVILLE-CARTERET - Le Cap de Carteret	DELRIEU Fabien (SRA)	SD	NÉO - BRO	-
4	BARNEVILLE-CARTERET - Carrefour Boudet	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	PAL	-
5	BRILLEVAST - Le Hameau Valognes - Etude du mobilier céramique <i>Opération 2004</i>	FÉRET Lénaïg (INR)	PAN	GAL	-
6	RN 174 - Section Porte Verte / RN 13 - Tronçon RD 8 / Porte Verte	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	MUL	-
7	DIGULLEVILLE - Jardeheu	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	PAL	-
8	DIGULLEVILLE - Jardeheu - La Gravette	VILGRAIN-BAZIN Gérard (BÉN)	SD	NÉO	*
9	FLAMANVILLE - Extension du parking sud de la centrale	JUHEL Laurent (INR)	DIAG	MÉS - CHA	*
10	FLAMANVILLE - RD 4 - Desserte sud du site CNPE	JUHEL Laurent (INR)	DIAG	<i>Opération négative</i>	*
11	GRANVILLE - Cours Jonville	DELAHAYE François (INR)	DIAG	BRO-CON	*
12	HAMBYE - Le Hamel Grente	FAUQ Bertrand (SRA)	FPA	MOD-CON	*
13	LE MONT-SAINT-MICHEL - Terrasse de l'Hôtellerie	FICHET DE CLAIRFONTAINE François (SRA)	SD	MA	-
14	LES MOITIERS-D'ALLONNE - Dunes d'Hatainville	FAUQ Bertrand (SRA)	SD	CON	-
15	LESTRE - Chapelle Saint-Michel	OEIL de SALEYS Sébastien (BEN)	EB	MA	*
16	LIEUSAIN - Ferme de la Fosse	BOCQUET Anne (SUP) FICHET DE CLAIRFONTAINE François (SRA)	PRT SD	MA	-
17	MONTAIGU-LA-BRISETTE - Le Hameau Dorey	LE GAILLARD Ludovic (INR)	FPA	GAL	*
18	MONTAIGU-LA-BRISETTE - Le Hameau Dorey	JEANNE Laurence (EN)	SD	GAL	*
19	SAINT-ANDRÉ-DE-BOHON - Le Bas Quesnay <i>Cf. texte n° 2</i>	DE CHAZELLES Claire-Anne (SUP)	EB	CON	*
20	SAINT-FROMOND - Briqueterie du Porribet	SIMON Cécile (BÉN)	FPA	CON	*
21	SAINT-GERMAIN-DES-VAUX - Hâvre de Bombec	VILGRAIN-BAZIN Gérard (BÉN)	SD	CON	*
22	SAINT-PIERRE-EGLISE/CLITOURPS - Le Mont Etolan	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	PAL	-
23	TEURTHEVILLE-BOCAGE - Le Pas du Vivray	JEANNE Laurence (EN)	SD	GAL	*
24	VAUVILLE - La Lande à Carnet	DELRIEU Fabien (SRA)	SD	BRO	-
25	VAUVILLE - Le Câtillon	DELRIEU Fabien (SRA)	SD	-	▲

Prospections

26	Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de La Hague	MARCIGNY Cyril (INR)	PCR	MUL	*
27	Nord-Est du Cotentin - L'habitat littoral dans l'Antiquité	DRIARD Cyril (BÉN)	PRD	GAL	-
28	Nord-Cotentin - Les occupations littorales	VILGRAIN-BAZIN Gérard (BÉN)	PRD	MUL	*
29	SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE - Cours de la Douve	LE GUYADER Laurent (BÉN)	PRT	CON	*

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

* rapport consultable au service

◐ opération en cours

▲ opération reportée

AGNEAUX
La Croix Carrée II

MULTIPLE

La mise en place d'une opération de diagnostic archéologique sur la commune d'Agneaux s'inscrit dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau parc d'activités au lieu-dit « La Croix Carrée ». Ce projet est conduit par la Communauté de communes de l'agglomération Saint-Loise.

La superficie concernée est de 111 416 m². Trente trois tranchées ont permis d'explorer ces 11 hectares. Le secteur se trouve relativement bien documenté du fait de la réalisation de plusieurs opérations d'archéologie préventive : contournement de Saint-Lô, aménagement

de la Croix Carrée I au sud de l'emprise actuelle. Ces travaux avaient révélé la présence de vestiges datant des périodes préhistoriques, protohistoriques et historiques.

La commune d'Agneaux se trouve à l'ouest de l'agglomération Saint-Loise. Elle se situe sur un plateau dominant la vallée de la Vire. La zone concernée par l'emprise se situe sur une faible pente présentant une dénivellation de 5 à 8 %. Le coteau est exposé au nord. Le paysage actuel mêle le bocage, encore en vigueur pour l'élevage des bovins et des équidés, et les cultures céréalières.

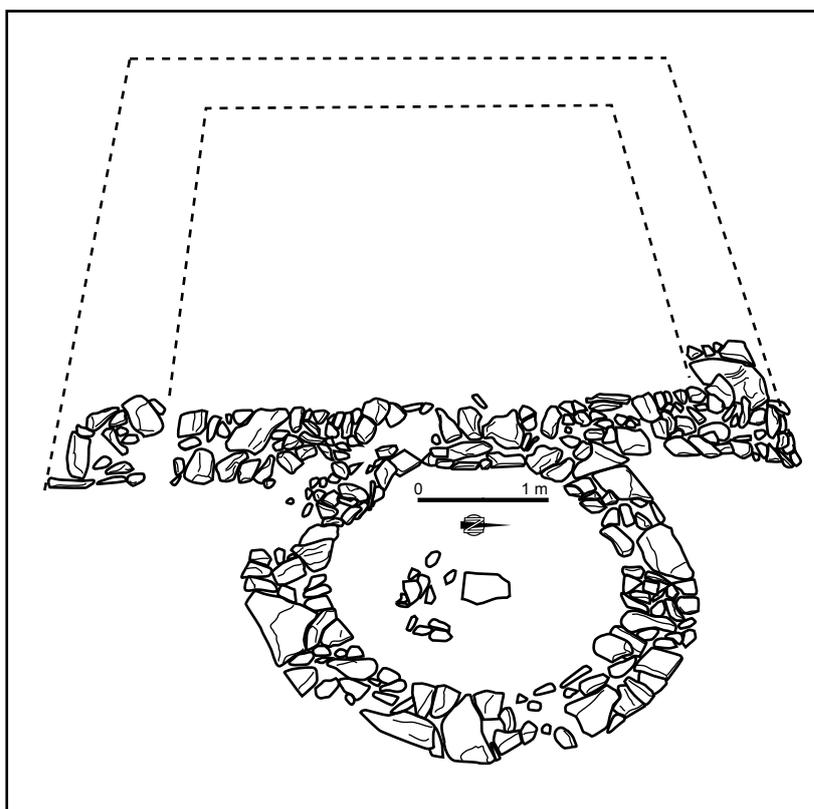


Fig. 35 - AGNEAUX, la Croix Carrée II. Fondations d'une ancienne boulangerie.

Les découvertes réalisées lors de ce diagnostic illustrent des implantations se succédant du Néolithique à l'époque romaine. L'occupation néolithique n'a pu être caractérisée précisément, faute de structures. Seuls une hache polie, un nucléus et trois éclats illustrent la période.

L'occupation de l'âge du Bronze n'est attestée que par la présence de vestiges céramiques en plusieurs endroits de l'emprise. Le lot le plus significatif de cette période est représenté par un ensemble constitué de 16 tessons, éléments de trois formes différentes. Il s'agit de céramiques grossières aux couleurs orangées à rouges pour l'extérieur et brunes pour les surfaces intérieures. Les « dégraissants » sont également grossiers et sont en partie composés de micas. Le vase le plus complet est un grand « vase-silo » aux bords verticaux et à l'encolure légèrement bourrelée. Quelques traces de lissage à la main sont visibles sur la surface externe du récipient. Les deux autres formes ne sont représentées que par des fragments de bords ; la première semble correspondre à une forme ouverte, la seconde, à une forme fermée. Ce lot céramique semble appartenir à une phase ancienne de l'âge du Bronze.

L'occupation gallo-romaine se résume à la présence d'une urne cinéraire. La céramique reposait dans une fosse adaptée à sa dimension.

Les fouilles réalisées sur le contournement de l'agglomération Saint-Loise avaient livré une série d'enclos de la période mérovingienne. Le diagnostic a permis de trouver les limites de l'établissement, en marge du projet actuel et en bordure de la déviation de Saint-Lô.

Enfin, un bâtiment rectangulaire possédant une excroissance circulaire a été reconnu. Ce dernier figure sur les plans cadastraux et correspond aux fondations d'une ancienne boulangerie.

Le diagnostic archéologique a permis de compléter notre documentation relative à l'occupation des marges de l'agglomération Saint-Loise et notamment de circonscrire l'établissement mérovingien mis au jour lors des opérations d'archéologie préventive conduites sur le contournement de Saint-Lô.

David GIAZZON

CONTEMPORAIN

AUXAIS, L'Herbage SAINT-ANDRÉ-DE-BOHON, Le Bas-Quesnay

Une petite intervention d'archéologie expérimentale concernant des murs du XIX^e siècle a été effectuée sur les communes de Saint-André-de-Bohon et d'Auxais (Manche), situées dans le Parc naturel des marais du Cotentin et du Bessin, qui recèlent un patrimoine architectural en terre crue très homogène et

particulièrement bien préservé, notamment grâce aux actions menées par le Parc. L'étude a porté sur deux spécimens : un mur en élévation, laissé à l'air libre sans protection depuis plusieurs années (le Bas-Quesnay), et un petit bâtiment ruiné (L'Herbage).



Fig. 36 - SAINT-ANDRÉ-DE-BOHON, le Bas Quesnay. Deux murs de bauge accolés (cliché C.-A. de Chazelles).

L'opération consistait à tester la validité de l'analyse archéologique dans l'interprétation de murs de terre, en confrontant les conclusions obtenues par les moyens habituels de l'archéologue avec des données préalablement connues. Ordinairement, la fouille et l'étude de structures archéologiques en terre visent à identifier le ou les mode(s) de mise en œuvre du matériau dans des circonstances où ils ne sont pas révélés par ailleurs. À l'inverse, dans le cas de l'étude, la technique de la bauge utilisée pour le montage des murs était parfaitement identifiée.

D'une manière générale, les premières observations que l'on peut faire sur un mur de terre en élévation, sans enduit et peu dégradé, sont révélatrices de la classe technique à laquelle il se rattache, à savoir la bauge, le pisé ou le torchis. Sur des murs exposés aux intempéries, l'érosion met souvent en évidence des limites, des arrêts de travail (entre des levées par exemple, ou des reprises latérales), des changements de matériaux, et révèle même parfois la structure interne d'un matériau globalement homogène, comme, par exemple, un litage horizontal ou des masses distinctes. La lecture des parements sous une lumière directe et sous un éclairage rasant révèle d'autres détails de mise en œuvre ainsi que des traitements de finition, comme l'emploi d'outils pour rectifier l'aplomb ou raffermir les faces d'un mur. Enfin, le

nettoyage des parements apporte quelques informations supplémentaires sur le matériau et il confirme ou affine éventuellement les premières impressions.

L'expérimentation a démontré que la fouille archéologique pouvait parvenir à des conclusions justes – l'identification correcte de la technique de la bauge et la reconnaissance des matériaux - mais qu'elle n'était pas en mesure de préciser les modalités concrètes d'une mise en œuvre spécifique. En l'occurrence, il s'agissait d'un des procédés propres non seulement au Cotentin mais à d'autres régions du quart nord-ouest de la France qui consiste à amalgamer de grands volumes d'un matériau humide mais ferme, à le prélever et à le transporter sur une fourche. Les limites de l'investigation s'expliquent en grande partie par le manque d'éléments de comparaison et prouvent qu'il est capital de constituer des bases de données comprenant des descriptions, des photographies et des dessins, à partir d'un panel de murs aux techniques bien répertoriées. Le cas de la bauge, par ses aspects protéiformes, est exemplaire. En conclusion, il faut encore fouiller et décrire toutes sortes de constructions dites « en bauge » ou en terre massive non coffrée pour pouvoir créer ce référentiel.

Claire-Anne de CHAZELLES

BARNEVILLE-CARTERET Cap de Carteret

NÉOLITHIQUE
BRONZE



Fig. 37 - BARNEVILLE-CARTERET, le Cap. Vue d'ensemble de la zone de fouille.

Le Cap de Carteret est un vaste promontoire littoral délimité par un rempart de terre. La réalisation de sondages extensifs, puis la construction d'un petit parking par le Conservatoire du Littoral à son extrémité occidentale, ont conduit à la réalisation d'une fouille préalable qui a livré les vestiges d'un habitat du Néolithique moyen associés

à quelques structures de l'âge du Bronze. L'occupation du Néolithique moyen, la plus importante, comporte un fossé d'enceinte associé à des trous de poteau, un silo et une construction circulaire sur tranchée de calage de poteau. L'ensemble des structures a livré un mobilier riche et varié.

Avant l'étude complète du mobilier, on peut affirmer que les éléments céramiques les plus anciens renvoient à la première phase du Néolithique moyen avec des influences Cerny. Quelques rares décors suggèrent également une occupation rattachable au groupe de Castellic, principalement centré sur la Bretagne et les îles anglo-normandes et dont le Nord-Cotentin constitue la zone d'extension la plus orientale. À signaler également

une série importante de haches polies en dolérite dont le nombre élevé pourrait être mis en parallèle avec les débuts de l'exploitation de cette roche à Jersey. Les travaux de sondages se prolongeront en 2008 sur le site.

Fabien DELRIEU, Cyrille BILLARD,
Gilles LAISNÉ et Anne ROPARS

PALÉOLITHIQUE

BARNEVILLE-CARTERET Carrefour Boudet

Lors de la réalisation d'un rond-point près du lieu-dit Boudet, commune de Barneville-Carteret, à l'entrée de Carteret, des silex taillés ont été recueillis dans le grand talus qui domine la voirie.

Ces silex taillés étaient renfermés dans les sables de granulométrie moyenne dans lesquels s'intercalent des niveaux de galets, plus ou moins épais, d'un important dépôt marin. Un paléosol ancien, très argileux, bariolé, s'est développé sur les sédiments ; fortement érodé en certains points, il est mieux conservé, sur 110 à 120 cm d'épaisseur, en d'autres.

Le matériel marin repose sur un paléo-platier irrégulier, avec des dos et des cuvettes, qui érode les schistes dévoniens de couleur brun à brun violacé. Il en découle des variations locales, rapides et non négligeables des épaisseurs de sédiments ; celles-ci peuvent atteindre un à deux mètres.

L'altitude du paléo-platier correspond d'assez près à la courbe 20 mètres de la carte topographique au 1 / 25 000° de l'IGN. Les sédiments se placent entre 20 et 25 m d'altitude. De ce fait, le site peut être rapproché



Fig. 38 - BARNEVILLE-CARTERET, carrefour Boudet. Détail de la coupe.

de ceux de la plate-forme III (19/22-26 m) du Val de Saire qui appartient vraisemblablement au stade isotopique 9 d'âge voisin de 330 000 ans.

La découverte de silex en coupe a motivé l'ouverture de deux sondages dans une parcelle surplombant le carrefour.

Cependant, le matériel lithique est fort peu abondant (10 objets). Il provient de la grande coupe aménagée pour la réfection du Carrefour Boudet (6 pièces) et des deux sondages (2 artefacts dans chaque ouverture). Son état de surface apparaît variable avec 2 éléments roulés, 4 émoussés et enfin 4 d'aspect frais.

Il est constitué de galets aménagés de petits modules (entre 65 mm et 85 mm de plus grandes dimensions), pour le premier, sur une plaquette de schiste, pour le second, sur un rognon de quartzite, un galet de silex testé et des enlèvements pour l'essentiel corticaux.

Les stigmates de percussion témoignent de l'emploi du percuteur dur. Les talons reconnaissables sont lisses, parfois éversés témoignant d'un débitage sécant, et corticaux.

Le petit assemblage compte trois pièces transformées :

- un racloir double convergent biconvexe déjeté aménagé sur un éclat cortical épais. La retouche est très oblique et régulière ;
- un éclat cortical affecté de deux encoches. La première clactonienne affecte le bord de l'éclat, la seconde, retouchée, modifie la partie distale du support ;
- enfin un autre éclat de décorticage porte une encoche retouchée latérale.

Cette petite série, bien que statistiquement non représentative, affiche un intérêt majeur à plus d'un titre.

En effet, la composition même de l'assemblage témoigne de la production de galets aménagés sur les matières premières locales issues des cordons marins (schiste, quartzite) et du débitage d'éclats corticaux en silex pour certains transformés en outils retouchés (pièces à encoche(s) et racloir double). Le débitage sécant a été reconnu ainsi que la gestion de surface récurrente centripète qui n'est pas sans évoquer la méthode Levallois.

Enfin et surtout, cet assemblage est actuellement le plus ancien témoignage d'une occupation humaine dans le Cotentin, avec l'éclat de façonnage mis au jour par S. Coutard lors de sondages effectués sur la plate-forme III dans le Val de Saire, corréléable avec le stade 9 de la chronologie isotopique (vers 330 000 ans).

La découverte du site de Barneville permet de poser un jalon supplémentaire de l'occupation du Cotentin au sud de la Hague, espace actuellement peu documenté, et représente à ce jour, avec l'indice de présence de l'Homme dans le Val-de-Saire, à Gatteville, le peuplement le plus ancien de Basse-Normandie.

Des datations radiométriques sont programmées sur le sable marin bien classé afin de vérifier la chronologie proposée qui repose sur les critères altimétriques de la plate forme d'abrasion marine et l'aspect très rubéfié du paléosol observé.

Dominique CLIQUET, Jean-Pierre COUTARD
et Thierry VASSELIN

BRILLEVAST

Le Hameau Valognes - Etude du mobilier céramique (opération 2004)

GAULE ROMAINE

Les sondages archéologiques réalisés en avril 2004, sous la direction de Laurence Jeanne, au lieu-dit « Le Hameau Valognes » (commune de Brillevast), ont livré un important lot de céramiques antiques, provenant d'un unique fossé (structure 3). Celui-ci, large d'environ 1,75 m et profond de 75 cm, n'a pas révélé de séquences stratigraphiques, étant comblé uniformément d'un limon brun-gris auquel étaient mêlés de petits galets.

Cet ensemble est venu compléter le grand volume de mobilier céramique prélevé, au cours des années 1980, par le propriétaire de la parcelle, M. Jean Daboville. Au total, ce ne sont pas moins de 4129 fragments de céramique qui ont été collectés, parmi lesquels ont été comptabilisés 145 vases. D'après le faciès des assemblages céramiques, ce dépôt illustre un « vaisselier » situé dans le troisième quart du I^{er} siècle de notre ère.

Il faut cependant y déplorer l'indigence des céramiques fines d'importation. En effet, seule la sigillée peut remplir ce rôle, mais, avec 7 individus, elle représente moins de 1 % du nombre de restes et moins de 5 % du nombre minimum d'individus (NMI). Les formes représentées ont été produites en grande majorité par les ateliers

méridionaux, seule une forme non identifiée est apparentée à ceux du centre de la Gaule. Les exemplaires reconnus sont les suivants : 4 assiettes de type Drag. 18 / 31, une coupelle Drag. 27, une coupe Drag. 36. Les estampilles conservées sur le Drag. 27 et sur deux Drag. 18 / 31, *SEVERVS* et *MEMOR*, se rapportent à des potiers ayant exercé à La Graufesenque entre les années 40-55 et 80 après J.-C.

La *terra nigra* concerne 11 % du NMI de ce lot. À côté des 3 assiettes de type Deru A43, dont les estampilles conservées sont malheureusement illisibles, on retrouve des formes plus classiques de l'ouest de la France : Ménez 39 (assiettes carénées), Ménez 106 / 110 (coupes carénées), ou encore Ménez 146 (pots globulaires). Les pâtes semblent provenir des ateliers armoricains et de probables ateliers régionaux.

À l'image des autres ensembles céramiques du Nord Cotentin, le lot de Brillevast se caractérise par l'abondance des céramiques dites « grises fines » qui imitent bien souvent les formes de la *terra nigra*. Elles représentent ici 20 % du nombre de restes et plus de 22 % du NMI. Y prédominent les assiettes carénées reprenant le type Ménez 39 évoqué plus haut, mais aussi

les bols à lèvres en gouttière Ménez 103, des jattes et une forme de coupe bilobée décorée de guillochis présente en de nombreux exemplaires. Cette caractéristique s'impose comme une véritable originalité du répertoire céramique de ce secteur des *Unelles* pour la seconde moitié du 1^{er} siècle.

La céramique commune claire est également abondante, puisque représentant plus de 40 % du nombre de restes et 21 % du NMI. Les formes concernées sont les gobelets trapus à lèvres incisées et pâte sableuse assez grossière et surtout les cruches à bord en chapiteau mouluré et quelques cruches à lèvres en poulie. Il faut également compter deux exemplaires de flacons à deux anses et engobe blanc des ateliers du Centre de la Gaule.

La céramique commune sombre, avec seulement 6 vases, est presque anecdotique. Il ne s'agit que de pots (de cuisson et / ou de stockage) à lèvres éversées.

Les amphores ne sont représentées que par deux exemplaires : une probable amphore vinaire de Tarraconaise de type Pascual 1 et une amphore à huile de Bétique du type Dressel 20.

Enfin, une autre caractéristique de ce lot est la très forte proportion de céramique dite « modelée », puisqu'il s'agit de la catégorie la plus abondante, représentant plus de 26 % du nombre de restes et, avec pas moins de 50 vases,

plus de 34 % du NMI. Là encore, cette particularité dans les assemblages se révèle fréquente dans les ensembles céramiques du secteur. Le répertoire est simple, composé d'éuelles tripodes et de pots à lèvres éversées et dont les bords ont été repris au tour lent. Les pâtes de ces céramiques sont assez grossières lors de la finition, les surfaces ont été bien souvent soigneusement lissées. La prédominance de ce type de céramique que l'on peut qualifier de « tradition indigène » ne peut étonner pour cette période, puisqu'elle se retrouve encore dans des proportions non négligeables sur des sites régionaux postérieurs, tels Saint-Hilaire-Petitville (Manche, fouille Ludovic Le Gaillard) et Isigny-sur-Mer (Calvados, fouille Vincent Carpentier).

Ainsi, cet important lot de céramique appartenant à une aire domestique semble bien avoir été constitué autour du règne de Néron et des premières années de l'époque flavienne. Il marque ainsi un jalon pour l'étude de la céramique antique dans le nord Cotentin. Il reste ainsi à caractériser l'occupation mise en évidence sur le site du « Hameau Valognes » et déterminer l'origine de la constitution d'un tel ensemble sur une période relativement courte.

Lenaïg FERET, Laurence JEANNE,
Caroline DUCLOS et Ludovic LE GAILLARD

MULTIPLE

RN 174 - Section Porte Verte / RN 13
Tronçon RD 8 / Porte Verte
Communes de CAVIGNY, LE DÉZERT, SAINT-FROMOND

Le diagnostic archéologique s'est déroulé sur la deuxième tranche de travaux de construction par la Direction régionale des routes de la route de transit visant à relier Saint-Lô et Carentan en doublement de l'actuelle RN 174. Cette opération qui concerne le tronçon sud de cet aménagement, fait suite aux travaux de diagnostic entrepris en 2005 sur le tronçon central (Flotté, 2005). Il ne restera plus pour parachever le projet qu'à mener les explorations archéologiques sur le tronçon nord qui relie Saint-Jean-de-Daye à la RN 13, à travers le marais de Carentan. Le projet couvre une superficie de 410 592 m² pour une longueur axiale de 3,5 km environ. Les territoires des communes de Saint-Fromond, Le Dézert et Cavigny sont concernés par ce projet. Au sud, l'emprise des travaux bute sur la RN 174 au lieu-dit « Porte Verte ». L'extrémité nord de l'emprise se situe sur la RD 8 au lieu-dit « Les Coneries », non loin de « L'Arbre Sec ».

Nous avons isolé quatre points de découvertes sur l'ensemble des 3,5 km du tracé :

- une occupation de La Tène moyenne ou finale, au sud de la RD 8, occupant 8000 m² et faisant suite aux découvertes du contournement de Saint-Jean-de-Daye (Flotté, 2005 et Delrieu, 2007). Il est difficile à partir des ouvertures réalisées de définir la nature de l'organisation des fossés protohistoriques entre un système de parcellisation de l'espace à vocation agricole et pour partie loti ou un gisement organisé autour d'un enclos ;

- une modeste occupation parcellaire, non datée, car stérile en mobilier, et précédant le parcellaire actuel, au bord de la RD 545 ;
- des traces parcellaires appartenant au réseau encore en place actuellement au Carrefour du Renard ;
- et enfin, une occupation sur 3 ha (sous la forme d'une limite de domaine sur laquelle se greffe un système parcellaire) sur les deux rives de la RD 546 commençant au second âge du Fer et dont la fréquentation semble la plus dense durant le Haut-Empire et qui se prolonge jusqu'au haut Moyen Âge. Le secteur est de nouveau occupé durant l'époque Moderne.

D'un point de vue quantitatif, l'opération s'est donc montrée fructueuse. D'un point de vue qualitatif, il y a aussi des raisons de satisfaction puisque le dernier site évoqué a permis de confirmer l'ancienneté d'un chemin de crête, repéré à vue par L. Le Gaillard et menant à Saint-Lô, en remontant au moins au Haut-Empire, voire à l'époque protohistorique pour sa mise en place. Plus largement, c'est la question de la formation des réseaux viaires qui est abordée par ce tracé. De façon générale, nous avons remarqué l'existence de deux phases d'aménagement du paysage sur les sites rencontrés : la phase parcellaire actuelle dont la date de mise en place n'est pas connue est, suite à des remembrements successifs, le vestige d'un parcellaire à maille plus serrée. Un autre parcellaire, discordant par rapport au

précédent et plus ancien, a été mis en évidence pour le site 1 (à La Tène moyenne ou finale), pour le site 4 (au plus tard au Haut-Empire et peut-être à La Tène), pour le site 2 (à une époque indéterminée). Il n'est que pour le site 3 où seule la phase récente a été rencontrée.

Nous connaissons la difficulté de dater les réseaux viaires mais il nous semble que des hypothèses doivent être émises au regard des résultats du diagnostic. Nous avons déjà fait remarquer la concomitance de la présence d'une route ou d'un chemin actuel avec la présence de vestiges fossoyés de part et d'autre de celui-ci et sur des distances limitées à quelques dizaines de mètres. Dans trois cas sur quatre (sites 1, 2, 4) (RD 8, RD 545 et RD 546), les vestiges montrent une occupation en deux phases dont une phase ancienne située dans les derniers siècles av. J.-C. (cela n'est qu'une hypothèse pour le site 2). Nous émettons donc l'hypothèse que les routes départementales (8, 545 et 546) ont une origine ancienne qui pourrait remonter à la Protohistoire. Cette hypothèse est renforcée par le fait que les champs situés entre les sites n'ont livré aucun vestige immobilier ou presque :

les sites rencontrés seraient des aménagements de bord de chemin ne se développant pas profondément latéralement. À l'inverse, nous tirons argument de l'absence de la phase parcellaire ancienne aux abords du chemin du Renard (site 3) pour émettre l'hypothèse que ce chemin est d'origine moins ancienne que les précédents et qu'il est associé chronologiquement à la phase parcellaire récente. Ces éléments de réflexion demandent à être validés par la conduite de sondages mécaniques dans la voirie actuelle, débordants de part et d'autre de celle-ci pour mettre en évidence d'éventuels états antérieurs des chemins ou des routes. Il est un moment des travaux où la chose est techniquement faisable : quand les travaux des ouvrages d'art ont commencé, quand les réseaux en accotement ont été déviés et que la circulation automobile se fait sur une route temporaire laissant un tronçon de l'ancienne route inusité.

David FLOTTÉ

DIGULLEVILLE

Jardeheu

PALÉOLITHIQUE

Le site de Digulleville se trouve sur l'actuel littoral de la Hague (Manche) et a été révélé en 2001 par l'enfouissement de réseaux (cf. BSR 2001). L'implantation anthropique (en cours de fouille et d'étude) se développe sur le littoral en pied d'un escarpement rocheux qui structure l'espace domestique. À Jardeheu, les Paléolithiques se sont installés dans des couloirs d'abrasion marine et sur les coulées de heads qui peu à peu sont venues combler ces anfractuosités à mesure que le climat se dégradait. Le massif granitique, ancien écueil des mers de la phase moyenne du Pléistocène moyen, domine l'actuel estran et offre un abri par rapport aux vents dominants. Bien que le site ait été affecté par une carrière d'extraction de granite, certains points sont dès lors acquis. Notamment, plusieurs niveaux d'occupations ont été reconnus, le plus ancien se trouvant associé à la partie sommitale d'une paléo-plage constituée de sable. Au regard de l'altitude de la plate-forme d'abrasion et du contexte local (Hague), cette occupation serait rapportable sur base stratigraphique au stade isotopique 7 de la chronologie isotopique (vers 200 000 ans). Au moins deux niveaux interstratifiés dans des dépôts hétérogènes de versants (heads) ont été reconnus au-dessus de cette plage. Ils témoigneraient d'occupations en périodes froides de début glaciaire et correspondraient au stade isotopique 6. Ce sont principalement ces niveaux qui ont livré un mobilier lithique original pour la Normandie armoricaine. En effet, à la différence de ce qu'on observe dans la plupart des gisements du Paléolithique ancien et moyen du nord Cotentin (plus de 40 sites), le silex issu des cordons littoraux n'est pas exclusif ou très majoritaire (> 95 %). Aussi, à Jardeheu, les Paléolithiques ont exploité l'essentiel des ressources minérales accessibles dans leur environnement immédiat ou proche. Rappelons que la régression marine du stade 6 avait libéré de grands

espaces correspondant aux anciens paléo-estran, rapidement investis par une plaine littorale dans laquelle évoluaient de grands mammifères (?). Aucun vestige de faune n'est préservé pour permettre de confirmer cette hypothèse. Hormis un foyer construit aménagé en pied de paroi, l'essentiel de notre documentation provient des artefacts lithiques et de leur répartition au sein de l'espace occupé. Cependant, si l'emploi du silex littoral comme matière d'œuvre reste majoritaire, les Préhistoriques n'ont pas hésité à utiliser des galets de granite, de diorite, d'aplite et de dolérite. Comme sur les gisements bretons, les roches magmatiques et métamorphiques locales sont utilisées pour la confection des galets aménagés ; les bifaces sont quant à eux façonnés sur de grands nodules de silex ou d'aplite. Cette production sur masse centrale s'inscrit dans la tradition technique des industries rapportées à l'Acheuléen et confère une originalité toute particulière au site de Jardeheu. En effet, les gisements susceptibles de se rapporter à l'Acheuléen dans le Cotentin s'avèrent peu nombreux. Outre le site d'Equeurdreville « la Saline » qui a livré l'extrémité apicale d'un grand biface confectionné sur masse centrale, des galets aménagés et des enlèvements issus d'un débitage souvent peu élaboré, où la mise en œuvre par débitage direct domine, seuls les assemblages issus du gisement de Fermanville « Port-Pignot » pourraient se rapporter à la tradition technique acheuléenne. À « Port-Pignot », la production d'éclats, conduite selon la méthode Levallois, apparaît bien exprimée. Le silex s'avère la matière d'œuvre quasi exclusive dans ces deux sites.

En somme, les assemblages de Jardeheu comportent donc un outillage lourd, parfois de très grand module (pluridécimétrique), constitué de galets aménagés confectionnés en roches dures locales et de grands bifaces en silex taillés sur masse centrale, et un outillage

léger aménagé sur éclats principalement de silex. Le petit outillage est constitué de pièces à coches (encoches et denticulés).

Pour conclure, notons que la configuration générale de l'occupation n'est pas sans rappeler les espaces domestiques reconnus au Paléolithique ancien et moyen du nord Cotentin. Ils se caractérisent tous par une aire structurée par un élément du relief qui délimite l'implantation. Cette conformation n'est pas

sans rappeler l'organisation spatiale des abris et des porches de grottes. Souvent ces espaces comportent des structures de combustion (foyers et vidanges), des arrangements de blocs bruts et des amas de produits lithiques débités et/ou façonnés. Ces sites s'inscrivent dans la catégorie des espaces domestiques et plus particulièrement dans les camps de base saisonniers.

Dominique CLIQUET, Jean-Pierre LAUTRIDOU,
Jean-Pierre COUTARD et Gérard VILGRAIN-BAZIN

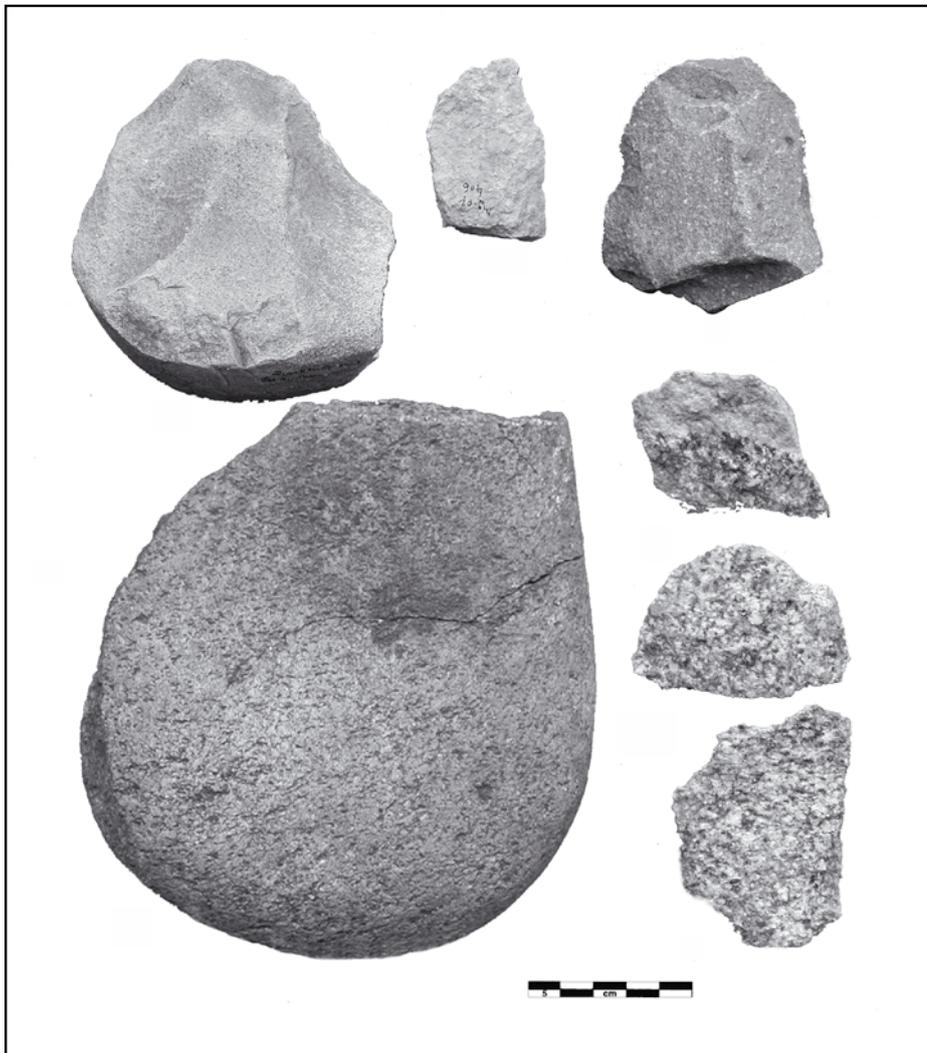


Fig. 39 - DIGULLEVILLE, Jardeheu. Industrie lithique en roches locales.

NÉOLITHIQUE

DIGULLEVILLE

Jardeheu - La Gravette

La pointe de Jardeheu fait l'objet d'un suivi régulier depuis plusieurs dizaines d'années. Les prospections systématiques ont permis de constater la continuité d'occupations humaines depuis le Paléolithique moyen-ancien, jusqu'à la période contemporaine. Certaines des découvertes ont d'ailleurs fait l'objet de nombreuses interventions archéologiques ponctuelles. C'est au cours de prospections en pied de micro-falaise qu'une grande « poche », avec un remplissage limoneux, a été repérée. Celui-ci, de nature presque identique

aux dépôts environnants et en place, s'en différencie cependant légèrement par sa texture et par sa teinte plus foncée. Le remplissage était situé quasiment au-dessus du niveau de la dernière période interglaciaire et dans la partie centrale apparaissait un niveau de blocs de granite dont certains affectés par le feu. Il ne faisait aucun doute que cette structure était manifestement d'origine anthropique. Il n'aura pas fallu moins de six décapages pour explorer en totalité une sorte de muret construit en blocs de micro granite en majorité, de

granite en faible quantité et de quelques galets. Malgré la difformité des éléments utilisés, d'une taille comprise dans une moyenne de 10 à 20 cm, on a pu constater le soin apporté au montage notamment, en constatant une régularité des altitudes à tous les niveaux de démontage. Dans la partie la plus large et la plus dense, deux petits silex taillés attribuables aux périodes post-

Paléolithiques ont été récoltés. S'il est bien difficile de donner une interprétation quant à la fonction de cette structure, on peut néanmoins, compte tenu du contexte général, proposer, avec les réserves d'usage, un témoin d'occupation néolithique au sens large.

Gérard VILGRAIN-BAZIN

FLAMANVILLE

Extension du parking sud de la centrale

MÉSOLITHIQUE
CHALCOLITHIQUE

Un diagnostic archéologique s'est déroulé sur la commune de Flamanville, préalablement à l'aménagement par EDF de l'extension d'un parking, en bordure sud d'emprise de la centrale nucléaire. Ce projet couvre une surface de près de 7 700 m², dont 7% ont été échantillonnés par les sondages.

À proximité immédiate au nord de l'emprise du projet, le site de promontoire mésolithique et néolithique de Flamanville «Poubelle» avait été l'objet d'observations ultimes à la fin des années 1970, au moment de sa destruction par les terrassements du chantier de la centrale. Dans le prolongement de cette occupation,

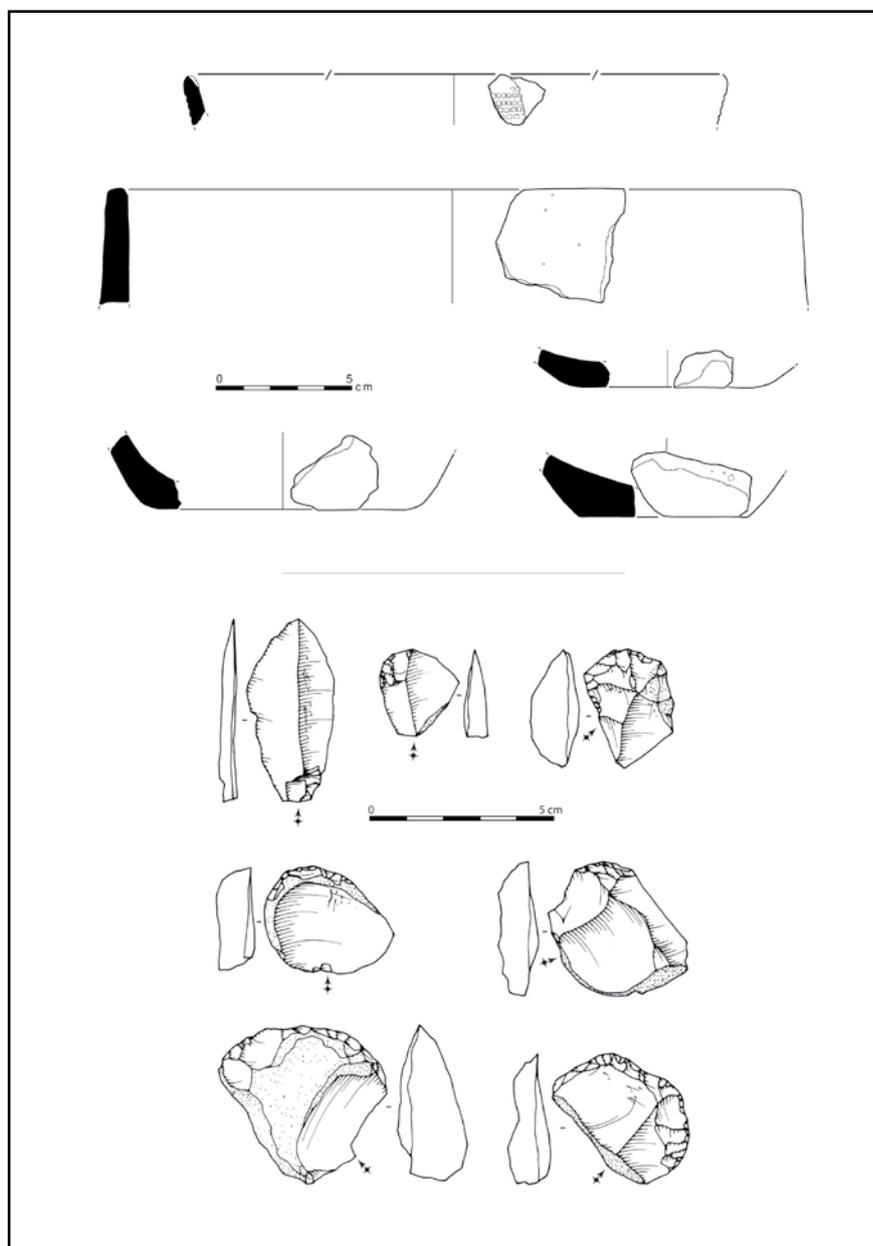


Fig. 40 - FLAMANVILLE, parking sud centrale. Mobilier attribuable à la fin du III^e millénaire.

un mobilier dispersé datable du Mésolithique a été découvert, dans une zone largement remaniée par des perturbations modernes.

À une trentaine de mètres de distance, au milieu d'un léger versant, une petite nappe de mobilier attribuable à la fin du III^e millénaire avant J.-C. a été mise au jour. Les éléments céramiques significatifs sont trois fonds pouvant appartenir à des formes en gobelet, et deux bords dont un décoré de motifs linéaires pointillés. Ce décor renvoie sans ambiguïté à la culture campaniforme. Le mobilier lithique est peu abondant, les seuls outils présents sont huit grattoirs. Un galet bouchardé et un mortier en granit complètent ce petit assemblage.

Cette nappe de vestiges colluvionnés a été fossilisée par

une limite parcellaire aujourd'hui disparue. La topographie suggère une occupation domestique de la moitié nord de la parcelle, c'est-à-dire dans la partie supérieure de la pente, en bordure de vallon. Ce positionnement n'est pas sans rappeler celui de l'occupation campaniforme de Digulleville (Letterlé et Verron, 1986), à une vingtaine de kilomètres de distance.

Malheureusement, aucune structure rapportable à l'occupation n'a pu être mise en évidence. En revanche, des perturbations historiques ou modernes ont été observées dans cette parcelle (arrachage et arasement de blocs de granit), confirmant la mauvaise conservation de ce site.

Laurent JUHEL

FLAMANVILLE

RD 4 - desserte sud du site CNPE

Un diagnostic archéologique s'est déroulé sur la commune de Flamanville. Cette opération intitulée «RD 4 - desserte sud du site CNPE» était préalable à l'aménagement par le Conseil Général de la Manche d'une route de raccordement entre l'enceinte de la centrale nucléaire EDF et la RD 4 qui traverse le bourg de Flamanville. Près de 10 % de la surface de ce linéaire (16 000 m²) ont été explorés par les sondages.

Les périodes récentes sont représentées par des fossés qui s'inscrivent presque systématiquement dans la

trame du parcellaire actuel, et correspondent parfois à des limites parcellaires figurées sur le cadastre napoléonien. Quelques structures d'extraction de roches filoniennes ou de démantèlement de chaos granitiques ont également été observées et datées des XIX^e et XX^e siècles. Cependant, aucun vestige archéologique significatif n'a été mis en évidence sur l'emprise de cet aménagement.

Laurent JUHEL

BRONZE
CONTEMPORAIN

GRANVILLE

Cours Jonville

Le diagnostic archéologique réalisé sur des parcelles jouxtant le Cours Jonville à Granville a été motivé par un projet immobilier associé à la construction d'un parking souterrain sur une surface de 5 544 m². Les sondages ont permis de mettre en évidence les fondations sur sablières de deux bâtiments récents (céramiques XIX^e - XX^e siècles) construits après la canalisation et le couvrement du Boscq, et le remblaiement du fond de vallée. Avant ces travaux d'aménagement, le centre ville de Granville présentait un paysage de marais correspondant à l'estuaire du Boscq. Dans un sondage profond, celui-ci est constitué d'une alternance de silts gris clair et sables

fins à passes organiques traduisant une séquence mixte fluvio-palustre et de haut de schorre. Cette séquence recouvre une épaisse couche de sables fins à grossiers entrecoupés de lits de sable tourbeux, et contenant une grande quantité de troncs et de branches de bois blancs. Les datations au radiocarbone effectuées sur des échantillons prélevés aux niveaux inférieur et supérieur de ce dépôt tourbeux permettent de le dater des années 1430-1390 à 1310-1130 av. J.-C. (Ly-13997, Ly 13998).

François DELAHAYE

MODERNE
CONTEMPORAIN

HAMBYE

Le Hamel Grente

L'étude menée sur les fondeurs de cloches en Normandie nous a permis de localiser à Hambye, dans la Manche, une famille de saintiers du nom de Grente. Cette famille de fondeurs est attestée dès la fin du XVIII^e siècle. Pendant

plus d'un demi-siècle, elle exercera son activité puis disparaîtra du métier vers 1860. Les registres conservés à la mairie d'Hambye nous ont permis de localiser les terrains appartenant à la famille Grente qui résidait au



Fig. 41 - HAMBYE, le Hamel Grente. Vue générale du site.

“ Hamel Grente ”, et surtout de repérer une parcelle au nom évocateur du “Clos de la Fonte”. D’autres archives indiquent que les Grente, fondeurs, signent certaines cloches de leur nom et de leur ville d’origine et certaines, comme à Villers-Frossard dans la Manche, du lieu de fabrication “*les frères Grente nous ont faites à Hambye*”. Ces témoignages attestent d’une activité à la fois itinérante et/ou sédentaire, les lieux de fonte pouvant être imposés par les clients. Rayonnement ou anecdote, une cloche fondue par les frères Grente en 1839 se trouve à Vincennes dans l’Indiana (USA) ; il en existerait également une à Montréal au Canada, confirmant ainsi l’importance de l’activité de ces fondeurs de cloches de Hambye.

La fouille entreprise en 2007 a permis la mise au jour d’un bâtiment de près de 50 m², matérialisé par la présence de deux bases de murs. Le mur ouest semble avoir été monté en pierres et paraît être en relation directe avec un four. Cette hypothèse est confortée par la présence de deux massifs de pierres rappelant la base d’une cheminée. Le second mur, au nord, semble avoir été érigé en terre crue. Au sol, deux ensembles de structures sont liés à l’activité de fonte de cloche. La fosse rectangulaire mise au jour en 2006 laisse voir au moins deux “puits”

de coulage et des restes de terre cuite ainsi que des éléments de bronze liés à une coulée. Le pourtour de cette grande fosse est noirci par les cendres et rubéfié, confirmant ainsi une activité régulière de fonte de cloches. Au nord, dans le bâtiment, un autre puits de coulage a été mis en évidence, présentant de nombreux fragments de parois de four ainsi que de nombreux éléments de terre rubéfiée. Ceux-ci rappellent la structuration des fausses-cloches ou de la chape. Au contact de cette fosse, de 1,80 m de diamètre, on remarque un dépôt cendré et de nombreux morceaux d’argile rubéfiée confirmant la présence d’un four à cet emplacement.

Une structure de forme rectangulaire découverte en 2006, dont les pourtours laissent apparaître des traces de chauffe, correspond aux restes de l’étuve. Celle-ci permettait le séchage des métaux avant leur introduction dans les fours pour la réalisation de l’alliage.

Dès lors, il est possible de mettre en exergue certains éléments constitutifs du site ; la poursuite des investigations en 2008 permettra de proposer un schéma de fonctionnement du site.

Bertrand FAUQ

LE MONT-SAINT-MICHEL

Terrasse de l’Hôtellerie

MOYEN ÂGE

La réfection de la terrasse de l’hôtellerie au dessus de laquelle s’élevait un édifice roman et gothique effondré en 1818 a constitué une opportunité pour la réalisation d’un sondage. L’édifice médiéval attribué à Robert de Thorigny (1154-1186) et élevé à la fin du XII^e siècle n’était réellement connu que par la maquette du Mont-Saint-Michel réalisée à la fin du XVII^e siècle. La surveillance

archéologique des premiers travaux de restauration du site en 2006 a confirmé que la base du mur de façade de l’hôtellerie avait été conservée et intégrée à d’autres maçonneries du XIX^e siècle. La datation à l’époque romane était précisée par l’emploi d’un moyen appareil en granite et de contreforts plats saillants caractéristiques de cette phase au Mont. L’enlèvement des pavés

constituant le sol de la terrasse aménagée au XIX^e siècle avait par ailleurs démontré l'existence de maçonneries sous-jacentes susceptibles d'appartenir à des phases antérieures comme contemporaines de l'hôtellerie.

Le sondage conduit sur une surface de quelque 24 m² a effectivement démontré l'intérêt des vestiges conservés. La mise au jour d'un grand contrefort large de 4 m et probablement datable du XI^e siècle, suggérant que le parvis de l'abbatiale était déjà agrandi (peut-être lié à l'aménagement de la plateforme soutenant l'abbatiale dès le début du XI^e siècle), a constitué une première surprise. Ce contrefort a été retaillé sur près de 1,80 m d'épaisseur et en partie arasé lors de l'élévation de l'hôtellerie romane. Sans doute s'agissait-il pour les constructeurs de disposer de salles plus spacieuses, ici d'une première pièce basse. Au cours du XIII^e siècle, lors de l'aménagement d'un sous-sol inférieur, la base du contrefort a été chemisée par une maçonnerie, cette dernière venant aussi buter contre la fondation du mur

de façade de l'hôtellerie. Enfin, il a été constaté que vers la fin de la première moitié du XIV^e siècle, la façade s'était décollée des maçonneries qui s'y adossaient précédemment (10 cm environ). Les angles sud-est et sud-ouest de l'hôtellerie ont été entièrement repris. Quant à l'espace séparant le mur de façade de la chemise ceinturant l'ancien contrefort, il a été comblé avec des couches organiques noires contenant des rejets domestiques dont des fragments de céramiques (protogés du Domfrontais et du Bessin-Cotentin, pichets du type « très décoré », coupelles du Beauvaisis...), de vitraux et des ossements animaux. Une monnaie royale de la seconde moitié du XIV^e siècle est venue confirmer la datation de cet épisode inconnu de l'histoire du Mont, lequel aura vu l'effondrement d'une partie de l'hôtellerie au XIV^e siècle puis la reconstruction de ses murs pignons et de sa façade, tels qu'ils sont représentés sur la maquette de la fin du XVII^e siècle.

François FICHET de CLAIRFONTAINE et Bertrand FAUQU

CONTEMPORAIN

LES MOITIERS D'ALLONNE

Dunes d'Hatainville

Les dunes d'Hatainville, sur la commune des Moitiers d'Allonne, font partie d'un ensemble dunaire d'une superficie d'environ 500 hectares qui s'étend du village de Baubigny au nord à la pointe de Carteret au sud. Elles sont la propriété du Conservatoire du littoral qui en a confié la gestion au Syndicat mixte des espaces littoraux (SyMEL). Dans le cadre de missions d'entretien de ces dunes, les agents du SyMEL ont découvert un ouvrage maçonné qui a motivé notre intervention.

L'opération archéologique a permis la mise au jour de structures en élévation, couvrant une surface de 50 m². Elles se composent d'un bâtiment maçonné de 3 m sur 4,20 m, et d'un mur, dans le prolongement du bâtiment et perpendiculaire à la mer. Le parement intérieur du bâtiment est droit et régulier, les pierres en schiste sont principalement liées à l'argile. Les matériaux de construction sont sans doute extraits des carrières existantes à proximité. Il est important



Fig. 42 - LES MOITIERS D'ALLONNE, dunes d'Hatainville. Bâtiment quadrangulaire (maison de douanier ?).

de noter la présence de liants en ciment qui datent vraisemblablement de l'occupation du site par l'armée allemande pendant la seconde Guerre Mondiale.

Au nord et à l'est de ce bâtiment, à environ 2 mètres de distance, un mur parementé forme un glacis et peut être interprété comme un système de délimitation de parcelles. Le mur sud est parementé du côté de la mer ; il prend directement appui sur le sable sur toute sa longueur. Il permet sans doute de retenir le sable afin de stabiliser le secteur. Le mur nord est de même facture que le précédent sur la longueur du bâtiment. Au-delà de ce dernier, vers l'est, le mur est composé de deux

parements montés en pierres sèches. Le remplissage de ce mur est réalisé en sable. À son extrémité, la présence d'une pierre à plat, perpendiculaire à l'axe du mur, marque l'accès de la parcelle.

Les murs semblent correspondre à une délimitation parcellaire, dotée d'un abri ; aucun élément de datation n'a été mis au jour. D'après une étude d'archives, l'abri pourrait avoir été utilisé comme poste de douane au XIX^e siècle.

Bertrand FAUQ

LESTRE Chapelle Saint-Michel

MOYEN ÂGE

La première phase d'étude du site a consisté en un relevé pierre à pierre de deux petites parties du bâtiment et d'un relevé du plan. Les relevés du bâti ont concerné la zone nord-est et est de l'abside ainsi que la partie sud-est de la nef.

Les relevés de l'abside n'ont pas révélé de traces de modifications, le chevet semi-circulaire a donc été édifié en une seule fois en utilisant deux types de pierres : des moellons de grès et des blocs calcaires. Les blocs de calcaires sont vraisemblablement issus des carrières d'Yvetot-Bocage qui étaient assez réputées et très utilisées pour les édifices religieux à l'époque médiévale. Ces blocs sont utilisés pour les chaînages d'angles, les contours des baies ou des arcades ainsi que pour les contreforts. Ils sont taillés afin de former des éléments parallélépipédiques (chaînages d'angles et contreforts) ou pour supporter les éléments de décors (chanfrein de baies, moulures d'arcades). Sur quelques blocs constituant les contreforts on peut apercevoir de très fines traces de taille. Le reste des maçonneries est constitué par les moellons de grès non taillés, dont les dimensions et les formes sont assez variables, et qui ont été extraits d'une carrière locale.

L'étude de la partie sud de la nef va apporter plus de détails sur d'éventuelles modifications de la chapelle. Ce parement est lui aussi constitué par des chaînages d'angles en calcaire et un remplissage par des moellons de grès. Dans la partie basse, le bas-côté sud vient s'appuyer sur cette maçonnerie sans aucune liaison. La partie est de ce parement est le prolongement direct de la première travée du chœur, elle incorpore donc le chaînage d'angle ainsi qu'une partie des moellons de grès. Le joint employé est identique à celui utilisé pour l'abside, du moins dans sa texture, car il est ici employé en couche plus épaisse. De plus, de petites pierres plates sont placées en oblique de façon à rappeler l'*opus spicatum*, qui ici serait plutôt à rapprocher d'un simple motif décoratif au vu de sa présence discrète. L'autre

maçonnerie, qui vient s'imbriquer dans la précédente, présente également les deux types de pierres mais le joint est quasiment inexistant dans certaines zones de moellons. Ailleurs, il présente un aspect plus brun et plus granuleux. Dans la partie basse, on note que la rupture entre les deux types de maçonneries correspond à la première pierre qui constitue le montant du piédestal de la deuxième voûte d'ogive. Il est donc possible d'avancer que cette rupture est le résultat d'une modification de la partie sud de la nef au moment où ont été mises en place les grandes arcades.

L'étude plus approfondie de la morphologie de la chapelle laisse supposer l'existence d'un bâtiment antérieur avec une forme bien plus simple, doté à l'ouest d'une nef unique rectangulaire, éclairé par des fenêtres hautes et se prolongeant vers l'est par un chevet qui correspondrait à la première travée du chœur actuel. Ce chevet aurait alors pu être un chevet droit. Cette hypothèse semble étayée par deux autres indices :

- la présence d'une structure au sol qui marque la séparation entre la première travée du chœur et l'abside semi-circulaire. Elle est constituée de pierres plates dont le dessin se place dans l'alignement des ressauts établis vers l'extérieur afin d'appuyer l'abside ;
- l'arc de séparation entre la nef et la première travée du chœur qui diffère de celui qui marque l'entrée dans l'abside. Il est voûté en plein cintre et ce voûtement est formé par des petites pierres plates posées verticalement par rapport au rayon de courbure. Il aurait donc joué le rôle d'arc monumental que l'on peut rencontrer dans des édifices de plus grande importance.

La poursuite de l'étude du bâti et une série de sondages permettront sans doute d'apporter plus de précisions sur l'évolution de cet édifice.

Sébastien OEIL de SALEYS

L'existence d'une officine de production potière sur le site de la ferme de la Fosse à Lieusaint, commune située au sud de Valognes, a été révélée par la découverte fortuite sur différentes parcelles de la propriété de concentrations importantes de céramiques. Une fosse dépotoir (tessonnière) était d'autre part mise au jour lors de la surveillance de travaux en 2005.

Dans le but de repérer le(s) four(s), une prospection magnétique a été effectuée fin 2006 sur une superficie d'environ 1 ha. Cette opération a permis de localiser deux zones de faibles anomalies magnétiques pouvant correspondre à des vestiges de cuisson céramique.

Des sondages ont donc été réalisés à la fin de l'année 2007 sur les deux zones présumées. Les résultats ont été négatifs pour l'une d'elles. La fenêtre ouverte à l'aplomb de la seconde anomalie a permis d'identifier une aire argileuse au sein de laquelle une grande fosse (d'extraction d'argile ?) était comblée essentiellement par du mobilier céramique. On note aussi la présence de fragments de parois de fours, de charbons de bois, de cendres et de cales d'argile cuite (?). Les caractéristiques de ce mobilier sont suffisamment explicites pour affirmer qu'il s'agit bien de rebuts de fabrication appartenant à une production des XI^e-XII^e siècles. Cette découverte

confirme bien l'existence en ce lieu ou dans son voisinage immédiat d'un atelier de production.

L'ensemble de la production est constitué de vaisselles à usage domestique : oules à bord en bandeau, pots à anse plate, cruches à « bec pincé », ou à « bec tubulaire » et vases de stockage ou bassins. On remarque également une grande diversité dans les décors appliqués : incision, molette, bandes rapportées digitées appliquées sur la panse, sur l'anse ou sous la lèvre et poinçons en « croix de Saint-André » appliqués sur l'anse. La couleur de la pâte varie du gris à l'orange. Les inclusions de nature siliceuse sont très abondantes, de tailles variées (0,2 à 1 mm) et affleurant en surface, donnant à celle-ci un aspect granuleux (d'autant plus marqué que les poteries sont peu cuites).

L'étude céramique et archéométrique est toujours en cours au laboratoire d'archéométrie-céramologie du Centre Michel de Boüard de l'Université de Caen. Elle permettra de caractériser la production de ce site en vue d'études comparatives ultérieures portant sur des sites de consommation et d'autres sites de productions de la région.

Anne BOCQUET-LIÉNARD
et François FICHET de CLAIRFONTAINE

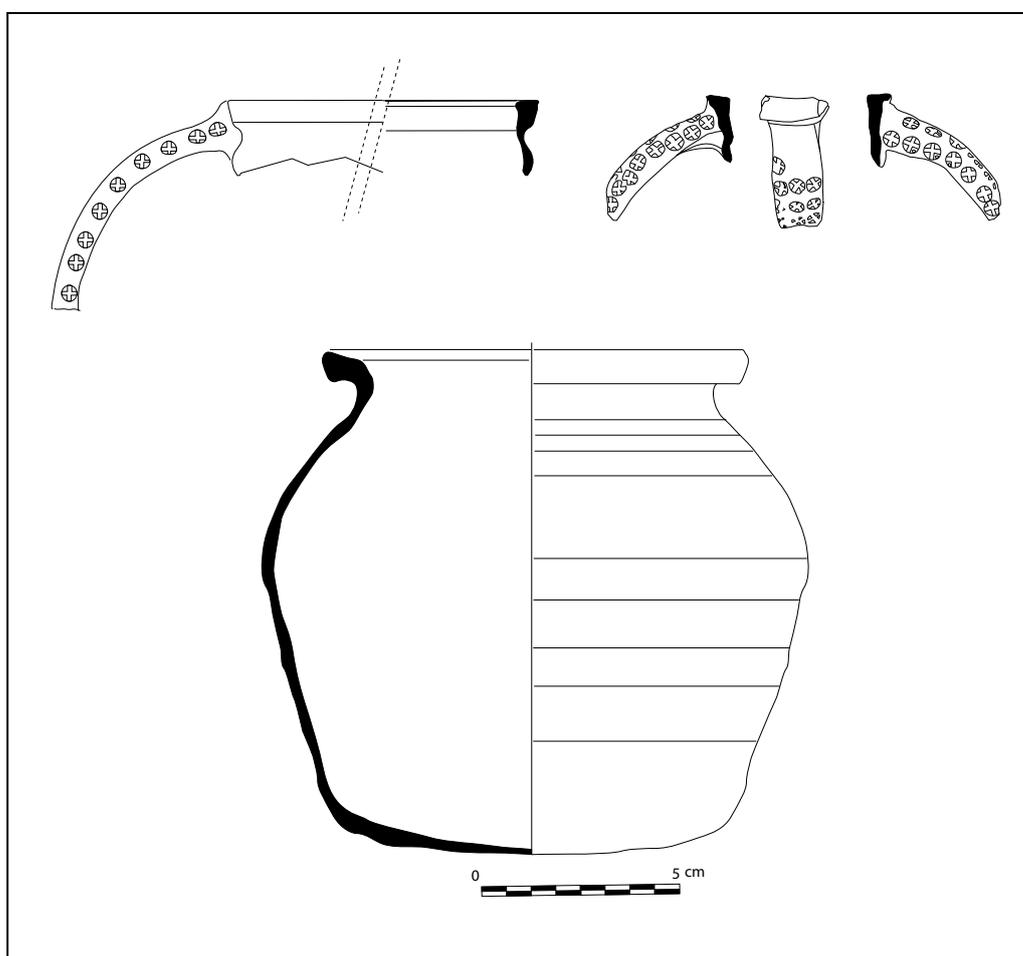


Fig. 43 - LIEUSAIN. Exemples des productions de la Ferme de la Fosse. 1 et 2 : poinçons en « croix de Saint-André » appliqués sur les anses - 3 : pot sans élément de préhension, avec traces de tournage.

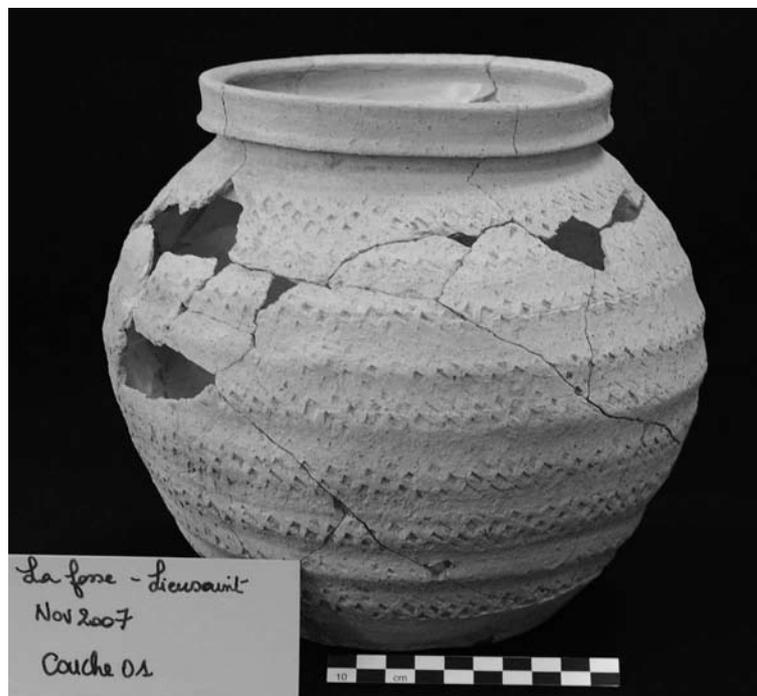


Fig. 44 - LIEUSAIN, ferme de la Fosse. Oule à bord en bandeau décorée de molette.

MONTAIGU-LA-BRISETTE

Le Hameau Dorey

GAULE ROMAINE

La pâture du Ruisseau de la Fontaine au Presle a fait l'objet en 2007 d'un troisième décapage, qui fait suite à des opérations menées sur les deux années précédentes. L'exploration systématique de cette parcelle couvrira à terme un dixième environ de l'agglomération antique de Montaignu-la-Brisette.

Cette campagne a permis d'étudier la moitié du lit ancien du ruisseau que nous avons réservé l'an passé. La topographie initiale y conditionne les implantations et les développements des différents aménagements gallo-romains, où six états ont été distingués. Sols, empièvements, remblais et bâtiments y constituent une séquence stratigraphique complète, entre l'installation initiale et l'abandon de l'agglomération.

Sur la pente, les bâtiments dégagés l'an passé présentent quatre à cinq états successifs. Ils possèdent des plans massés, et toujours deux ou trois pièces et un portique. Le plus oriental est flanqué d'une cour, close d'un mur et dotée d'un petit édifice quadrangulaire, puis enfin recoupée par une voie tardive.

À l'est du décapage, trois tranchées ont mis en évidence trois nouveaux bâtiments. Deux sont implantés contre le cours d'eau, et paraissent tout à fait semblables aux précédents. Le troisième en diffère largement, par l'emploi du gneiss et du mortier de tuileau, par une surface probable de 450 m² environ, et par la présence d'un hypocauste, ces éléments tendant à identifier l'édifice à un balnéaire public.

Cette campagne marque assurément une étape importante. Par l'exploration exhaustive des bâtiments dégagés l'an passé, et des niveaux sous-jacents dans la moitié nord du lit ancien du cours d'eau, nous pouvons présenter une image plus complète de cette partie du site, chronologiquement et structurellement.

La première occupation gallo-romaine de ce secteur se manifeste par la mise en place d'un parcellaire assez lâche ne comportant sans doute aucune habitation. L'agglomération s'implante alors à l'ouest, sur le versant, ce bas de pente est peu investi. Il attire néanmoins, peut-être par la possibilité d'un franchissement sur une section faiblement déclive de la berge. Un petit bâtiment sur poteaux porteurs est construit près de ce point de passage, vers le milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. Il est remplacé par un empièchement de la berge, qui permet d'accéder à la surface humide du lit ancien.

Cette période, à placer dans la deuxième moitié du I^{er} siècle, est celle d'un comblement progressif du lit ancien par des limons, issus sans doute des versants voisins. Elle se clôt, à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e, par l'érection sur la rive nord de plusieurs habitations, sur la rive sud de plusieurs entrepôts, et, dans le cours d'eau, par la création d'un vaste aménagement hydraulique. Cet ensemble comprend un plan d'eau, son ouvrage de retenue et deux canaux parallèles, dont un alimente la roue d'un moulin, évoquée par une grande pièce monoxyle exhumée en 2006. L'issue du second n'est pas encore reconnue.

Ce quartier de l'agglomération évolue vers l'abandon de sa fonction artisanale. Si le moulin en bois est d'abord reconstruit en pierres, la machine est à terme abandonnée, tandis que les habitations continuent à être modifiées, et quelquefois agrandies. Le parcellaire initial, à peine modifié par l'apparition des bâtiments, est progressivement remanié pour un quadrillage entièrement nouveau.

Cette restructuration est effective dans la deuxième moitié du III^e siècle. La mise en place du nouveau parcellaire s'accompagne de la création de nouvelles voies, l'érection de nouveaux bâtiments, le creusement d'un nouveau canal. Le quartier compte encore plusieurs habitations, en terre maintenant, qui se répartissent au nord du cours d'eau. Bien que plusieurs fours et foyers domestiques soient postérieurs à l'un d'eux, rien n'atteste d'une fréquentation du site au-delà du III^e siècle, jusqu'à la période moderne.

Cette vue générale suscite encore de nombreuses interrogations, en particulier lorsqu'elle est confrontée

aux vestiges connus vers l'aval. La première est liée à l'identification dans ce dernier secteur d'un vaste édifice au balnéaire public de l'agglomération. Outre son rôle dans la formation du quartier, c'est son lien au cours d'eau qui ouvre nombre d'hypothèses, avant tout pour son adduction en eau potable. Ainsi, la finalité de l'aménagement hydraulique pourrait être relue dans la double optique de l'installation artisanale et de l'alimentation du balnéaire.

La deuxième interrogation concerne les structures observées contre le ruisseau actuel. Leur proximité au balnéaire pourrait suffire pour y lire les vestiges de l'adduction, mais il faut envisager qu'une évolution de ce secteur est probable, et suggérée même par la technique architecturale des bâtiments. De fait, ce sont éventuellement des installations hydrauliques postérieures au balnéaire qu'il reste à fouiller dans cette partie aval du lit ancien.

Ludovic LE GAILLARD

GAULE ROMAINE

MONTAIGU-LA-BRISSETTE

Le Hameau Dorey

Le printemps 2007 correspond à la reprise de sondages au cœur de l'agglomération secondaire antique de Montaigu-la-Brisette, avec comme objectifs prioritaires la reconnaissance de la trame urbaine et de la configuration de l'habitat. Sur ces aspects, nous demeurons, en effet, confrontés à une vision bipolaire de l'agglomération. D'un côté, le sommet du versant nord où se trouve un sanctuaire encadré par de la voirie et, de l'autre, la petite vallée au sud où prend place un noyau bâti relativement dense (habitat, activités artisanales, thermes...) aux abords du ruisseau au Presle. Entre ces pôles, des zones d'ombres subsistent quant à la nature des vestiges, leur densité et leur intégration dans les réseaux structurants de l'agglomération (voirie, fossés, parcellaires...).

Ce constat suscite un questionnement pluriel :

- faut-il chercher un habitat aggloméré sur le versant nord de la vallée, à proximité du sanctuaire et de son réseau de voies ?
- le cours d'eau correspond-il au noyau le plus dense de l'agglomération ?
- quel est le lien entre ces deux pôles actuellement reconnus ?

Pour obtenir des éléments de réponses, des sondages s'imposaient précisément dans les espaces compris entre ces deux secteurs densément bâtis. Dans cette optique, l'intervention 2007 a concerné la parcelle localisée entre les thermes publics et le sanctuaire. Les ouvertures ont notamment mis en évidence des axes de voiries, des bâtiments, des jardins et plusieurs réseaux de fossés.

Dans la diversité des groupes d'orientations, deux ensembles de fossés bien documentés et spatialement distincts, semblent constituer le squelette de deux

réseaux importants dans la physionomie de cette partie de l'agglomération. La morphologie du premier réseau induit la présence d'un enclos au plan partiel. L'environnement direct de cet ensemble est jalonné par une dizaine de trous de poteaux qui suit grossièrement l'orientation des fossés. Cette association, dont la finalité nous échappe, paraît indéniable en plan et se trouve renforcée par la similitude des comblements entre les deux types de structures. Les fossés implantés dans la portion méridionale de la parcelle évoquent de leur côté une organisation parcellaire et/ou des espaces liés à des jardins physiquement circonscrits. Cette hypothèse est argumentée par la présence de structures palissadées, de murets, de fosses de plantation et la découverte d'un fragment de pot horticole.

En ce qui concerne le réseau viaire, 7 tronçons ont pu être observés. Globalement, les chaussées illustrent les principes de construction mis en œuvre sur d'autres secteurs de l'agglomération : lit de galets et de fragments de tuiles mêlés reposant soit sur un *statumen* de moellons divers, soit directement sur le substrat schisteux affleurant. Sous toutes réserves, ces linéaires pourraient former 3 axes différents pour deux orientations distinctes. Celles-ci dessinent un quadrillage relativement souple qui interroge sur l'organisation générale de l'agglomération. Le plan d'ensemble démontre, en effet, que ces voies ne s'accordent pas avec les autres éléments repérés jusqu'alors.

Enfin, les constructions reconnues illustrent plusieurs programmes architecturaux, pour certains déjà recensés au sein de l'agglomération : c'est le cas des bâtiments fondés sur des blocs de grès en vrac ou bien encore des édifices dotés d'appareillages en schiste. Par contre, pour la première fois, des bâtiments à ossatures en bois,



Fig. 45 - MONTAIGU-LA-BRISETTE, le Hameau Dorey. Un exemple de fondations.

voire des architectures mixtes, ont été inventoriés ; une nouveauté qui semble particulièrement bien représentée dans ce secteur de l'agglomération. Nous recensons au total 43 structures à vocation architecturale ; dont 35 avérées ou peu contestables et ainsi réparties : 3 murs, 5 tranchées de fondation et 27 trous de poteau. Malgré une représentativité satisfaisante (22% des vestiges), il est difficile d'appréhender dans quelles mesures et dans quelles proportions tous ces éléments participent à des plans cohérents, en liaison avec l'urbanisation antique, et, plus encore, de définir la nature des édifices.

Avec cette nouvelle campagne de sondages, une limite supplémentaire de l'expansion urbaine a été révélée. Il en ressort également qu'entre le sanctuaire d'un côté, et les thermes et/ou le cours d'eau de l'autre, les espaces ont bien été investis même si la densité des vestiges reste décevante. Les multiples axes de voiries qui les relient mettent également en connexion des bâtiments plus légers (habitats et annexes) et des jardins.

La morphologie urbaine ne donne pas l'impression de répondre aux règles d'une trame orthonormée que laissaient espérer les voies reconnues en A2 295 et 299 (Paez-Rezende 2003). Elle se décline plutôt sous la forme d'un assemblage aléatoire de plusieurs entités

(sanctuaire – habitat – artisanat – thermes), au moyen de voies qui ne tiennent qu'un rôle de desserte, de liaison et non de découpage rigoureux. Ce constat nous amène à envisager l'existence d'autres éléments « structurants » dans l'agglomération. À ce sujet, les résultats des sondages, comme ceux de la fouille, convergent vers l'idée d'une implantation volontaire et régulière du parcellaire qui verra par la suite son développement s'adapter probablement au contexte topographique ou à des paramètres encore difficiles à appréhender. En d'autres termes, les variabilités observées sont très certainement le signe que l'adaptation au contexte orographique prime sur le respect d'un hypothétique schéma urbain prédéterminé.

Malgré tout, la qualification d'habitat aggloméré, employée pour ce site depuis l'origine des recherches, s'impose et continue d'être révélée, argumentée, illustrée. À la lumière de ces nouvelles données, il apparaît nécessaire de poursuivre l'enquête au cœur de l'occupation. C'est dans une orientation similaire que les sondages programmés en 2008 investiront le nord-ouest de la bourgade.

Laurence JEANNE, Caroline DUCLOS,
Ludovic LE GAILLARD et Laurent PAEZ-REZENDE

La briqueterie du Porribet fut créée dans les années 1854/1855 par Alfred Mosselman. Elle cessa son activité dans les années 1880. Aujourd'hui, il ne reste que deux bâtiments, des fours, appartenant à l'ancienne fabrique sur la totalité des installations.

Afin de mieux appréhender le site, des sondages archéologiques avaient été effectués en septembre 2006. De nombreuses structures furent localisées, certaines pouvant se rapporter à des bâtiments de type « hallette », ainsi que des aires de travail. En juillet 2007, 700 m² du site ont été documentés, afin de tenter de comprendre l'organisation spatiale des structures et éventuellement de préciser le déroulement de la chaîne opératoire présidant à la transformation du produit brut (l'argile) en produit fini et commercialisable.

Dans la partie Est de la parcelle, un premier bâtiment de 17,50 m de long par 6 m, semble former un édifice de type halle, constitué de pavages de briques parallèles. La principale fonction de ces édifices est le séchage. Un second bâtiment correspond à un édifice long de près de 31 m et large de 14 m, constitué d'un ensemble de piliers de briques et qui peut aussi avoir servi au séchage des produits.

À cet état d'étude du site, il n'est pas encore possible de faire une lecture globale de l'installation, toute la briqueterie n'ayant pas été explorée. Il n'a pas encore été possible de localiser le troisième four, ni les cheminements.

Cécile SIMON

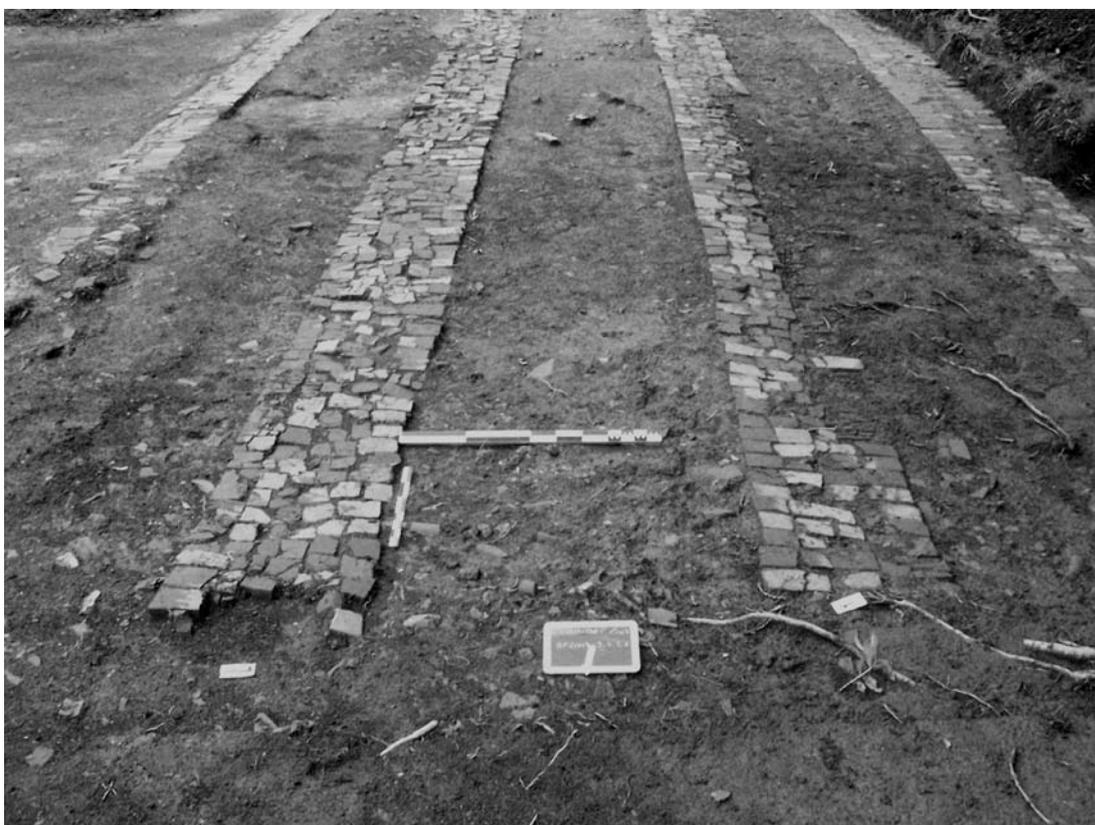


Fig. 46 - SAINT-FROMOND, briqueterie du Porribet. Bâtiment type « hallette ».

C'est au cours de violentes tempêtes en décembre 1978 que les côtes de la presqu'île du Cotentin avaient subi une érosion importante à un point tel que la partie supérieure de l'estran s'est trouvée complètement dégagée de ses galets. À cette occasion, M. Gérard Fosse avait observé et enregistré pas moins de onze fours à varech dont la

plupart très endommagés. Ce fut la première fois que les témoins d'une activité florissante au XIX^e siècle et cessant au début du XX^e siècle furent mis au jour. À partir de ce moment, des surveillances accrues du littoral ont permis au fil du temps d'effectuer une cartographie de ces vestiges entre la commune d'Omonville-la-Rogue

et la commune d'Auderville en partant d'est en ouest. Ce sont ainsi près d'une quarantaine de structures plus ou moins bien conservées, dont certaines ont parfois fait l'objet d'interventions archéologiques, qui ont été repérées. Au-delà de ces investigations, des enquêtes orales ont permis de recueillir bon nombre d'informations en particulier sur la propriété de ces fours, pour arriver à la conclusion que chaque famille des communes côtières était propriétaire d'au moins un four. Ces recherches ont également permis de retrouver, abandonnés dans plusieurs granges, le peu de types d'outils destinés à cette activité. Il y a maintenant une trentaine d'années, un habitant de la commune avait repéré suite à un nouveau démaigrissement exceptionnel du haut de plage, un alignement de blocs maçonnés à sec et qu'il avait interprété, à cette époque, comme un quai pour le transfert des pains de « soude » par voie maritime. Or, l'examen du cadastre napoléonien de la commune (1818) fait apparaître un ensemble de quatre petits bâtiments contigus dénommés « les magasins de Bombec ». Le plus à l'est, d'une surface de 82 m², est un magasin ; les trois autres, vers l'ouest, d'une surface de 38 m², sont à vocation agricole. Un dernier bâtiment retient notre attention, car le propriétaire est un certain Monsieur Le Couturier, négociant en soude à Cherbourg.

C'est donc dans le cadre du Projet Collectif de Recherche : « Archéologie, Histoire et Anthropologie de la presqu'île de la Hague », coordonné par Cyril Marcigny, qu'il a été proposé d'effectuer des sondages afin de tenter de retrouver des vestiges de ces structures qui ont fait partie en leur temps d'une activité très importante pour cette région. Bien que situés avec exactitude sur le cadastre napoléonien, il n'aura pas fallu moins de quatre tranchées perpendiculaires au trait de côte avant de dégager une partie du parement du mur nord. Ensuite, il a suffi de longer de part et d'autre pour dégager une partie d'une longueur de 16,20 m correspondant à la

totalité des restes existants. Si l'angle ouest a bien été identifié par une grosse pierre, il en est tout autrement pour l'angle est qui n'a pu être repéré. Ce mur est érigé sur un limon hydromorphe avec galets de dépôts de tempêtes anciens, il est maçonné à sec avec des blocs de granite, probablement extraits des rochers situés à proximité et l'on peut noter, chose peu fréquente, des petits galets utilisés comme pierres de calages ; il est en outre constitué d'un parement externe et d'un parement interne avec des pierres de blocage dans la partie centrale. Il a une épaisseur régulière de 0,80 m. Compte tenu du peu de hauteur restante et des manques dans l'alignement, l'ensemble a vraisemblablement été utilisé comme carrière après la cessation d'activité. Le mur sud et les cloisonnements intérieurs n'ont pu être dégagés car, si toutefois il en reste des traces, tout ceci se trouve sous le chemin dit « des Douaniers ». Hormis le fait d'avoir remis une partie de ce patrimoine au jour, nous avons également recueilli des informations complémentaires sur l'aboutissement du cycle de la transformation de la « soude » en iode. L'iodure a vu le jour dans l'usine à soude de Cherbourg de Monsieur Le Couturier avant d'être transférée au Conquet. D'ailleurs, de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle, les pains de « soude » produits dans la Hague étaient stockés dans deux magasins : l'un à Omonville-la-Rogue près du port du Hâble (maison Champagne), l'autre à Auderville à proximité immédiate du port de Goury qui faisait l'objet d'un trafic relativement important d'apport de superphosphates entre 1912 et 1914, pour le syndicat des agriculteurs, ainsi qu'un chargement de guano. En octobre 1913, le dundee « Caludo d'Auray » arrive au port de Goury pour y charger 80 tonnes de « soude » pour l'usine Levasseur du Conquet. Peut-être est-ce là l'un des derniers chargements de cette nature !

Gérard VILGRAIN-BAZIN

SAINT-PIERRE- EGLISE / CLITOURPS

Le Mont Etolan

PALÉOLITHIQUE

Le site de Saint-Pierre-Eglise / Clitourps est implanté sur le sommet topographique du Val-de-Saire (est du Cotentin), le Mont-Etolan, qui domine l'actuelle frange côtière. Cette situation confère au gisement un statut particulier. En effet, les Paléolithiques occupaient un espace situé à l'intérieur des terres et de plus pouvaient observer l'évolution des troupeaux de grands mammifères terrestres sur la plaine littorale. Rappelons que le Cotentin se caractérise par l'abondance des implantations anthropiques paléolithiques sur la façade littorale, ou à proximité immédiate des paléo-falaises. Ces occupations témoignent d'une production d'éclats et de lames dispendieuse, en raison d'une matière première a priori d'acquisition aisée, principalement le silex. Les pièces bifaciales s'y avèrent peu représentées, voire rares. La rareté de ces objets et l'implantation exceptionnelle du site avaient motivé la conduite d'une série de sondages visant à circonscrire l'espace occupé. Les observations effectuées l'an passé ont révélé la

présence de vestiges rapportables au Néolithique, au Mésolithique et surtout au Paléolithique moyen. La campagne de cette année visait donc à préciser la nature de l'occupation, son étendue, son état de conservation et la chronologie des implantations.

Les investigations ont porté sur plus de 500 m² et ont révélé la présence de dépressions dans le substrat constitué d'un conglomérat triasique qui avaient été investies par les Paléolithiques. Ce type d'implantation « en cuvette », à l'abri des vents dominants, n'est pas sans évoquer les occupations de dolines, en contexte karstique.

L'analyse du remplissage de ces dépressions a confirmé nos premières observations, à savoir, de bas en haut : un paléosol qui serait rapportable à l'Eémien recouvert par un head à petits éléments devenant latéralement sableux surmonté par le dernier loess du dernier glaciaire. L'industrie se rencontre à la base de ce loess, ce qui daterait l'occupation du dernier Pléniglaciaire.



Fig. 47 - SAINT-PIERRE-EGLISE / CLITOURPS, le Mont Etolan. Dépression dans le substrat du Trias, dans laquelle se sont installés les Néandertaliens pour débiter et façonner leur outillage.

Les différentes concentrations de mobiliers lithiques attestent de la mise en œuvre de plusieurs matières premières, ce qui confère au site une originalité toute particulière. Si le silex, vraisemblablement rapporté du littoral (?) apparaît dominant, le quartz local et le conglomérat du substrat ont aussi été utilisés comme matière d'œuvre. Le grès est également présent, notamment sous forme de galets aménagés. L'analyse du matériel lithique témoigne de chaînes opératoires de débitage, où les méthodes Levallois et Discoïde sont présentes, et de façonnage. Cette dernière est illustrée par quelques éclats de façonnage et par une dizaine d'outils bifaciaux.

Les investigations conduites en 2007 ont permis la mise en évidence de trois concentrations conservées dans des dépressions qui nécessiteront de poursuivre l'étude du site.

Celui-ci revêt une triple originalité du fait de sa localisation dans les terres, de sa chronologie (fin du Paléolithique moyen) et de la diversité des matières premières mises en œuvre par les Néandertaliens (silex, grès, quartz et conglomérat triasique).

Dominique CLIQUET, Jean-Pierre LAUTRIDOU
et Jean-Pierre COUTARD

GAULE ROMAINE

TEURTHEVILLE-BOCAGE

Le Pas du Vivray

L'occupation antique du Pas du Vivray (Bois de Barnavast) a été inventoriée, en 1828, par Ch. de Gerville, sous le terme générique de « site à *tegulae* ». La découverte d'abondants ratés de cuisson, puis les résultats positifs d'un examen de résistivité magnétique sont, dernièrement, venus étayer l'hypothèse d'un atelier de tuiliers. En dehors de la confirmation d'une activité artisanale, l'intérêt de ce site reposait sur son lien potentiel avec l'agglomération secondaire du Hameau Dorey (commune de Montaigu-la-Brisette), distante de deux kilomètres.

Le gisement est implanté à la croisée d'une double déclivité du relief, qui forme une sorte d'éperon pénétrant dans le thalweg d'un ruisseau. La moins accentuée et la plus irrégulière, d'orientation nord-sud, assure le

surplomb de la rive gauche du ruisseau ; deux relevés de profil selon cet axe mettent en exergue la position dominante de deux fours.

L'un des fours est encore en élévation et construit en tuiles dont certaines sont à l'évidence recyclées d'une autre structure de combustion ; il a été identifié sous un tertre. La structure semble bénéficier d'un encaissement assez marqué ; elle est implantée à flanc de coteau probablement pour favoriser son assise, sa résistance thermique et son drainage. Pour accroître cette dernière, le four bénéficie d'une épaisse « ceinture ou gangue » extérieure constituée d'un amoncellement de ratés de cuisson. Cet ensemble évoque des dimensions proches des 8 mètres sur 12. L'alandier n'a pas été reconnu, toutefois ce four s'impose comme la structure emblématique de l'atelier. Le potentiel scientifique est



Fig. 48 - TEURTHEVILLE-BOCAGE, le Pas du Vivray. Vue générale du four en élévation.

important puisque les élévations conservées atteignent sans doute le niveau de la sole de la chambre de combustion. Le relief encore imposant permet même d'espérer la préservation de plusieurs assises au-dessus de la sole. Les lots céramiques peu abondants autorisent quelques datations chiffrées en terme d'implantation et de condamnation. L'essentiel des formes contenues dans la couche de destruction et dans la gangue, sont ainsi attribuables à la fin du I^{er} siècle ou au tout début du II^e siècle. Pour autant, il ne s'agit pas de la première structure de combustion implantée sur le site ; une structure de combustion antérieure, dont les parois se matérialisent par une bande d'argile rubéfiée, a été repérée sous le mur sud-ouest de la chambre du laboratoire.

Localisé à 8 mètres en contrebas du premier four attesté, le second four prend la forme d'un rectangle dont les dimensions extérieures restituées sont 2 mètres sur 5 mètres. Il n'en subsiste que l'alandier ; sa partie septentrionale a été très partiellement recoupée par un chemin moderne. Sa maçonnerie se caractérise par un emploi mixte de *tegulae* et de moellons de grès. C'est aujourd'hui celui dont l'architecture est la mieux appréhendée et comparable à celle des multiples fours « canal » de la typologie dressée par Le Ny. Il n'y a en effet aucun indice archéologique sérieux permettant d'envisager qu'une chambre de combustion ait un jour existé à l'une des extrémités de ce four. La période d'abandon de la structure est difficile à cerner. À défaut de mobilier céramique explicite, il faut se contenter des maigres indices collectés sur le four en décapage et dans la couche environnante. De fait, son démantèlement pourrait être effectif vers la fin du II^e siècle ou dans la première moitié du III^e siècle.

Par ailleurs, la physionomie du site a été affinée par la mise au jour de structures annexes qui prennent la forme de deux fosses d'extraction d'argile, de remblais en berge du ruisseau et surtout d'une probable plateforme liée au four encore aujourd'hui en élévation. De profil lenticulaire, cette dernière est installée en arrière du laboratoire et en position légèrement surélevée par rapport à l'emplacement présumé de la « gueule » du four. Elle dessine une sorte d'esplanade bien dégagée d'environ 15 m sur 8 m. En toute hypothèse, il pourrait s'agir d'une plateforme technique destinée à faciliter l'enfournement des terres cuites architecturales dans le laboratoire du four, et leur déchargement. Les argiles utilisées sont très certainement issues des gisements disponibles sur le site ou dans son proche environnement au même titre que les sables. Mais l'exploitation des argiles d'altération du schiste n'a certainement pas été la seule source d'approvisionnement. Les argiles de décantation repérées en rive ou dans le lit majeur du ruisseau voisin (ressource en eau) ont très bien pu être tout aussi convoitées. Enfin, les limons et loëss des formations superficielles ne sont pas forcément impropres à la fabrication de ce type de production. Des prélèvements sur ces potentielles sources d'approvisionnement ont d'ailleurs été faits dans l'objectif d'analyses physico-chimiques et pétrographiques comparées avec les terres cuites architecturales de l'atelier.

Les collectes exhaustives des débris de terres cuites architecturales ont permis de dresser un premier panel des différentes productions de l'atelier. *Tegulae*, *imbrices*, *bessales* et pavés sont de loin les productions essentielles vers lesquelles s'est tournée l'officine. Les tubulures et chenaux sont également présents, mais

dans une moindre mesure. La présence d'un fragment de peson de tisserand et d'un vase en céramique commune grise (déformé et archéologiquement complet), pourrait suggérer des productions d'un autre ordre, notamment potières, plus ponctuelles et d'une ampleur limitée.

La quasi-totalité des tuiles montrent, sur le plat inférieur, des ondulations caractéristiques d'un découpage au fil, signe que la tuile a probablement été « moulée » sur le revers. Cependant, les constats sur l'irrégularité et la diversité des rebords ne militent pas pour l'utilisation d'un moule en creux favorisant cette technique. Nous sommes plutôt enclins à penser que les artisans de Teurthéville-Bocage ont mis en forme leur tuile à partir d'un pain ou d'une plaque d'argile, formée autour d'une simple planche de bois posée sur une table ou à même le sol. Les surplus de pâtes étaient découpés au fil pour le façonnage définitif.

L'existence de cet atelier à moins de deux kilomètres de l'agglomération antique du *Hameau Dorey* (Montaigu-la-Brisette) pose évidemment la question de l'écoulement de la production vers ce centre urbanisé. L'hypothèse soutenue par Ch. de Gerville du passage dans l'environnement de l'atelier d'une voie en provenance de l'agglomération renforce l'idée d'une relation évidente entre les deux entités. Les évolutions chronologiques

concomitantes des deux sites viennent de surcroît sérieusement l'étayer. A contrario de cette hypothèse, la dimension de l'atelier apparaît « faible » au regard des besoins suscités par l'agglomération et comparée à d'autres centres tuiliers en liaison avec une ville antique. On notera également que d'autres gisements archéologiques sont connus dans l'environnement géographique proche de l'atelier. Ce dernier n'aurait-il pas davantage servi à l'approvisionnement de ces sites qu'à celui de l'agglomération ? A-t-il écoulé sa production indistinctement sur l'ensemble de ces gisements ? Aujourd'hui aucune donnée scientifique tangible ne l'atteste, ni ne permet de rejeter l'une de ces hypothèses.

C'est pourquoi des collectes d'argile et d'échantillon de terres cuites ont été réalisées à la fois sur l'atelier du « Pas du Vivray » et sur l'agglomération du « Hameau Dorey » en vue d'études comparatives. Reposant sur des observations macroscopiques, des analyses physico-chimiques et pétrographiques, elles tenteront de confirmer ou d'infirmer une filiation entre les productions de l'atelier et les terres cuites architecturales consommées sur l'agglomération.

Laurence JEANNE, Caroline DUCLOS,
Ludovic LE GAILLARD et Laurent PAEZ-REZENDE

BRONZE

VAUVILLE

La Lande à Carnet

L'éperon barré de la « Lande à Carnet » à Vauville se présente sous la forme d'un système défensif composé d'un rempart d'une quarantaine de mètres de long précédé d'un fossé. Une interruption d'environ 3 m de large est aménagée au centre afin de faciliter l'accès à l'extrémité de l'éperon. L'ensemble est recouvert d'une épaisse végétation de lande (ajoncs, bruyères notamment) qui masque la bonne visibilité des reliefs concernés. De ce fait, avant fouille il est difficile de distinguer l'ensemble sauf sur sa section méridionale où les bruyères prennent le pas sur les ajoncs. Sur cette section, le rempart présente une élévation conservée d'environ 60 cm pour 4 à 5 m de large. Le fossé présente le même profil mais en négatif.

Ce système défensif, découvert en 1987 par Gérard Vilgrain et Antoine Chancerel, barre du nord vers le sud un éperon naturel qui culmine à 154 m d'altitude au niveau du rempart.

L'objectif de ce premier sondage était de deux ordres ; il fallait d'une part documenter la structure du système défensif et d'autre part préciser son (ou ses) attribution(s) chronologique(s). La présence de tumulus et de systèmes parcellaires fossilisés à proximité ainsi que ce couvert de lande atlantique pouvaient laisser entrevoir une datation possible de cette fortification aux alentours de l'âge du Bronze.

Seules deux structures anthropiques ont donc pu être observées lors de la conduite de ce sondage. Il s'agit bien

évidemment du rempart et du fossé qui le précède.

Le rempart possède donc une largeur moyenne de 4 m (avec parement, 3,2 m sans). Sa hauteur maximale conservée est de 0,8 m comme cela avait été pressenti lors de l'observation préalable. Les parements externe et interne sont constitués de blocs d'arkose plus ou moins jointifs dont deux à trois assises sont conservées en élévation. Les parements sont encore en place sur les 2/3 sud de la section de rempart ouverte sans qu'il soit possible de savoir si la section manquante est due à un enlèvement postérieur ou à une volonté claire des bâtisseurs d'habiller les seules sections du rempart se trouvant de part et d'autre de l'entrée. La masse du rempart en elle-même n'a pas été fouillée en 2007, elle sera documentée et intégrée à la coupe en 2008.

Le fossé possède une ouverture maximum de 5 m de large au sommet, il présente un profil général plus évasé sur son versant interne avec le probable aménagement d'un glacis entre la base du rempart et le fond du fossé. D'une manière générale le fond du fossé remonte clairement en direction de l'entrée du site. L'interruption du système défensif n'est donc pas brutale mais progressive, en forme d'alvéole. Il faut également noter la présence d'un emmarchement d'environ 60 cm de large, certainement aménagé volontairement, entre la base externe du rempart et le début de creusement interne du fossé. La fonction défensive de cet aménagement ne paraît pas évidente au premier abord. Dans le comblement du

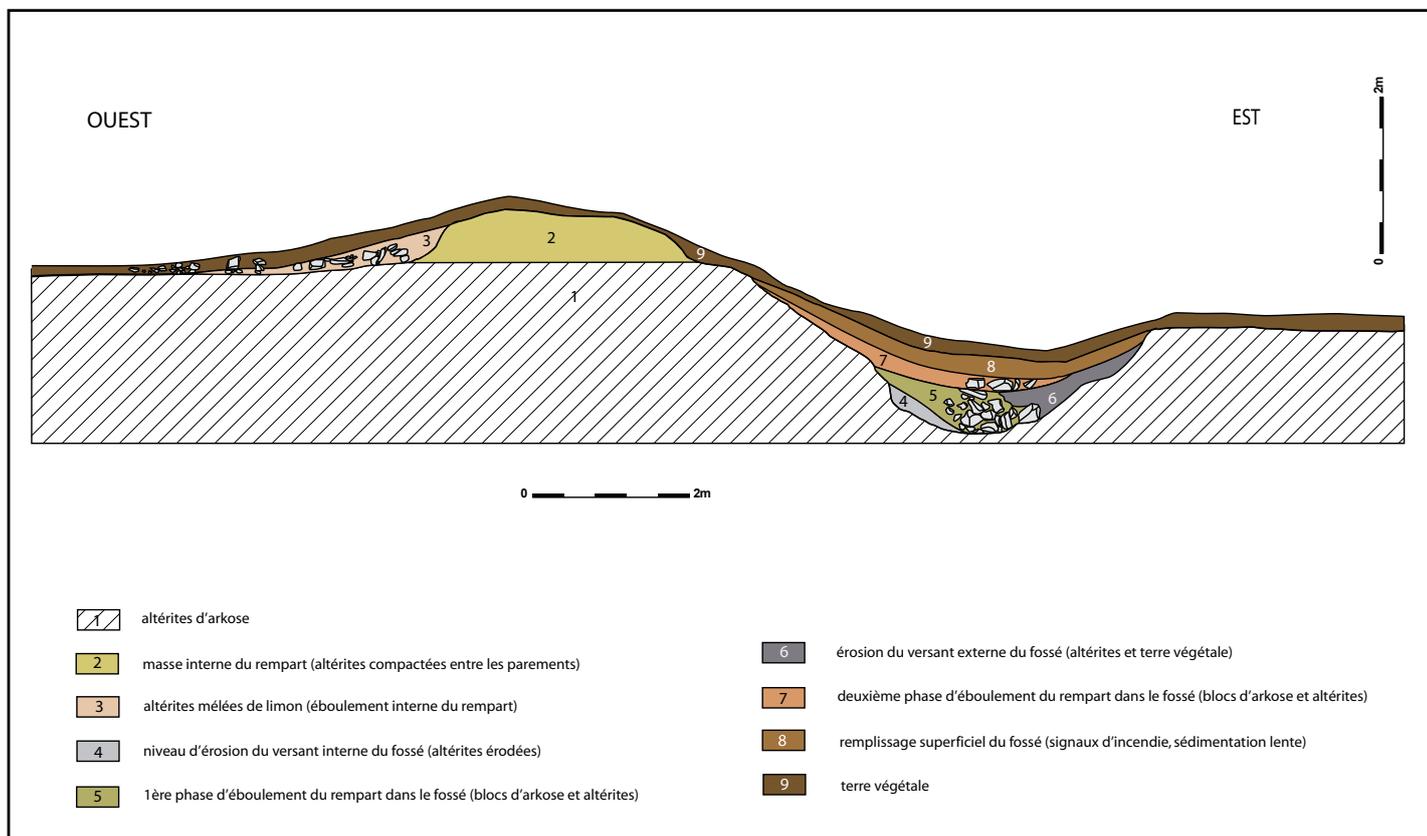


Fig. 49 - VAUVILLE, la Lande à Carnet. Coupe ouest/est du rempart.

fossé, il faut noter la présence de blocs de parement éboulés directement sur le fond sans qu'il y ait eu de sédimentation préalable. Cette observation semble indiquer soit une destruction rapide du rempart à la suite de sa construction soit un curage régulier et minutieux du fond du fossé. Aucun élément de mobilier n'a été découvert lors de la fouille (manuelle) du fossé.

Il faut également préciser qu'aucune structure anthropique n'a été mise en évidence lors du décapage des zones situées immédiatement devant et derrière le système défensif. Cette absence, alors que la présence de l'habitat collé le long de la limite interne des remparts semble être une constante au cours de la Protohistoire (Merri, « le Camp de Bierre » dans l'Orne ou Basly « La Campagne » dans le Calvados) en Normandie, semble impliquer (de même que l'absence remarquable de

mobilier sur toute l'emprise du sondage) un abandon rapide du site après l'aménagement des structures défensives.

L'attribution chronologique du site semble donc poser un sérieux problème eu égard à l'absence de mobilier découvert au cours de l'opération conduite en 2007. Cependant la présence de tumulus de l'âge du Bronze à proximité, d'un couvert de lande atlantique (mis en place à la fin de la même période) ainsi que le type des structures observées (éperon barré, parement interne et externe sans mortier, fossé en alvéole) semblent plutôt indiquer une datation centrée sur la fin de l'âge du Bronze.

Fabien DELRIEU

**ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE ET ANTHROPOLOGIE
DE LA PRESQU'ÎLE DE LA HAGUE**
Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent

MULTIPLE

L'année 2007 voit s'achever le premier programme pluriannuel du PCR, et les résultats de cette année viennent compléter les données que nous collectons depuis maintenant trois ans pour la reconstitution d'une Histoire de la Hague à travers l'apport de l'archéologie, l'histoire et l'anthropologie. Ces résultats se déclinent autour de quatre grands axes :

- un premier axe méthodologique d'abord, avec pour 2007 un travail conduit par Julien Maître proposant une nouvelle approche des armatures mésolithiques par le biais de la microtopographie ;

- un second regroupe les fouilles et les sondages, en bref la collecte de données brutes, qu'elles appartiennent à la Préhistoire (site d'Auderville fouillé par F. Charraud) ou qu'elles relèvent de l'archéologie industrielle (site de Saint-Germain-des-Vaux sondé par G. Vilgrain). Dans le même esprit, un volet du travail mené en 2007 concerne les études patrimoniales comme sur l'église d'Auderville (par J. Deshayes) ;

- comme chaque année l'équipe du PCR a continué son travail de synthèse avec cette année une étude des tumulus protohistoriques (F. Delrieu), un essai sur

la présence Viking (E. Ridel) et une analyse parcellaire régressive sur deux communes tests (Y. Petit-Berghem) ;

- enfin un dernier thème est consacré à l'ethnologie avec, en 2007, une étude sur les casiers à crustacés (par E. Marie).

Pour illustrer les données acquises cette année, on peut brièvement revenir sur le volet de la recherche qui a le plus monopolisé les énergies en 2007 : l'étude du phénomène tumulaire dans la presqu'île de la Hague (coordonné par Fabien Delrieu). Le travail a débuté dès 2006 et s'est poursuivi tout au long de cette année. Préalablement à une fouille et plusieurs campagnes de sondages prévues en 2008 et 2009, cette première étape a surtout permis de traiter la documentation ancienne et de constituer un corpus de base.

L'étude des données disponibles a permis de confirmer la proximité de ce phénomène avec ceux documentés de part et d'autre de la Manche, que ce soit dans le sud de l'Angleterre ou en Bretagne. Cette proximité tient avant tout à la présence d'une sépulture privilégiée du Bronze ancien (tumulus de la « Fosse Yvon » à Beaumont-Hague) caractérisée par la présence d'un dépôt de cette période (pointe de flèches triangulaires en silex et poignard de type armoricain). Il est assez proche des ensembles contemporains documentés en Normandie, que ce soit celui de Longues-sur-Mer (Calvados) ou de Loucé (Orne). Cette attribution chronologique a été confirmée par deux opérations conduites en 1986 et 1987, par A. Chancerel puis G. Vilgrain. Deux autres tertres de la presqu'île peuvent également être contemporains de ces derniers, il s'agit de celui des « Delles » à Beaumont-Hague et de celui du « Bois des Hougues » à Vauville. Les mentions anciennes signalent la découverte de pointes de flèches

(les « Delles ») ou de haches (le « Bois des Hougues ») qui pourraient correspondre à des éléments caractéristiques des assemblages connus pour les tombes privilégiées du Bronze ancien. Les autres tumulus fouillés anciennement dans la presqu'île ne sont mentionnés que de manière lacunaire dans la documentation. Seules les fouilles de 1953 par H. Arbman dans les « Landes de Jobourg » et celles de R. Lemièrre sur le même site en 1962 ont livré des données exploitables. Elles ont permis de documenter la structure des tertres en mettant en évidence leur masse limoneuse et la présence de systèmes de délimitation.

Le bilan documentaire est donc relativement modeste, il a cependant été complété par un important travail de repérage, de prospection, de relevé et de cartographie qui a permis de constituer un corpus de 27 tumulus encore en élévation dans la presqu'île. Une classification des tumulus en fonction de leur volume a été produite et a permis de mettre en évidence la présence de trois grandes catégories distinctes qu'il faudra maintenant caractériser par des opérations de sondage et de fouille.

La répartition spatiale des tumulus du corpus a permis de faire plusieurs observations qui doivent être creusées mais qui permettent d'évoquer la constitution puis l'évolution du paysage funéraire protohistorique dans la presqu'île de la Hague. En l'état actuel de cette recherche, il semble difficile d'aller au-delà de ces simples observations au risque de tomber dans les pièges de la surinterprétation ou de la modélisation à outrance. Ces quelques constats ouvrent cependant des pistes de recherche intéressantes qu'il faut maintenant poursuivre par un travail de terrain qui permettra de mieux documenter les structures funéraires et de préciser leur attribution chronologique.

Fabien DELRIEU, Cyril MARCIGNY et Sophie QUÉVILLON

La prospection-inventaire réalisée en décembre 2007 dans les communes de Gatteville-le-Phare, Barfleur, Montfarville, Réville, Saint-Vaast-la-Hougue, Quettehou et Morsalines, avait pour objectif d'étudier l'occupation des sols sur les terrains situés en bordure de littoral (à l'exclusion du littoral même). Cette étude avait valeur de test et a été réalisée dans le cadre d'une recherche plus large sur l'occupation des espaces côtiers dans l'Antiquité dans la province de Lyonnaise (du nord de la Loire à la Seine-Maritime). La réalisation d'une telle opération dans le nord-est du Cotentin est directement liée à la méthode utilisée : prospection systématique (équipe de quatre personnes suivant le même axe, espacées de dix mètres, avec deux passages sur la même parcelle, collecte et comptage du mobilier). Ce type d'investigation nécessite une grande quantité de parcelles labourées en bord de mer. L'analyse des données environnementales sur l'utilisation actuelle des sols (notamment la base de données Corine Land Cover) a permis de privilégier très largement l'espace

côtier situé entre Gatteville-le-Phare et Morsalines. Cependant, les méthodes de labours utilisées par les agriculteurs, liées à la faible profondeur et la dureté du substrat granitique, ont eu pour conséquences ces dernières années la disparition et le broyage des artefacts anciens en céramique. Les matières les plus résistantes (faïence, verre, silex) sont abondamment représentées. Une sur-représentation du mobilier « hors-site » moderne et contemporain a été observée. Plusieurs concentrations de micro-fragments de terre cuite rouge « boulettes » ont été repérées mais s'avèrent indatables. Sur l'une d'entre-elles, à Réville, un tesson de poterie sigillée a été trouvé, permettant de supposer la présence d'un site antique. Cette prospection pose un problème méthodologique récurrent, notamment dans les milieux schisteux en Bretagne, concernant la définition même de site. La présence de deux fragments de *tegulae* non broyés peut-elle être un indice de site ?

Depuis plusieurs années déjà, cette opération a pour but d'alimenter la carte archéologique d'une part et de fournir des informations complémentaires dans le cadre du PCR «Les premiers Hommes en Normandie» (D. Cliquet), du PCR «Étude du milieu littoral» (C. Billard) et du PCR «Presqu'île de la Hague» (C. Marcigny) d'autre part. Enfin, sont prises en compte, également, des découvertes fortuites qui nous sont signalées par nos informateurs.

Pour le PCR « les premiers Hommes en Normandie », ce sont deux indices de sites du Paléolithique moyen qui ont été repérés sur la commune de Saint-Germain-des-Vaux : l'un, bien en place au-dessus du niveau de la dernière période inter-glacière au lieu-dit « Le Houpret » et l'autre, remanié en partie sommitale de l'estran au lieu-dit « La Pêcherie ». Un inventaire sommaire a été effectué sur une série lithique remaniée de 508 éléments de silex taillés recueillis depuis plusieurs années par G. Laisné, dans le Havre de Portbail à Saint-Lô-d'Ourville,

« plage de Lindbergh », essentiellement composée d'éclats roulés. Enfin, un indice de site quasiment sûr dans la commune de Portbail au lieu-dit « La Vallée », là encore dans le havre ; petite série pour l'instant représentée par des éclats de silex dont certains sont frais et d'autres géoliffractés, voire roulés, dont un biface de type micoquien. Ces deux séries sont attribuables sans conteste au Paléolithique moyen.

Pour le PCR « Étude du milieu littoral », ce sont les vestiges d'un parc à huîtres ou vivier d'une superficie de 25 000 m², au lieu-dit « La Caillourie », dans le havre de Portbail, qui fut vraisemblablement édifié le 13 décembre 1853 par M. Romain Roze et qui a fait l'objet d'un relevé précis. Dans le même secteur au lieu-dit « Le Prieuré », c'est un vivier, d'une surface de 62,5 m², creusé dans le platier, qui nous a été indiqué par un résident secondaire, M. D. Chabert, mais dans le cas présent, aucune information en ce qui concerne la propriété, l'usage et la période d'utilisation, ne nous est parvenue.



Fig. 50 - Hache à douille (cliché Jean-Marc YVON).

En ce qui concerne le PCR « Presqu'île de la Hague », un sondage a été effectué sur les restes de l'un des murs d'anciens magasins à « soude » à Saint-Germain-des-Vaux au lieu-dit « Le Hâvre de Bombec ».

Sur la commune de Flamanville, à proximité du château, c'est la partie d'un four à chaux qui a pu être remarquée bien que ce dernier soit recouvert par une intense végétation. Il fait probablement partie de l'ensemble des deux fours mentionnés dans l'annuaire de la Manche de 1833 par le marquis de Sesmaisons. Contrairement aux fours à calciner la pierre calcaire, érigés en zone bocagère pour l'amendement des sols, le marquis note qu'il fait une grande consommation annuelle de chaux, exclusivement pour les travaux de ses bâtiments et/ou pour les réparations de ses fermes.

À Saint-Germain-des-Vaux, hameau « Danneville », une cache à produits de fraude pour le tabac a été repérée au cours de travaux de restauration d'une ancienne petite maison d'ouvrier agricole du début du XIX^e siècle.

Elle a pu être observée sommairement compte tenu de l'avancement des travaux. Il s'agit de la cinquième structure à fonction similaire qui a été recensée dans ce hameau dont deux à l'extérieur et trois à l'intérieur de propriétés.

Enfin, la découverte fortuite d'une hache en bronze à « l'anse du Brick », commune de Maupertus-sur-Mer, par M. E. Bléas, a fait l'objet d'une étude détaillée. Il s'agit d'une hache à douille de type armoricain, probablement de Trehou (d'après C. Marcigny). Elle a été trouvée sur la plage en pied de falaise et elle présente un aspect roulé. L'intérieur de la douille était partiellement rempli de sable et de matière organique qui aurait pu correspondre à du bois. En réalité, un examen à la binoculaire a permis de constater qu'il s'agissait de restes de végétaux d'origine marine.

Gérard VILGRAIN-BAZIN et Jean-Marc YVON

CONTEMPORAIN

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

Cours de la Douve

Cette prospection subaquatique s'est déroulée sur la commune de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Place stratégique au sein du « Clos du Cotentin », elle joua un rôle important dans la guerre de Cent ans. Malgré de nombreuses restaurations, elle reste marquée par les bombardements de la seconde Guerre Mondiale.

La Douve traverse le site et relie sur 800 mètres l'abbaye au château médiéval (dont le donjon nommé tour Chandos domine les environs). Cette rivière fait en moyenne 8 m de large et 1,6 m de profondeur. Cette voie commerciale fut parcourue par des barges appelées gabarres depuis le XII^e siècle jusqu'en 1930.

La prospection a été réalisée sur huit zones de 100 m, séparées par une filière axiale. Les deux plongeurs ont observé le lit de la rivière. Nous avons constaté la présence de nombreux vestiges ainsi que leur bon état de conservation.

Les 64 objets recueillis se trouvaient partiellement envasés et posés sur le fond : ce sont principalement des fragments de poteries en grès du XIX^e siècle, certainement issues des ateliers de Néhou ou de Sauxemesnil. La zone sur laquelle des fragments céramiques ont été découverts s'étend sur 600 mètres sans toutefois révéler la présence de structures particulières.

Une étude plus approfondie sur les travaux des berges ainsi que sur la configuration du lit de la rivière devraient nous permettre de mieux cerner le site avant d'effectuer des fouilles au travers des différentes couches de sédiments. Ces opérations vont donner lieu à une année d'analyse avant de pouvoir réaliser ultérieurement une nouvelle prospection subaquatique sur ce site très prometteur.

Laurent LE GUYADER, Sébastien LEGRAND
et Laurent GIACCHETTI



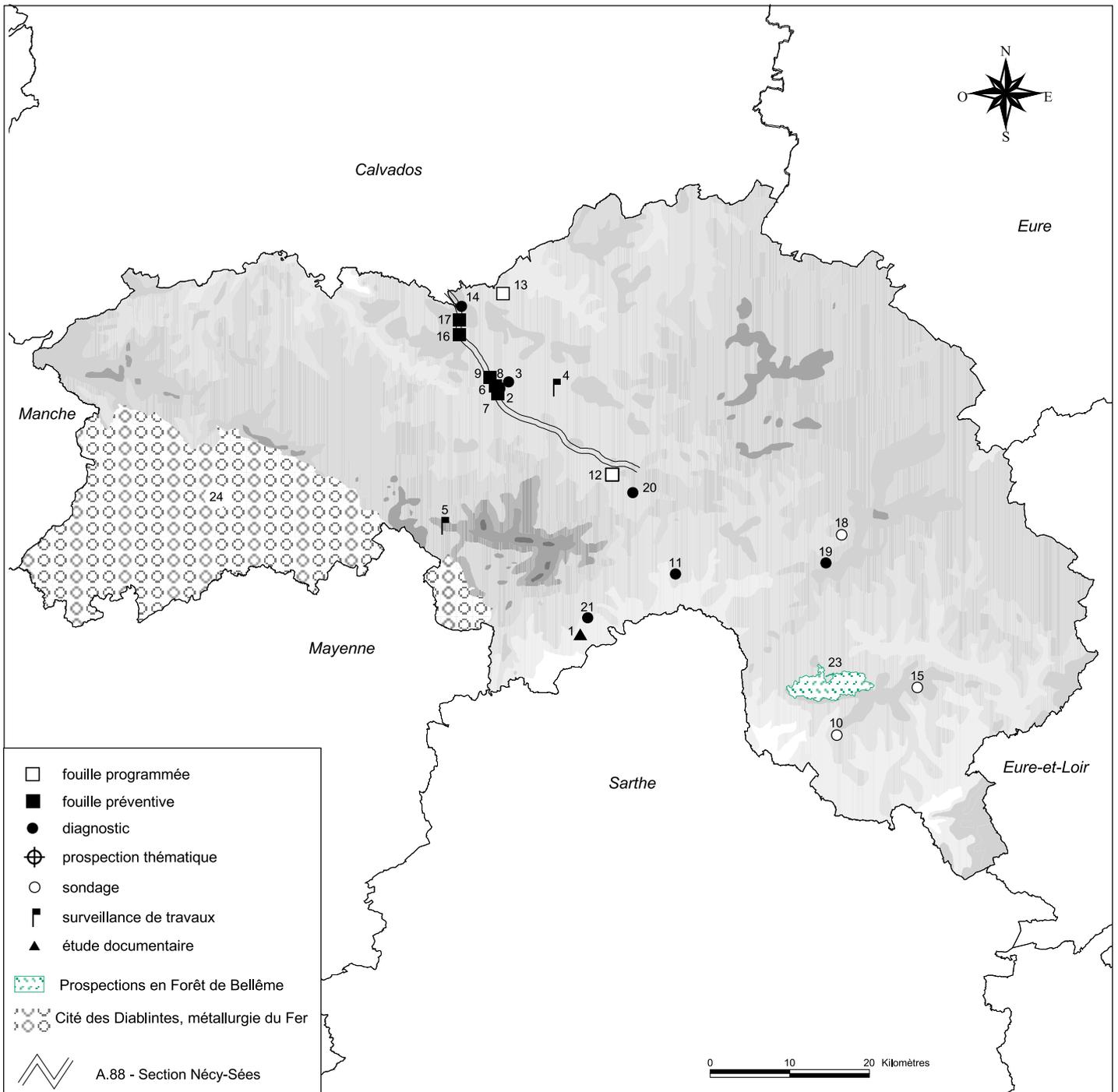
Fig. 51 - SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE, cours de la Douve.

BASSE-NORMANDIE
ORNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations

2 0 0 7



BASSE-NORMANDIE
ORNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableaux des opérations

2 0 0 7

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
1	ALENÇON - Les Grouas	PERNET Lionel (CNR)	DOC	FER	*
2	ARGENTAN / FONTENAI-SUR-ORNE/ SARCEAUX - Aménagement de la RD 924	FROMONT Nicolas (INR)	DIAG	PRO	*
3	ARGENTAN - La Gravelle	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	MOD	*
4	AUNOU-LE-FAUCON - Manoir de la Tour aux Anglais	DESFORGES Jean-David (BÉN)	ST	MA	-
5	CARROUGES / CHAHAINS - Jonction RD 908 / RD 909	PAPILLON Joël (BÉN)	ST	<i>Opération négative – pas de texte</i>	-
6	FONTENAI-SUR-ORNE - A 88 - Les Fresneaux	CARPENTIER Vincent (INR)	FPREV	MA	-
7	FONTENAI-SUR-ORNE - A 88 - La Patte d'Oie	LEPAUMIER Hubert (INR)	FPREV	FER	-
8	FONTENAI-SUR-ORNE et SARCEAUX - ZAC Actival d'Orne	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	MUL	*
9	GOULET - A 88 – Le Mont	MARCIGNY Cyril (INR)	FPREV	NÉO	-
10	IGÉ - Le Crochemélier	DELRIEU Fabien (SRA)	SD	BRO	-
11	LES VENTES-DE-BOURSE - Le Logis des Ventes	FROMONT Nicolas (INR)	DIAG	CON	*
12	MACÉ - Les Hernies	LECLERC Guy (BÉN)	FPP	GAL	*
13	MERRI - Le Camp de Bierre	DELRIEU Fabien (SRA)	FPA	FER	-
14	NÉCY - Maison Rouge - ZAC de Nécy	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	PRO-GAL	*
15	NOCÉ - Manoir de Courboyer	FICHET DE CLAIRFONTAINE François (SRA)	SD	MOD-CON	-
16	RI - A 88 - Le Moulin Foulon	VILLAREGUT James (INR)	FPREV	FER	-
17	RI - A 88 - Le Fresne	MARCIGNY Cyril (INR)	FPREV	NÉO	-
18	SAINTE-CÉRONNE-LÈS-MORTAGNE / SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEL - Le Mont Romigny	DESFORGES Jean-David (BÉN)	SD	MA	*
19	SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEL - ZAC des Gaillons	DELAHAYE François (INR)	DIAG	FER	*
20	SÉES - Rue de la Sente aux Boeufs	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	NÉO	*
21	VALFRAMBERT - VC n° 7 - Résidence du Village 1	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	MOD-CON	*
22	VALFRAMBERT - VC n° 7 - Résidence du Village 2	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	PRO-MOD	*

Prospections diachroniques et thématiques

23	Massif forestier de Bellême	MORAND Fabrice (BÉN)	PRD	MUL	*
24	La métallurgie du fer avant le haut fourneau dans le Maine (Mayenne, Orne, Sarthe)	SARRESTE Florian (BÉN)	PRT	HIST	*

Complément au BSR 2006

-	MÉDAVY - Le Château	DESFORGES Jean-David (BÉN)	SD	MOD	-
---	---------------------	----------------------------	----	-----	---

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

* rapport consultable au service

● opération en cours

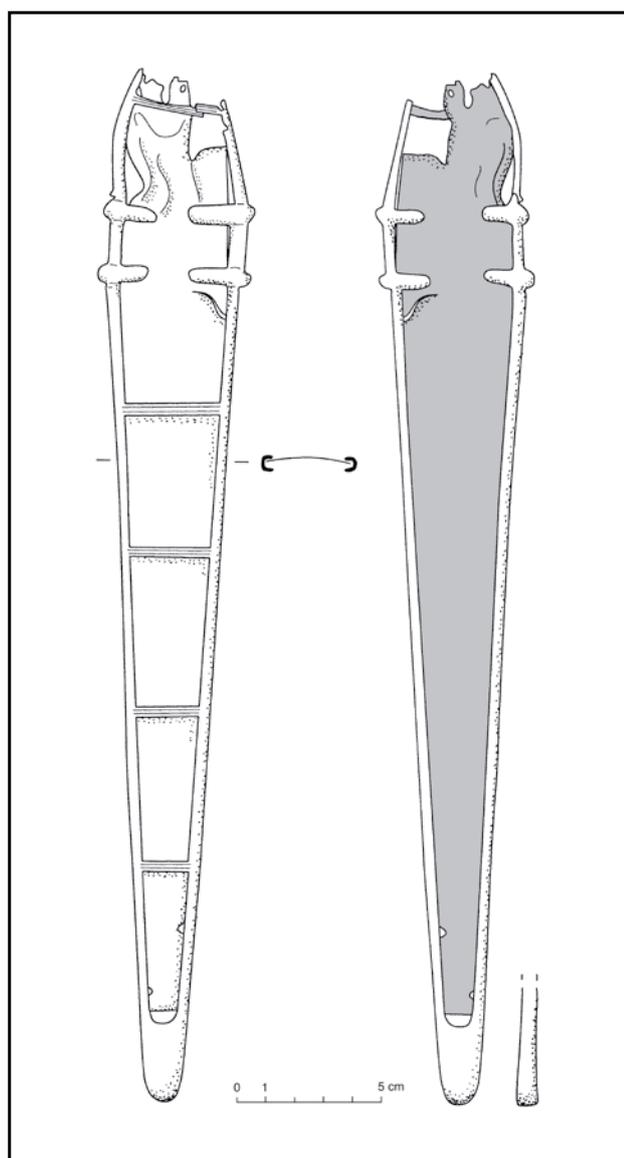


Fig. 52 - Partie inférieure avec traces d'arrachement d'un fourreau d'épée en bronze de La Tène finale provenant du fossé gaulois du site d'Alençon, « les Grouas » (dessin L. Pernet).

Étude des structures et du mobilier mis au jour sur le sanctuaire gaulois (fouilles 1978-1987)

Le site des Grouas à Alençon, connu dès 1920, a été sondé entre 1978 et 1987 par Thérèse Mercier. Les résultats de ces fouilles sont relatés dans quatre articles publiés dans le Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne.

Dans le cadre de l'étude post-fouille du site d'Aunou-sur-Orne (61), les similitudes avec le site d'Alençon nous ont incités à reprendre l'étude des structures et du mobilier gaulois de ce dernier dans le cadre d'un mandat du Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie. Pour ce faire, nous avons consulté les archives de fouilles aux Archives départementales de l'Orne et étudié le mobilier conservé au Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon. Une partie importante de la céramique romaine du site se trouve aujourd'hui dans les dépôts du SRA de Basse-Normandie ; cette dernière n'a pas été prise en compte dans le présent travail.

La consultation des archives T. Mercier a permis de dresser un plan schématique complet du site (structures gauloises et romaines) et de retrouver des coupes et des plans d'un des fossés gaulois. Ce fossé en U, d'une profondeur conservée de 1,50 m, contenait la plupart des objets gaulois conservés aujourd'hui. Ce mobilier a pu être replacé sur le plan. Il est concentré dans une même zone au sud du site, sous un bâtiment carré flanqué d'une pièce annexe d'époque romaine.

Les coupes permettent de reconstituer la chronologie relative du site. Les fossés en constituent les premières marques tangibles ; celui dont il a été question plus haut a été repéré sur près de 90 m dont une partie seulement a été fouillée. Plus au nord, un autre fossé a été suivi sur 60 m. Dans un deuxième temps, ces structures sont remblayées avec tous les débris du sanctuaire (nombreux ossements ainsi que le mobilier métallique et céramique).

2,5 m ; 7 trous de poteau ont été fouillés. Leur fonction n'a pas pu être établie. Finalement, cette installation est démontée pour faire place aux bâtiments romains dont les fondations entament clairement les fossés. Le bâtiment carré mentionné plus haut pourrait être un *fanum*, comme c'est vraisemblablement le cas aussi à Aunou-sur-Orne où l'édifice est similaire.

Le mobilier récolté est constitué d'armement, d'éléments de véhicules, de fibules, de quincaillerie, d'outillage (une partie de ces objets est d'époque romaine). 5 monnaies gauloises ont été cataloguées. Ce mobilier indique que l'activité du sanctuaire gaulois a eu lieu à La Tène finale. On peut donc raisonnablement proposer que la succession d'événements décrits ci-dessus s'est déroulée entre la fin du II^e siècle et le I^{er} siècle av. J.-C., la date de construction des bâtiments romains ne pouvant malheureusement pas être précisée.

Trois ensembles de restes humains ont été découverts : un squelette d'enfant, le crâne d'un autre sujet juvénile et un dépôt de fragments de calottes crâniennes.

Le squelette, situé au milieu du bâtiment carré d'époque romaine est celui d'un enfant de six à sept ans, dont rien ne permet de déterminer le sexe. Des anomalies sur les os du crâne (épaisseur, relief) indiquent un état pathologique, probablement une hydrocéphalie, qui pourrait expliquer le décès.

Le crâne, qui provient du fossé, est celui d'un enfant d'environ neuf ans. D'autres restes humains ont été recueillis dans le fossé. Il s'agit de fragments de calottes crâniennes déposés les uns dans les autres, comme des soucoupes empilées, la partie convexe au dessous.

L'étude archéozoologique menée par Patrice Méniel a porté sur une partie du mobilier découvert, soit 2 700 restes issus des fossés et des niveaux de sol des sondages. Il s'agit surtout de restes témoignant de la consommation de bovins (41-46 % des restes), puis de porc (25 %) et de caprinés (20 %) ; les animaux sauvages sont assez bien représentés (3 %). Parmi les pièces particulières (ensembles anatomiques, ramures de cerf, squelette de porcelet...) figure un crâne de cheval à l'occipital sectionné et au palais perforé (empalé) comme ceux de Gournay-sur-Aronde, Ribemont-sur-Ancre ou de la station éponyme de La Tène.

L'ensemble de ces données permet de proposer une fonction culturelle pour ce site à l'époque gauloise. À l'époque romaine, cet ensemble est inclus dans une exploitation rurale, mais le bâtiment situé au-dessus de la zone de concentration maximale de mobilier gaulois pourrait avoir conservé une fonction culturelle (petit *fanum*).

Lionel PERNET

PROTOHISTOIRE

ARGENTAN/FONTENAI-SUR-ORNE/SARCEAUX

Aménagement de la RD 924

Le diagnostic de l'emprise de l'aménagement de la RD 924 sur les communes d'Argentan, Sarceaux et Fontenai-sur-Orne a été réalisé par une équipe de l'INRAP entre le 1^{er} et le 12 octobre 2007. Cette emprise se trouve dans la plaine carbonatée d'Argentan, en bordure de l'Orne et de l'un de ses affluents, la Baize.

La plupart des vestiges rencontrés attestent d'aménagements liés à l'exploitation et à la gestion du paysage. Il s'agit de fossés parcellaires et de chemins difficiles à dater mais qui, pour certains, se rattachent à la trame parcellaire Moderne ou Contemporaine. Quelques structures forment un ensemble architectural, visiblement isolé ou se développant hors emprise, rattaché à la Protohistoire au sens large.

Quatre fosses, dont une profondément inscrite dans le substratum calcaire, constituent les sommets d'un

ensemble rectangulaire (ensemble 1). La destinée et la datation de cet aménagement n'ont pu être déterminées malgré une exploration poussée. L'idée qu'il s'agit de structures d'extraction est la seule avancée. À noter que certaines d'entre elles sont tronquées et fossilisées par des colluvions.

Cette opération a également permis l'exploration en sondage du remplissage du fond de la vallée de la Baize avec la mise en évidence d'un niveau tourbeux se développant, localement, sur des formations alluviales sableuses, et recouvert par des colluvions limoneuses. D'autres observations géomorphologiques ont été menées dans le petit vallon sec du Bézion.

Nicolas FROMONT avec la collaboration de Jean-Yves NOËL et Laurent VIPARD

MODERNE

ARGENTAN

La Gravelle

Une opération de diagnostic archéologique a été confiée à l'INRAP en préalable à la réalisation d'un projet de ZAC. Ce dernier concerne une superficie de 2,5 ha.

L'emprise des aménagements est localisée à l'ouest de l'agglomération d'Argentan, en bordure du périphérique reliant les routes de Caen et Le Mans et de la rivière «La Baize». Les parcelles sont situées à une altitude

moyenne de 158 m NGF, en bordure d'un plateau.

Au terme de cette intervention, il apparaît que l'essentiel des vestiges découverts consiste en quelques fossés parcellaires répartis sur toute l'emprise. Le matériel recueilli place ces structures agraires dans la période Moderne.

Agnès HÉRARD

Afin de poursuivre son projet de restitution de l'enceinte fossoyée du manoir de La Tour aux Anglais et de sa remise en eau, son propriétaire a commandé la réalisation de terrassements au mois de juillet 2007. Une opération de surveillance de travaux a été réalisée en raison du potentiel archéologique de la parcelle, mis en évidence par l'intervention de Laurent Aubry et Eddy Roy en juillet 2000.

Le comblement du fossé se compose de quatre horizons. Une importante couche de limon gris-bleu se superpose au niveau détritique du substrat calcaire. Elle est couverte par une tourbe noire qui a livré, outre des débris végétaux, des fragments de bois menuisé. Elle marque la phase active du fossé. Ce niveau est colmaté partiellement par un déversement de matériaux de démolition, de remblais divers et de restes fauniques effectué depuis le terre-plein. La terre végétale scelle ce niveau.

Cette opération a permis une approche sur l'ensemble des fortifications de terre du site. Il a été établi que ces aménagements sont antérieurs à la seconde moitié du XIV^e siècle, intégrant le site dans le réseau de maisons fortes jalonnant les abords forestiers, et en lien avec le cours de l'Orne, du XI^e au XIII^e siècle.

Une portion du fossé restant à ouvrir, ainsi que la mise en relation avec l'Orne, une troisième opération pourra se placer dans la lignée des précédentes. Même si on peut s'attendre à une similarité des résultats, la proximité du fleuve offre un potentiel archéologique intéressant pour la compréhension de l'organisation et de l'évolution de La Tour aux Anglais.

Jean-David DESFORGES

Découvert sur la section Nécly-Argentan du tracé de la future autoroute A 88 par Emmanuel Ghesquière (INRAP), le site médiéval des « Fresneaux », sur la commune de Fontenai-sur-Orne, a donné lieu à une fouille durant l'hiver 2007-2008. La prescription concerne une vaste portion de terrain traversée par le projet autoroutier, située sur la pente qui domine la rive sud de l'Orne, en surplomb immédiat du bassin marécageux qui atteint ici plus d'une centaine de mètres de largeur. L'essentiel des vestiges mis au jour appartient à une occupation médiévale complexe, marquée par plusieurs étapes successives, et qui succède à quelques témoins de présence erratique remontant à l'Antiquité.

La première phase d'occupation médiévale se rattache au haut Moyen Âge. Les vestiges se caractérisent par leur dispersion importante de même que par leur positionnement en contexte ouvert, atypique dans la région. Il s'agit d'un fond de cabane apparemment isolé, mis au jour en limite sud de la fouille, et d'un ensemble de fosses réparties en petits groupements disséminés sur la surface du site, parmi lesquelles ont été reconnus plusieurs silos. La céramique est rare, les éléments mobiliers les mieux représentés correspondant à des fragments de meules rotatives en granite et autres éléments lithiques dont l'étude est en cours. Des échantillons de charbons associés à des restes de céréales carbonisés ont été prélevés dans les silos, et pourront notamment servir à l'établissement d'une chronologie plus précise à partir de dates isotopiques au carbone 14.

La seconde phase d'occupation médiévale est davantage organisée. Elle comprend d'une part un petit

établissement fossoyé de type « *moated site* » implanté les pieds dans l'eau, juste sur la rive du marais ; et d'autre part un parcellaire quadrangulaire formé de plusieurs unités spatiales accolées, desservies par un chemin de terre et abritant plusieurs grands édifices sur poteaux, qui se déploie à la même altitude, parallèlement au marais de l'Orne. La chronologie de cet ensemble s'inscrit dans un stade plus récent du Moyen Âge, à savoir les XI^e-XII^e siècles si l'on considère les quelques tessons de céramique à pâte claire, associés à des bords en bandeau, recueillis dans les contextes en creux présents aux abords ou dans l'emprise des bâtiments. Aucun élément plus tardif n'a pour l'heure été identifié, mais il est possible que les minces témoins disponibles ne reflètent pas toute l'histoire de ce site. Les fossés parcellaires n'ont livré quant à eux qu'une quantité extrêmement réduite de céramique propre à préciser leur datation et/ou un éventuel phasage, ceci pouvant être imputé au fait qu'ils semblent avoir été rapidement comblés après ouverture, apparemment dans le but d'accueillir une palissade. Toutefois la présence sur le site de vestiges du haut Moyen Âge commande la prudence au sujet des origines éventuellement plus anciennes de ce réseau ou même des chemins sur lesquels il s'appuie.

L'établissement fossoyé n'est pas compris intégralement dans l'aire de fouille, qu'il outrepassé quelque peu à l'Est. Il est apparemment formé d'une sorte de terrasse ceinte d'un puissant fossé en forme de fer à cheval, profond d'environ 3 m pour quelque 6 m d'ouverture, qui se greffe sur un bras de l'Orne, en zone inondable. Le fossé, doté d'un profil en V, s'est trouvé comblé en deux temps par un apport initial de limon brun, fortement hydromorphe dans la zone basse du site, contenant

quelques rares éléments détritiques en rapport avec l'occupation, surmonté d'une forte chape de calcaire qui suggère le remblaiement d'un talus de bordure interne. Le fond du comblement positionné dans l'eau a donné lieu à des prélèvements palynologiques dont l'étude est en cours actuellement. Le prolongement du site extérieur à l'emprise paraît comprendre un second terre-plein ou un tertre, dont l'arase est visible au niveau des labours. La partie fouillée comprend un grand bâtiment sur poteaux plantés, disposé au centre de la terrasse. Celui-ci est environné d'un ensemble de trous de poteau et de quelques fosses parmi lesquelles on dénombre cependant plusieurs silos du haut Moyen Âge, recoupés par des aménagements plus récents et/ou par le fossé de ceinture. Les structures supposées postérieures à l'An Mil ont livré une quantité très réduite de mobilier. On y dénombre en particulier des fragments de tuile plate, assez comparables en l'état de l'analyse à ceux mis au jour à quelques kilomètres de là, en périphérie d'Argentan, sur le site de l'aire d'accueil des Gens du Voyage, dans un silo associé à une habitation des XI^e-XII^e siècles. Le puissant fossé d'enceinte, en dépit de ses dimensions respectables, n'a livré qu'un matériel très réduit : quelques cassons de tuile plate, tessons de poterie, et objets en fer dont une clé, quelques boucles et clous, un fragment de fer à cheval... Quelques ossements de faune recueillis dans les couches basales permettront d'asseoir une datation radiocarbone.

L'autre partie de cette occupation compose un ensemble à la géométrie cohérente, qui s'apparente à une petite structure agricole et domestique en rapport avec l'établissement fossoyé. La nature exacte du lien qui semble les unir demeure toutefois impossible à préciser à l'heure actuelle. Il pourrait s'agir d'un petit habitat formé de plusieurs unités domestiques réunies dans la dépendance d'une petite « maison-forte » aristocratique, ou d'un complexe ancillaire lié à l'exploitation directe d'un petit domaine en réserve. Ces questions devront être approfondies sur la base non seulement du mobilier recueilli, mais aussi d'une réflexion plus aboutie autour d'autres sites offrant des comparaisons régionales ou plus lointaines (sphère anglo-normande). À l'heure actuelle, les données matérielles recueillies dans ce secteur parcellarisé renvoient l'image d'un établissement

à vocation agricole, dont l'économie (et la chronologie, grâce aux datations par le carbone 14) se dévoile par le biais de nombreux restes osseux (faune en excellent état de conservation), instruments de mouture, et restes végétaux (graines). Les bâtiments sur poteaux n'ont livré aucune preuve directe de fonction domestique au autre – ce qui, du reste, est un fait coutumier. On retient malgré cela leur proximité formelle avec les édifices des XI^e-XIII^e siècles mis au jour à travers la Normandie (Argentan, Vieux-Fumé, Bouafles), au nombre desquels ont été reconnues des habitations environnées d'autres constructions à usage économique.

Rappelons que les formes de l'habitat rural du Moyen Âge « classique » sont encore dans l'ensemble plutôt mal renseignées en Normandie, malgré un récent regain d'intérêt. Un certain nombre de rapprochements peuvent être d'ores et déjà opérés entre le site de Fontenai-sur-Orne et d'autres établissements des XI^e-XIII^e siècles fouillés et publiés ces dernières années en Normandie ; toutefois, aucun de ces sites n'a encore livré une configuration similaire, réunissant sur un même lieu, par ailleurs spécifique (fond de vallée), un système parcellarisé d'envergure limitée et abritant des bâtiments, avec un site fossoyé caractéristique, de par sa modestie, de la petite aristocratie rurale.

Les études en cours autour de cette fouille appellent une concertation avec les chercheurs impliqués dans l'étude du Moyen Âge anglo-normand, à travers le thème des habitats ruraux ou celui des petites résidences aristocratiques. Les travaux déjà effectués au sein du département de l'Orne (G. Louise) ou de petites zones à caractère marécageux (Dives) seront également mis à profit. Les restes archéozoologiques, en excellent état de conservation, donnent actuellement lieu à une analyse spécifique, de même que les données archéobotaniques, notamment palynologiques, collectées lors de la fouille et des opérations qui se sont succédées sur le tracé de l'A 88 (D. Barbier-Pain). En outre, le recours aux datations isotopiques permettra le cas échéant de pallier nos lacunes en matériel céramique.

Vincent CARPENTIER

L'étude du site de « La Patte d'Oie » s'inscrit dans les opérations liées à la création du nouveau tracé autoroutier de l'A88 Falaise-Sées. La fouille conduite sur un peu moins de 6700 m² a permis d'appréhender une occupation de La Tène ancienne matérialisée par une série de bâtiments et de fosses. Dans le contexte régional, l'absence de fossé de délimitation apparaît exceptionnelle. Elle rapproche le plan observé à Fontenai de ceux de Plasnes dans l'Eure ou encore de Hautot-le-Vatois en Seine-Maritime. Des prélèvements systématiques ont été réalisés dans les divers creusements afin de permettre une approche carpologique du gisement. Cette partie de l'étude n'est

pas encore achevée mais les premiers tamisages ont d'ores et déjà permis d'isoler plusieurs ensembles de graines. En définitive 26 bâtiments ou groupements de poteaux ont pu être identifiés parmi plus de 200 structures sondées. La plupart présentent des plans à 4 poteaux de seulement quelques mètres carrés, mais quelques-uns sont de plus grandes dimensions, la plus importante concentration de trous de poteaux suggérant un plan de près de 50 m². En dehors de trous de poteaux, plusieurs fosses de type silo ont pu être étudiées. Certaines d'entre-elles semblent directement liées à des bâtiments sur 4 poteaux. De même une des

originalités du site provient de la disposition de certaines structures qui s'organisent autour d'une cour ovale.

Le mobilier céramique, bien que peu abondant, a toutefois livré les fragments d'au moins deux jattes à bord festonné, éléments là encore inédits pour la région

et qui renvoient à des contextes plus orientaux. Des fragments de soles perforées constituent là encore un élément relativement atypique sur les établissements ruraux de l'âge du Fer régional.

Hubert LEPAUMIER

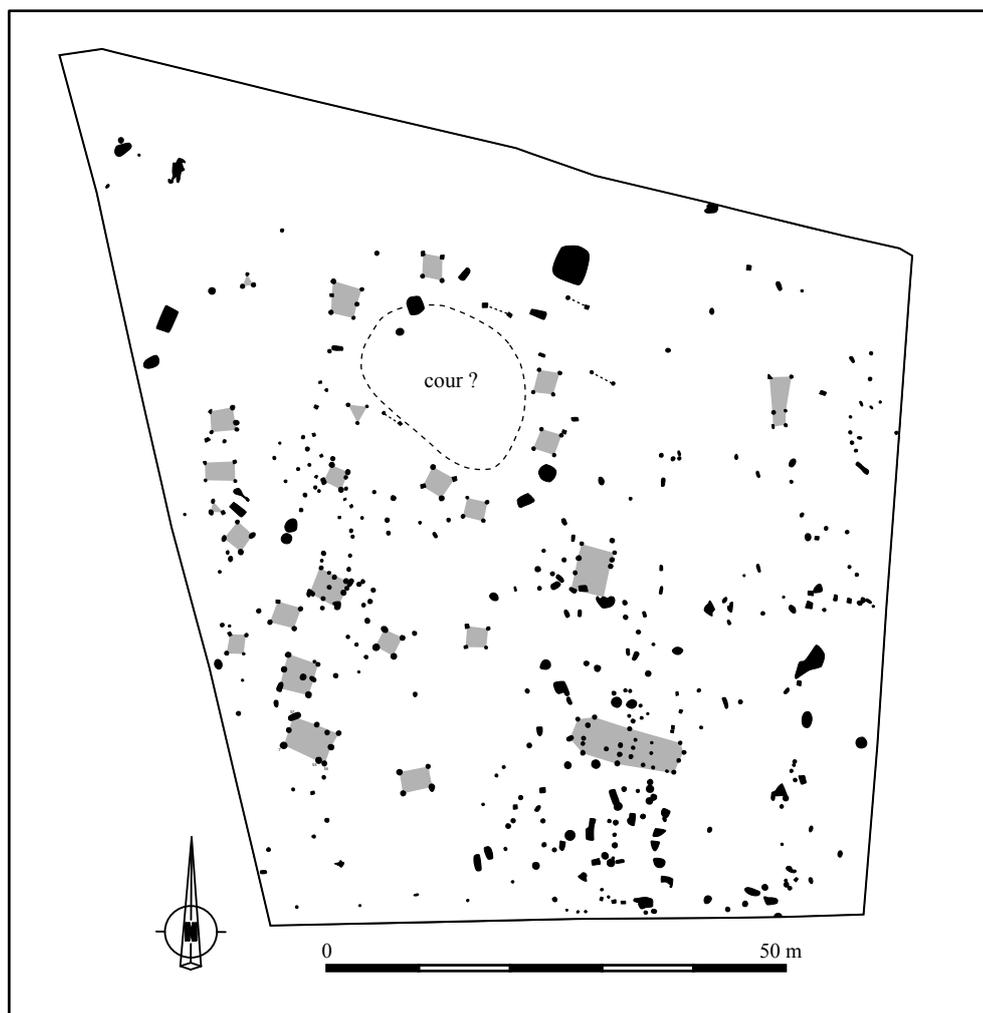


Fig. 53 - FONTENAI-SUR-ORNE, la Patte d'Oie. Plan général de l'habitat de La Tène ancienne.

FONTENAI-SUR-ORNE et SARCEAUX ZAC Actival d'Orne

MULTIPLE

La société SHEMA ayant reçu l'autorisation de construire une Zone d'Activités Commerciales sur les parcelles B 16 à B 20 et ZB 6 de la commune de Fontenai-sur-Orne, ainsi que sur les parcelles AA 20, 21, 22, 34, 35 et 36 de la commune de Sarceaux, une opération de diagnostic archéologique a été confiée à l'INRAP en préalable à la réalisation de ce projet. Ce dernier concerne une surface de 327 676 m² située au nord-est de la commune de Fontenai et au nord-ouest de celle de Sarceaux. Cette superficie a été amputée de 50 670 m² situés au sud-ouest et à l'ouest de l'emprise, ces terrains ayant déjà fait l'objet d'un diagnostic archéologique lors des opérations destinées à l'exploration du tracé de l'autoroute A 88.

Suite à des problèmes fonciers, nous n'avons pu pénétrer dans la parcelle AA 36 de la commune de Sarceaux.

L'aménageur n'ayant pas acquis les terrains au jour de clôture de l'opération, le diagnostic n'a pu être effectué dans cette parcelle.

Au terme de cette opération de diagnostic et de l'étude de ses données, il apparaît que plusieurs sites sont présents sur l'emprise de ce projet de construction. Un chemin moderne, voire contemporain, a été décelé dans la partie ouest de l'emprise. Son tracé est-ouest suit l'orientation d'une limite parcellaire moderne matérialisée par une haie détruite très récemment.

Au nord de l'emprise, dans une position centrale, un chemin a été trouvé, probablement ancien, suivant un tracé grossièrement nord-sud. Son tracé se perd vers le sud en raison de l'érosion des sols due aux cultures sur un terrain en pente.

Deux sites découverts lors du diagnostic effectué sur le tracé de l'autoroute A 88 ont été complétés lors de cette opération.

Le premier est un enclos de La Tène finale d'environ 16 200 m², situé au sud de l'emprise de la ZAC. Le flanc ouest de cet enclos apparaissait alors sous la forme d'un large fossé continu. Le flanc sud, entièrement situé dans la parcelle B 17, ne présente pas le même aspect sur toute sa longueur. En effet, s'il est légitime de penser que l'angle se présente comme la continuité de ce qui a été découvert en 2004, il s'interrompt pour reprendre avec une « gélule » puis avec un fossé de très petite ampleur qui lui-même s'interrompt. Ainsi, soit l'enclos n'a pas eu de fermeture sur le flanc nord, soit celle-ci ne s'est pas matérialisée par des substructions.

Le second est un habitat médiéval d'environ 50 400 m² pour la totalité de la partie connue, situé au nord-ouest de l'emprise de la ZAC. Ce site semble se densifier côté ZAC, avec un système d'enclos accolés contenant chacun nombre de trous de poteau et de fosses. Il est implanté sur une légère hauteur dominant La Baize, et se prolonge vers le nord. Cet ensemble fossoyé peut être attribué aux XI^e et XII^e siècles de notre ère.

Un habitat protohistorique, probablement de La Tène, situé dans la partie ouest de l'emprise, se caractérise par sa petite taille et l'absence d'enclos autour de ses installations. En effet, il s'inscrit dans une zone ovalaire ne dépassant pas 1 000 m². En revanche, un grand nombre de trous de poteau a été relevé, ainsi que des fosses et un petit fossé sub-circulaire.

La découverte majeure de ce diagnostic consiste en la présence d'une nécropole protohistorique à inhumations située à l'angle de la route nationale et du chemin allant au hameau et marquant la limite de commune. Elle représente une superficie d'environ 3 000 m² et elle est amputée au nord par des carrières modernes. Aucun fossé d'enclos de délimitation du site, ni aucun monument en relation avec les inhumations, n'ont été relevés. Les seules structures découvertes sont des sépultures, associées, pour certaines, à un trou de poteau. Il semble, au regard de la répartition dans les tranchées, qu'elles soient organisées par îlots. Il est possible que cette nécropole s'étende au-delà de la route nationale et sans doute a-t-elle été détruite lors de la construction du parking et des entrepôts déjà en place.

Seules deux sépultures ont été fouillées dans le cadre de cette opération, révélant des squelettes relativement bien conservés, tous dotés de parures de bronze, de fer ou d'ambre, pouvant être attribuées à la fin du VI^e siècle avant notre ère.

Les deux habitats de La Tène et la nécropole du premier âge du Fer semblent pouvoir apporter des indications importantes sur l'organisation de la vie dans l'Orne à l'époque. En effet, la Protohistoire y est encore mal cernée, et ces installations présentent un caractère différent de ce qui se trouve habituellement dans la région, notamment dans la Plaine de Caen.

Agnès HÉRARD

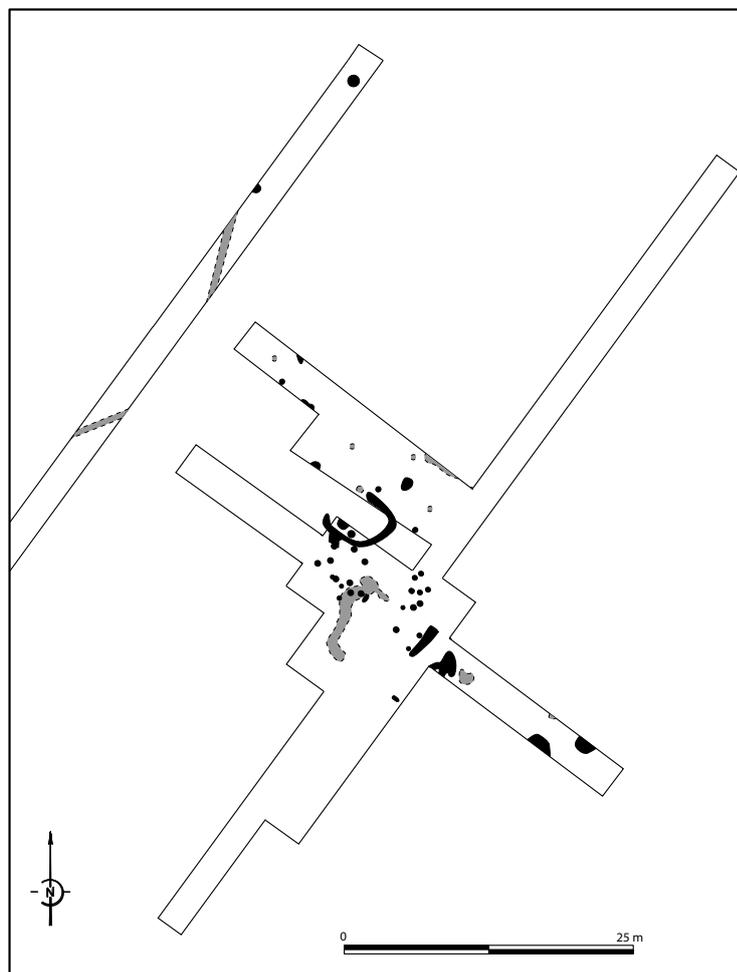


Fig. 54 - FONTENAI-SUR-ORNE et SARCEAUX, ZAC Actival d'Orne. Plan de l'habitat protohistorique.

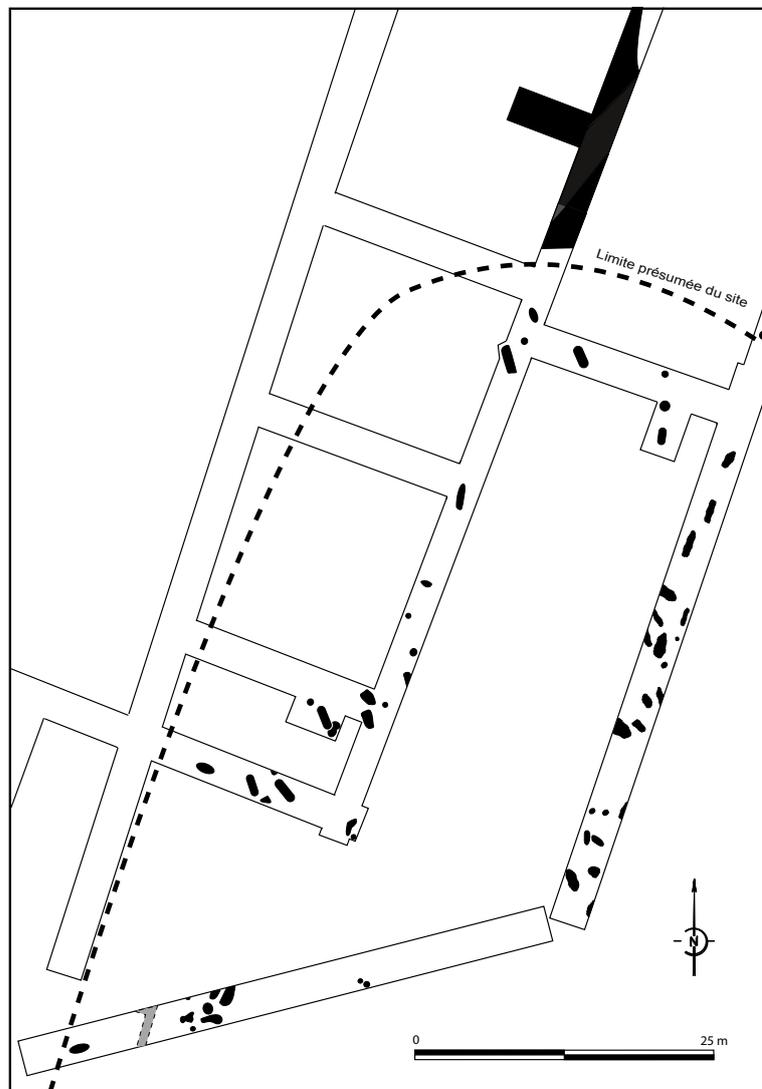


Fig. 55 - FONTENAI-SUR-ORNE et SARCEAUX, ZAC Actival d'Orne. Nécropole protohistorique à inhumations.

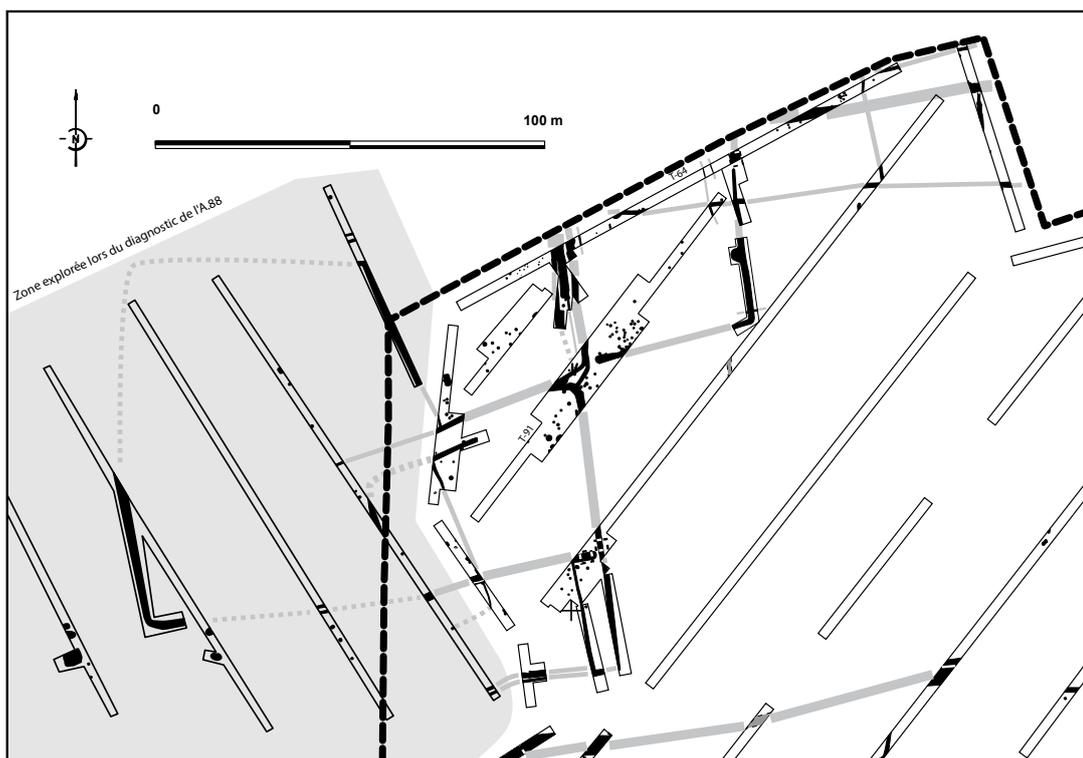


Fig. 56 - FONTENAI-SUR-ORNE et SARCEAUX, ZAC Actival d'Orne. Plan du site médiéval.

Le site de Goulet « Le Mont » a été mis en évidence lors du diagnostic de l'autoroute A 88 entre Caen et Sées (par Emmanuel Ghesquière, INRAP). Il est situé à proximité d'Argentan sur les premiers plateaux dominant l'Orne, qui coule à quelques centaines de mètres, et un de ses affluents, l'Houay. Le site est installé sur la pente de cette vallée. Il se matérialise sous la forme de tronçons de fossés de 10 à 50 m de longueur, qui dessinent une vaste enceinte, dont le diamètre est estimé, d'après les résultats de la fouille, les photographies aériennes et les premiers résultats de l'étude par résistivité électromagnétique, à 550 m, soit 1,7 km de fossé et une surface interne d'une vingtaine d'hectares. Dans le cadre de la fouille, seule la façade occidentale de cette structure a pu être observée. Elle concerne une longueur de 300 m linéaires de fossés.

Les fossés ont été creusés aux dépens du substrat calcaire sous la forme de gélules de trois à cinq mètres de longueur, agglomérées pour créer la structure finale. Celles situées plein ouest sont réduites à une trentaine de centimètres sous le niveau de décapage (0,70 m sous la surface du sol) tandis que les autres s'enfoncent de 1,30 à 2 m sous ce même décapage. Dans tous les cas,

le fossé présente un fond plat de 1,50 à 2 m de largeur. Le mobilier découvert au sein du fossé est peu fréquent. Il consiste généralement en dépôts ponctuels d'un ou deux individus céramiques, parfois associés à quelques éléments plus particuliers comme un crâne humain, des déchets de taille laminaire ou quelques outils lithiques. Un dépôt de crâne de bovidé dans le fond d'une des gélules et une inhumation dans le fond d'une autre sont également à noter.

Le mobilier céramique se compose de formes à profil en S inornées, gobelets ou bouteilles, présentant parfois des éléments de préhension/suspension, anse en ruban ou multiforée. Un fragment de coupe à socle à fût quadrangulaire présente sur son rebord un décor de triangles hachurés. L'ensemble se rattache au Néolithique moyen II, classiquement rattaché dans le Grand-Ouest au « boom » de la construction des cairns en pierre sèche, tel le vaste ensemble de Moulins-sur-Orne, situé à moins de 2 km du site.

Emmanuel GHESQUIÈRE, David GIAZZON
et Cyril MARCIGNY



Fig. 57 - GOULET, le Mont. Enceinte néolithique en cours de décapage ; au premier plan, les « gélules » délimitant l'enceinte (photo E. Gallouin, INRAP).

L'éperon barré d'Igé « Le Crochemelier » est situé dans le Perche au sud-est de l'actuel département de l'Orne. D'un point de vue géologique, il est implanté sur la bordure méridionale d'un plateau de calcaire jurassique dont l'extrémité est constituée par des plaquages de sable du Perche. Au niveau topographique, il correspond à un petit éperon naturel d'environ 8000 m² de surface délimité au sud, à l'est et à l'ouest par de petits ruisseaux qu'il surplombe d'une vingtaine mètres de hauteur. Au nord, il est séparé du reste du plateau par un système défensif constitué d'un talus précédé d'un fossé relativement large mais qui semble peu profond. Une seule interruption est visible dans la partie ouest de cette fortification, d'une largeur d'environ 3 m, elle sert encore de voie d'accès au centre de l'éperon. Il est pour l'heure impossible de savoir si elle correspond à l'entrée ancienne du site ou si elle a été aménagée récemment.

L'éperon du « Crochemelier » fut découvert dans les années 1860 par le docteur Jousset. Suite à plusieurs terrassements destructeurs menés sur le rempart entre 1866 et 1871, il a pu recueillir un lot de mobilier (Jousset 1867) constitué d'une vingtaine de tessons, de deux fusaïoles et de plusieurs objets en bronze (la partie distale d'une épée « en langue de carpe », un ciseau à douille, un poignard à douille et une hache à aileron). L'ensemble est actuellement conservé au Musée des Beaux-Arts d'Alençon. Ce lot a été étudié et dessiné par l'abbé Charles en 1875. Ce fut le premier à proposer une attribution chronologique centrée sur la période protohistorique. Par la suite aucune autre opération archéologique ne fut menée sur le site. Cependant, le Dr Jousset mentionne en 1907 la découverte de 3 haches à talon provenant du site. En 1968, G. Verron puis T. Mercier effectuent des visites sur place. De nombreux tessons sont découverts à cette occasion, remontés par des labours récemment effectués. G. Verron les attribue au 1^{er} âge du Fer. Dans le cadre de sa maîtrise sortie en 1985, T. Churin propose une chronologie centrée sur le Bronze final. En fait, une bonne partie de la documentation correspondant au site du « Crochemelier » est issue de découvertes sporadiques et mal localisées. L'essentiel du mobilier issu des prospections du Dr Jousset semble cependant provenir du fossé. Aucune fouille ni sondage archéologique n'ont jamais été réellement entrepris sur le site.

Le but de l'opération conduite au début de l'année 2007 était avant tout d'évaluer le potentiel archéologique de l'éperon barré du « Crochemelier » avant d'envisager des investigations ultérieures. Le système défensif étant encore visible et ayant été en partie documenté par les ramassages du Dr Jousset, les efforts se sont donc portés sur l'évaluation de la zone interne de l'éperon. D'une surface modeste avoisinant les 8000 m², la méthode retenue a donc été celle habituellement utilisée pour les diagnostics d'archéologie préventive à savoir l'implantation de tranchées exploratoires suivie d'un échantillonnage raisonné des éventuelles structures

archéologiques mises au jour. De cette manière il était possible de quantifier l'érosion des éventuels niveaux d'habitat et de préciser leur(s) attribution(s) chronologique(s). Huit tranchées couvrant environ 650 m² au total (couverture de 8% environ) ont donc été implantées sur l'ensemble de la surface délimitée par les pentes et le système défensif. Les structures repérées ont été échantillonnées (généralement fouillées par moitié) sauf sur certaines tranchées (n° 6 et 7) où elles ont juste été cartographiées.

Un des objectifs principaux de cette intervention était également de vérifier le rapport chronologique entre le lot mis au jour par le Dr Jousset dans le fossé du rempart (Bronze final 3) et les éventuelles structures d'habitat repérées dans l'emprise de la fortification. Les ramassages effectués par G. Verron et T. Mercier dans la zone interne de l'éperon barré semblaient confirmer la présence d'une occupation, plus ou moins structurée, occupant cette partie du site. Les sondages de 2007 devaient donc permettre de confirmer la concordance chronologique éventuelle entre la fortification et l'occupation interne, pour peu que celle-ci puisse être encore évaluée.

L'évaluation de l'éperon barré du « Crochemelier » à Igé a donc révélé une occupation homogène centrée sur le Bronze final 3. Cette opération a confirmé l'attribution chronologique envisagée pour le site à la suite de l'étude du mobilier mis au jour avant 1867 par le Dr Jousset. Ce site fait donc bien partie de la série des fortifications bas-normandes occupées à la fin du Bronze final au même titre que « Le Mont Joly » dans le Calvados, « Le Castel » à Flamanville dans la Manche et « le Camp de Bierre » à Merri dans l'Orne. Ces sites se caractérisent par une occupation centrée sur les phases moyenne (Flamanville) et récente (Merri, le Mont Joly) du Bronze final. Ils sont ensuite abandonnés au début du 1^{er} âge du Fer (Ha C) puis pour certains réoccupés au Hallstatt final (Merri). Le « Crochemelier » est le premier de cette série à livrer des traces d'habitat structuré. En effet, les sondages de B. Edeine sur le Mont Joly » et le « Castel » se sont révélés trop modestes pour mettre en évidence des traces d'habitat structuré. Pour le « Camp de Bierre », le niveau Bronze final a été en grande partie oblitéré par les occupations postérieures, il n'a pu être documenté que sous le rempart de la fin du 1^{er} âge du Fer, sur une surface trop modeste.

Cette occupation se caractérise par la présence de bâtiments (au moins 2) implantés de manière assez lâche dans l'emprise protégée par le rempart. Leur architecture tient compte du substrat sur lequel ils sont implantés. Ainsi sur la dalle jurassique, des bâtiments sur poteaux porteurs (plus stables) ont été privilégiés. Par contre sur le sable du Perche à la densité toute relative, une sablière basse (surface porteuse plus importante) implantée dans une tranchée de fondation a été choisie. Cette expérience démontre bien que l'absence de

trous de poteaux sur certains sites d'habitat du Bronze final ou du 1^{er} âge du Fer en plaine peut masquer des architectures variées qui s'adaptent aux qualités et aux défauts du substrat local. La taille des bâtiments s'est révélée relativement modeste (respectivement 10,5 et 15 m²). Cette constatation n'est pas une surprise ; en effet, les bâtiments du Bronze final documentés sur les sites de hauteur comme à Catenoy, Choisy-au-bac (Oise) ou au Hohlandsberg (Haut-Rhin), sont caractérisés par leur faible emprise au sol (souvent entre 10 et 20 m²). En Normandie, le bâtiment du Hallstatt final fouillé en 2006 au Camp de Bierre est également très modeste (10 m²).

La partie la plus septentrionale du site (dalle de calcaire jurassique) semble particulièrement arasée à tel point qu'il est impossible de déterminer si la faible densité des structures archéologiques est réelle ou due à l'érosion. Dans la zone où des niveaux d'occupation ont été conservés, il semble cependant que les structures archéologiques sont plus nombreuses. De ce fait, il paraît difficile de tirer des conclusions définitives sur la structure et la répartition spatiale de l'habitat dans la partie fortifiée de l'éperon.

Il semble désormais nécessaire de documenter le système défensif du site. En effet, maintenant que sa structuration interne et son homogénéité chronologique sont établies, il faut nécessairement vérifier la relation avec le rempart et le fossé. Les découvertes faites par le Dr Jousset dans le fossé ne sont pas suffisamment bien localisées pour pouvoir prouver la contemporanéité globale de l'ensemble. De plus la datation d'un niveau de comblement du fossé ne permet pas d'attribuer chronologiquement son creusement et ses autres phases de remplissage. La structure même du rempart n'a pas été observée et sa relation avec les structures repérées en 2007 mérite une opération complémentaire. Par la suite, il paraît important de traiter les zones où les niveaux d'occupation sont conservés. Leur fouille permettra de confirmer objectivement la présence d'une seule grande phase d'occupation du site centrée sur le Bronze final 3 (X^e / IX^e siècles avant notre ère).

Fabien DELRIEU



Fig. 58 - IGÉ, le Crochemelier. Tranchée de fondation d'un bâtiment sur sablière basse.

Le diagnostic archéologique mené au « Logis des Ventes » aux Ventes-de-Bourse, commune du sud de l'Orne, a permis d'observer une surface d'un peu moins de 24 ha, située en rive gauche de la Vézère, affluent de la Sarthe. La topographie des parcelles concernées est relativement plane ; elles prennent place sur un aplat perché quelques mètres seulement au-dessus de ces rivières. En outre, le substratum, constitué d'assises argileuses du Secondaire, conduit à rendre les parcelles particulièrement humides.

Les ouvertures réalisées n'ont pas mis en évidence de vestiges particulièrement anciens, ni d'un

intérêt patrimonial nécessitant des observations complémentaires. Des réseaux d'assainissement, constitués de fossés ouverts et de drains en plastique enterrés, parcourent l'emprise. De vastes dépressions, réparties çà et là, sont interprétées comme des « trous de bombes ». Elles contiennent parfois des éclats d'obus et constituent les stigmates d'un bombardement des parcelles qui servaient alors, épisodiquement, de terrain d'atterrissage.

Nicolas FROMONT
avec la collaboration de Jacques NOVÉ-JOSSERAND,
Jean-Yves NOËL et Michel BESNARD

MACÉ
Les Hernies

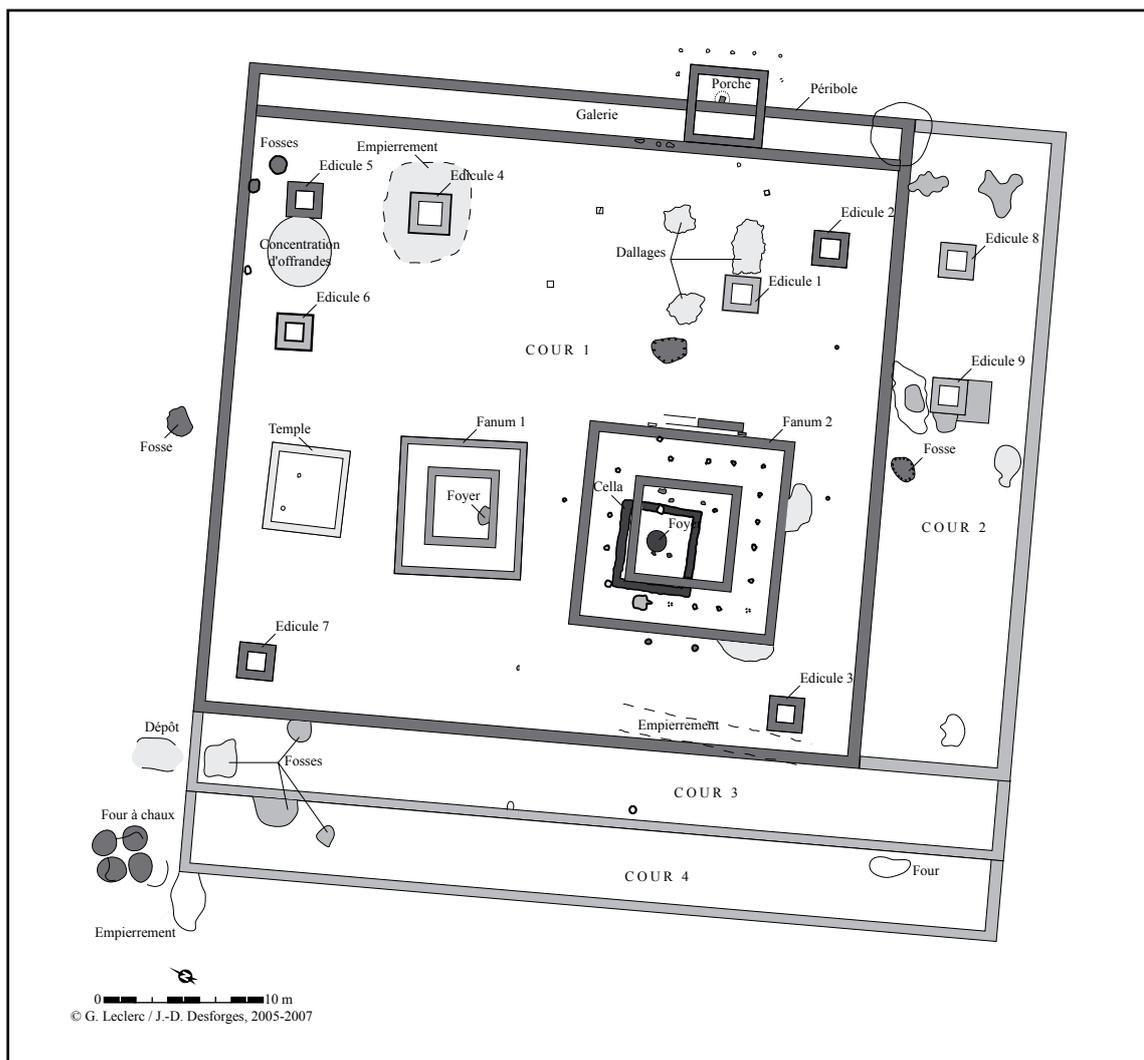


Fig. 59 - MACÉ, les Hernies. Plan général du site.



Fig. 60 - MACÉ, les Hernies. Four à chaux à fosses multiples.

Les opérations menées en 2005 et 2006 avaient permis de répertorier 13 bâtiments à fonction cultuelle dans une aire sacrée (cour 1) limitée par un péribole doté d'un porche monumental et d'une galerie.

La campagne 2007 a, dans un premier temps, complété l'étude du mur d'enceinte de la cour principale sur son côté sud-ouest. Ce péribole F 13, dont l'élévation a été volée, n'y subsiste plus que par une fondation partiellement conservée dans sa partie inférieure.

Les décapages entrepris ensuite au sud-est et au sud-ouest de l'espace sacré initial ont révélé trois extensions qui respectent l'orientation et l'orthogonalité des aménagements de la cour 1.

Au sud-est, une seconde cour légèrement trapézoïdale est fermée par un mur (F 90). Cette aire présente une longueur de 41,20 m et une largeur de 10,30 m/9,90 m, soit une surface, mur compris, de 417 m² pour un espace intérieur de 375,5 m². Le décapage exhaustif de cette annexe a mis en évidence deux édicules carrés (n° 8 et 9), placés à l'extrémité sud-est et comparables par leurs dimensions aux chapelles identifiées dans la cour 1. Plusieurs fosses (F 85, F 95, F 96) associées aux rituels ont été placées au contact direct de ces deux *aediculae* ou dans leur environnement proche : leurs comblements ont livré de la cendre, des céramiques et des restes fauniques. Trois autres occurrences ont été identifiées dans cette cour : deux dépôts à plat F 94 et F 97 (cendres / matériaux) et une fosse F 86 comblée de pierres et tuiles issues du démantèlement de bâtiment(s).

Deux autres espaces annexes rectangulaires (cours 3 et 4), contemporains de la cour 2, s'appuient sur les côtés des cours 1 et 2. Ces cours de service n'ont livré aucun bâtiment à vocation cultuelle mais uniquement des structures excavées concentrées dans le secteur nord, à proximité d'un four à chaux F 80 installé à l'extérieur de l'*area sacra* : il s'agit essentiellement de

fosses-cendriers (F 84, F 89) en rapport sans doute avec l'activité chaufournière et/ou sacrificielle. Un four F 81 placé en position isolée, près de l'extrémité sud de la cour 4, n'a pas livré d'artefacts susceptibles de préciser le rôle de cette entité dans le rituel. Deux dépôts non excavés F 83 et F 93 et une fosse F 82 comblée de matériaux de démolition complètent la documentation recueillie.

Il est à remarquer que les largeurs cumulées des cours 3 et 4 équivalent à celle de la cour 2 (10,10 m). Au total, le sanctuaire dans son intégralité se présente sous la forme d'un carré de 51,30 m de côté, murs compris, pour une surface hors tout de 2631,70 m².

Les données issues de la campagne 2007 ont confirmé les pratiques votives mises en évidence précédemment. Quantitativement, le mobilier d'offrandes est apparu peu présent dans les trois cours annexes avec cependant, comme donnée nouvelle, la présence de 2 haches polies en silex récupérées dans la cour 3 et dans le comblement du four à chaux.

L'élément le plus remarquable mis au jour, hors structure, est un fragment de statuette ou d'applique en bronze (jambe de personnage) récupéré en bordure de la cour 2. Le rôle des édicules dans le rituel a été validé par le remplissage de l'édicule 9 de la cour 2 et des deux fosses associées F 85 et F 95 où la prépondérance de pratiques sacrificielles et de dépôts de céramiques a été confirmée. L'espace intérieur des cours 3 et 4 n'a pas livré de dépôts bien documentés concernant le cérémoniel excepté une petite concentration de mobilier découverte hors structure.

Chronologiquement, ces données de fouille issues des investigations sur le gisement n'ont pas remis en cause le phasage du sanctuaire, la mise en place des cours annexes et de leurs aménagements intervenant au cours des phases 3 et 4.

Les deux édicules 8 et 9 sont contemporains des chapelles 2, 4 et 6 de la cour 1 (phase 3b) dont ils respectent la position discordante dans l'ensemble orthonormé. Le mobilier recueilli dans le comblement intérieur de l'*aedicula* 9 et dans les fosses associées F 85 et F 95 permet de préciser le *terminus post quem* de la phase 3 dans les années 20/40 de notre ère. Il s'agit en particulier de deux fibules à queue-de-paon (variante 19 d) et du type Langton Down. Les cours 3 et 4 manquent de matériel datant en place, le mobilier le plus ancien récupéré hors structures est comparable avec celui de la cour 2, avec en particulier les mêmes types de fibules.

La phase 4 (fin III^e-IV^e siècles) est représentée dans les trois espaces annexes par les fosses F 82 et F 86 dont les comblements de matériaux de démolition sont datés par une monnaie de la dynastie constantinienne dans la première. Simultanément et à l'exemple de la cour principale, les cours 3 et 4 ont été dotées de sols de cailloutis qui occultent certaines fosses-cendriers et le four à chaux. Cette strate, absente dans la cour 2, est datée par de rares céramiques d'Argonne.

Guy LECLERC

MÉDAVY Le Château

MODERNE

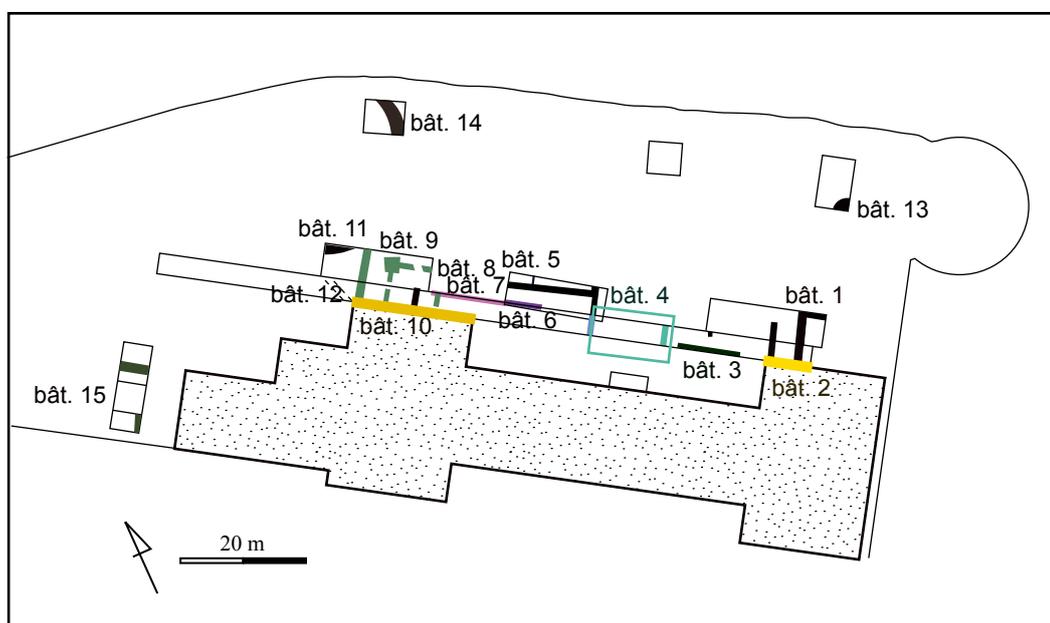


Fig. 61 – MÉDAVY, le Château. Plan général du site exploré en 2007.

Les travaux de mise aux normes d'accueil du public ont justifié la mise en oeuvre d'une intervention archéologique. Celle-ci a consisté en un suivi de terrassement sur une largeur de 2 m et une profondeur de 1,30 m au ras des façades des deux pavillons. Plusieurs bâtiments aujourd'hui disparus ont été mis en évidence.

Deux murs d'un premier bâtiment sont apparus vers l'est (bâtiment 1). Ils ne sont pas harpés avec l'embase du château. Les niveaux sous-jacents ont livré des tessons de céramiques vernissées de l'Argentanais, des grès du Domfrontais, de la faïence de Delft à chinoiseries, des fragments de verres à pied et un denier des Dombes. Ce bâtiment était vraisemblablement lié au jardin. Il évoque les fondations d'une galerie couverte mais aucune source n'a permis de le définir.

L'embase d'un autre pavillon (bâtiment 3) a été identifiée sous la forme d'un important massif de maçonnerie en appareil de petits moellons équarris. Le mobilier

céramique associé est datable du début du XVII^e siècle. Des fragments de verre et des plombs de vitrage ont été ramassés. Les différents niveaux venant en butée contre cette embase attestent son fonctionnement dans le cours du XVI^e siècle et sa démolition au XVII^e.

Le bâtiment 4 est défini par un sol dallé constitué de dalles calcaires, un marbre de qualité moyenne et de gros galets de grès. Cette surface présente trois espaces distincts limités par de légers décrochements descendant vers l'est. Dans la zone où le dallage a été enlevé, quelques tessons fins à glaçure verte donnent un *terminus ante quem* des XV^e-XVI^e siècles.

Du bâtiment 5, seuls les niveaux de circulation ont été dégagés et fouillés, confirmant une datation pour la fin du XV^e siècle et le courant du XVI^e, voire le début du XVII^e comme l'atteste un jeton de Nuremberg. Sous ces niveaux, l'arase d'un mur et un sol associé constituent le bâtiment 6 qui peut être daté du bas Moyen Âge.

Le bâtiment 7 est constitué par un mur de 8 m de longueur pris dans la coupe nord de la tranchée. L'extrémité Est est un angle chaîné ; l'extrémité ouest est interrompue par une canalisation. L'appareil est constitué de moellons et de pierres de taille en remploi constituant les premières assises d'une façade. Un niveau de circulation consistant en une chape de mortier de chaux, de teinte jaunâtre, vient épouser le parement externe de ce mur. Ce niveau se comporte de la même manière avec l'embase du « Pavillon d'Honneur ».

Le bâtiment 8 est en fait un aménagement extérieur associé au château actuel. Il comporte un exutoire formant débord. Les eaux sont dégagées dans une douve ou vers un niveau de circulation plus bas. Lors de la démolition du mur de terrasse, des fragments lapidaires ont été renversés dans la douve. Quelques tessons de céramiques trouvés dans le comblement de la douve donnent un *terminus ante quem circa* 1700.

Les maçonneries du bâtiment 9 comportent de nombreux matériaux de récupération : briques, carreaux de pavements, éléments d'encadrements. Des chapes de mortiers et des lambeaux de dallages subsistent. Le bâtiment s'appuie contre la façade nord du « Pavillon d'Honneur » mais n'est pas liaisonné. En revanche, il est traité avec une embase comparable. L'accès se faisait

par une porte aménagée dans son mur ouest. Le seuil est à la même hauteur que les niveaux de circulation intérieur et extérieur. Il y avait donc une salle basse dont le sol correspond au fond des salles de décantation des latrines du « Pavillon d'Honneur » (appartements du maréchal Rouxel de Médavy antérieurs au milieu du XVIII^e siècle). Le bâtiment est identifié comme l'édifice adventice visible sur les plans conservés dans le fonds Robert de Cotte.

L'opération de 2007, en raison de sa proximité avec le château, a permis de mettre en évidence les dernières phases d'occupation des bâtiments médiévaux et les transformations qui ont suivi. Le château actuel a donc été édifié sur l'emplacement d'un établissement plus ancien dont le plan reste toutefois encore peu perceptible. Les résultats de cette opération concordent avec les maigres sources et les complètent. Il est indéniable que le château de Médavy est construit sur la commande de Jacques Rouxel (1603-1680), maréchal de France en 1650. La longévité de ce personnage concorde avec les phases archéologiques et la lecture stylistique des élévations. Jacques Rouxel renonce au château médiéval en faveur d'une résidence ouverte au coeur de ses jardins.

Jean-David DESFORGES

FER

MERRI

Le Camp de Bierre

Présentation du site :

L'éperon du Camp de Bierre se situe dans le Nord du département de l'Orne, à mi-chemin entre Falaise et Argentan. Il prend place sur une barre de grès-quartzite qui domine d'une cinquantaine de mètres la vallée de la Dives.

L'ensemble du système fortifié couvre une surface légèrement supérieure à 4 ha. Le site présente une longueur totale d'environ 450 m (segment sud-ouest / nord-est) pour une largeur évoluant de 100 à 300 m.

L'extrémité nord-est de l'éperon domine la vallée de la Dives. Elle correspond à la partie la plus fortifiée car enceinte totalement par un rempart de pierres sèches particulièrement monumental. La majorité des archéologues qui ont visité le site ont évoqué la présence de trois enceintes accolées. Il est en fait fort probable qu'il n'existe qu'une enceinte (à l'extrémité) clairement identifiable et deux barrages plus proches de la base de l'éperon.

Le sondage de 2007

Les opérations conduites en 2005 et 2006 avaient permis de documenter les occupations concernées par l'enceinte n°1. Ces interventions avaient également offert l'opportunité de se rendre compte des problèmes techniques spécifiques à ce secteur du Camp de Bierre. En effet, seules les zones scellées par l'éboulement du rempart du Hallstatt final étaient concernées par la présence de niveaux structurés. L'intérieur même

de l'enceinte avait de fait subi une érosion trop importante pour permettre la conservation des niveaux archéologiques. L'impossibilité d'utiliser des moyens mécaniques (difficultés d'accès) pour déblayer les niveaux d'éboulement du rempart (plus d'un mètre) afin de documenter les sols anciens empêchait toute opération d'ampleur.

De ce fait il a paru nécessaire d'orienter les opérations 2007 vers d'autres zones du site qui n'avaient pas jusqu'alors été documentées au cours de cette recherche. Le barrage intermédiaire avait souvent été assimilé à la partie la plus proéminente d'une fortification adossée à l'enceinte n°1. Cette impression était si vivace que de nombreux archéologues ayant travaillé sur le site avaient nommé la zone protégée par ce rempart « enceinte n°2 ». Dès 2005, il est clairement apparu que cette fortification se réduisait en fait à un seul talus barrant l'éperon au niveau d'un rétrécissement. Les fortifications latérales observées au XIX^e siècle ne semblent correspondre qu'à des murets servant à enclore la parcelle coincée entre l'enceinte n°1 et le barrage n°2.

Guy Verron avait déjà conduit un modeste sondage (1 x 2 m) à l'aplomb de ce barrage au cours de ses investigations de 1983. Cette intervention avait révélé que le talus possédait une masse de « terre » avec des blocs de grès. La faible empreinte du sondage n'avait pas permis de documenter le talus dans toute sa largeur. Une datation 14C sur un charbon de bois issu de cette masse terreuse avait révélé une possible attribution de la fortification au Néolithique Moyen (Ly 3724 : 5470

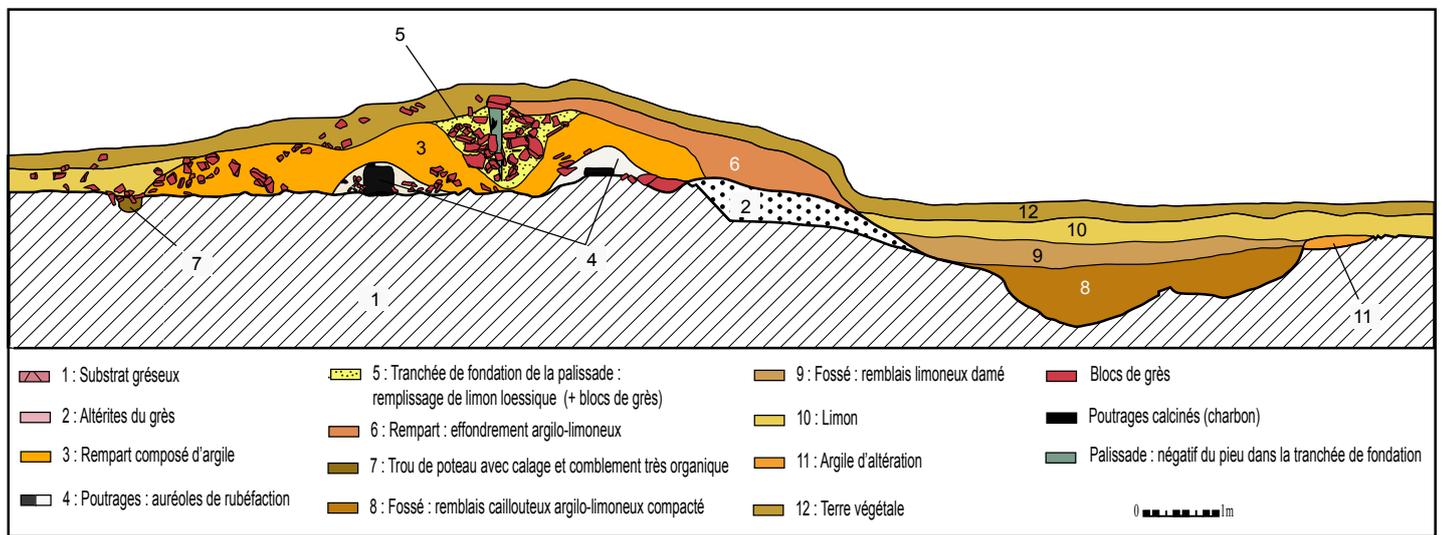


Fig. 62 - MERRI, le Camp de Bierre. Coupe stratigraphique du barrage 1.

+/- 140 BP, soit entre - 4555 et - 3900 avant J.-C.). Nous avons cependant pondéré cette attribution chronologique dès le rapport rendu en 2005 (Delrieu 2005) tant il paraissait hasardeux de dater une structure à partir d'un élément qui aurait très bien pu être raclé avec la terre ayant servi à l'ériger.

Le barrage n° 2 se présente extérieurement comme un talus de forme légèrement convexe qui barre l'éperon d'est en ouest. D'une longueur proche de 80 m (d'est en ouest), sa largeur est difficile à évaluer car si sa limite externe est très abrupte et nette, son emprise interne se fond de manière diffuse dans la parcelle située au nord. Sa hauteur varie de 2,2 m au bas de sa limite externe à environ 80 cm le long de sa limite interne. Il semble donc évident que la différence de niveau entre les parcelles situées de chaque côté (environ 1,4 m) masque en fait un emmarchement naturel (très fréquent avec un substrat gréseux) qui a été mis à profit pour rendre la fortification plus efficace et ostentatoire. Aucune trace de fossé n'est discernable en aval du rempart. La partie sommitale de ce dernier est colonisée par une haie de vieux chênes et par des taillis qui rendent tout relevé microtopographique quasiment impossible à mettre en place.

Le cœur du rempart est constitué par l'US 003 dont la masse argileuse constitue l'essentiel de son volume. Elle est implantée sur un substrat gréseux qui a été préalablement décapé (absence de paléosol sous l'US 003). Un système de poutrage composé de deux rangées de madriers déposées parallèlement dans le sens du rempart sert d'armature à cette masse argileuse. La présence de poutrage vertical voire de système de caisson n'a pu être vérifiée du fait de l'emprise réduite du sondage. Ce système de poutrage au sol a subi l'action du feu et s'est consumé lentement par propagation dans la masse du rempart. Cette chaleur intense a provoqué l'altération du substrat au contact des madriers et la présence d'auréoles de rubéfaction (US 004) dans le noyau argileux du rempart (US 003).

Ce dispositif été complété par la mise en place d'une palissade. Celle-ci a été implantée (peut-être au cours d'une deuxième phase) dans la partie sommitale de la masse argileuse du rempart (US 003). Une tranchée de fondation (US 005) a donc été aménagée puis comblée

de blocs de calage en grès et de limon loessique afin d'assurer la stabilité de la palissade. Les pieux la constituant avaient une longueur avoisinant les 2,5 m comme le démontre la présence de traces de pourrissement de l'un d'entre eux dans la coupe ouest, à la jonction des US 003 et 006. Les négatifs de la base de ces pieux encore visibles dans la tranchée de fondation (US 005) démontrent qu'ils étaient implantés à une profondeur d'environ 1 m sous le niveau actuel de la partie sommitale du rempart (US 003). Il semble donc que les pieux de palissade devaient émerger du rempart sur une longueur maximale évaluée à environ 1,5 m. Cette hauteur n'est pas anodine, elle correspond à peu près à celle d'un homme de taille moyenne dont la tête émergerait au dessus du sommet des pieux. La palissade n'a pas été totalement incendiée car les négatifs des pieux, qu'ils soient encore pris dans la tranchée de fondation ou éboulés sur la façade externe du rempart, montrent des traces évidentes de pourrissement et non d'incendie dans la coupe ouest. Dans la coupe est, il semble par contre que le pieux ait été calciné (présence de charbons de bois de taille importante). Ceci démontre que la palissade n'a été qu'en partie brûlée.

L'US 006 semble correspondre au niveau d'érosion naturelle de la partie sommitale du rempart. Sa texture est un mélange des US 003 et 005 (argile et limon loessique). Il semble peu probable que ce mélange ait été produit intentionnellement afin de recharger le rempart. En effet, sur les deux coupes, ce niveau passe par dessus l'US 005 et recouvre le madrier éboulé sur l'US 003. La mise en place de cette US est donc postérieure à l'abandon du rempart. Sa faible densité fait plutôt penser à un niveau d'érosion qu'à une recharge de rempart.

Le fossé a été aménagé devant le rempart. D'une largeur moyenne de 5,5 m, sa profondeur maximale atteint 1,5 m sur la coupe ouest. Il a été taillé directement dans le grès ce qui explique son profil irrégulier à l'aspect chaotique. Il a été comblé intentionnellement par un apport de matériaux étrangers à la masse du rempart (limon argileux + blocs de grès). Cette condamnation a été effectuée en une seule fois (absence de stratigraphie dans l'US 008). Ce niveau a été compacté puis recouvert d'une couche de limon argileux (US 009) qui a été damée à son tour. Avec cet apport de matériaux, le fossé a totalement et

durablement disparu du paysage. L'intentionnalité de cette condamnation est établie par l'homogénéité du comblement et par sa densité qui ne peut être le fait que d'une volonté manifeste.

La présence de deux trous de poteaux en arrière du rempart est pour l'heure difficile à interpréter. Il est impossible d'établir si leur présence est liée à la structure même du rempart (aménagement de sa limite interne : chemin de ronde, passerelle, voie d'accès...) ou à la présence d'un bâtiment adossé à ce dernier comme dans l'enceinte n°1 pour le Hallstatt final (Delrieu 2006).

Les seuls éléments de mobilier repérés au cours de cette opération sont issus de l'US 008 qui correspond à la phase principale de comblement du fossé. Une dizaine de scories de forge ont ainsi été mises au jour. Au niveau céramique, aucune forme n'a été mise en évidence parmi la vingtaine de tessons découverts de manière diffuse dans la masse de l'US 008. Ils présentent cependant tous une pâte glauconieuse qui est caractéristique du Bronze final ou de l'âge du Fer. Six tessons (fragments

de panse) présentent des traces nettes de décors peignés horizontaux et verticaux. Apparaissant dès La Tène ancienne, ces décors sont surtout caractéristiques de La Tène moyenne. Cette attribution chronologique pourrait éventuellement correspondre aux fragments de jattes à profil en « S » mis au jour en 2005 et 2006 dans les niveaux remaniés de l'enceinte n° 1. La découverte de ces tessons nous indique uniquement un terminus *post quem* pour le comblement du fossé. En effet, ces éléments pourraient avoir été prélevés avec les matériaux ayant servi à la condamnation du fossé, ils n'indiquent en aucun cas la date de fonctionnement du rempart. Il est simplement possible d'affirmer que le fossé a été comblé intentionnellement pendant ou après le second âge du Fer. Les datations 14C qui sont prévues sur le pieux calciné de la coupe Est et sur les charbons de bois issus des madriers brûlés des deux coupes devraient permettre de préciser plus sûrement l'attribution chronologique de l'ensemble.

Fabien DELRIEU

PROTOHISTOIRE

GAULE ROMAINE

NÉCY

Maison Rouge

ZAC de Nécy (tranche 2)

Une opération de diagnostic archéologique s'est déroulée sur la seconde tranche de travaux d'un projet de construction d'un lotissement artisanal sur la commune de Nécy par la Communauté de communes de la Plaine d'Argentan nord. La première tranche de travaux a fait l'objet d'un premier diagnostic (Marcigny, 2006). L'aménagement est situé le long de la RN 158 à quelques kilomètres avant Occagnes en venant de Caen. Le projet de lotissement concerne quatre parcelles (ZD 23, 24, 25, 26) et couvre une superficie d'un peu plus de 2 ha.

Les vestiges rencontrés dans les tranchées consistent en éléments fossoyés relevant d'une trame parcellaire qui,

si on se fie aux quelques éléments céramiques qu'ils ont livrés (des éléments gallo-romains et protohistoriques), établit un *terminus post quem* durant le Haut-Empire. Une fosse isolée a par ailleurs livré du mobilier d'allure protohistorique avec une hypothèse de datation autour de La Tène moyenne. L'ensemble de ces creusements fait écho à ceux mis au jour en 2006 sur la première tranche de travaux (Marcigny, 2006). La répartition des structures montre que la limite orientale de la trame parcellaire a été atteinte comme l'atteste la stérilité des tranchées en direction de la RN 158.

David FLOTTÉ

MODERNE

CONTEMPORAIN

NOCÉ

Manoir de Courboyer

Un projet d'aménagement des abords du manoir édifié à la fin du XV^e siècle, et aujourd'hui siège du Parc naturel régional du Perche, nous a conduit à réaliser des sondages de reconnaissance aux abords du monument. L'hypothèse émise par l'architecte des Bâtiments de France suggérait l'existence d'une douve ceinturant le corps de logis à 2 étages. Il apparaissait aussi essentiel de reconnaître l'emplacement précis d'une chapelle gothique détruite en 1947 et dont l'état d'arasement demeurerait tout aussi imprécis. Les premiers sondages ont confirmé l'absence de douves mais l'aménagement d'une plateforme qui a servi d'assiette au manoir dont la monumentalité devait originellement être davantage affirmée. Des remblais datés en grande partie des

XVIII^e-XIX^e siècles sont venus par la suite estomper considérablement le profil du terrain aménagé en pente dense. Quant à la chapelle, sur son emplacement et à près de 1,60 m de profondeur, les sondages ont démontré que l'édifice avait fait l'objet d'une destruction quasi-complète, jusqu'à la base des fondations des murs dont ne subsistait plus qu'une empreinte au mortier de tuileau sur le sol vierge. Outre l'absence de mobilier, il a pu être noté l'absence totale de niveau de sol d'occupation ou de construction, confirmant l'importance des arasements avant un nouvel apport de remblais.

François FICHET de CLAIRFONTAINE

Suite au diagnostic effectué en 2004 sur la section Nécy-Argentan de l'A88, opération « Passage des cours d'eau », la fouille a mis au jour une nécropole datant du début du premier âge du Fer. Elle se détermine par une douzaine de tombes attestées, orientées nord-sud. Le terrain étant très arasé, la plupart des fosses sépulcrales apparaissent quasiment sous le niveau de labour. Certaines n'ont donc pu être identifiées comme sépultures, même si leur forme et leur orientation semblent aller dans ce sens.

La nécropole se divise en deux secteurs, séparés par deux fossés peu profonds formant couloir. Au nord, il s'agit de sépultures individuelles. Au sud, un espace peut s'apparenter à une sépulture collective. Celle-ci se présente sous la forme d'une structure en creux contenant un cerclage de roue en fer et un anneau en bronze.

La fouille de ces tombes a permis de récolter un mobilier en bronze, composé de torques, bracelets, fibules, chaînette. Cinq sépultures étaient aménagées en coffrage de pierres (galets de silex) laissant apparaître le négatif du défunt. Aucune trace d'ossement n'était visible en raison de l'acidité du terrain qui se compose d'argile rouge. Seul le mobilier encore en place a pu fournir des indications sur la position des corps. Ainsi, nous avons pu observer des inhumations avec la tête au sud et d'autres avec la tête au nord. Une tombe d'adulte a livré un important mobilier comprenant : un torque à jonc lisse, deux fibules reliées à une chaînette, deux bracelets au bras gauche (l'un au niveau du biceps, l'autre à hauteur du poignet), un bracelet à l'avant-bras droit et enfin, deux bracelets de cheville à décor boudiné. À l'est et à peu de distance, une autre tombe d'adulte (tête au sud), entourée d'un coffrage, a livré un torque bouleté.

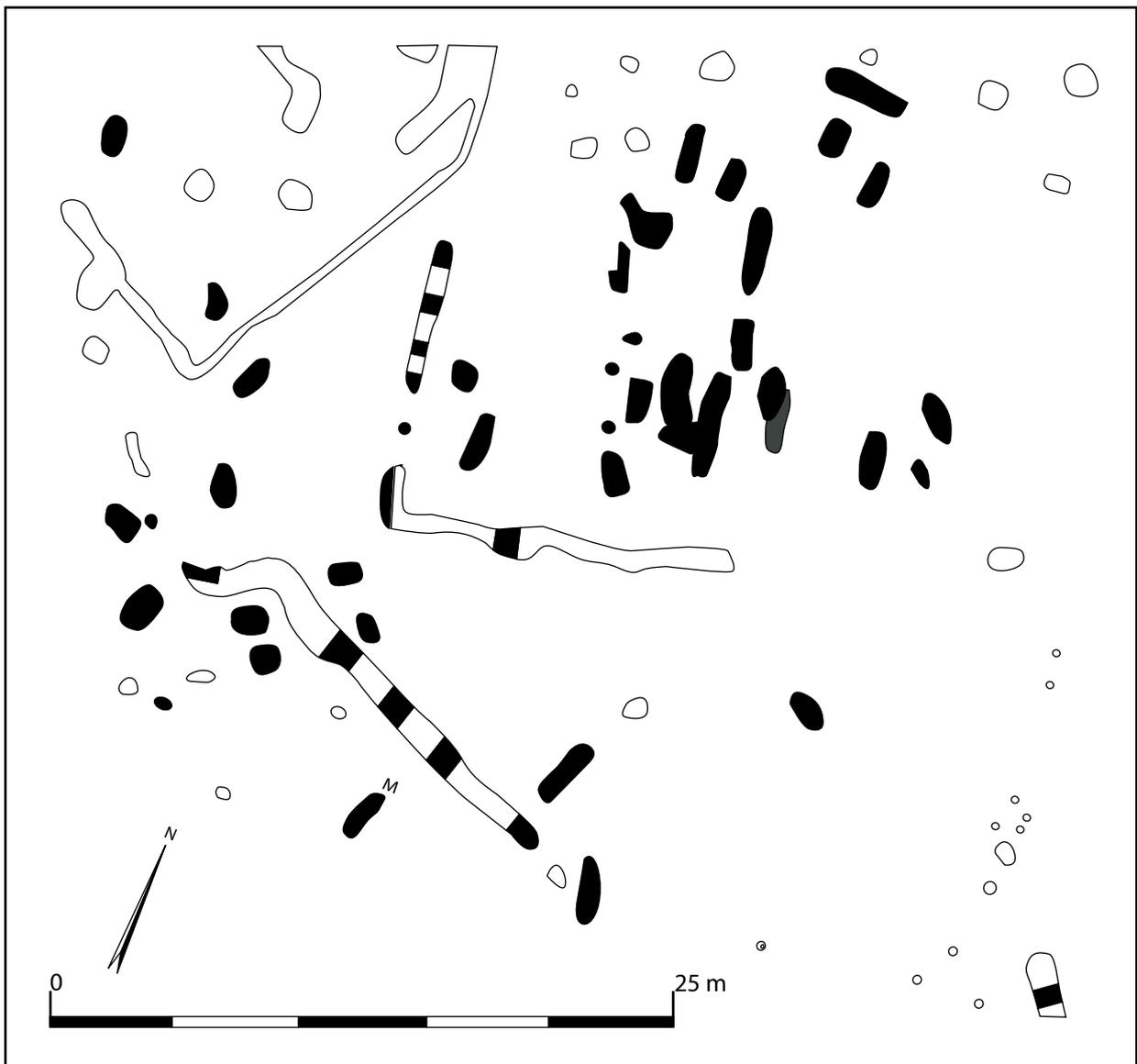


Fig. 63 - RI, le Moulin Foulon. Plan général de la nécropole.

Un ensemble de fosses a été repéré dans la zone sud : l'une d'elles contient les restes de ce qui pourrait être interprété comme une tombe à char ; elle apparaît directement sous le labour, soit à 0,50 m sous la surface actuelle. Un cerclage de roue en fer plié ou écrasé repose « debout » dans une petite fosse orientée est-ouest de

0,20 m de profondeur. Au nord de celle-ci, une fosse arasée similaire à la précédente contenait un anneau en bronze.

James VILLARÉGUT



Fig. 64 - RI, le Moulin Foulon. Sépulture du 1^{er} âge du Fer.

NÉOLITHIQUE

RI
A 88 - Le Fresne

Le creusement de puits pour atteindre les silex renfermés dans le sous-sol calcaire, est l'une des grandes originalités du Néolithique bas-normand. De ce point de vue, la zone sud de la Plaine de Caen ne le cède en rien aux grandes régions minières que sont l'est du Bassin parisien, le Hainaut ou la Pologne. Ce phénomène de grande ampleur fut identifié dès le XIX^e siècle au travers de vastes épandages de silex, mais les premières observations de puits datent des années 60, avec le décollage de l'archéologie préhistorique. Puis, dans les années 80, un programme spécifique fut consacré à l'étude d'un grand centre minier sur la commune de Bretteville-le-Rabet (Calvados).

La fouille de la minière de Ri-Ronai, mise en oeuvre par l'INRAP, s'inscrit dans le droit fil des premiers travaux. Le passage de l'autoroute A 88 Falaise-Sées a donné l'opportunité d'ouvrir un nouveau chapitre de cette recherche en mettant à profit l'expérience acquise avec

les moyens de l'archéologie préventive. Autrement dit, les fouilles ont pu se développer sur une échelle jamais abordée jusqu'à présent, tant par le terrain que par les niveaux d'analyse : chronologie interne et externe, technologie, nature des productions, environnement et implications socio-économiques d'une activité souvent qualifiée de « pré-industrielle ».

La mine de silex de Ri a été reconnue dans les années 90, au contact des terrains anciens qui forment les « collines de Falaise » au nord de la Plaine d'Argentan. La superficie du site est estimée à une trentaine d'hectares. Le terrain accuse une légère déclivité en marge d'un talweg très largement ouvert. L'emprise routière a été entièrement fouillée. Elle recoupait le site sur environ 600 m de longueur du nord au sud, pour 30 m de largeur, soit environ 2 ha. Le nombre de puits mis à découvert s'élève à 650.

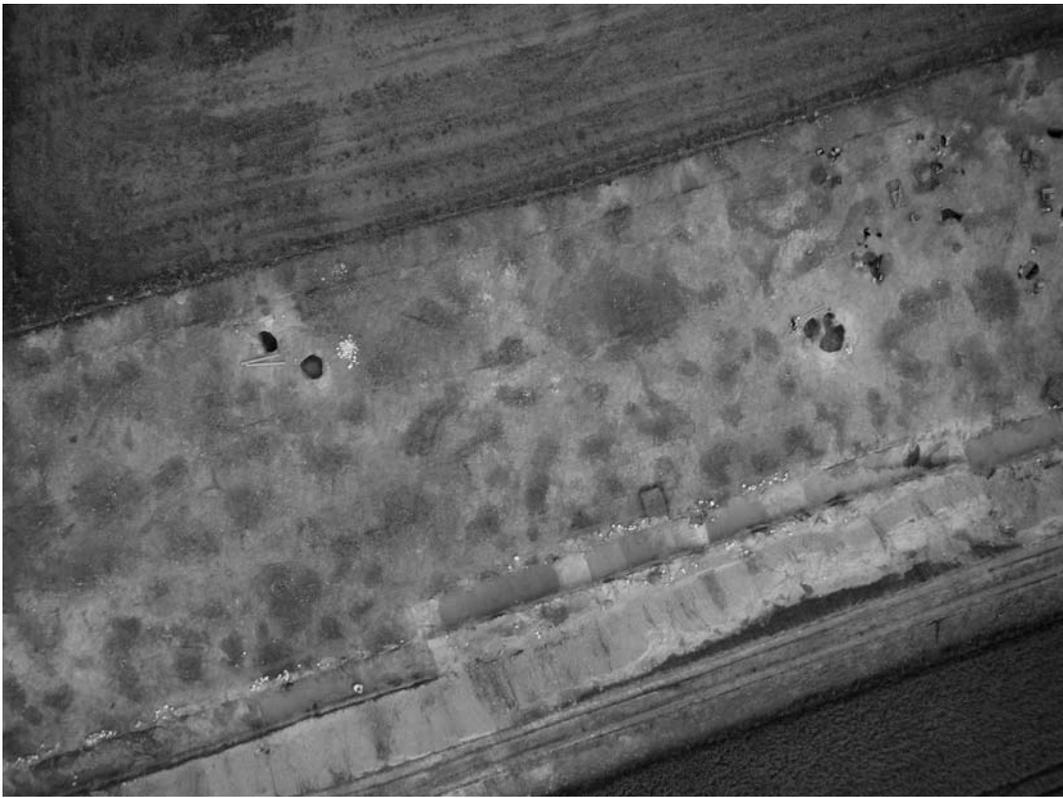


Fig. 65 - RI, le Fresne. Vue générale du chantier après décapage (cliché T. Sagory).

Le secteur sud, là où le silex affleure directement sous le labour, a livré des fosses d'extraction peu profondes. L'ouverture est irrégulière et mesure entre 1 et 2 m de diamètre. L'extraction s'est opérée directement en excavant les parois ou quelquefois par percement de courtes extensions en galeries. Plus au nord, les fosses s'enfoncent de 1,50 à 2 m. L'ouverture est celle d'un puits cylindrique, la cavité s'élargit rapidement et se termine par des diverticules rayonnants. Il s'agit du type classique dit « puits en cloche » connu à Bretteville-le-Rabet, par exemple. La densité d'extraction ne laisse guère d'espace entre les cavités qui communiquent souvent entre-elles. À l'extrémité nord, au point le plus élevé du plateau, se trouvent les puits les plus vastes dont la profondeur peut atteindre 4 à 6 m. Ils s'ouvrent par un grand entonnoir d'environ 2 m de diamètre et desservent 2 ou 3 niveaux successifs de galeries.

La matière première est d'une nature géologique comparable aux gisements de la Plaine de Caen. La gîtologie est cependant radicalement différente. Elle offre des conditions d'accessibilité qui ont sans doute suscité l'intérêt des Néolithiques. Le calcaire encaissant se présente en effet dans la consistance d'un sable grossier à pulvérulent. Le travail de sape des mineurs en fut facilité d'autant. Des passées plus compactes du substrat autorisèrent le creusement de boyaux. Ailleurs, elles furent conservées en réserve en guise de soutien des surplombs. Comme à Bretteville-le-Rabet, l'architecture minière fait preuve d'une grande adaptation au milieu, sans artifice technique tel que l'étalement, par exemple. Le système minier quant à lui est conforme à un schéma désormais classique. L'extraction commence à l'affleurement par un simple piochonnage, puis s'enfonce vers l'amont, au fur et à mesure que les lits horizontaux du silex s'éloignent de la surface.

L'aspect du silex est également original dans le contexte du substrat jurassique. Il a la couleur grise et la texture propre au silex bathonien, mais il se présente sous forme de rognons compacts en forme de boules. La grosseur de ces boules est variable, certaines atteignent 100 kg.

La paroi des cavités a conservé les traces étonnamment fraîches des instruments qui ont servi à creuser et à extraire les boules de silex. Les impacts ou les longues griffades sont conformes à l'outillage retrouvé au fond des cavités, à l'endroit où les mineurs les ont abandonnés. Il s'agit principalement de portions de bois-de-cerf portant un ou deux andouillers et utilisés tels quels à la manière de pioches et de leviers. Fait curieux déjà enregistré à Bretteville-le-Rabet, ce n'est pas l'usure des outils qui a justifié leur abandon mais plutôt la fin de la campagne d'approvisionnement. À moins que ce ne soit tout autre motif d'ordre culturel qui nous échappe encore. Quelques rares outils en silex ont été recueillis, il s'agit de pics grossièrement taillés et de petites herminettes, utilisés probablement pour abattre les zones plus résistantes. À cet égard, le creusement expérimental de plusieurs puits a été particulièrement riche d'enseignement.

Le dégagement des vestiges de taille en place a été l'un des temps forts de cette fouille sur le plan méthodologique. L'identification des productions et de la (ou des) chaînes opératoires faisait le thème principal du cahier des charges. En amont et au cours des fouilles, la réflexion a été largement ouverte auprès de la communauté scientifique afin de définir des critères de sélection et d'analyse devant permettre d'éviter la noyade dans une masse considérable de données descriptives plus ou moins pertinentes. Cette étude est actuellement en cours, elle comprend un volet expérimental, mais aussi la phase indispensable de classement typo-



Fig. 66 - RI, le Fresne. Dégagement d'instruments en bois de cerf rassemblés au fond d'un puits d'extraction (cliché E. Gallouin, INRAP).

morphologique couplée avec une interprétation tracéologique et technologique. D'ores et déjà, il est possible de démarquer plusieurs tendances autour d'un même but manifeste : la production de lames de haches. D'autres faits sont plus intrigants comme l'existence d'outils massifs désignés dans les vieilles typologies par les termes de « rabots », « écorçoirs » et autres « racloirs campigniens », qui ne sont pas sans évoquer par certains côtés les vieilles industries « forestières » de type Montmorencien.

L'abandon des déchets de taille et des ébauches

avortées est également un sujet d'interrogation. À côté des « ateliers » de plein air, situés à proximité des puits, la présence d'amas d'éclats dans le remplissage des cavités ne s'explique pas toujours par le simple processus de rejet. On parlera dans certains cas de véritables dépôts installés dans la partie sommitale des remblais.

Cyril MARCIGNY, Emmanuel GHESQUIÈRE, Jean DESLOGES
avec le concours de François CHARRAUD, Laurent JUHEL,
Stéphanie CLÉMENT-SAULEAU,
Erik GALLOUIN, Sébastien et David GIAZZON

MOYEN ÂGE

SAINTE-CÉRONNE-LÈS-MORTAGNE/ SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEL Le Mont-Romigny

La nécropole du Haut Moyen Âge du Mont-Romigny a fait par le passé le sujet d'une abondante documentation dont la « Vie de Sainte-Céronne » peut être considérée comme la source principale. Les sondages entrepris en 2007 font suite à la relocalisation du site au cours de prospections, le but étant d'évaluer l'emprise et l'état de conservation des vestiges dans une optique de protection. Le résultat des sondages et l'exploitation de la documentation ancienne ont permis de proposer une première hypothèse d'organisation du site.

La nécropole s'étend sur le plateau et sur le versant nord-ouest du Mont-Romigny, en tête de la vallée du ruisseau de Romigny et face à un autre relief, le Mont-Cacune. Le dénivelé est très accentué mais se trouve amorti par une succession de terrasses artificielles. C'est précisément sur ces terrasses que les découvertes de sépultures

mérovingiennes ont été signalées depuis le XVI^e siècle. L'église située en contrebas est elle-même tributaire de ces anciens aménagements.

Une première tranchée de sondage implantée en bas de la parcelle a permis de mettre en évidence un chemin aménagé à l'aide de débris de calcaire mêlés de tessons de tuiles romaines et de fragments de sarcophages. Ce chemin, qui semble desservir l'église de Sainte-Céronne, recoupe les vestiges d'un bâtiment de plan rectangulaire construit sur solins de pierres et poteaux porteurs. Cette unité comprend un niveau de circulation interne perforé par un calage de poteau. Une aire domestique a été caractérisée par la présence de charbons, de cendres et d'esquilles osseuses. Quelques éléments céramiques à pâte grise bleutée, comparables au matériel attribué au VII^e siècle sur le site d'Echauffour, accréditent l'hypothèse



Fig. 67 - SAINTE-CÉRONNE-LÈS-MORTAGNE / SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEL, le Mont Romigny.
Panorama depuis le Mont Cacune (cliché F. Morand).

d'un habitat alto-médiéval. Ce sondage a livré également une sépulture dénuée d'éléments de datation. Un bloc de calcaire exogène à proximité immédiate de la fosse a pu jouer le rôle de marqueur. Les traces des recherches du XIX^e siècle ont aussi été prises en compte en raison de leur impact destructeur sur plusieurs structures anciennes.

La deuxième tranchée a été implantée dans la partie la plus élevée de la parcelle. Le sous-sol est ici caractéristique d'une ancienne terrasse fluviale profondément remaniée au quaternaire. Le substrat calcaire très altéré se trouve à moins de 0,30 m sous la surface actuelle.

Plusieurs sépultures ont été mises au jour. Les fosses, peu profondes, sont étroites et de forme irrégulière. Une bordure interne de moellons est souvent présente. On dénombre quatre fosses notablement moins profondes qui ont pu abriter des sépultures en sarcophage « hors-sol » pratiquement détruites par l'érosion et les labours. Trois sarcophages ensevelis ont néanmoins été découverts.

De la cuve du sarcophage EA 51, il ne subsiste que le fond brisé en trois morceaux. Il comporte un bandeau céphalique. Quelques os longs ont été retrouvés ainsi qu'un petit objet en fer qui s'apparente à un creuset. Les sarcophages EA 43 et 44 sont mieux conservés quoique incomplets. Ils ont été détériorés lors du creusement d'une fosse à proximité.

Les traces de possibles partitions de l'espace funéraire ont été détectées. Par exemple, un cercle formé de moellons de craie entoure trois squelettes ; un autre est doté d'un accès. La fonction de telles structures étant difficile à interpréter, on est partagé suivant les configurations entre une interprétation de calages d'un enclos de planches ou de pieux et une circonférence de terre. À l'est de la tranchée, les sépultures sont disposées suivant des orientations discordantes, comme répercutant l'emprise d'une sépulture privilégiée. On est tenté d'établir une relation avec un « tertre » décrit en 1870 et photographié quelques rares fois avant sa destruction et sa « fouille ».

Les traces d'un second bâtiment sont apparues dans la tranchée n° 3. Des solins de pierres sans mortier forment deux salles. Un trou de poteau se trouve au centre ainsi que deux épandages de cendres. Des aires domestiques externes, des fosses cendriers et des trous de poteaux sans calage composent les abords du bâtiment. Les tessons de céramique recueillis sont caractérisés par une pâte à gros dégraissant de couleur orangée avec une paroi externe noire et lustrée. Par comparaison, cette céramique correspond à une production étalée de la fin du VI^e siècle à la fin du VII^e siècle.

D'autres structures fossoyées ont été découvertes dans les sondages effectués sur le sommet du relief. La sépulture 4/1, par exemple, est une fosse creusée dans le colmatage de calcaire et de limon. Elle est comblée par de la terre argileuse. Un crâne est apparu lors du nettoyage de surface, calé dans une loge céphalique aménagée avec des fragments de briques ou de *tegulae*.

Enfin, la tranchée 5 a livré trois inhumations en pleine terre, orientées tête au nord. Les fosses sont délimitées par une bordure de moellons. Une quatrième sépulture est aménagée dans une fosse taillée dans le calcaire suivant une orientation ouest/est.

Cette campagne de sondages a permis de lever tous les doutes concernant l'existence de cette nécropole ; interrogations nées paradoxalement d'une riche historiographie. L'état de conservation des vestiges funéraires s'avère néanmoins médiocre et n'autorise guère la mise en place d'un programme d'étude dans le sens de la problématique anthropologique actuelle. Il s'agit d'avantage de questionner l'organisation et la gestion de l'espace funéraire. Le résultat le plus inattendu réside dans la découverte de bâtiments dont tout laisse à penser qu'ils datent de la période mérovingienne. S'agit-il d'un habitat antérieur à la nécropole ou bien de locaux liés aux pratiques cérémonielles, logements des desservants, par exemple ? À tout le moins, le fait que l'église soit partie intégrante du site laisse supposer l'existence précoce d'un édifice de culte.

SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEL

ZAC des Gaillons

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur les terrains concernés par l'aménagement de la première tranche de l'extension de la ZAC des Gaillons sur la commune de Saint-Hilaire-le-Châtel. Outre quelques fosses naturelles interprétées comme des chablis, le diagnostic a permis de mettre au jour les traces d'une occupation du second âge du Fer matérialisée par un bâtiment sur poteaux associé à plusieurs fosses avec, pour l'une d'entre elles, la présence d'un fond de céramique de stockage. Deux fours et une fosse contenant des rejets de combustion complètent les aménagements. Cet habitat, dont le

plan peut être difficilement apprécié du fait de l'état de conservation médiocre des structures et de la nature des formations superficielles qui rend délicat la lecture des structures, se caractérise néanmoins par l'absence de limite fossoyée. Celui-ci peut donc être rangé dans le corpus des habitats ouverts dont les exemples régionaux pour l'âge du Fer et notamment pour La Tène finale, demeurent rares.

François DELAHAYE et Jean-Yves NOËL

SÉES

Rue de la Sente aux Boeufs

Le diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise de 20 000 m² du projet de lotissement de la SCCV NADEGE a confirmé la présence d'une occupation du Néolithique Moyen I dans un secteur où des indices recueillis lors de prospections au sol en laissaient présumer l'existence.

Le site occupe les confins Est de la parcelle et se développe vraisemblablement hors emprise dans cette direction. Il se présente sous la forme de quelques fosses dont certaines ont livré d'importants fragments de céramique ornée d'une à deux frises de boutons et de rebords décorés à l'ongle. L'un des fragments présente une anse. Les silex taillés sont peu nombreux. Ont été recueillis lors de l'exploration de deux fosses, une lame, un grattoir et une flèche tranchante. Certains creusements et plus particulièrement ceux ayant livré l'essentiel du mobilier et qui se distinguent par leur relative profondeur pourraient fort bien correspondre à des structures de stockage de type silos.

Les restes très arasés d'un four probablement doté d'une fosse d'accès ont également pu être étudiés dans le cadre de cette opération. Ses caractéristiques sont à rapprocher de celui étudié lors de la fouille du site du « Village de l'Hôtel Torquet » à Hébécrevon dans la Manche (fouille C. Marcigny, 1998), malgré sa forme ovale et non rectangulaire. Des analogies peuvent également être trouvées avec celui découvert à proximité de la batterie de cairns de « La Bruyère du Hamel » à Condé-sur-Ifs dans le Calvados (fouille J.-L. Dron, 2004).

On notera la totale absence de trous de poteaux. L'arasement du site ne semble pas en être l'explication, ni même la lecture des archives du sol qui ne présente pas de difficultés majeures. Il est possible que la plus grosse partie du gisement occupe la parcelle voisine. C'est ce que suggère l'observation de la répartition spatiale des fosses. Celles-ci sont en effet disséminées le long de la limite Est de l'emprise.

Benjamin HÉRARD

VALFRAMBERT

VC n° 7 – Les Grouas d'en Bas

Résidence du Village 1

Le projet d'aménagement d'un lotissement sur une surface de 3,5 ha dans un secteur particulièrement sensible sur le plan archéologique a nécessité une opération de diagnostic préalable destinée à évaluer le potentiel archéologique de l'emprise considérée.

Les sondages archéologiques ont révélé que le couvert limoneux ne dépassait guère 20 cm dans la partie sud de l'emprise pour un maximum de 50 cm au nord. Les rares anomalies d'origine anthropique mises en évidence sont particulièrement arasées si l'on excepte les carrières mises au jour.

L'intervention n'a pas révélé la présence de vestiges antérieurs à la période moderne. Une activité d'extraction de pierres calcaires ainsi que des substructions de bâtiments attribuables à l'époque contemporaine ont été décelées. Les fossés repérés correspondent à un état ancien du parcellaire comme l'atteste le cadastre napoléonien.

Benjamin HÉRARD

Le projet d'aménagement d'un lotissement sur une surface de 5 ha dans un secteur particulièrement sensible sur le plan archéologique a nécessité une opération de diagnostic préalable, destinée à évaluer le potentiel archéologique sur l'emprise considérée. L'intervention a révélé la présence de vestiges de différentes époques. Une occupation protohistorique est présente dans la partie sud de la parcelle AN 4. Elle est matérialisée par quelques fosses et un foyer répartis sur une zone de 1500 m². Le mobilier recueilli se résume à une quinzaine de tessons de céramique évoquant l'âge du Bronze ou le premier âge du Fer. Toutefois, aucun élément de forme n'est présent dans cet inventaire. Le silex en est également absent. Le degré d'arasement du gisement est tel que la compréhension de son organisation et de sa nature est difficilement déterminable.

Un réseau parcellaire occupe la parcelle AN 5 ; celui-ci peut être attribué à la période moderne. Il est accompagné de quelques fosses et trous de poteaux (quelques structures ont livré des fragments de céramique ou de tuiles d'époque moderne).

Les restes très ténus de deux bâtiments ont été repérés à proximité de la voie communale n° 7. Les fondations ne sont préservées que très partiellement et seulement sur une hauteur de 10 cm. Elles reposent directement sur le limon argileux. La fouille de ces éléments n'a pas livré de mobilier.

Benjamin HÉRARD

Massif forestier de BELLÈME

MULTIPLE

La mission de prospection a été renouvelée pour l'année 2007 afin de poursuivre la recherche des indices de structures anthropiques conservées en élévation. Nous avons obtenu des résultats très intéressants en ce qui concerne les enceintes fossoyées repérées. Elles sont au nombre de six (trois non connues sur la carte archéologique), et sont situées sur la ligne de crête de la forêt de Bellême. Les distances entre deux enceintes sont variables : 2 000 mètres entre le camp des Fourneaux et le camp de César, 500 mètres entre le camp de César et le camp du Paty, 1 250 mètres entre le camp du Paty et le camp du Châtelier, 1 850 mètres entre le camp du Châtelier et le camp des Bruyères, et enfin 700 mètres entre le camp des Bruyères et le camp de la Croix aux Marchands.

Nous avons également constaté un nombre important de ferriers (27) pour lesquels la majorité des déchets de réduction du fer sont des scories de type « plaque à cordon ». Ils sont en majorité situés sur des zones à fosses d'extractions, sorte de carrières à ciel ouvert plus ou moins importantes. Il est donc possible que la réduction du fer se soit faite à proximité immédiate du minerai. La plupart des ferriers contenant des scories de type « plaque à cordon » ont leurs ateliers à proximité, bâtiments ou habitats antiques ou plus récents. Les sites à ferriers sont pour la plupart desservis par des chemins cavés simples ou doubles, mais il est pour l'instant difficile d'en proposer une chronologie.

De nombreuses traces de talus, de fosses, de fosses d'extractions, de tertres (tumulus présumés ?), ont été repérées pour lesquelles la chronologie est incertaine.

D'autres marques, qui font aussi partie de l'histoire

de la forêt de Bellême, sont liées à la seconde Guerre Mondiale (13 casemates sur la ligne allemande, repérées en 2006, trois autres retrouvées sur la commune de La Perrière en 2007).

Pour une prospection optimisée, il nous a semblé important d'effectuer en parallèle une recherche aux Archives de l'Orne et aux Archives Nationales. Les Archives de l'Orne disposent de documents parchemins anciens et la plus ancienne mention de la forêt est datée de 1217, rien n'indiquant cependant que la forêt, à cette période, occupait la même superficie que celle d'aujourd'hui. Il existe un document encore plus ancien, une Charte de Hugues de Roçé, qui cite le Moulin de Butin en 1050, situé en lisière de la forêt, mais malgré les donations citées en limite de la forêt de Bellême et la ville de Bellême, aucune indication écrite ne donne l'indice qu'il y avait une forêt.

La plupart des documents étudiés sont datés de 1352, 1476, 1536, 1768, et concernent les religieux des différents prieurés en limite de la forêt, Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, Chêne-Galon, Saint-Léonard et La Chaise. Il est question du droit d'usage du bois de construction ou de chauffage pour les religieux, ainsi que le droit de faire paître leurs bêtes. Mais aucun document n'indique une éventuelle industrie du fer.

Les recherches aux Archives Nationales ont donné des résultats plus modestes. Les documents consultés concernaient en majorité la réformation forestière, ainsi que la déclaration des revenus temporels des prieurés qui stipulent les droits d'usages de la forêt de Bellême.

Après ces recherches, des indices laissent à penser que le bois est effectivement géré depuis le XII^e siècle, mais aucun document n'évoque l'usage de bois pour la réduction du fer, de carrières à ciel ouvert, ou d'habitats. On peut penser, au vu des indices anthropiques localisés lors des prospections 2006 et 2007, que la forêt de

Bellême est une forêt primaire, antérieure au Moyen Âge, dont les usages et la configuration devaient être très différents de ceux que nous connaissons aujourd'hui.

Fabrice MORAND



Fig. 68 - Massif forestier de BELLÊME. Camp de César.

HISTOIRE

La métallurgie du fer avant le haut fourneau dans le Maine (Mayenne, Orne, Sarthe)

L'année 2007 était la troisième et dernière année d'un programme pluriannuel de prospection thématique portant sur les vestiges de la sidérurgie ancienne dans le Maine. Cette recherche, entamée dans le cadre d'un DEA, était au départ centrée sur l'agglomération antique de Jublains (Mayenne). Les investigations menées dans le cadre d'une thèse de doctorat de l'Université de Tours, engagée sous la direction d'Alain Ferdière en octobre 2004, ont été étendues à l'ensemble du département de la Mayenne et à une partie de l'Orne et de la Sarthe.

L'application systématique de méthodes de recherches documentaires (bibliographie, micro-toponymie, examen des photographies aériennes verticales de l'IGN, enquête orale et écrite) ont permis d'établir un inventaire informatisé comptant à l'heure actuelle plus de 800 indices de sites dans la zone d'étude. Les vérifications de terrain et les prospections en milieu boisé menées en collaboration avec Michel Hubert, ont permis de visiter plus des deux tiers de ces indices et d'enregistrer près de 500 sites liés à la métallurgie du fer. Ces travaux ont donné lieu à la déclaration de 473 sites auprès des services régionaux de l'archéologie, dont 89 pour l'année 2007.

Ce travail arrive maintenant à son terme. Nous possédons une cartographie précise et la plus exhaustive possible des sites de production du fer ancien de la partie occidentale de la province du Maine. Quatorze zones de production ont été cernées. Malgré le faible nombre de sites datés avec certitude (moins de 15 %), il apparaît que la période romaine est celle de l'apogée de la production du fer par la méthode directe dans la région. Toutefois, la diachronie des activités est très forte. Le plus ancien vestige de la métallurgie du fer est une scorie piégée découverte à l'orée de la forêt de Sillé (Sarthe) datée par radiocarbone des IV^e-III^e siècles avant J.-C. À l'opposé, dans les zones de la Ferrière-aux-Étangs (Orne) et du sud de la Mayenne, la majorité des amas de réduction est attribuable à l'époque médiévale.

L'analyse et la synthèse de ces trois années de travaux de terrain feront l'objet d'un mémoire de thèse qui devrait être soutenu avant la fin de l'année 2008.

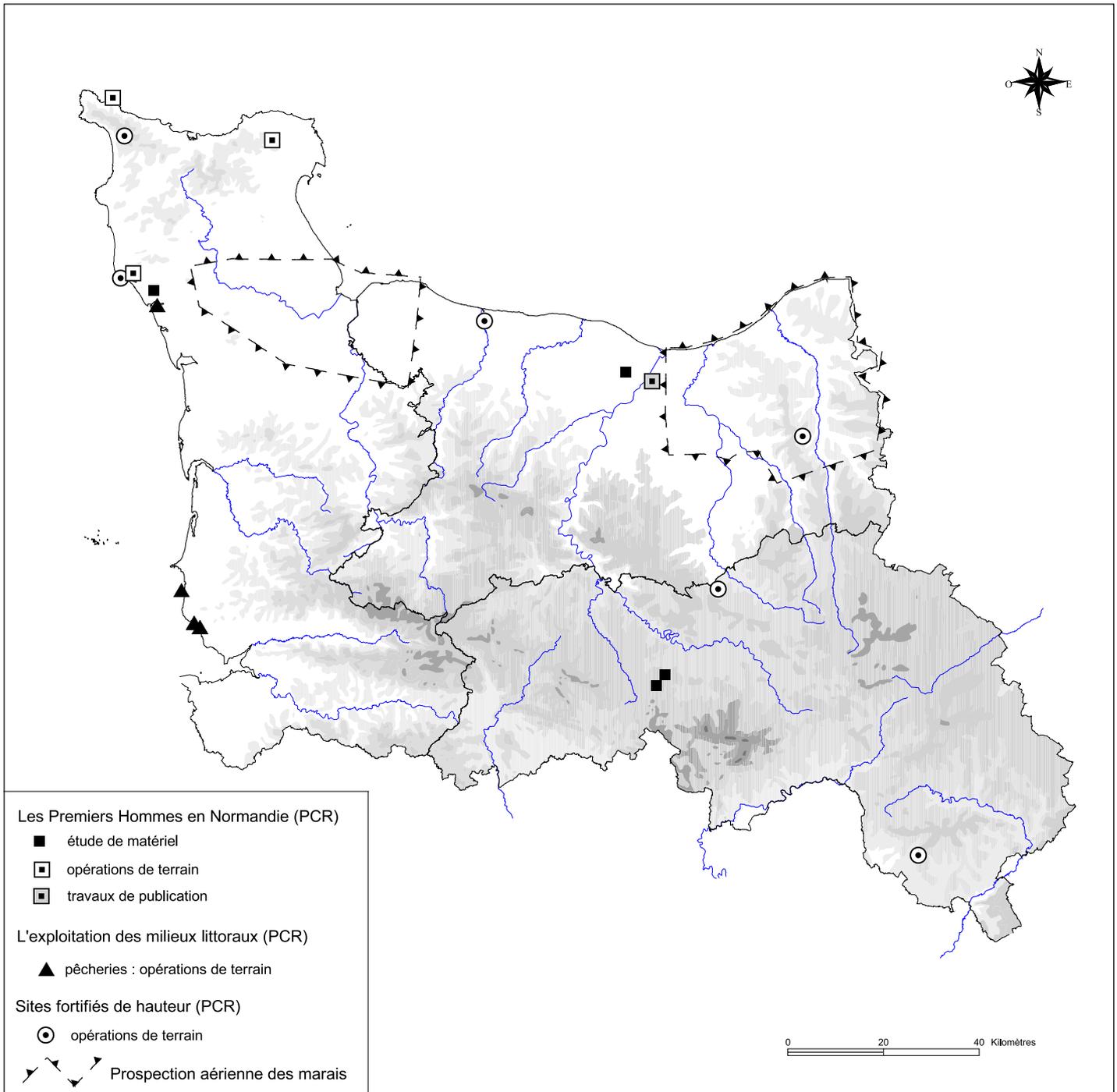
Florian SARRESTE

BASSE-NORMANDIE OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Carte des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7



BASSE-NORMANDIE
OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

**BILAN
 SCIENTIFIQUE**

Tableaux des opérations

2 0 0 7

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opér.	Epoque	
1	L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie	BILLARD Cyrille (SRA)	PCR	MUL	*
2	Les Premiers Hommes en Normandie	CLIQUET Dominique (SRA)	PCR	PAL	*
3	Les sites fortifiés protohistoriques de hauteur en Basse-Normandie	DELRIEU Fabien (SRA)	PCR	MUL	*
4	Prospection aérienne des marais de la Dives, marais du Cotentin et du Bessin	HULIN Guillaume (BÉN)	PRD	MA-MOD-CON	*

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

* rapport consultable au service

▮ opération en cours

BASSE-NORMANDIE OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie
Projet collectif de recherche

MULTIPLE



Fig. 69- Photographie aérienne du secteur de CHAMPEAUX, « les Falaises » à l'est et « Sol-Roc » à l'ouest (cliché IGN 1992).

En 2007, le PCR sur l'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie a eu deux objectifs majeurs :

- en premier lieu, achever par des sondages la prise d'informations sur le terrain pour les sites principaux que sont les pêcheries du début du Bronze ancien de Saint-Jean-le-Thomas et celles du haut Moyen Âge de Champeaux, « Les Falaises » ;
- en second lieu, entreprendre les dernières analyses importantes déjà pour la plupart engagées (bois, restes de poissons, C14 et dynamique des formations littorales).

Les travaux de relevés GPS ont été également étendus à toute la zone de Saint-Jean-le-Thomas et Champeaux,

et ont permis d'observer de nouvelles structures, probablement de lestage de bateaux, présentant un véritable intérêt pour l'histoire commerciale et maritime de cette côte. La totalité des structures circulaires ont été relevées, soit au total une quarantaine. L'une d'entre elles, constituée d'un cercle de pieux, a été datée de l'Antiquité par datation C14.

Une nouvelle réflexion sur les pêcheries de la fin du Moyen Âge et de l'époque Moderne a commencé avec l'identification quasi-systématique de structures en bois sur les installations du site de Sol-Roc à Champeaux. De façon relativement imprévue, le secteur de Saint-Pair-sur-Mer nous a offert une opportunité que nous n'avions pas crue envisageable : celle d'appréhender la



Fig. 70 - Fouille d'une section du bras sud de la pêcherie de la plage Saint-Michel à SAINT-JEAN-LE-THOMAS.

chronologie longue sur un site de pêcheries anciennes, exploitées et entretenues jusqu'à aujourd'hui. À l'origine, il revient à F. Marette d'avoir attiré notre attention sur la pêcherie Bonnemé à Kairon plage, commune de Saint-Pair. Il s'agit d'une pêcherie en pierre classique, en forme de V, dont le mur en pierres sèches a réutilisé des boulets en granite qui ont probablement été façonnés lors de la guerre de Cent ans. Des pieux qui apparaissent dans la masse de l'empierrement correspondent à une phase de fonctionnement antérieure à la construction de cette digue de pierres. Mais la découverte principale est celle des vestiges d'une pêcherie uniquement en bois et dont le plan est décalé par rapport à la pêcherie en pierres. Sa datation dendrochronologique a pu être assurée grâce une séquence de 170 cernes : deux principales dates d'abattage ressortent de cette étude : l'une entre 1054 et 1074, la seconde entre 1119 et 1137.

Ces résultats illustrent l'intérêt des travaux d'analyses des bois engagés par Vincent Bernard et Yannick Ledigol. Nous disposons aujourd'hui d'un ensemble de datations dendrochronologiques pour l'ensemble des sites d'époque médiévale, y compris les pêcheries des Falaises à Champeaux, datées de la fin du VI^e siècle et dont la courbe a pu être corrélée avec la séquence

de l'abbaye de Landévennec dans le Finistère. C'est également le cas de la pêcherie de Saint-Lô d'Ourville, fouillée dans le havre de Portbail, dont la date d'abattage des bois se situe en 978. Parallèlement, des campagnes d'échantillonnage de troncs subfossiles en chêne se poursuivent, comme par exemple dans une tourbière littorale à Saint-Pair-sur-Mer, dans le but d'améliorer les références régionales pour les périodes plus anciennes.

Un travail d'exploitation des sources écrites et photographiques a également commencé. Le dépouillement des photos aériennes de l'IGN ou réalisées lors d'autres survols a été précieux pour compléter le plan général des pêcheries de Champeaux, dont l'environnement a considérablement changé depuis les années 1960. Parallèlement, des recherches bibliographiques et d'archives ont été engagées pour les périodes médiévales, modernes et contemporaines. Ce travail devrait aboutir à un inventaire des pêcheries de Basse-Normandie à la fin de l'époque Moderne.

Cyrille BILLARD, Vincent Bernard, André BOUFFIGNY,
Gilles LAISNÉ, Yannick LEDIGOL, Alain L'HOMER
et Sophie QUÉVILLON



Fig. 71 - PORTBAIL. Débitage Levallois.

Ces travaux apportent leur concours à la connaissance des modes de vie des Néandertaliens d'Europe occidentale dans un cadre environnemental et chronologique de plus en plus précis.

Parallèlement, l'activité de terrain a été plus importante cette année, tant au plan des opérations de fouilles que des prospections.

Enfin, comme l'an passé, parmi les points forts des activités conduites en 2007, figure la mise en place d'une cartographie vectorisée relative aux matières premières potentiellement utilisables par les pré-et protohistoriques (A. Ropars, J.-P. Coutard et D. Cliquet). Le travail sera poursuivi en 2008 et complété par la collecte de matières premières suivant un protocole bien établi, visant à la constitution d'une lithothèque, pour la Basse-Normandie.

Une nouvelle fois, les sondages programmés à Rânes ont dû être reportés en raison des intempéries (sol gorgé d'eau toute l'année).

Parmi les axes de recherches privilégiés figure depuis maintenant six ans la constitution d'un cadre chronologique fondé sur les méthodes physiques. Cette année encore, nous avons pu compléter notre information à la faveur d'un important terrassement effectué dans la carrière de Tourville-la-Rivière (Seine-Maritime), site majeur pour le Pléistocène moyen et supérieur de la vallée de la Seine. Ce site a livré à Gérard Carpentier, qui a assuré le suivi des travaux, de nombreux vestiges de faune et des artefacts lithiques qui avaient motivé la conduite de trois importantes campagnes de fouilles dirigées par Luc Vallin (SRA Nord-Pas-de-Calais) entre 1982 et 1984. Le principal horizon archéologique est estimé à environ 200 000 ans, soit sub-contemporain du site de Ranville, récemment étudié.

Toujours pour les périodes anciennes, plusieurs opérations ont pu être menées dans des espaces géographiques diversifiés :

- à Barneville (Manche), un sondage a été pratiqué dans une paléo-plage rapportable sur base altimétrique et chronostratigraphique au stade isotopique 9 (?). Cette plage a livré quelques artefacts (galet aménagé en schiste, éclats et outils en silex). Ceux-ci constituent le plus ancien témoignage d'occupation de Basse-Normandie avec l'éclat de façonnage de biface collecté en sondage à Gatteville ;

- à Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Seine-Maritime), le niveau archéologique fouillé durant l'été 2005 a fait l'objet d'une seconde campagne. Si aucune structure tangible n'a été mise au jour, de nombreux groupements de petits éléments et d'esquilles pourraient témoigner de postes de débitage, de façonnage et d'entretien des outils. La série lithique (en cours d'analyse) comprend plusieurs milliers de pièces lithiques où figurent des éléments de chaînes opératoires de débitage et de façonnage, et quelques outils dont des bifaces. Par ailleurs, le niveau archéologique a livré de rares pièces de faune mal conservées ;

- à Digulleville (Manche), des artefacts avaient été mis au jour par l'implantation de réseaux. Ces objets lithiques se rapportaient, fait exceptionnel, à l'Acheuléen. Les travaux envisagés par la commune (rectification d'un virage) ont motivé la conduite d'un sondage visant à préciser l'état sanitaire de ce site où s'était implantée une carrière de granite et de « tuf » (granite arénisé). Plusieurs niveaux d'occupations ont pu être reconnus. L'intérêt majeur de cette opération réside dans la grande diversité des roches locales, autres que le silex, mises en œuvre par les Paléolithiques (grès, granite, quartz, micro-granite, diorite, dolérite). Toutes ces matières premières proviennent d'un environnement proche, le

littoral de l'époque (utilisation de galets). Ces occupations pourraient se rapporter à l'avant-dernier interglaciaire et au début de l'avant-dernière glaciation (vers 200 000 / 180 000 ans ?)

Si les témoignages du Paléolithique inférieur s'avèrent peu nombreux en Basse-Normandie, l'année 2007 apporte de nouveaux éléments sur les cultures des premiers peuplements. La découverte sur une ancienne terrasse de l'Orne à Biéville-Beuville (Calvados) de pièces bifaciales confectionnées sur masse centrale dans du silex et dans du grès illustre une nouvelle fois les périodes anciennes et surtout la mise en œuvre de grès allochtones. Des sondages devront être tentés afin de préciser le contexte chronostratigraphique de cette industrie.

Notre activité s'est aussi portée sur les peuplements du Paléolithique moyen, notamment avec l'examen des séries collectées à Rânes depuis les années 1970 (Collection ancienne, Orne), la reconnaissance d'un niveau moustérien à Portbail (Manche) et la fouille d'une occupation moustérienne à Saint-Pierre-Eglise.

Les mobiliers collectés à Rânes (Orne) présentent les mêmes caractéristiques que le matériel issu de la fouille du site de Saint-Brice. Si les modules s'avèrent plus importants, la série apparaît constituée de bifaces, de pièces bifaciales partielles et de racloirs à retouche bifaciale.

L'érosion des rivières qui débouchent dans le havre de Portbail (Manche) met au jour diverses structures historiques, et fait plus rare, préhistoriques. C'est un niveau d'occupation du Paléolithique moyen qui a été ici mis en évidence. L'assemblage comporte, outre un biface, de nombreux produits de débitage où la méthode Levallois est attestée. L'intérêt de cette découverte apparaît multiple, du fait de la rareté des occupations paléolithiques dans le centre de la Manche et par la présence d'une pièce bifaciale.

Enfin, la découverte d'une grande pièce bifaciale pour le gisement de Saint-Pierre-Eglise / Clitourps avait suscité notre intérêt du fait de la rareté des « faciès » à outils bifaciaux dans le Cotentin et justifié une campagne de sondages visant à préciser la localisation d'un éventuel

site de production. Par ailleurs, rappelons que le Cotentin « continental » n'a livré jusqu'alors que peu de vestiges, hormis quelques pièces trouvées hors contexte (Bricquebec, Auderville). Les sondages effectués à Saint-Pierre-Eglise en 2006 avaient révélé la conservation partielle de niveaux d'occupation rapportables au Paléolithique moyen.

La campagne de fouille conduite en 2007 a permis de mettre en évidence l'existence d'une nappe de vestiges correspondant à une implantation sur un sommet topographique, le Mont-Etolan. Si les niveaux superficiels ont été démantelés, les implantations dans les dépressions du substrat constitué d'un conglomérat du Trias ont été préservées.

Les observations conduites en 2007 confirment celles de 2006, à savoir un âge tardif pour ces industries (post-stade 5). Les apports principaux de la fouille consistent :

- en la mise en évidence, à l'intérieur des terres, d'un gisement à pièces bifaciales du Paléolithique moyen, « faciès » rarissime en Cotentin,
- dans la mise au jour d'une occupation rapportable au dernier Pléniglaciaire,
- et dans la mise en œuvre de matières premières locales autres que le silex (grès, quartz, conglomérat du substrat).

Par rapport aux objectifs que nous nous étions fixés, deux opérations n'ont pu être menées à bien en raison des conditions atmosphériques. Cependant, le bilan de l'année 2007 s'avère une nouvelle fois très positif avec la conduite de trois opérations de terrain menées parallèlement aux travaux de post-fouille et de publication.

Les objectifs pour 2008 seront aussi ambitieux que ceux de 2007. Parallèlement à la poursuite des études portant sur les sites fouillés dans le but de proposer une synthèse portant sur l'ensemble de la Normandie, nous envisageons d'achever la fouille du site de Saint-Pierre-Eglise / Clitourps (Manche), de procéder aux sondages sur le gisement de Rânes (Orne) et de tenter un décapage intégral du niveau d'occupation du Paléolithique final d'Ouilly-le-Tesson (Calvados).

Dominique CLIQUET
pour l'ensemble des acteurs du PCR

MULTIPLE

Les sites fortifiés protohistoriques de hauteur en Basse-Normandie Projet collectif de recherche

Contrairement aux autres régions du Nord de la France, la Basse-Normandie n'a jamais connu d'intérêt particulier pour les sites fortifiés protohistoriques. Même au plus fort de l'engouement suscité par les découvertes des sites de la Guerre des Gaules à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, rares sont les archéologues locaux qui se sont véritablement investis dans l'étude de ces sites. Devant la multiplication des opérations récentes sur ce type de site (fouilles programmées de Saint-Pierre-des-

Iffs / Saint-Désir « Le Castellier » (Calvados) par Pierre Giraud, Merri « Le Camp de Bierre » (Orne) par Fabien Delrieu et Banville « La Burette » (Calvados) par Gwenolé Kerdivel, diagnostic à Exmes « le Bourg » (Orne) par Cyril Marcigny), il est apparu logique et nécessaire de structurer la réflexion à l'échelle régionale dans le cadre d'un Projet collectif de recherche.

Cette première année de recherche a été particulièrement

active, de nombreux sites ont pu être documentés que ce soit par de simples visites de repérage, par des relevés ou par des opérations de sondages et de fouilles. Le corpus établi en 2006 a été affiné et complété qualitativement. Plusieurs sites vérifiés ont également été retirés de la base de données suite à des vérifications de terrain, du fait de l'absence de structure défensive observable.

D'un point de vue scientifique, les opérations de fouilles et de sondages ont permis de renouveler la problématique sur les sites de hauteur protohistoriques aussi bien au niveau de leur fonction, de leur morphologie que de leur attribution chronologique.

Les sondages conduits à Igé « Le Crochemélier » (Orne) ont ainsi permis de confirmer la chronologie du site. Suite aux découvertes du Dr. Jousset en 1866, il avait été possible d'attribuer ce petit éperon barré aux phases moyenne et récente du Bronze final. L'opération de 2007 a affiné cette attribution chronologique en la recentrant sur le Bronze final 3b. Des structures domestiques (bâtimens sur poteaux ou sur tranchée de fondation, fosses...) ont également été mises au jour pour cette phase chronologique.

La coupe du rempart n° 2 de Merri « Le Camp de Bierre » (Orne) a permis de documenter la structure de ce système défensif. Un rempart à masse argileuse et à poutrage interne était ainsi associé à une palissade sommitale implantée dans une tranchée. Ce barrage était précédé d'un fossé qui a été condamné à la fin du second âge du Fer. La chronologie même de ce système défensif devrait pouvoir être établie avec des datations 14C sur les poutres calcinés du rempart et sur les pieux de la palissade. Ces données viennent compléter les résultats des fouilles conduites en 2005 et 2006 qui avaient vu la mise en évidence de 2 phases d'occupation distinctes centrées sur le Bronze final et la fin du 1^{er} âge du Fer.

L'opération conduite récemment (mois de novembre) sur le cap de Carteret dans la Manche a mis en évidence deux occupations distinctes (Néolithique Moyen et Bronze ancien) qui prennent place à l'extrémité de ce promontoire de schiste.

L'éperon barré de Vauville « La Lande à Carnet » (Manche) a pu être étudié à la suite d'un sondage mené sur le système défensif. Cette opération a permis de documenter le rempart parementé et le comblement du fossé. Il semble que l'abandon du site ait suivi de peu sa construction. Faute de mobilier datant, l'attribution chronologique de cette fortification reste à établir.

L'éperon du « Mont Cavalier » à Commes (Calvados) n'était connu que par son impressionnant rempart de barrage et la découverte de mobilier gallo-romain. L'opération de sondages réalisée dans le cadre de ce PCR a permis de reconnaître un fossé à l'avant de ce rempart et surtout une enceinte de contour. Une chaussée de galet de belle facture, mise au jour dans trois tranchées, longe ce système défensif. Les traces d'une occupation précoce du site (Néolithique ?) ont été repérées. Dans la partie occidentale de l'éperon, un lot important de mobilier céramique de la fin du premier âge du Fer témoigne d'une installation à cette période. L'enceinte, la chaussée et au moins une phase du rempart de barrage ont pu être attribuées à La Tène finale.

La campagne de fouille sur l'*oppidum* du Castellier à Saint-Désir (Calvados) a révélé un quartier de l'agglomération compartimenté par un petit réseau de fossés et de palissades. Plusieurs phases ont pu être mises en évidence dont une première consacrée au stockage de céréales et d'autres à des activités artisanales (forge et peut-être ateliers de potier). La densité de vestiges confirme le caractère pré-urbain du site, jusqu'alors connu uniquement par son enceinte de contour.

Ces différentes occupations sont venues compléter les données chronologiques identifiées lors du travail préparatoire. Les grandes phases d'occupation des sites de hauteur alors mises en évidence ont été confirmées par ces opérations : Néolithique Moyen (Cap de Carteret, Commes ?), Bronze final (Merri, Igé, Vauville ?), Hallstatt D (Commes, Merri) et Tène finale (Commes et Merri). Sur ce point et pour cette première année de recherche, il semble que l'objectif initial de documenter les attributions chronologiques de plusieurs de ces sites ait été atteint.

Fabien DELRIEU et Pierre GIRAUD

Prospection aérienne des marais bas-normands : Marais de la Dives et Marais du Cotentin et du Bessin

MOYEN ÂGE
MODERNE
CONTEMPORAIN

La prospection aérienne 2007 menée sur les deux plus importants marais bas-normands s'inscrit dans la continuité de l'opération engagée en 2006. Avec un total de 7 vols, une couverture globale de l'ensemble des zones d'étude a été réalisée avec une densification sur les marais du Bessin. Les vols ont été volontairement étalés tout au long de l'année afin de diversifier les conditions de lisibilité sur ces terroirs somme toute peu favorables aux recherches aériennes. Un total de 38 entités a pu être prospecté.

Les indices de sites repérés sur ces secteurs sont marqués en majeure partie par des indices de type microrelief. Au terme des deux années de prospection-inventaire, il apparaît clairement que les conditions les plus propices apparaissent lorsque les marais sont partiellement inondés et avec une lumière rasante suffisamment forte. Un contrôle quasi-systématique au sol des structures prospectées a également été réalisé. Fait particulièrement marqué sur les marais du Cotentin et du Bessin, les indices de sites découverts



Fig. 72 - ISIGNY-SUR-MER, Rupalley. Habitat aristocratique.

sont principalement situés à la transition entre le haut et le bas-pays. Bien que les éléments de datation soient minces, la majorité des entités archéologiques est à rattacher aux périodes médiévale, moderne voire contemporaine.

Pour ce qui est de la nature des vestiges, deux grands ensembles ressortent sur les marais du Cotentin et du Bessin avec d'une part les sites liés à l'exploitation des marais et d'autre part les sites liés à la défense et au contrôle du franchissement des marais. Le secteur d'Isigny s'est révélé particulièrement riche avec notamment plusieurs hogues associables aux salines connues jusqu'au XIX^e siècle. Un corps de garde permettant le franchissement de la Vire a également pu être identifié. Seuls deux pans de murs sont encore en élévation. Au lieu-dit « Rupalley », un habitat aristocratique ainsi qu'un important enclos quadrangulaire ont été survolés. Leur contemporanéité n'a pas pu être établie mais il est indéniable que ce site servait au contrôle du gué du « Petit Vey ». Sur une

avancée dans les marais de Colombières, un ensemble de microreliefs particulièrement bien conservés a été découvert. Bien qu'aucune mention dans les textes n'ait été trouvée, la position stratégique de ce site en fait également un site de contrôle des marais évident. Enfin, une élévation de terre entourée par les marais sur la commune du Hommet-d'Arthenay pourrait correspondre à l'implantation du château du Hommet.

Les marais de la Dives ont révélé des types de structures préférentiellement associables à de l'habitat (Hotot-en-Auge, Putot-en-Auge, Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, Cléville). On notera notamment la découverte d'un double enclos quadrangulaire imbriqué sur Putot-en-Auge en bordure immédiate des marais ainsi que trois talus concentriques ceinturant la butte du « Bois l'Abbé » sur Basseneville.

Guillaume HULIN, Stéphanie NORMANT
avec la collaboration d'Anne ROPARS

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Bibliographie régionale

2 0 0 7

GÉNÉRALITÉS ou PERIODES MULTIPLES

Carpentier et al. 2007 : CARPENTIER (V.), GHESQUIÈRE (E.), MARCIGNY (C.)- *Archéologie en Normandie*. Rennes : Éditions Ouest-France-Inrap, 2007. 127 p. (Collection Histoire).

Delrieu, Desloges 2007 : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne, 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. 143 p.

Ghesquière 2007 : GHESQUIÈRE (E.)- Le diagnostic archéologique sur l' Autoroute A.88, section Falaise - Argentan. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, t. CXXVI, n°3-4, 2007, p.8-28.

Jeanne et al. 2007 : JEANNE (L.), DUCLOS (C.), LE GAILLARD (L.)- Prospections diachroniques, Nord-Cotentin. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 12, 2007. p.41-42.

Marcigny, Bostyn 2007 : MARCIGNY (C.), BOSTYN (F.)- La fin du XXe siècle : naissance de l'archéologie préventive. *In* : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 32-33.

Marcigny et al. 2007 : MARCIGNY (C.), GHESQUIÈRE (E.), GALLOUIN (E.), VIPARD (L.)- Archéologie d'un site de hauteur de l'Orne, l'éperon d'Exmes. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, t. CXXVI, n°3-4, 2007, p. 65-78.

Marcigny et al. 2007 : MARCIGNY (C.), CARPENTIER (V.), GHESQUIÈRE (E.)- La première année de recherche du projet collectif de recherche (2005) : "Archéologie, Histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)". *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, 2007, p.44-47.

Marcigny et al. 2007 : MARCIGNY (C.), GHESQUIÈRE (E.), JUHEL (L.)- L'abri sous roche de "La Jupinerie" à

Omonville-la-Petite. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 12, 2007, p.14-21.

Morand 2007 : MORAND Fabrice, DELRIEU (F.) collab, ZAOUR (N.) collab.- Prospection archéologique en forêt de Bellême. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, t. CXXVI, n°3-4, 2007, p. 29-47.

San Juan, Watté 2007 : SAN JUAN (G.), WATTÉ (J.P.)- Le Muséum du Havre et la Société géologique de Normandie témoins privilégiés de la recherche préhistorique en Normandie. *In* : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 25-30.

Vilgrain-Bazin 2007 : VILGRAIN-BAZIN (G.). - Les occupations littorales du Nord-Cotentin : prospections diachroniques. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 12, 2007, p.42-43.

PALÉOLITHIQUE

Cliquet 2007 : CLIQUET (D.). Approvisionnement en matières premières lithiques et végétales, et en ressources alimentaires en Normandie (France) entre le stade 7 et la stade 3. *In* : MONCEL (M.-H.), MOIGNE (A.-M.), ARZARELLO (M.), PERETTO (C.)- *Aires d'approvisionnement en matières premières et aires d'approvisionnement en ressources alimentaires : approche intégrée des comportements. Actes du XVe congrès mondial de l'UISPP, Lisbonne, 4-9 septembre 2006*. Oxford : Archaeopress, 2007, p. 93-102. (BAR International Series ; 1725).

Cliquet et al. 2007 : CLIQUET (D.), LAUTRIDOU (J.-P.), CASPAR (J.-P.), LASSEUR (E.), LORREN (P.), MERCIER (N.), RIVARD (J.-J.)- Et si ce n'était pas Néandertal ? Les ateliers bifaciaux de "l'Espace d'Écouché" (Orne, France), il y a environ 40 600 ans. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, t. CXXVI, n° 3-4, 2007, p. 49-63.

Cliquet 2007 : CLIQUET (D.)- Préhistoire ancienne : les

chasseurs-cueilleurs du Paléolithique au Mésolithique. In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 13-35.

Cliquet, Lorren 2007 : CLIQUET (D.), LORREN (P.).- Industrie acheuléenne, Commeaux, Argentan. In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 20-21.

Cliquet, Rivard 2007 : CLIQUET (D.), RIVARD (J.J.).- Le Paléolithique moyen de l'espace Rânes-Écouché. In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 22-23.

Cliquet, Leportier 2007 : CLIQUET (D.), LEPORTIER (J.).- Le biface traingulaire de Montgaroult. In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 26.

Cliquet et al. 2007 : CLIQUET (D.), LAUTRIDOU (J.P.), MERCIER (N.), RIVARD (J.J.), LORREN (P.).- Les derniers Néandertaliens de la région de Rânes. In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 27.

Cliquet et al. 2007 : CLIQUET (D.), PRUVOST (P.), PAPIILLON (J.).- Le Paléolithique supérieur final de la vallée de l'Avre. In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 30-31.

Cliquet, Papillon 2007 : CLIQUET (D.), PAPIILLON (J.).- Le Mésolithique final du canton de Carrouges. In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 34-35.

Piel-Desruisseaux 2007 : PIEL-DESRUISSEAU (J.L.).- *Les éclats de Néanderthal. Chez les artisans de la préhistoire*. Collection Quai des Sciences. Dunod édition, 200 p.

NÉOLITHIQUE

Bedault, Hachem 2007 : BEDAULT (L.), HACHEM (L.).- L'élevage et la chasse dans la société néolithique. In : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum

d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 61.

Billard 2007 : BILLARD (C.).- L'habitat néolithique de Colombelles « Le Lazzaro » (Calvados). In : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 55.

Billard 2007 : BILLARD (C.).- Les pratiques funéraires au Néolithique ancien. In : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 72-77.

Chancerel 2007 : CHANCEREL (A.).- La sépulture à entrée latérale de la Table au Diable à Passais-la-Conception. In : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 146.

Chancerel 2007 : CHANCEREL (A.).- Le mégalithisme des Iles Chausey. In : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 148.

Clément-Sauleau, Ravon 2007 : CLÉMENT-SAULEAU (S.), RAVON (E.).- La céramique du Néolithique ancien. In : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 62-63.

Desloges 2007 : DESLOGES (J.).- De la mine à la hache. In : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 117-123.

Desloges 2007 : DESLOGES (J.).- L'homme et le milieu : les comportements face aux matières premières lithiques. In : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 64-71.

Desloges 2007 : DESLOGES (J.).- Les longues sépultures à l'origine des tombes monumentales. In : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 130-131.

Desloges 2007 : DESLOGES (J.).- Néolithique : les premiers agriculteurs. *In* : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 37-63.

Dietsch-Sellami 2007 : DIETSCH-SELLAMI (M.F.).- Les plantes cultivées du début du Néolithique en Normandie. *In* : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 59.

Dietsch-Sellami 2007 : DIETSCH-SELLAMI (M.F.).- L'utilisation des plantes sauvages au Néolithique dans le nord-ouest de la France : témoignages carpologiques. *In* : BESSE Marie dir.- *Sociétés néolithiques : des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques* : actes du 27e colloque interrégional sur le Néolithique, Neuchâtel, 1-2 octobre 2005. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande, 2007, p. 127-136. (Cahiers d'archéologie romande ; 108).

Dron, Le Goff 2007 : DRON (J.L.), LE GOFF (I.).- Des architectures monumentales pour les morts : mémoire et pouvoir. *In* : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 128-147.

Fromont 2007 : FROMONT (N.).- L'artisanat des anneaux en schiste à la fin du Néolithique ancien. *In* : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 70-71.

Fromont 2007 : FROMONT (N.).- Les parures en schiste : premier artisanat de l'Orne. *In* : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 41.

Ghesquière 2007 : GHESQUIÈRE (E.).- Un site du Néolithique moyen à Argentan : le Grand Beaulieu. *In* : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 56-57.

Ghesquière, Marcigny 2007 : GHESQUIÈRE (E.), MARCIGNY (C.).- « Les derniers hommes libres » : la question de la colonisation danubienne et du devenir des derniers chasseurs-cueilleurs. *In* : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 44-49.

Ghesquière, Marcigny 2007 : GHESQUIÈRE (E.), MARCIGNY (C.).- La ruée vers l'Ouest : la maison, le village et la vie quotidienne. *In* : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 50-63.

Ghesquière, Marcigny 2007 : GHESQUIÈRE (E.), MARCIGNY (C.).- Les nouvelles formes de l'habitat et l'ouverture du territoire. *In* : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 93-111.

Juhel et al. 2007 : JUHEL (L.), GHESQUIÈRE (E.), MARCIGNY (C.), CASPAR (J.-P.) collab., CLÉMENT-SAULEAU (S.) collab., LESPEZ (L.) collab.- L'abri sous roche Néolithique moyen de la Jupinerie (Omonville-la-Petite, Manche). *Internéo*, 6, 2007, p. 55-66.

Juhel, Marcigny 2007 : JUHEL (L.), MARCIGNY (C.).- les occupations de l'abri-sous-roche de la Jupinerie à Omonville-la-Petite (50). *Le Viquet*, n°157, 2007, p. 25-26.

Lepaumier et al. 2007 : LEPAUMIER (H.), MARCIGNY (C.), CLÉMENT-SAULEAU (S.), GHESQUIÈRE (E.).- Histoire et déboires d'un mégalithe : l'exemple du monument de la Hogue à Fontenay-le-Marmion (Calvados). *In* : *Un siècle de construction du discours scientifique en préhistoire* : XXVe Congrès préhistorique de France, Avignon, 21-25 sept. 2004. Société préhistorique française, 2007. vol. 2, p. 249-264.

Lespez 2007 : LESPEZ (L.), CLET-PELLERIN (M.) collab.- Comment retrouver les paysages du Néolithique. *In* : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 34-41.

Marcigny 2007 : MARCIGNY (C.).- Hommes ou Dieux figés dans la pierre : les menhirs. *In* : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 149.

Marcigny et al. 2007 : MARCIGNY (C.), GHESQUIÈRE (E.), CLÉMENT-SAULEAU (S.), GAUMÉ (E.), GIAZZON (D.), AUBRY (B.).- Premières occupations néolithiques dans le sud de l'Orne et le nord de la Sarthe. *In* : AGOGUE (O.) dir., LEROY (D.) dir., VERJUX (C.) dir.- *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale* : actes du 24e colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 19-21 novembre 1999. Tours : F.E.R.A.C.F. 2007, p. 95-114. (Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France ; 27).

Marcigny 2007 : MARCIGNY (C.)- La Normandie au Néolithique. In : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p.19-23.

Marcigny et al. 2007 : MARCIGNY (C.), DESLOGES (J.), GHESQUIÈRE (E.)- De la mine à la hache : les minières de silex de Ri-Ronai. In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 50-51.

Marcigny et al. 2007 : MARCIGNY (C.), GHESQUIÈRE (E.), GIAZZON (D.)- Une grande enceinte à Goulet. In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 58.

Prost 2007 : PROST (D.)- La circulation des poignards pressigniens. In : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 124-127.

San Juan et al. 2007 : SAN JUAN (G.), GHESQUIÈRE (E.), FONTUGNE (M.), FROMONT (N.), GALLOUIN (E.)- Une enceinte fortifiée du troisième millénaire avant J.C. à Basly dans le Calvados : résultats préliminaires. In : AGOGUE (O) dir., LEROY (D.) dir., VERJUX (C.) dir.- *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale* : actes du 24e colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 19-21 novembre 1999. Tours : F.E.R.A.C.F, 2007, p.327-348. (Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France ; 27).

Verron 2007 : VERRON (G.)- Un monument funéraire complexe du Néolithique moyen à Vierville. In : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 139-142.

AGES DES MÉTAUX

Baudry 2007 : BAUDRY (A.)- L'élevage et l'alimentation à la fin de l'âge du Bronze et au premier âge du Fer dans l'Ouest de la France. Approche archéozoologique de quelques sites normands. *Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, bulletin 4, p. 45-46.

Besnard-Vauterin 2007 : BESNARD-VAUTERIN (C.C.)- Une ferme de la fin de l'époque gauloise à Neuville-près-Sées, « Les Ruisseaux ». In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne,

Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 74-75.

Besnard-Vauterin 2007 : BESNARD-VAUTERIN (C.C.), BESNARD (M.) collab, CORDE (D.) collab, FERET (L.) collab.- Un habitat de la fin de la période gauloise et un sanctuaire du Haut-Empire à Nécy (Orne) "La Martinière" : présentation liminaire. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, t. CXXVI, n°3-4, 2007, p. 117-128.

Billard, Bernard 2007 : BERNARD (V.), BILLARD (C.)- Archéologie des pêcheries sur le littoral du département de la Manche. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 12, 2007, p.28-29.

Brun et al. 2007 : BRUN (P.), GHESQUIÈRE (E.), MARCIGNY (C.)- Le dépôt de casques de Bernières d'Ailly (Calvados) et la fonction sociale de l'armement défensif du XIV^e au VI^e s. av. J.-C. *Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, bulletin 4, p. 41.

Carozza, Marcigny 2007 : CAROZZA (L.), MARCIGNY (C.)- *L'âge du Bronze en France*. Paris : La Découverte, 2007. 155 p.

Delrieu 2007 : DELRIEU (F.)- Âges des métaux : le temps du métal, de l'agriculture et des fortifications. In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 65-93.

Delrieu 2007 : DELRIEU (F.)- Le camp de Bierre à Merri (Orne) : une fortification de la fin du 1^{er} âge du Fer. *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, n° 25, p. 5-8.

Delrieu 2007 : DELRIEU (F.)- Le site du Camp de Bierre à Merri (Orne). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, t. CXXVI, n°3-4, 2007, p. 79-105.

Gallouin et al. 2007 : GALLOUIN (E.), GHESQUIÈRE (E.), MARCIGNY (C.)- Exmes : cité gauloise ? In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 77.

Germain-Vallée 2007 : GERMAIN-VALLÉE (C.), GIRAUD (P.) collab., DURAND (R.) collab.- L'enclos funéraire de l'âge du Bronze de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados, Basse-Normandie). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 104, n° 3, p. 565-581.

Germain-Vallée 2007 : GERMAIN-VALLÉE (C.)- Une enceinte de plaine du Hallstatt D à Saint-Martin-de-Fontenay (14). *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, n° 25, p. 25-26.

Giraud 2007 : GIRAUD (P.)- L'oppidum du « Castellier » à Saint-Désir / Saint-Pierre-des-Ifs (14). *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, n° 25, p. 21-24.

Giraud 2007 : GIRAUD (P.).- Fontenay-le-Marmion « La Grande Pièce ». L'occupation de l'âge du Bronze. *Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, bulletin 4, p. 16-17.

Giraud 2007 : GIRAUD (P.), RIQUIER (C.), BAUDRY (A.), GAUDIN (L.).- L'habitat bronze final / Hallstatt ancien de « la Grande Pièce » à Fontenay-le-Marmion (Calvados). *Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, bulletin 4, p. 46-47.

Hincker 2007 : HINCKER (V.).- Les fermes protohistoriques et antiques de Buré. In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 76.

Jeanne et al. 2007 : JEANNE (L.), LE GAILLARD (L.), CARPENTIER (V.), DUCLOS (C.), GHESQUIÈRE (E.), MARCIGNY (C.).- Un atelier de bouilleur de sel gaulois (-120 / - 58 av. J.C). *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, 2007, p.30-31.

Le Goff et al. 2007 : LE GOFF (E.), AUXIETTE (G.), LE GOFF (I.), BOULESTIN (B.) collab., CHEREL (A-F.) collab., PILET-LEMIERE (J.) collab.- Manifestations et pratiques culturelles au sein des habitats et du territoire laténien de la « ZAC Object'Ifs Sud » à Ifs (Calvados) : un exemple de l'Ouest de la Gaule. In : *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges : Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer* : Actes du XXIX^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Bienne, 5-8 mai 2005). Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, vol 2, p. 579-584.

Lepaumier 2007 : LEPAUMIER (H.).- Cerisé, « parc d'activité » : une nécropole tumulaire des âges des métaux. In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 88-89.

Lepaumier et al. 2007 : LEPAUMIER (H.), CHANSON (K.), GIAZZON (D.).- La tombe à char d'Orval. *Archéopages*, Août 2007, p. 14-15.

Lepaumier 2007 : LEPAUMIER (H.).- Cerisé (61), Parc d'Activité. Une nécropole tumulaire en périphérie alençonnaise. *Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, bulletin 4, p. 24-25.

Lepaumier et al. 2007 : LEPAUMIER (H.), CHANSON (K.), GIAZZON (D.).- Orval (Manche) « Les Pleines ». Une tombe à char de la fin de La Tène ancienne, présentation préliminaire. *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, n° 25, p. 68-70.

Lorho et al. 2007 : LORHO (T.), BLANCQUAERT (G.), MALRAIN (F.).- Un inventaire national des sites ruraux du Hallstatt D3 au gallo-romain précoce. *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, n° 25, p. 41-47.

Marcigny, Ghesquière 2007 : MARCIGNY (C.), GHESQUIÈRE (E.).- L'âge du Bronze en Basse-Normandie. Bilan des travaux 2006. *Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, bulletin 4, p. 74-76.

Marcigny et al. 2007 : MARCIGNY (C.), GHESQUIÈRE (E.), KINNES (I.).- Bronze Age Cross-Channel Relations. The Lower-Normandy (France) Example : Ceramic Chronology and First Reflections. *Beyond Stonehenge. Essays on the Bronze Age in honour of Colin Burgess*. Edited by Christopher Burgess, Pete Topping and Frances Lynche. Oxbow Books 2007, p. 255-267.

Marcigny, Talon 2007 : MARCIGNY (C.), TALON (M.).- De la Normandie aux Flandres, qu'en est-il du passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer ? *Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, bulletin 4, p. 39-40.

Marcigny et al. 2007 : MARCIGNY (C.), CARPENTIER (V.), GHESQUIÈRE (E.).- La presqu'île de la Hague à l'âge du Bronze : le "Hague Dike". *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 12, 2007., p.24-27.

Marcigny 2007 : MARCIGNY (C.).- L'apport des sites du département de la Manche au programme collectif de recherche "Habitats et occupation du territoire à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer en Basse-Normandie". *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 12, 2007, p.22-23.

Noël, Salanova 2007 : NOËL (J.Y.), SALANOVA (L.).- Les campaniformes en Normandie : nouvelle symbolique et premiers métaux. In : MARCIGNY (C.) dir., GHESQUIÈRE (E.) dir., DESLOGES (J.) dir.- *La hache et la meule : les premiers paysans du Néolithique en Normandie* : exposition, Le Havre, 1 nov. 2007 - 30 mars 2008. Le Havre : Éditions du muséum d'histoire naturelle du Havre, 2007. p. 170-177.

Oudry 2007 : OUDRY (S.).- Les inhumations de la nécropole Hallstatt final de Basly (Calvados), approche biologique et sociale. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 24, 2007, p. 73-87.

Servat 2007 : SERVAT (J.).- Tombe à char à Orval (Manche). *L'Archéologue, archéologie nouvelle*, n° 90, juin-juillet 2007, p. 48-49.

Van den Bossche 2007 : VAN DEN BOSSCHE (B.).- Le mobilier céramique du Bronze final et du début du premier âge du Fer du Mont-Joly à Soumont-Saint-Quentin (Calvados) : nouvelles données. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 104, n° 1, p. 147-170.

Vernioles 2007 : VERNIOLES (J.).- Quelques nouvelles données sur les sites vitrifiés en France. *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, n° 25, p. 37-39.

GAULE ROMAINE

Baudry 2007 : BAUDRY (A.).- La faune de l'établissement rural antique de Sées « Le Grand Herbage » (Orne). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 24, 2007, p. 191-201.

Byhet 2007 : BYHET (T.).- Contribution à l'étude des portiques de rue dans les villes du Nord de la Gaule. *In* : HANOUNE Roger dir.- *Les Villes romaines du Nord de la Gaule*. Université Charles de Gaulle - Lille 3, 2007, p.422-446. (Revue du Nord. Hors série. Collection Art et archéologie, n°10).

Démarest 2007 : DEMAREST (M.).- Le mobilier métallique découvert sur le site antique de Sées « Le Grand Herbage » (Orne). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 24, 2007, p. 169-189.

Dumasy 2007 : DUMASY (F.).- Les édifices de spectacle en Gaule du Nord. De la typologie à la chronologie. *In* : HANOUNE Roger dir.- *Les Villes romaines du Nord de la Gaule*. Université Charles de Gaulle - Lille 3, 2007, p.447-465. (Revue du Nord. Hors série. Collection Art et Archéologie n°10).

Fichet de Clairfontaine, Leclerc 2007 : FICHET de CLAIRFONTAINE (F.), LECLERC (G.).- Antiquité : L'Orne gallo-romaine. *In* : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 94-115.

Jeanne et al. 2007 : JEANNE (L.), DUCLOS (C.), LE GAILLARD (L.).- Un établissement rural des I^{er} et II^{ème} siècles : le hameau Valognes à Brillevast. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 12, 2007. p.32-34.

Jeanne 2007 : JEANNE (L.).- Les traces d'une villa gallo-romaine à Benoitville : sondages archéologiques. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 12, 2007, p.34-35.

Le Gaillard 2007 : LE GAILLARD (L.).- La villa gallo-romaine de Marcéi : premier aperçu par les travaux autoroutiers. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, t. CXXVI, n°3-4, 2007, p.147-157.

Le Gaillard, Zaour 2007 : LE GAILLARD (L.), ZAOUR (N.).- Extraction et réduction du minerai de fer au I^{er} siècle après J.C. à Sées : Diagnostic archéologique dans l'enceinte de l'Hôpital Local. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, t. CXXVI, n°3-4, 2007, p.159-186.

Leclerc 2007 : LECLERC (G.).- Les sanctuaires complexes en Gaule Romaine : L'originalité du site de Macé (Orne). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, t. CXXVI, n°3-4, 2007, p.129-145.

Leclerc 2007 : LECLERC (G.).- L'établissement rural antique du Grand Herbage à Sées (Orne). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 24, 2007, p. 139-167.

Lejars, Pernet 2007 : LEJARS (T.), PERNET (L.).- Le sanctuaire d'Aunou-sur-Orne. *In* : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 92-93.

Lejars, Pernet 2007 : LEJARS (T.), PERNET (L.).- Le gisement protohistorique et gallo-romain du "Pré du Mesnil" à Aunou-sur-Orne : un site à caractère cultuel. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, t. CXXVI, n°3-4, 2007, p. 107-116.

Paez-Rezende et al. 2007 : PAEZ-REZENDE (L.), DUCLOS (C.), JEANNE (L.), LE GAILLARD (L.).- L'agglomération secondaire de Montaigu-la-Brisette. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 12, 2007; p.36-38.

Quévillon 2007 : QUÉVILLON (S.).- Apparition du phénomène urbain : Sées antique. *In* : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007. p. 100-101.

Quévillon 2007 : QUÉVILLON (S.).- Un atelier paléométallurgique à Saint-Evroult-de-Montfort. *In* : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007, p. 115.

Vipard 2007 : VIPARD (P.).- Maison à péristyle et élites urbaines en Gaule sous l'Empire. *Gallia*, n°64, 2007. p. 227-277.

ÉPOQUE MÉDIÉVALE

Baume 2007 : BAUME (A.).- Le document et le terrain : le tracé du système défensif normand au XII^e siècle. *In* FLAMBARD-HERICHER (A.M.) dir., GAZEAU (V.) dir.- *La Normandie entre Plantagenêts et Capétiens*. Caen : Publications du CRAHM, 2007, p. 93-112.

Baylé 2007 : BAYLÉ (M.).- L'église de Saint-Cénéri-le-Gerei. *Art de Basse-Normandie*, n°134, 2007, p.18-21.

Beck et al. 2007 : BECK (B), LEROUX (P.), LEVESQUE (J.M.), MARIN (J.Y.).- Donjons et forteresses : voyage dans la Normandie médiévale. *Au fil de la Normandie*, n°15, 2007, p.18-39.

Bernage 2007 : BERNAGE (G.).- Journées du patrimoine : l'abbaye de Longues. *Patrimoine normand*, n°64, 2007, p. 42-47.

Bernage 2007 : BERNAGE (G.).- Le prieuré de Saint-Arnoul-sur-Touque. *Patrimoine normand*, n°64, 2007, p. 30-35.

Cailleux 2007 : CAILLEUX (P.).- Le développement urbain de la capitale normande entre Plantagenêts et Capétiens.

In FLAMBARD-HERICHER (A.M.) dir., GAZEAU (V.) dir.- *La Normandie entre Plantagenêts et Capétiens*. Caen : Publications du CRAHM, 2007, p. 261-274.

Carpentier 2007 : CARPENTIER (V.)- Images antiques, médiévales et modernes de la consommation des produits de la mer : quelques données récentes en Basse-Normandie. In : RIDEL (E.) dir., BARRÉ (E.) dir., ZYSBERG (A.) dir.- *Les nourritures de la mer, de la criée à l'assiette : techniques de conservation, commerce et pratiques alimentaires des produits de la mer, de l'Antiquité à nos jours* : colloque du Musée maritime de l'île Tatihou, 2-4 octobre 2003. Caen : Centre de recherche d'histoire quantitative, 2007, p. 57-75. (Histoire maritime ; 4).

Carpentier 2007 : CARPENTIER (V.)- La fouille et l'histoire : apports récents de l'archéologie à l'histoire de l'habitat rural du haut Moyen Âge en Basse-Normandie. In : MADELINE (P.), MORICEAU (J.-M.) dir. - *Bâtir dans les campagnes. Les enjeux de la construction de la Protohistoire au XXI^e siècle*. Caen : Presses universitaires de Caen : MRSH, 2007, p. 153-168 (Bibliothèque du pôle rural, n° hors-série des Enquêtes rurales).

Carpentier 2007 : CARPENTIER (V.)- Le site de Plomb « Le Mesnil » (Manche), IXe-XIIe siècle : regard sur l'habitat rural du haut Moyen Âge dans l'Ouest français. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 1-52.

Carré 2007 : CARRÉ (G.)- La Hoguette (Calvados) : ancienne abbaye Saint-André-en-Gouffern. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2006. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 227.

Clavel, Frère 2007 : CLAVEL (B), FRÈRE (S.)- Étude archéozoologique de deux implantations rurales sur le littoral français au Moyen Âge. *Archéopages*, 18, p. 52-57.

Corvisier 2007 : CORVISIER (C.)- Le château de Condé-sur-Noireau. *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 2007, p. 28-36. (165e Congrès de Condé-sur-Noireau).

Delahaye 2007 : DELAHAYE (F.)- Blay (Calvados) : le Castel. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2006. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 253.

Delahaye, Niel 2007 : DELAHAYE (F.), NIEL (C.)- Thaon : église Saint-Pierre (Calvados). Chroniques des fouilles médiévales en France en 2006. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 245-246.

Desforges 2007 : DESFORGES (J.-D.)- Archéologie du bâti : la Maison des Sept Colonnes (Alençon, Orne). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, t. CXXVI, n°3-4, 2007, p.187-198.

Desforges, Morand 2007 : DESFORGES (J.-D.), MORAND (F.)- Aux origines de Mortagne-au-Perche : la butte Saint-Malo. *Cahiers percherons*, n°171, 2007, p. 29-40.

Deshayes 2007 : DESHAYES (J.)- L'église paroissiale Notre Dame à Brévands. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, n° 12, 2007, p.39-40.

Ducoeur 2007 : DUCOEUR (D.)- Les moulins de l'abbaye de La Lucerne. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, t. 84, fasc. 412, 2007, p. 223-292.

Epaud 2007 : EPAUD (F.)- *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie*. Caen : Publications du CRAHM, 2007, 613 p.

Fichet de Clairfontaine et al. 2007 : FICHET de CLAIRFONTAINE (F.), FLAMBARD-HÉRICHER (A.M.), FAJAL (B.)- Témoins du Moyen Âge : L'Orne médiévale. In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007, p. 117-139.

Flambard-Hélicher 2007 : FLAMBARD-HÉRICHER (A.M.)- La « Butte du Château » à Bretoncelles. In : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007, p. 130-131.

Flambard-Hélicher 2007 : FLAMBARD-HÉRICHER (A.M.)- La Pommeraye (Calvados) : Château Ganne. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2006. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 266-268.

Flambard-Hélicher 2007 : FLAMBARD-HÉRICHER (A.M.)- Le château Ganne à la Pommeraye (Calvados) : bilan des recherches 2004-2007. *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 2007, p. 127-154. (165e Congrès de Condé-sur-Noireau).

Flambard-Hélicher, Gazeau 2007 : FLAMBARD-HÉRICHER (A.M.), GAZEAU (V.) (dir.)- *1204, La Normandie entre Plantagenêts et Capétiens*. Publications du CRAHM, Caen, 2007, 442 p.

Hanachi 2007 : HANACHI (S.)- Basse-Normandie : sites fossoyés médiévaux. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2006. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 278.

Hanusse 2007 : HANUSSE (C.)- Courseulles-sur-Mer (Calvados) : Fosses Saint-Ursin. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2006. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 182-184.

Hanusse, Jarry 2007 : HANUSSE (C.), JARRY (T.)- Espace bâti et habitation en Normandie (Plaine de Caen) du XIII^e au XV^e siècle. Mise en regard des sources archéologiques et textuelles. In : MADELINE (P.), MORICEAU (J.-M.) dir. - *Bâtir dans les campagnes. Les enjeux de la construction de la Protohistoire au XXI^e siècle*. Caen : Presses universitaires de Caen : MRSH, 2007, p. 133-152 (Bibliothèque du pôle rural, n° hors-série des Enquêtes rurales).

Hincker 2007 : HINCKER (V.)- De la ville antique au village médiéval : déclin de la capitale des Viducasses : Vieux (Calvados) du IV^e siècle à l'an Mil. *Annales de Normandie*, n°1-2, 2007, p. 3-26.

Hincker 2007 : HINCKER (V.).- L'abbaye de Saint-Evrout. *In* : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007, p. 121.

Hincker 2007 : HINCKER (V.).- Manerbe (Calvados) : chapelle Saint-Sauveur. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2006. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 295.

Hincker 2007 : HINCKER (V.).- Un habitat aristocratique en Neustrie : le site du château à Biéville-Beuville (Calvados, Normandie, France). *In* : VERSLYPE (L.) dir.- Villes et campagnes en Neustrie : actes des XXV^e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne. Montagnac : M. Mergoïl, 2007, p. 175-189. (Europe médiévale ; 8).

Juhel 2007 : JUHEL (V.).- Aperçu sur les anciennes voies de communication de la région de Condé-sur-Noireau. *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 2007, p. 7-12. (165e Congrès de Condé-sur-Noireau).

Juhel 2007 : JUHEL (V.).- Les peintures murales [Saint-Cénéri-le-Gereij]. *Art de Basse-Normandie*, n°134, 2007, p.24-37.

Labauune-Jean 2007 : LABAUNE-JEAN (F.).- Une production d'enseignes de pèlerins au Mont-Saint-Michel. *Archéopages*, 18, p. 80-81.

Lecoeur 2007 : LECOEUR (D.).- L'enceinte fortifiée du Plessis-Grimoult. *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 2007, p. 21-22. (165e Congrès de Condé-sur-Noireau).

Le Gaillard 2007 : LE GAILLARD (L.).- Sées (Orne) : Hôpital local. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2006. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 244.

Lelièvre 2007 : LELIEVRE (J;Y.).- Vieux (Calvados) : place du lavoir Saint-Martin. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2006. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 301-302.

Léon 2007 : LÉON (C.).- La forge du château de Caen au Moyen Âge d'après les sources écrites (XIV^e-XV^e siècles). *Annales de Normandie*, n°3-4, 2007, p. 231-248.

Lepetz, Schneider 2007 : LEPETZ (S.), SCHNEIDER (M.).- L'exploitation, le commercialisation des huitres à l'époque romaine en Gaule : des origines géographiques et sources d'approvisionnement des huitres du Vieil-Evreux et de Chartres. *In* : RIDEL (E.) dir., BARRÉ (E.) dir., ZYSBERG (A.) dir.- *Les nourritures de la mer, de la criée à l'assiette : techniques de conservation, commerce et pratiques alimentaires des produits de la mer, de l'Antiquité à nos jours* : colloque du Musée maritime de l'île Tatihou, 2-4 octobre 2003. Caen : Centre de recherche d'histoire quantitative, 2007, p. 11-34. (Histoire maritime ; 4).

Lepla 2007 : LEPLA (D.).- Les Fossés Royaux (XII^e siècle) dans le département de l'Orne : la défense d'une frontière au sud du duché de Normandie. *Cahiers percherons*,

n°172, 4e trimestre, 2007, p. 19-34.

Marette 2007 : MARETTE (F.).- Essai d'identification des pierres rondes de Saint-Pair. *Revue de la Manche*, t. 49, fasc. 196, 2007, p.3-21.

Mathieu 2007 : MATHIEU (J.N.).- Le manoir et les seigneurs de Saint-Vaast-en-Auge. *Le Pays d'Auge*, 57e année, n° 1, 2007, p. 6-17.

Nicolas-Méry 2007 : NICOLAS-MÉRY (D.).- Mélanges : une maison romane sous la place d'Estouteville [Avranches]. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, t. 84, fasc. 411, 2007, p. 171-181.

Nissen-Jaubert 2007 : NISSEN-JAUBERT (A.).- L'église priorale de Saint-Symphorien de Domfront. *In* : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007, p. 122.

Nissen-Jaubert 2007 : NISSEN-JAUBERT (A.).- Le château de Domfront. *In* : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007, p.132-133.

Oeil de Saleys 2007 : OEIL DE SALEYS (S.).- Lestre (Manche) : chapelle Saint-Michel. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2006. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 249.

Pilet 2007 : PILET (C.).- Saint-Vigor-le-Grand (Calvados) : Pouligny, Delle des Baubignons. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2006. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 299-300.

Poirier 2007 : POIRIER (A.).- La nécropole mérovingienne de Colombiers. *In* : DELRIEU (F.) dir., DESLOGES (J.) dir., QUÉVILLON (S.) collab.- *ArchéOrne : 250 ans d'archéologie dans l'Orne* : exposition Archéorne, Alençon, 8 déc. 2007-16 mars 2008. Cabourg : Cahiers du temps, 2007, p.123.

Tournier 2007 : TOURNIER (F.).- Carentan (Manche) : place du Grand Valnoble. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2006. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 254.

EPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Buffetaut 2007 : BUFFETAUT (Y.).- Circuit du fer dans l'Orne. *Itinéraires de Normandie*, n°8, 2007, p. 78-83.

Faisant 2007 : FAISANT (E.).- Balleroy. Nouveaux documents sur la construction du château (1631-1637). *Bulletin monumental*, t. 165-4, 2007, p. 377-378.

Manneville 2007 : MANNEVILLE (P.).- Le cimetière privé protestant de La Motte, à Athis (Orne). *Annuaire des cinq*

départements de la Normandie, 2007, p. 104-106. (165e Congrès de Condé-sur-Noireau).

Mouchel-Vallon 2007 : MOUCHEL-VALLON (P.).- Pots à beurre, ciminel et surets de Montroch : le développement d'un hameau de défricheurs et de potiers (Néhou, XVIe-XVIIe siècle). *Revue de la Manche*, t. 50, fasc. 198, 2007, p. 23-39.

Patte 2007 : PATTE (E.).- L'architecture en bauge dans les marais du Cotentin et du Bessin à l'époque moderne. *In* : PATTE (E.), STREIFF (F.).- L'architecture en bauge en Europe : actes du colloque, Isigny-sur-Mer, 12-14 octobre 2006. Les Veys : Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, 2007, p. 133-149.

Savary 2007 : SAVARY (X.).- La construction en terre crue dans le Calvados : de la prospection à la perspective de recherche. *In* : PATTE (E.), STREIFF (F.).- L'architecture en bauge en Europe : actes du colloque, Isigny-sur-Mer, 12-14 octobre 2006. Les Veys : Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, 2007, p. 195-209.

Tournier 2007 : TOURNIER (F.).- La Glacerie (Manche) : rue de la Motterie. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2006. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 323.

Watts 2007 : WATTS (G.).- Cherbourg (Manche) : CSS Alabama. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2006. *Archéologie médiévale*, n°37, 2007, p. 319.

Complément à la bibliographie du Bilan scientifique 2006

Carpentier et al. 2006 : CARPENTIER (V.), GHESQUIÈRE (E.), MARCIGNY (C.). - *Grains de sel, Sel et salines de Normandie (préhistoire-XIXe siècle), Entre Archéologie et histoire*. N° spécial des Dossiers du Centre de recherches et d'Archéologie d'Alet, 182 p.

Carpentier et al. 2006 : CARPENTIER (V.), DUCLOS (C.), GHESQUIÈRE (E.), JEANNE (L.), JOLIVET (P.Y.), LE GAILLARD (L.), MARCIGNY (C.). - Un atelier de bouilleur de sel gaulois (120 à 58 av JC), Eléments d'histoire Fermanvillaise. *Bulletin Municipal de Fermanville*, p. 30-31.

Ghesquière 2006 : GHESQUIÈRE (E.).- L'occupation Mésolithique de Perréval à Jobourg (Manche). *In* : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la Presqu'île de la Hague (Manche) : analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Deuxième année de recherche 2006. Beaumont-Hague : 2006, p.17-33.

Ghesquière et al. 2006 : GHESQUIÈRE (E.), JUHEL (L.), MARCIGNY (C.). - L'abri de « la Jupinerie » à Omonville-la-Petite : l'occupation du Néolithique moyen I (Hague, Manche). *Journée « civilisations atlantiques et archéosciences »*, Rennes 8 avril 2006, Rennes, p. 21-23.

Guillaumet 2006 : GUILLAUMET Jean-Paul.- Quelques autres dépôts d'Europe, « Treilly (Manche) ». *In* : BATAILLE Gérard, GUILLAUMET Jean-Paul dir.- Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée : actes de la table ronde de Bibracte, 13-14 octobre 2004. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2006. (Collection Bibracte ; 11), p. 183-190.

Lerouvillois 2006 : LEROUVILLOIS Robert.- Historique sommaire des recherches anciennes. Seconde partie : de la fin du XIX^e siècle à l'époque actuelle. *In* : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la Presqu'île de la Hague (Manche) : analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Deuxième année de recherche 2006. Beaumont-Hague : 2006, p.41-50.

Lespez et al. 2006 : LESPEZ Laurent, CLET-PELLERIN Martine, DAVIDSON Robert, DÉMAREST Thierry, MENESSION Blanche, DAMOURETTE Cyril.- L'environnement de la Mare de Vauville, de l'étude de la longue durée au développement durable : premiers résultats. *In* : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la Presqu'île de la Hague (Manche) : analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Deuxième année de recherche 2006. Beaumont-Hague : 2006, p.7-14.

Marcigny et al. 2006 : MARCIGNY (C.), GHESQUIÈRE (E.), FROMONT (N.), BESNARD-VAUTERIN (C.C.), CLÉMENT-SAULEAU (S.), JEANNE (L.), GALLOUIN (E.), JUHEL (L.), NOËL (J. Y.). - Habitats et pratiques funéraires et culturelles de l'âge du Bronze en Normandie, bilan des travaux 2005. *Association pour la promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, APRAB, Bulletin n° 3, avril 2006, p. 78-83.

Nillesse 2006 : NILLESSE Olivier.- Les dépôts d'objets en fer dans les établissements ruraux gaulois de l'ouest de la France : le rituel est-il au fond de la poubelle ? *In* : BATAILLE Gérard, GUILLAUMET Jean-Paul dir.- Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée. Actes de la table ronde de Bibracte, 13-14 octobre 2004. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2006, p. 221-246. (Collection Bibracte ; 11).

Noël 2006 : NOËL Jean-Yves.- Entre nouvelles perspectives et restrictions : l'occupation campaniforme de Digulleville. *In* : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la Presqu'île de la Hague (Manche) : analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Deuxième année de recherche 2006. Beaumont-Hague : 2006, p.34-39.

Vilgrain-Bazin 2006 : VILGRAIN-BAZIN Gérard.- Les moulins dans la Hague : inventaire. *In* : MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, Histoire et Anthropologie de la Presqu'île de la Hague (Manche) : analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*. Deuxième année de recherche 2006. Beaumont-Hague : 2006, p.51-55.

Revue en ligne

Blondiaux et al. 2007 : BLONDIAUX (J.), ALDUC-LE BAGOUSSE (A.), DEMONDION (X.), DELAHAYE (F.), NIEL (C.).- Maladie hyperostotique et maladie goutteuse, une diathèse familiale en Normandie : Thaon, Calvados. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* [En ligne], tome 19, fascicule 1-2 (2007), p. 7-20.

Manevrier 2007 : MANEUVRIER (C.).- Des sociétés rurales entre droit, pratique et procès. *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 28, 2^e semestre 2007, p. 7-9. [Article disponible sur cairn.info : <http://www.cairn.info/revue-histoire-et-sociétés-rurales>].

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des programmes de recherches nationaux

2 0 0 7

Du Paléolithique au Mésolithique

1. Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
2. Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : >300 000 ans)
3. Les peuplements néandertaliens I.s (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen 1.s.)
4. Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
5. Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
6. Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire)
7. Magdalénien, Epigravettien
8. La fin du Paléolithique
9. L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
10. Le Mésolithique

Le Néolithique

11. Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
12. Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
13. Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du bronze

La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au I^{er} siècle av. J.-C.)

14. Approches spatiales, interactions homme/milieu
15. Les formes de l'habitat
16. Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
17. Sanctuaires, rites publics et domestiques
18. Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

19. Le fait urbain
20. Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
21. Architecture monumentale gallo-romaine
22. Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
23. Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
24. Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

25. Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e siècle et archéologie industrielle
26. Culture matérielle, de l'Antiquité aux temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

27. Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
28. Aménagements portuaires et commerce maritime
29. Archéologie navale

Thèmes diachroniques

30. L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
31. Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
32. L'outre-mer

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des abréviations

2 0 0 7



Chronologie

BRO : Âge du Bronze
CHA : Chalcolithique
CON : Contemporain
FER : Âge du Fer
GAL : Gaule romaine
HIST : Histoire
HMA : haut Moyen Âge
IND : Indéterminé
MA : Moyen Âge
MÉS : Mésolithique
MOD : Moderne
MUL : Multiple
NÉO : Néolithique
PAL : Paléolithique
REC : Période récente



Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : Association
BÉN : Bénévole
CNRS : CNRS
CRAHM : Centre de recherches archéologiques
et historiques médiévales
EN : Education nationale
ENT : Entreprise ou opérateur privé
INR : INRAP
MUS : Musée
SDAC : Service départemental d'archéologie
du Calvados
SRA : Service régional de l'archéologie
SUP : Enseignement supérieur



Nature de l'opération

DIAG : Diagnostic
DOC : Etude documentaire
EB : Etude du bâti
FPA : Fouille programmée annuelle
FPP : Fouille programmée pluriannuelle
FPREV : Fouille préventive
MODIF : Modification consistence du projet
PAN : Programme d'analyses
PCR : Projet collectif de recherche
PRD : Prospection diachronique
PRT : Prospection thématique
RE : Relevé d'art rupestre
SD : Sondage
ST : Surveillance de travaux

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service régional de l'archéologie

2 0 0 7

François FICHET de CLAIRFONTAINE	Conservateur en chef du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie. <i>Antiquité - Moyen Âge.</i>
Cyrille BILLARD	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers du Calvados. <i>Néolithique - Âge du Bronze.</i>
Dominique CLIQUET	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers de la Manche. <i>Préhistoire ancienne.</i>
Pascal COUANON	Technicien de recherche	Instruction des documents d'urbanisme de Basse-Normandie. <i>Moyen Âge.</i>
Laure DÉDOUIT	Assistante ingénieur	Cartographie informatique. Gestion des archives, de la documentation et inventaire fondamental régional.
Fabien DELRIEU	Ingénieur d'études	Gestion des dossiers de l'Orne. <i>Protohistoire.</i>
Jean DESLOGES	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers routiers et autoroutiers de l'Orne et A 88. Suivi des projets monuments historiques. Prospection aérienne. <i>Néolithique.</i>
Bertrand FAUQ	Technicien de recherche	Gestion des collections. Opérations de terrain. Dessin assisté par ordinateur. <i>Moyen Âge - Moderne.</i>
Christelle GUILLAUME	Secrétaire administrative	Secrétariat. Accueil. Gestion des documents d'urbanisme. Bilan scientifique régional.
Sophie QUÉVILLON	Assistante ingénieur	Cartographie informatique, topographie. Gestion des villes. <i>Antiquité.</i>
Anne ROPARS	Ingénieur d'études	Administration des bases de données. Gestion des opérations préventives et programmées.
Samuel BELLANGER	Adjoint administratif <i>(suivi subventions archéologie)</i>	Suivi paiements chantiers de fouilles - programmes 1 et 12.